

Ce numéro 8 de la revue internationale, édité conjointement par l'Union syndicale Solidaires et le CEFI\*, est composé d'un dossier Tunisie (pages 2 à 132), d'un dossier Iran (pages 133 à 198), ainsi que d'un article sur les mobilisations étudiantes au Québec (pages 199 à 206).

\* CEFI : Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnelle Solidaires

Des exemplaires imprimés de cette revue, ainsi que des anciens numéros, sont disponibles en s'adressant aux différentes structures affiliées à l'Union syndicale Solidaires, ainsi qu'au siège national, 144 boulevard de la Villette, 75019 Paris. [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

Les différentes publications de Solidaires sont par ailleurs disponibles en ligne sur [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

Ont notamment participé à la coordination de tout ou partie de ce numéro :

Alain Baron,  
Hélène Cabioc'h,  
Annick Coupé,  
Stéphane Enjalran,  
Behrooz Farahany  
Noëlle Ledeur,  
Josseline Rongier,  
Houshang Sépéhr,  
Amira Aleya Sghaier.

Dossier

# TUNISIE

# AVANT-PROPOS DU DOSSIER TUNISIE

L'année 2011 a été marquée par une déferlante révolutionnaire secouant le Maghreb et le Moyen-Orient. Elle a remis en cause la vision issue de la période coloniale suivant laquelle les peuples de la région seraient culturellement voués à l'autoritarisme :

- soit de l'obscurantisme religieux (Arabie saoudite, Iran, etc.)
- soit de régimes présentant leur dictature comme un rempart contre l'islamisme (Ben Ali, Moubarak, etc.).

Ces révolutions constituent également un rejet du rouleau compresseur néo-libéral ravageant les pays du Sud depuis la fin des années 1970, à la suite du coup d'État de 1973 au Chili.

Au cœur des mobilisations de 2011 s'est exprimée non seulement la volonté de démocratie, mais aussi une volonté de justice sociale et un refus de masse des politiques néo-libérales :

- libéralisation, privatisations, licenciements, remise en cause des mécanismes redistributifs,
- classe supérieure richissime et développement de la corruption,
- appauvrissement de la majorité de la population,
- montée des inégalités géographiques, notamment en Tunisie.

Avant 2011, la Tunisie et l'Égypte étaient volontiers présentées par les dirigeants occidentaux, le FMI ou la Banque mondiale comme des modèles de modernisation réussie. Les mêmes affirmaient « *There is no alternative !* ». De soi-disant penseurs péroraient sur « fin de l'histoire », proclamaient dépassée l'idée même de révolution et niaient tout rôle historique aux dominés et en particulier à la classe ouvrière.

Ces affirmations apparaissent maintenant clairement pour ce qu'elles étaient : la simple volonté des classes dirigeantes et de leurs alliés de présenter comme éternel ce qui n'était que le fruit de défaites politiques à une période donnée.

La vague révolutionnaire partie de Tunisie a suscité immédiatement une vague d'enthousiasme, non seulement dans les autres du Maghreb et du Moyen-Orient, mais plus largement parmi les populations des pays du Nord. À l'heure de la mondialisation capitaliste néo-libérale la communauté de destin entre les exploités et les opprimés s'est notamment exprimée, à l'image de la Tunisie, par l'occupation des places publiques en Égypte, puis en Espagne, à New York ou au Québec. Une grande claque a été ainsi donnée aux propagandistes du « choc des civilisations ».

La révolution tunisienne et celles qui l'ont suivie dans la région résultent avant tout de la conjonction d'une révolte de la jeunesse, de la mobilisation des popu-

lations paupérisées des régions de l'intérieur et de l'implication de militants syndicaux combattifs.<sup>1</sup>

Contrairement à la vision unilatérale des propagandistes du néo-libéralisme, des contre-tendances étaient en fait à l'œuvre dans la région dès la fin des années 1970. Elles s'étaient accélérées dans les 10 dernières années, et surtout depuis 2006/2008 en liaison avec la crise globale du capitalisme.

*« L'Égypte avait montré la voie : En 1977, des émeutes d'ampleur nationale avaient eu lieu contre la remise en cause, inspirée par le FMI, des subventions sur les biens de première nécessité. Le gouvernement avait été obligé de les remettre en place, mais elles avaient été ensuite supprimées par petites touches dans les trente années qui ont suivi. En réaction, les travailleurs ont lancé des vagues de grèves au milieu des années 1980 et au début des années 1990. Les mobilisations ouvrières ont ensuite proliféré à partir de 1998.*

*En Tunisie, l'UGTT avait appelé à la grève générale en 1978, et il a y eu de grandes émeutes contre le FMI en 1984.<sup>2</sup>*

*Au Maroc, des grèves ouvrières et étudiantes ont eu lieu en 1981, ainsi qu'en 1990 des émeutes dans les quartiers pauvres de Casablanca. Des mobilisations ont eu lieu en 2008, contre la hausse du prix du pain, qui ont contraint le gouvernement à faire machine arrière.*

*En Jordanie, des émeutes de la faim ont eu lieu en 1989. En Algérie, une explosion de colère s'est produite en 1988 lorsque le gouvernement prit la décision d'adopter une politique économique copiée sur celle préconisée par le FMI ».<sup>3</sup>*

– Pour mieux comprendre le présent, il est important de connaître le passé. Il nous a donc semblé utile de commencer par revenir sur les soixante-quinze années de colonialisme français, suivies d'une trentaine d'années d'autoritarisme bourguibien, puis de vingt-trois ans de dictature de Ben Ali. Nous nous sommes attachés à mettre un accent sur la dimension syndicale de cette histoire complexe, et dont certains aspects devraient être davantage connus avec la fin de la dictature.

– Pour présenter l'évolution du pays depuis le 14 janvier, nous avons donné la parole à des syndicalistes, des féministes et des jeunes chômeurs-diplômés.

– Malgré les difficultés actuelles, le processus révolutionnaire ouvert en décembre 2010/janvier 2011 est toujours en cours. Raison de plus pour ne pas relâcher la solidarité. C'est sur cet aspect que se termine ce dossier en prenant comme exemple, d'une part quelques coopérations syndicales auxquelles l'Union syndicale Solidaires participe, d'autre part la campagne contre la dette.

– À noter qu'une partie des documents recueillis n'a pas pu trouver de place dans la version papier de ce dossier. Ils sont par contre disponibles dans la rubrique « International » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

Une première version de ces textes avait circulé en juillet 2012, notamment auprès de Tunisien-nes avec qui l'Union syndicale Solidaires est en contact, dont bien sûr celles et ceux dont les propos sont reproduits dans ce dossier. Qu'ils/elles en soient tous/toutes remerciés-es. Leurs remarques nous ont permis

de rectifier des inexactitudes et d'apporter des ajouts. C'est notamment le cas de l'historien Amira Aleya Sghaier qui a relu attentivement toute la partie historique. Ils/elles ne sauraient être toutefois tenu-e-s pour responsables de la forme définitive de ce document qui intègre parfois des modifications postérieures à leur relecture.

Il en va de même pour les passages des textes empruntés et parfois remaniés à la marge, et qui ne sont pas toujours explicitement signalés. Les auteurs des textes originaux ne peuvent pas être tenus pour responsables de nos éventuelles erreurs d'interprétation.

1. Le monde associatif a largement contribué à établir des ponts entre les différentes forces en lutte : s'y côtoyaient en effet syndicalistes, militants de la gauche clandestine ou légale, avocat-e-s, étudiant-es, féministes, artistes, journalistes, militant-es des droits de l'Homme, etc.

2. En Tunisie, la grève générale de 1978 revendiquait notamment la démocratie syndicale et l'indépendance de l'UGTT vis-à-vis du pouvoir (gouvernement et parti du pouvoir). Les grandes émeutes de 1984 refusaient l'augmentation des prix des denrées de première nécessité comme le blé, la farine ou le pain. Elles ont obligé le gouvernement à revenir sur ses décisions, condamnant Bourguiba à changer son fidèle premier ministre à cette époque. Le fait que les émeutes du pain ait fait tomber le gouvernement a constitué une première pour le peuple tunisien (précisions apportées par Hamadi Ben Mim).

3. Joel Beinin : « The Middle East's Working-Class Revolutions ? » (24/08/2011). Article paru dans *The Nation* et reproduit dans [www.europe-solidaire.org/spip.php?page=article\\_impr](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?page=article_impr) & id\_article = 22703 Traduction par AB pour l'Union syndicale Solidaires.

## SOMMAIRE DU DOSSIER TUNISIE

Avant-propos	3
Sommaire	6
Quelques repères	9

### UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA TUNISIE AVANT 2011

Soixante-quinze ans de colonialisme	10
Les débuts du mouvement national et du mouvement ouvrier (1907-1943)	12
La maturité du mouvement national et du mouvement ouvrier (1943-1956)	17
La Tunisie sous Bourguiba (1956-1987)	21
Le règne de Ben Ali (1987-2011)	26
Chronologie syndicale (1946-2011)	30
Les forces politiques	33
Militer dans le secteur privé sous Ben Ali (Lamjed Jemli)	39
Le rôle de la solidarité internationale dans la chute de Ben Ali	42

### LA TUNISIE DEPUIS LE 14 JANVIER 2011

Introduction	45
Les raisons profondes du soulèvement tunisien	46
De la révolution de janvier 2011 aux élections d'octobre (Alain Baron)	47
Depuis les élections d'octobre 2011 (Nizar Amami et Ali Ourak)	55
La situation en juillet 2012 (Nejib Sellami)	60
La nouvelle place du syndicalisme	61
« L'initiative de l'UGTT » (Lamjed Jemli)	65
À propos du pluralisme syndical (Kacem Afaya et Lamjed Jemli)	67
L'UGTT en juillet 2012 (Kacem Afaya)	70
Le contexte revendicatif (Lamjed Jemli)	72
L'impact de la crise économique (Lamjed Jemli)	74
La suppression de la sous-traitance (Lamjed Jemli)	76

**LES DROITS DES FEMMES :****UN ENJEU POUR LA RÉVOLUTION TUNISIENNE**

« La lutte contre l'exploitation des femmes peut être un moteur de changement social global » (Ahlem Belhadj)	77
Entretien avec Fatima Ghanmi	81
Intervention de Wassila Ayachi aux journées intersyndicales femmes de mars 2012	83
Déclaration commune du 7 août 2012	86

**LA MOBILISATION DES DIPLÔMES CHÔMEURS**

Présentation de l'UDC (Maher Hamdi et Sabra Chraïfa)	88
Les relations entre l'UDC et l'UGTT (Sabra Chraïfa)	92
Les relations entre l'UDC et les partis (Maher Hamdi et Sabra Chraïfa)	93

**FORCES ET FAIBLESSES DE LA RÉVOLUTION TUNISIENNE**

Le rôle clé des mobilisations	95
Les limites du processus	100
« Il faut s'attendre à une deuxième révolution » (Adnen Hajji)	105

**DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

Lassad Yacoubi au congrès de Solidaires	110
Nizar Amami au congrès de Sud-PTT	112
Mondialiser le syndicalisme (Frédéric Madelin)	114
Un exemple de coopération syndicale	119
Les luttes dans les centres d'appels tunisiens	121
Ali Ourak au congrès de Sud-PTT	123
Abattre la dictature de la dette pour libérer la Tunisie (Fathi Chamkhi)	124

**DOCUMENTS EN LIGNE SUR LE SITE DE SOLIDAIRES**

132

# TUNISIE



14 janvier 2011 à Tunis.

## QUELQUES REPERES

**Population** : 10,6 millions d'habitants en 2011.

**Taux d'urbanisation** : 67 % en 2010.

**Chômage** : 700 000 chômeurs officiellement recensés en 2011, soit 27,4 % des femmes en âge de travailler et 15 % des hommes.

Chez les diplômés du supérieur, le taux de chômage était de 43,8 % en 2011 chez les femmes, et 23,7 % chez les hommes.

**Travail « informel »** : concernerait environ 40 % de la population active (dont une forte proportion de jeunes et de femmes) et 50 % du PIB.

**Indice de développement humain** : passé de la 78<sup>e</sup> place mondiale en 1993, à la 94<sup>e</sup> en 2011.

**Dette** : En janvier 2012, le taux d'endettement public était de 40 % du PIB. Montant annuel consacré en 2012 au remboursement de la dette contractée par Ben Ali : 2,5 milliards de dinars.

Total des dépenses budgétaires de 2012 consacrées au développement régional, à la santé publique, à l'emploi, à la formation professionnelle et aux affaires sociales : 3,3 milliards de dinars.

**Tourisme** : Le tourisme emploie 400 000 personnes et fait vivre un quart de la population. Il représente 7 % du PIB tunisien. Entre janvier 2011 et mars 2012, il a baissé de 40 %.

**Taux d'alphabétisation** : 78 % en 2008.

### Droits des femmes

Egalité juridique étendue pour les femmes (Code de statut personnel) : 1956.

Abolition de la polygamie : 1958.

Légalisation de la vente de produits contraceptifs : 1961 (1967 en France).

Légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : 1965 (1975 en France).

Nombre d'enfants par femme : 2 en 2011.

# UNE BREVE HISTOIRE DE LA TUNISIE AVANT 2011

## **LA DETTE PREPARE LE TERRAIN À LA COLONISATION**

« Après 1864, année au cours de laquelle la Tunisie a été fortement secouée par une révolte populaire à cause du doublement de l'impôt, l'État tunisien<sup>1</sup> s'est tourné vers les banques et les courtiers européens, notamment français, pour se financer.

En 1869, à la suite de la première crise de la dette, les créanciers de la Tunisie mettent en place une commission financière tripartite (française, italienne et britannique), qui soumet les finances de l'État au contrôle direct des créanciers étrangers. Dans le même temps, cette commission avait restreint les prérogatives financières du Bey (le chef de l'État tunisien), notamment en soumettant tout accord de privilège ou crédit à son approbation ».<sup>2</sup>

## **SOIXANTE-QUINZE ANS DE COLONIALISME**

### **Le viol de la souveraineté**

En 1878, la Tunisie est finalement placée directement dans la sphère d'influence française lors du plan de dépeçage de l'empire Ottoman entre les grandes puissances au congrès de Berlin.

Les premières troupes françaises pénètrent en Tunisie le 24 avril 1881. Dix-huit jours plus tard, elles font signer au Bey de Tunis le Traité du Bardo, puis en 1883 la Convention de la Marsa. La Tunisie est désormais placée pour soixante-quinze ans sous la stricte dépendance de l'État français.

« Les nouvelles structures administratives sont peu à peu mises en place, vidant de sa substance l'appareil de l'administration beylicale. Aucune institution politique ne permet aux Tunisiens de participer aux décisions qui engagent le destin du pays [...]. Les autorités civiles et religieuses traditionnelles, réduites au silence ou à la complicité, sont incapables d'assumer la moindre initiative politique »<sup>3</sup>.

### **La lutte armée contre l'envahisseur**

Les populations du Nord et surtout du Centre et du Sud se lancent dans une véritable guerre de guérilla. Elles s'en prennent aux intérêts français, mais aussi aux autorités tunisiennes jugées coupables de collaborer avec l'envahisseur. Se succèdent destructions de biens français, coupures de lignes télégraphiques et de canalisations d'eau, attaques des cantonnements militaires et batailles rangées contre l'armée française. Cette dernière bombarde des villes, et se livre à de véritables massacres contre les populations. Au bout de quelques années, la résistance est anéantie. Au prix de milliers de morts, l'armée et la police française tiennent désormais solidement le pays.

### La colonisation à l'œuvre

« La puissance coloniale française transforme la Tunisie en un pays exportateur de produits agricoles et miniers, voire même de soldats (et parfois d'ouvriers) d'un côté, et en un pays importateur de produits manufacturiers ». <sup>4</sup>

### La dépossession des terres

Par touches successives, l'État français attribue à des Européens les meilleures terres. Les capitaux nécessaires sont mis à leur disposition pour bâtir une agriculture moderne tournée vers l'exportation.

La plupart des paysans tunisiens sont refoulés dans les secteurs les moins favorables et sur des espaces exigus. Beaucoup finissent par prendre le chemin de l'exode vers les grandes villes.

### La ruine de l'artisanat

Une avalanche de produits fabriqués industriellement en Occident se déverse sur la Tunisie. Imitant la production traditionnelle à un coût très largement inférieur, ils portent un coup mortel à une activité auparavant florissante.

### La mainmise du capital étranger

« Les sociétés occidentales monopolistiques, surtout françaises, imposent une domination absolue sur toute l'économie minière du pays, sur le secteur financier, l'électricité, le gaz, la production et la distribution de l'eau, les transports, etc. ». <sup>5</sup>

### Le développement des inégalités régionales

L'écart se creuse entre les régions de l'intérieur, laissées pour compte, et les zones côtières.

### La négation de l'identité nationale

La langue française devient un instrument de promotion sociale, secrétant une « élite » francophone et francophile.

Une volonté de désislamiser le pays est affichée avec ostentation : lors du Congrès eucharistique de Carthage qui coïncide avec le cinquantenaire de l'établissement du Protectorat, un défilé de 5 000 jeunes catholiques revêtus d'uniformes de croisés a notamment lieu dans les rues de Tunis.

« La Tunisie semble condamnée pour longtemps à l'acceptation passive du nouvel ordre des choses ». <sup>6</sup>

Pas étonnant que dans de telles conditions, « L'hostilité au principe même de l'occupation [...] se manifeste d'abord par un renouveau du sentiment religieux [...] : « la religion apparaît comme une donnée essentielle de la conscience nationale ».

1. Depuis 1574, la Tunisie était placée sous la suzeraineté de l'empire ottoman.

2. Extrait du texte de Fathi Chamkhi (Raid-Attac Tunisie) reproduit à la fin de ce dossier.

3. « Histoire générale de la Tunisie » – Sud Editions (Tunis 2010) p. 364

4. Heidi Timoumi : « La Tunisie, 1956-1987 », Tunis 2010, p. 19.

5. Heidi Timoumi p53.

6. « Histoire générale de la Tunisie » p. 365.

# Les débuts du mouvement national et du mouvement ouvrier

## UNE VOLONTE DE REFORMES

En 1907 se forme, parmi des intellectuels tunisiens aisés, le mouvement « évolutionniste » des « Jeunes tunisiens ». Celui-ci s'inspire directement des « Jeunes turcs » ainsi que de la tradition réformatrice tunisienne antérieure à la colonisation. Très attachés à l'héritage culturel arabo-musulman, ses membres ne cherchent pas à renverser le pouvoir colonial, mais plutôt à le réformer. Cela ne les met pas pour autant à l'abri de la répression : ce mouvement est interdit après les premiers affrontements populaires avec le colonialisme survenus en juillet 1911. Après la Première guerre mondiale, ils fondent beaucoup d'espoir sur la mise en œuvre des principes énoncés par le président américain Wilson, et notamment celui sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Mais le pouvoir français a de tout autres projets : il accentue sa mainmise sur la Tunisie en relançant notamment la colonisation des terres et en majorant d'un tiers les salaires des seuls fonctionnaires français.

De fondamentalement culturel, le mouvement nationaliste devient alors directement politique avec la fondation, en 1920, du parti connu sous le nom de Destour (qui signifie en français Constitution)<sup>1</sup>. Ce parti revendique sa participation à la gestion de la colonie et l'octroi d'une Constitution. Il voit dans la désislamisation un outil visant à briser la nation tunisienne pour en faire un appendice de la France.

## L'APPARITION DU MOUVEMENT OUVRIER PARMIS LES EUROPEENS

Les Européens constituent, sauf dans quelques professions, la majorité du salariat. Ils bénéficient de salaires plus élevés que les Tunisiens et bénéficient, contrairement à eux, d'aides financières pour acquérir des terrains et des logements, ainsi que d'allocations familiales.

Au sein de la communauté européenne, la Fédération socialiste voit le jour en 1919. Son aile majoritaire constituera en 1921 la Fédération communiste de Tunisie<sup>2</sup>, et la minorité le groupe SFIO.

La principale organisation syndicale est l'Union départementale de CGT française. Fondée en 1920, elle est dirigée par des Français membres de la SFIO, cadres ou ouvriers qualifiés. Le gros des adhérents est des Italiens, ouvriers qualifiés ou manœuvres.<sup>3</sup>

Comme en France également, la deuxième centrale est la CGTU animée par des communistes et des syndicalistes-révolutionnaires. Constituée en 1922, elle regroupe essentiellement des ouvriers de l'arsenal, des postiers, divers fonctionnaires, ainsi que des ouvriers italiens antifascistes.

Minoritaires au sein du salariat moderne, les travailleurs tunisiens sont marginalisés au sein de ces deux centrales. Ils ont également du mal à trouver leur place au sein du mouvement nationaliste incarné par le Destour.

## UNE PREMIERE TENTATIVE DE CENTRALE SYNDICALE TUNISIENNE (1924-1925)

Au sein du mouvement nationaliste tunisien, l'apparition d'une aile tournée vers les classes populaires change la donne. Des liens se tissent entre ce courant et des militants communistes, notamment en août 1924 lors de la grève des dockers, profession où les Tunisiens sont majoritaires. Cette grève vise à obtenir un salaire égal à celui des dockers de Marseille.<sup>4</sup>

Dans la foulée est fondée, en décembre 1924, la Confédération Générale Tunisienne du Travail, dite « Première CGTT » ou « CGTT de Mohammed Ali ». Composée de Tunisiens, on y retrouve notamment des dockers, des cheminots et des traminois. Cette initiative est soutenue par la Fédération du PCF, représentée notamment par Jean-Paul Finidori. Elle suscite, par contre, une levée de bouclier de toutes les autres forces politiques, direction du Destour incluse. La répression s'abat immédiatement sur la CGTT et les militants communistes<sup>5</sup>. La centrale est démantelée et Mohammed Ali est condamné à l'exil où il meurt en 1928.

À noter qu'un des fondateurs de la CGTT, Tahar Haddad, était également un partisan actif de l'émancipation des femmes et revendiquait notamment l'égalité juridique totale entre les sexes.

## LA VAGUE DES ANNEES 1930

Les Tunisiens sont particulièrement frappés par les effets de la crise économique de 1929 et les mobilisations se développent parmi eux.

Mais désormais, les dirigeants du Destour affichent leur loyalisme et ne revendiquent plus que des réformes limitées. *« Leurs méthodes d'actions se limitent aux articles de presse, aux réunions politiques, aux délégations et aux pétitions »* Il leur arrive d'organiser des actions, *« mais à condition que tout se passe dans l'ordre et le calme et qu'ils ne risquent pas d'être débordés. Sitôt que le mouvement échappe à leur contrôle, ils interviennent pour le freiner [...] Les méthodes d'actions des vieux leaders du Destour ne cadrent plus avec la Tunisie des années trente »*.<sup>6</sup>

Sans avoir un programme véritablement différent, une nouvelle génération de dirigeants du Destour scissionne de celui-ci pour fonder, en 1934, le Néo-Destour.<sup>7</sup> Sa principale différence est de faire appel aux mobilisations de masse et de ne pas reculer devant la violence. Dans ce but, le Néo-Destour est *« un parti extrêmement centralisé, organisé sur le modèle de l'armée sous forme pyramidale »*.<sup>8</sup> Ce mode d'organisation s'accompagne de pouvoirs exorbitants entre les mains du Président du parti, Habib Bourguiba.

Pas plus que le « Vieux-Destour », le « Néo-Destour » ne revendique pour autant l'indépendance. Il voit celle-ci comme *« une lutte de longue durée, en vue d'im-*

*poser à la France une solution de compromis, qui déboucherait, par étapes sur l'émancipation du pays ».*<sup>9</sup>

Rapidement, le Néo-Destour relègue le Vieux-Destour à l'arrière plan : il compte en 1937 environ 486 cellules en ville comme dans les campagnes.

## **L'ESSOR DU SYNDICALISME**

Le renforcement du syndicalisme à partir de 1931 est amplifié par la levée, en novembre 1932, des nombreuses restrictions à l'action syndicale en Tunisie<sup>10</sup>, puis par la fusion en 1936 de la CGT et de la CGTU. La victoire électorale du Front populaire engendre une explosion des luttes : travailleurs tunisiens et français participent ensemble aux grandes grèves avec occupation de juin 1936.

Environ les trois quarts des adhérents de la centrale unifiée sont maintenant tunisiens. Néanmoins les dirigeants restent majoritairement européens, les réunions les plus importantes ont lieu en français, et les revendications spécifiques des Tunisiens ne sont pas véritablement prises en compte. Cette situation a été renforcée depuis 1935 par l'abandon par le PC Tunisien, à la remorque du PCF et de l'URSS, de la revendication d'indépendance nationale.

Du côté des nationalistes tunisiens, le Néo-Destour parvient à s'implanter syndicalement par le biais de la « Fédération tunisienne des fonctionnaires ». Présente dans les PTT, l'enseignement et la justice, celle-ci vient de se créer en marge de la très réactionnaire et raciste « Fédération générale des fonctionnaires de France » affiliée à la CGT.

En mars-avril 1937 des militants tunisiens créent la seconde CGTT qui se voulait une réincarnation de la première CGTT, écrasée en 1925. Celle-ci doit faire face à l'hostilité de la CGT et de toutes les forces politiques de gauche, communistes inclus.

Déterminé à contrôler l'ensemble des forces nationales, le Néo-Destour veut placer la nouvelle centrale sous son contrôle. Face à la volonté de la nouvelle centrale de sauvegarder son autonomie, un groupe de néo-destouriens s'empare de la direction de la CGTT en janvier 1938, ce qui fait exploser la centrale.<sup>11</sup> Refusant ce coup de force et attachés à l'autonomie du mouvement syndical, la majorité des militants de la CGTT rejoignent la CGT. À noter que beaucoup de travailleurs tunisiens n'avaient jamais quitté la CGT, parmi eux Farhat Hached et Habib Achour, les futurs fondateurs de l'UGTT.

## **LE DECHAÎNEMENT DE LA REPRESSION**

Douze grévistes des mines de fer de Djerissa avaient, par exemple, été tués par l'armée le 17 juillet 1935. Contrairement aux espoirs qui avaient été mis en lui, le gouvernement du Front populaire avait continué dans la même voie : dix-neuf autres mineurs avaient également été tués, le 9 mars 1937, dans les mines du Sud. Face à cela, la CGTT avait lancé un mot d'ordre de grève générale de protes-

tation pour le 4 août 1937. La CGT s'y était ralliée et cette grève avait été massivement suivie par les adhérents des deux centrales.

Une nouvelle grève générale a lieu le 8 avril 1938, cette fois-ci à l'appel du Néo-Destour. Elle est suivie, le 9 avril, d'une répression brutale, avec une centaine de morts, des milliers d'arrestations, la proclamation de l'état de siège et la dissolution du Néo-Destour. « *La répression fut déclenchée par le gouvernement du Front populaire avec la bénédiction tacite des forces de gauche et des communistes eux-mêmes* ». <sup>12</sup> Un fossé durable existe désormais entre le mouvement ouvrier européen et les nationalistes tunisiens.

Finalement, c'est l'ensemble des libertés politiques qui sont attaquées en Tunisie : « *après les décrets du 28 juin 1938, toute activité politique devenait strictement contrôlée, une censure stricte était imposée à toute la presse et les manifestations populaires sous forme de cortèges ou de meetings étaient carrément prohibées. Les décrets de juin avaient même mis les socialistes dans l'obligation d'arrêter la publication de leur journal et de suspendre les activités de leur parti* ». <sup>13</sup>

Cet article est fondamentalement constitué d'emprunts à l'étude de Juliette Bessis : « *Le mouvement ouvrier tunisien de ses origines à l'indépendance* » parue dans le numéro 89 de la revue « *Le mouvement social* » (octobre-novembre 1974).

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56192288/f3.image.langFR>

Article reproduit dans le recueil du même auteur « *Maghreb, questions d'histoire* » (L'Harmattan 2003).

Il a été complété par des éléments tirés d'ouvrages de l'historien tunisien Mustapha Kraïem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » (Tunis 1997), « *État et société dans la Tunisie Bourguibienne* » (Tunis 2011).

Y ont été également incluses des informations provenant du tome IV de « *L'histoire générale de la Tunisie* » – Sud Editions (Tunis, 2010).

1. Son véritable nom est Parti libéral constitutionnel tunisien. Il revendique l'octroi d'une Constitution comme cela avait été le cas en 1861 du temps de l'empire Ottoman.

2. Son nom exact est Section fédérale de l'Internationale communiste (SFIC). Le nom de Parti communiste tunisien ne sera utilisé qu'à partir de 1934. La SFIC des années 1920-1925 est partisane de l'indépendance de la Tunisie et considère les nationalistes tunisiens comme des alliés qu'elle se doit de soutenir.

3. Béchir Tlili : « *La Fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamiques (1919-1925)* » et notamment l'annexe « *La Fédération communiste de Tunisie* » in « *Mouvement ouvrier, communisme et nationalisme dans le monde arabe* » pp 57-89 (Les Editions ouvrières, 1978). <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57192451.r=.langFR>

4. Sur la grève des dockers et la CGTU, voir Béchir Tlili pp 72-76 op. cité.

5. Jean-Paul Finidori, le secrétaire de la Fédération communiste, est condamné à des peines de prison et interdit de séjour en Tunisie pour 10 ans. Face à leurs divergences avec la direction du PCF concernant la politique à suivre en Tunisie, les principaux animateurs de la Fédération communiste de Tunisie quittent le PCF en 1925. Ils rejoignent le courant syndicaliste-révolutionnaire animé par Pierre Monatte, opposé à la « déviation stalinienne » du parti et exclu de celui-ci en 1924. Voir la notice sur Finidori en ligne sur [www.citoyensdesdeuxrives.eu/better/index.php?option=com\\_content&view=article&id=405:mohamed-ali-el-hammi&catid=122:dune-rive-&Itemid=128](http://www.citoyensdesdeuxrives.eu/better/index.php?option=com_content&view=article&id=405:mohamed-ali-el-hammi&catid=122:dune-rive-&Itemid=128)

6. Ali Mahjoub : « *Les origines du mouvement national tunisien, 1904-1934* » (Tunis, 1982, pp 516 et 534).

7. « *Le nouveau parti avait hérité de l'ancien les revendications, les objectifs et le programme* » Mustapha Kraïem, « *État et société sous la Tunisie bourguibienne* », Tunis 2011, p11.

8. id.

9. id.

10. Avant 1932, par exemple, les dirigeants syndicaux devaient obligatoirement être de nationalité française ! (Mustapha Kraiem « *Le PCT pendant la période coloniale* » p90). La Tunisie est la première colonie française où la législation syndicale est alignée sur celle en vigueur en France depuis... 1884 !

11. Mustapha Kraiem : « Il faut souligner qu'à travers leurs pratiques, leur tactique et leur stratégie, les chefs du Néo-Destour ne tenaient compte que des intérêts étroits de leur parti. En 1938, ils décidèrent de détruire la CGTT, par un coup de force [...], plutôt que de voir cette centrale échapper à leur contrôle ». *État et société dans la Tunisie bourguibienne* (Tunis, 2011) pp 69 et 73.

12. Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » p215.

13. Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » p195.

# La maturité du mouvement national et syndical

## LE REDEMARRAGE DE L'ACTION SYNDICALE

Interdits en octobre 1940 par les autorités pétainistes, les syndicats sont à nouveau autorisés en mai 1943, après le départ des troupes allemandes et italiennes. Les travailleurs rejoignent en masse la CGT. Pour la première fois, des syndicats d'ouvriers agricoles sont créés. Le développement des grèves permet notamment d'obtenir la revendication première des travailleurs tunisiens : le principe « à travail égal, salaire égal ».

La direction de l'Union départementale de la CGT est très majoritairement communiste à partir de mars 1944. Mais conformément à la position de l'URSS de Staline et du gouvernement français de la Libération auquel le PCF participe en compagnie de la SFIO, les responsables communistes combattent l'idée d'indépendance et y opposent celle d'autonomie au sein de l'Union française.<sup>1</sup>

## LA RECONSTITUTION D'UNE CENTRALE SYNDICALE TUNISIENNE

C'est dans ces conditions que des syndicalistes tunisiens de la région de Sfax, dont Farhat Hached et Habib Achour, fondent en octobre 1944 l'Union des syndicats autonomes du Sud. Elle se définit comme « *apolitique, tunisienne, et indépendante des communistes* ». Des syndicats comparables sont formés dans le Nord du pays.

En compagnie de la Fédération tunisienne des fonctionnaires (qui existe depuis 1936) les syndicats autonomes du Sud et du Nord fondent le 20 janvier 1946 l'UGTT (Union générale des travailleurs de Tunisie). Alliant lutte revendicative et lutte nationale, l'UGTT compte rapidement 100 000 adhérents, marginalisant la CGT essentiellement composée d'Européens.

*« L'organisation regroupe, aux côtés d'ouvriers plus qualifiés, des secteurs de prolétarisation récente, souvent encore liés à la petite production agricole et urbaine, des petits artisans, des commerçants. Les employés et cadres de la Fonction publique, s'imposent très rapidement comme une composante essentielle, au niveau notamment de l'encadrement »*<sup>2</sup>.

Composée de Tunisiens, l'UGTT met l'accent sur les inégalités dont ceux-ci sont victimes. Le reste de son programme revendicatif est presque intégralement repris de celui de l'Union départementale de la CGT. Cette dernière prend en octobre 1946 le nom d'Union syndicale des travailleurs de Tunisie (USTT).

Rapidement les relations se détériorent entre les deux organisations. Sur le plan international, la CGT (et donc ensuite l'USTT) est affiliée à la FSM (Fédération syndicale mondiale). Après avoir longtemps demandé à en être également membre, l'UGTT s'affiliera finalement à la CISL en 1950<sup>3</sup>.

## LES DÉBUTS DU DUALISME UGTT/NEO-DESTOUR

La plupart des animateurs de l'UGTT sont par ailleurs membres du Néo-Destour. Mais en tant que parti, ce dernier était sorti très affaibli de la guerre. Alliant la lutte revendicative antipatronale à la lutte nationale, l'UGTT prend une importance croissante. L'absence du leader destourien Habib Bourguiba, réfugié au Caire de 1945 à 1949, permet au secrétaire général de l'UGTT Farhat Hached de s'affirmer à la fois en tant que leader ouvrier et leader national.<sup>4</sup>

En août 1947, la répression de la grève générale à Sfax entraîne 29 morts et 150 blessés dont Habib Achour, un des futurs secrétaires généraux de l'UGTT. En 1949, au retour de Bourguiba en Tunisie, le mouvement national est bicéphale. Les portraits des deux leaders sont partout. Les liens entre l'UGTT et le Néo-Destour se font plus étroits.

Toutefois il existe entre ces deux hommes, qui représentent deux pôles du mouvement national, des différences profondes :

– Bourguiba refuse toute notion de lutte de classes, toute opposition d'intérêts entre Tunisiens,

– Farhat Hached, tout en étant membre du Néo-Destour, est ancré sur les intérêts propres de la classe ouvrière. Il écrit notamment en 1951 :

*« La lutte de notre peuple pour son émancipation politique n'est qu'un des aspects de sa lutte pour son émancipation sociale. Notre peuple est convaincu que l'indépendance politique sans progrès social et sans souveraineté de la justice sociale et sans changement des principes économiques et sociaux du régime actuel, est un leurre et une utopie dangereuse ».*

L'UGTT dénonce l'exploitation que font subir à la classe ouvrière des patrons tunisiens et n'hésite pas à déclencher des grèves contre certains d'entre eux.

Toutes les grèves nationales se font à l'appel de l'UGTT. Les conditions semblent créées pour que la classe ouvrière soit à même de peser de tout son poids dans l'orientation politique et sociale de la future Tunisie indépendante.

Le Néo-Destour, toujours clandestin, compte en 1951 environ 150 000 membres, souvent simultanément adhérents de l'UGTT.

Bourguiba est arrêté le 18 janvier 1952 et restera trois ans et demi en captivité. Le 5 décembre 1952, Farhat Hached est assassiné par « La Main rouge », une organisation de colons d'extrême droite liée aux services secrets français. La lutte armée prend alors son essor.

## LA MARCHÉ DOULOUREUSE VERS L'INDEPENDANCE

Le mouvement national tunisien se radicalise et exige maintenant l'abolition du Protectorat français et la proclamation de l'indépendance. La guerre fait rage en Indochine, la lutte armée débute en 1953 au Maroc et elle est sur le point d'éclater en Algérie.<sup>5</sup>

En juillet 1954, dans la foulée de la défaite de l'armée française en Indochine et de la signature des Accords de Genève, le gouvernement français de



Portraits omniprésents des fondateurs du syndicalisme tunisien (Photo Fanny et Adrien)

Mendès-France doit faire également faire face à la propagation de la résistance armée en Tunisie. Il alors est contraint d'accorder une souveraineté limitée à la Tunisie.

Au sein du mouvement national tunisien, deux courants se font face.

– Celui incarné par Bourguiba, le Président du Néo-Destour, qui accepte ce cadre et le désarmement des militants nationalistes ;

– Un autre courant représenté par Ben Youssef, le secrétaire général du parti, qui refuse cette « autonomie interne » alors que la guerre d'indépendance commence en Algérie. Il appelle à reprendre la lutte armée jusqu'à l'indépendance totale.

Le 1<sup>er</sup> juin 1955 a lieu le retour triomphal de Bourguiba, Président du Néo-Destour, en Tunisie après trois ans et demi de prison. En septembre, Ben Youssef, le secrétaire général du parti, revient également après 4 ans d'exil. Il est accueilli à l'aéroport par environ 15 000 militants, dont Bourguiba.

Rapidement, Ben Youssef appelle à la reprise de la lutte armée. Il est alors démis du Bureau politique puis exclu du parti. Un début de guerre civile commence à s'instaurer entre les deux courants nationalistes.<sup>6</sup> Sur le point d'être arrêté, Ben Youssef s'enfuit à l'étranger en janvier 1956, où il sera assassiné en 1961 par des agents de Bourguiba.

Face au développement de la guerre d'indépendance en Algérie, à l'obligation dans laquelle l'État français se trouve d'accorder son indépendance au Maroc le 2 mars 1956, et surtout les maquis youssefistes regroupant plus de 1 500 combattants, la Tunisie obtient également l'indépendance le 20 mars 1956.

Cet article est en partie constitué d'emprunts à l'étude de Juliette Bessis : « *Le mouvement ouvrier tunisien de ses origines à l'indépendance* » parue dans le numéro 89 de la revue « *Le mouvement social* » (octobre-novembre 1974).

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56192288/f3.image.langFR>

Article reproduit dans le recueil de la même auteure « *Maghreb, questions d'histoire* » (L'Harmattan 2003).

Y ont été inclus des éléments provenant des publications suivantes :

- Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » (Tunis, 1997)
- Sadri Khiari : « *La place de l'UGTT dans le système politique tunisien* » (CERI, 2000) [www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf](http://www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf)
- Sadri Khiari : « *Tunisie, le délitement de la cité* » (Karthala-Paris, 2003)
- Amira Aleya Sghaïer : « *La Tunisie n'est devenue indépendante que sous la pression des fellaghas* » (juin 2006) <http://www.lazharchraiti.org/Journaux/realite/realite03.pdf>
- « *Histoire générale de la Tunisie* » tome IV – Sud Editions (Tunis, 2010).
- Mustapha Kraiem : « *État et société dans la Tunisie bourguibienne* » (Tunis 2011).

1. Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » p234. Hassine Raouf Haza : « *Le Parti communiste tunisien et la question nationale, 1943-1946* », in « *Mouvement ouvrier, communisme et nationalisme dans le monde arabe* » pp231-263, Cahier du Mouvement social n°3 (Les éditions ouvrières, 1978). <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57192451.r=.langFR>
2. Sadri Khiari : *La place de l'UGTT dans le système politique tunisien* (CERI-2000) <http://www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf>
3. Depuis 2006, l'UGTT est affiliée à la CSI (Confédération syndicale internationale, en anglais ITUC) dont la CISL est une des organisations fondatrices.
4. Farhat Hached joue d'autant plus un rôle prééminent que le dirigeant réel du Néo-Destour en Tunisie est Salah Ben Youssef avec qui il partage les mêmes orientations.
5. Juliette Bessis : « *La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel* » pp265-292 (Cahier du Mouvement social n°3, Les éditions ouvrières, 1978). <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57192451.r=.langFR>
6. « Le pays avait connu un processus de guerre civile et les victimes tunisiennes étaient plus nombreuses que celles qui étaient tombées au cours de toute la période d'occupation française ». (Mustapha Kraiem, *État et société dans la Tunisie bourguibienne*, Tunis 2011, p102).

# La Tunisie sous Bourguiba (1956-1987)

## LES LENDEMAINS DE L'INDEPENDANCE

### La mise en place du nouvel État

L'indépendance est proclamée le 20 mars 1956. Cinq jours plus tard, une Assemblée constituante est élue. Le 11 avril, Bourguiba devient Premier ministre. Une des premières mesures est d'accorder aux femmes une égalité juridique très étendue appelée « Code de statut personnel ».

En 1957, la monarchie est abolie et Bourguiba devient Président de la République. Il faudra attendre 1963 pour que la France finisse par retirer toutes ses troupes. Entre temps, les affrontements avec l'armée française à Bizerte en 1961 ont entraîné, du côté tunisien, des milliers de morts et de blessés.

Entre 1956 et 1960, la Tunisie nationalise une série d'activités appartenant auparavant à la puissance coloniale comme les chemins de fer, les ports, la production et la distribution de l'eau, l'électricité, le gaz. Quant au secteur minier, le nouvel État en récupère une partie en rachetant des parts. Des sociétés étatiques ou mixtes sont créés, ainsi que divers offices nationaux.

### La question syndicale

Au milieu des années 1950, l'UGTT rassemble 150 000 membres, représentant alors un salarié sur deux.

En 1956, une vague de grèves secoue la Tunisie : on dénombre 108 grèves contre une moyenne annuelle de 38 entre 1950 et 1955. Simultanément, les structures du nouvel État utilisent les compétences de nombre de dirigeants de l'UGTT : beaucoup d'entre eux deviennent ministres ou députés.

Voulant rassurer les intérêts économiques français et américains, le pouvoir parvient à endiguer les grèves. Il fait pour cela pression sur l'organisation syndicale pour qu'elle se défasse de son attitude revendicative : c'est le début d'un dualisme instable entre le pouvoir et l'UGTT.

Du processus ayant mené à l'indépendance résulte en effet un enchevêtrement des responsables politiques et syndicaux : « *On ne peut pas parler, pour autant, d'une absorption de l'UGTT par l'État, ou de sa transformation en appendice du pouvoir* » : entre 1946 et 1976, leurs rapports « *ont été presque en permanence des rapports de conflit-concurrence* »<sup>1</sup> ou encore « *d'alliance/subordination plus ou moins réciproque* »<sup>2</sup>.

Même si les principaux responsables de l'UGTT sont simultanément membres du Néo-Destour, la centrale syndicale joue en effet périodiquement le rôle d'instance d'opposition au régime et au parti au pouvoir, prenant figure de « second parti »<sup>3</sup>. Pendant plusieurs dizaines d'années, nombre de ses militants vont alterner proximité avec le pouvoir et séjours en prison.

### Entre satellisation et rébellion (1963-1973)

Parti unique à partir de 1963, le Néo-Destour, prend en 1964 le nom de Parti socialiste destourien (PSD). Il veut considérer comme ses prolongements des organisations comme l'UGTT, l'UGET (étudiants) ou l'UNFT (femmes). Le rôle qu'il entend leur fixer est de transmettre à leurs adhérents les ordres du gouvernement, et de veiller à leur application. Afin de concurrencer les structures de l'UGTT sur les lieux de travail, le parti unique crée dès 1963 des cellules professionnelles placées sous son autorité directe. Celles-ci existeront jusqu'à la chute de Ben Ali. En 1965, suite à une intervention du pouvoir, le secrétaire général de l'UGTT, Habib Achour, qui refuse cette mise sous tutelle de l'organisation syndicale, est remplacé à la tête de l'UGTT. En 1966, il est jeté en prison.

Sous l'égide de l'ancien syndicaliste Ben Salah, le pouvoir se lance en 1964 dans la mise en place de coopératives pour exploiter collectivement les terres. Cette politique se termine par un échec et sera officiellement abandonnée en 1969. Ben Salah est alors limogé puis condamné aux travaux forcés.

Face à la crise grave qu'il traverse, le pouvoir redemande à Achour, le plus populaire des fondateurs de l'UGTT encore en vie, de revenir à la tête de l'UGTT, ce qu'il fait immédiatement. Dans une motion adoptée en 1972, la direction de la centrale réaffirme sa volonté d'étendre la participation de l'UGTT aux diverses instances constitutionnelles de l'État. Pour elle, si on en croit Sadri Khiari, « *l'antagonisme entre ouvriers et patrons doit trouver sa résolution dans le cadre de la politique de l'État basée sur le développement et l'arbitrage. La place de la base syndicale est réduite à celle de masse dissuasive et non à celle de force de mobilisation, dans un jeu où sont privilégiés la négociation, les manœuvres au sommet, les ententes occultes, les relations personnelles* ». « *Considérée comme un ultime recours, l'action revendicative est donc mise au second plan, au profit de la consolidation de la propre puissance logistique économique de l'organisation : très tôt, l'UGTT met en place des coopératives, une mutuelle d'assurances, un hôtel, une banque, etc.* »

Dans les années 1970, profitant d'une bonne conjoncture économique, l'UGTT obtient de nombreux avantages pour les travailleurs : créations d'emplois, augmentations salariales, instauration d'un salaire minimum y compris dans l'agriculture, des statuts professionnels, des conventions collectives. Simultanément, l'UGTT consolide ses structures, sa base matérielle et financière (notamment grâce à la retenue à la source des cotisations), sa présence dans les structures de l'État. En échange, Habib Achour « *engage la centrale dans une politique de collaboration active avec le gouvernement, et incite les travailleurs à augmenter la production et la productivité* ».

Ce type de relations sociales va être remis en cause avec le tournant économique libéral du régime, la crise économique mondiale de 1974, ainsi que l'émergence d'une nouvelle génération militante.

## LE BOURGUIBISME TARDIF

### Le début d'un nouveau cycle de luttes

Précédées par un soulèvement étudiant en 1972, les grèves redémarrent dès la fin 1973, après s'être repliées depuis 1957. Elles sont stimulées par l'opposition à la politique d'Hédi Nouira. Premier ministre de 1970 à 1980, celui-ci donne en effet un rôle accru au secteur privé, aux investissements étrangers, ainsi qu'à l'endettement extérieur.

Suite aux effets de la crise économique de 1974, les grèves s'étendent à tous les secteurs à partir de 1975/1976 : elles passent de 25 en 1970, à 453 en 1977. Il en résulte d'importantes augmentations salariales. La nouvelle génération y joue un rôle notable : une partie a connu depuis la fin des années 1960 les luttes lycéennes ou étudiantes et est entrée en contact avec des groupes de gauche <sup>4</sup>.

Cette déferlante de grèves contraint la direction de l'UGTT à rompre ses relations d'harmonie avec le gouvernement afin de chercher à encadrer les luttes. Face à l'agressivité du patronat et à la volonté gouvernementale d'imposer une politique d'austérité, la centrale syndicale revendique désormais une politique sociale et une limitation de la dépendance envers le capital étranger. L'UGTT devient une organisation de masse dont le nombre d'adhérents passe entre 1971 et 1976 de 30 000 à 500 000, implantée densément sur l'ensemble du territoire.<sup>5</sup> Revendiquant son autonomie par rapport au pouvoir et à son parti, L'UGTT devient le refuge de tous les opposants.

Face au durcissement du pouvoir, le congrès de mars 1977 de l'UGTT voit la poussée de la base qui exige la rupture totale avec celui-ci. Habib Achour et d'autres dirigeants déchirent leur carte du parti au pouvoir.

### Le « jeudi noir » de janvier 1978

Le 26 janvier 1978, la grève générale à l'appel de l'UGTT est violemment réprimée par l'armée : on dénombre des centaines de morts et de blessés. Un millier de membres de l'UGTT, dont Habib Achour, sont arrêtés <sup>6</sup>. Le pouvoir met en place une direction « fantoche » à la tête de l'UGTT, tandis que les syndicalistes « légitimes » sont jetés en prison. Chaque militant doit désormais choisir son camp. La nouvelle direction est boycottée par la grande majorité des adhérents.

La répression frappe également des étudiants : de nombreux militants de l'UGET sont arrêtés, condamnés, et envoyés de force à l'armée. « Lorsqu'ils sont revenus, de l'armée, ils n'ont pas pu reprendre leurs études ».<sup>7</sup>

En 1981, le pouvoir est finalement contraint de lâcher du lest : le Parti communiste est à nouveau autorisé ainsi que, momentanément, le Mouvement de la tendance islamiste (MTI). Simultanément, le pouvoir tente diverses manœuvres en direction de l'UGTT, dont la constitution d'une coalition électorale avec la direction « fantoche » aux législatives de novembre 1981.

Après son revers électoral, Bourguiba est finalement contraint de reconnaître l'échec de sa tentative de « caporalisation » de l'UGTT, et d'accepter le retour d'Habib Achour à la tête de la centrale. Celui-ci s'efforce de reprendre en main

l'appareil en écartant les plus compromis avec le pouvoir, tout en s'efforçant de récupérer, sinon de briser les tendances syndicales les plus combatives.

### « La révolte du pain » de janvier 1984

Après de nouvelles luttes ouvrières et lycéennes en 1981-1982, une nouvelle épreuve de force a lieu en 1984. Elle fait suite à la mise en place de la politique néo-libérale « d'ajustement structurel » pilotée par le FMI et la Banque mondiale : le gouvernement décide le blocage des salaires et le doublement du prix du pain, ainsi que la hausse de 70 % des pâtes alimentaires. La « révolte du pain », débute spontanément le 29 décembre 1983 et embrase l'ensemble du pays. Elle n'est pas lancée par l'UGTT, mais par les jeunes des régions déshéritées et des quartiers périphériques des grandes villes. La répression par l'armée est brutale : on dénombre entre 89 et 143 morts.<sup>8</sup>

### L'écrasement de l'UGTT, et la fin de l'achourisme (1984-1988)

Pris de panique, le pouvoir s'en prend une nouvelle fois à l'UGTT. En février 1984, il pilote à cet effet une scission qui prend le nom d'UNTT. Celle-ci est mise en œuvre par d'anciens dirigeants de l'UGTT exclus pour avoir engagé l'UGTT dans la coalition électorale avec le parti au pouvoir en novembre 1981. Les milices destouriennes s'emparent des locaux syndicaux pour les remettre à la nouvelle organisation.

La direction de l'UGTT lutte à la fois contre l'offensive du pouvoir et contre les syndicalistes qui voudraient lui voir défendre une ligne plus ferme. Au final, elle perd sur les deux tableaux : fin décembre 1985, Habib Achour et d'autres dirigeants syndicaux sont condamnés à de lourdes peines.

La direction de l'UGTT est alors prise en main par une nouvelle équipe sous la houlette du pouvoir. La déroute de l'UGTT entraîne le reflux du mouvement social et des oppositions démocratiques, laissant le champ libre aux islamistes.

Après une période d'ouverture suivant la prise du pouvoir par Ben Ali en novembre 1987, le pouvoir dictatorial de celui-ci se met en place pour plus de 20 ans. Il détruit le mouvement islamiste et réduit le mouvement démocratique au silence.

C'est la fin d'une époque pour l'UGTT, marquée par le départ à la retraite d'Habib Achour, puis par la réunification avec l'UNTT lors du congrès de Sousse d'avril 1989 qui consacre l'allégeance de l'UGTT au nouveau Président.

Parmi les sources consultées, la plus riche et la plus stimulante est le livre de l'historien tunisien Mustapha Kraïem « *État et société dans la Tunisie Bourguibienne* », Tunis 2011.

Écrit en 1999, cet ouvrage n'a pu être publié en Tunisie qu'après la chute de Ben Ali.

Les principales autres sources écrites utilisées sont :

– Hédi Timoumi : « *La Tunisie, 1956-1957* » (Cenetra-Tunis-2010), pages 111, 120-122, 213-217, 250-255 ;

– Sadri Khiari : « *Tunisie, le délitement de la cité* » (Karthala-Paris-2003), pages 17-22, 27, 31-35, 68-73 et 182-189. Ce livre reprend en partie une étude parue en décembre 2000 et disponible en ligne [www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf](http://www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf)

1. Zghidi S (1989) cité par Sadri Khiari.
2. Sadri Khiari : « La place de l'UGTT dans le système politique tunisien » (CERI, 2000) <http://www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf>
3. Celina Braun 2006, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 111-112 (2006).
4. Un chapitre suivant de ce dossier donne des éléments sur les différents courants politiques tunisiens.
5. L'hebdomadaire de l'UGTT, Ech-Chaab, donne une information de qualité en rupture avec le monopole de l'État sur la presse. Donnant la parole à ses lecteurs, il stimule le débat dans l'ensemble de la société. Entre janvier 1976 et janvier 1978, son tirage passe de 7 000 à 60 000, soit l'équivalent du tirage de l'ensemble des 5 quotidiens tunisiens réunis (Mustapha Kraiem, « *État et société dans la Tunisie bourguibienne* », Tunis 2011, p115).
6. Un certain Ben Ali est à l'époque le chef de la police.
7. «Des luttes sociales à la révolution, entretiens avec l'Union des diplômés chômeurs » p6 (2012)
8. Le 6 janvier 1984, Bourguiba déclare renoncer à cette mesure. Mais par la suite, il augmentera progressivement le prix du pain de manière masquée, par exemple en diminuant son poids.

# Le règne de Ben Ali (1987-2011)

## UNE BREVE PERIODE D'OUVERTURE POLITIQUE

Le 7 novembre 1987, le Président Bourguiba est destitué par Ben Ali, son Premier ministre. Pendant une brève période, un vent de relative liberté souffle sur la Tunisie.

Voulant symboliser une rupture avec le passé, le parti au pouvoir prend le nom de Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), et plusieurs partis politiques sont légalisés. C'est pendant cette période que se crée, en 1989, l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD).

## DEUX DECENNIES DE DICTATURE POLICIERE

Mais très rapidement, les vieilles habitudes autoritaires reprennent le dessus. Ben Ali y ajoute le savoir faire accumulé pendant les dizaines d'années passées dans la police.

En 1991, commence la répression de masse contre les islamistes. Ben Ali mène également l'offensive contre la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH) pourtant autorisée depuis 1977, avec notamment en 1994 l'emprisonnement de son Président Moncef Marzouki<sup>1</sup>, puis en 1998 celui de son vice-président Khemaïs Ksila. Pendant 10 ans, la LTDH sera empêchée de se réunir en congrès et ne pourra le faire qu'après la chute du dictateur.

Sur le plan économique, l'heure est au néo-libéralisme avec notamment la signature, en 1995, du partenariat de libre-échange avec l'Union européenne qui entre en vigueur en 1998.

Face à cela, la résistance s'organise, avec notamment, en 1999, la fondation du CNLT (Conseil national pour les libertés en Tunisie), ou encore la grève de la faim du journaliste Taoufik Ben Brik.

Pendant tout le règne de Ben Ali, la résistance à l'oppression n'a jamais cessé. Elle s'organise notamment au sein de l'UGTT dont les structures oppositionnelles ont souvent servi de base arrière au reste du mouvement social et politique.

## ISMAÏL SAHBANI, OU LA VOIX DE SON MAÎTRE (1989-2002)

En avril 1989, Ben Ali commence par établir sa domination sur l'UGTT avec la venue de Sahbani à la tête de la centrale syndicale réunifiée. Il y restera 13 ans. Personnage sans passé militant ni culture politique, Sahbani avait été arrêté en janvier 1978. Achouriste fidèle pendant les années 1980, hésitant au lendemain des événements de 1984-1985, il avait très rapidement changé son fusil d'épaule en 1987, au lendemain de la prise du pouvoir par Ben Ali.

Après le congrès de 1993, les partisans de Sahbani règnent en maîtres sur l'UGTT et les héritiers de l'achourisme, conduits par Ali Romdhane, sont durablement marginalisés. Une partie des responsables syndicaux achouristes ou de

gauche sont absorbés par l'appareil. Les réfractaires sont éliminés ou se retirent découragés. Une nouvelle génération de cadres syndicaux, triée sur le volet, est mise en place. L'UGTT devient une organisation strictement centralisée et hiérarchisée. La fonction qui est désormais dévolue à la centrale est de servir de relais au pouvoir, garantir la paix sociale, réprimer les syndicalistes dissidents, voire dénoncer des opposants.

Certaines Fédérations nationales (comme par exemple celles de l'enseignement ou des postes et télécommunications) ainsi que certaines structures interprofessionnelles locales ou régionales parviennent toutefois à sauvegarder leur autonomie.

En période de faible mobilisation, et dans un contexte de répression policière, certains responsables syndicaux, bien qu'opposés au pouvoir en place, entendent conserver des positions dans l'appareil au prix de quelques concessions. Ils pensent ainsi pouvoir mieux freiner le démantèlement d'acquis sociaux en attendant des jours meilleurs.

Au congrès de 1999, le mouvement de contestation, dirigé notamment par Ali Romdhane et des syndicalistes de gauche s'est élargi. Il hésite entre une longue bataille interne et la tentation de créer une nouvelle centrale.

Parallèlement, à l'été 2001, une fronde contre le secrétaire général est menée par un de ses adjoints, Abdessalem Jrad.<sup>2</sup> Ce dernier, qui avait participé dans les années 1980 à la mise au pas de la centrale, est sans doute plus ou moins téléguidé par le pouvoir jugeant maintenant utile de se débarrasser de Sabhani. Accusé fort opportunément par ses plus proches collaborateurs de détournement de fonds, Sabhani est jeté en prison et Jrad prend tout naturellement sa place au congrès de février 2002.<sup>3</sup>

### **ABDESSALEM JRAD, OU LES ALLÉES DU POUVOIR (2002-2011)**

Jusqu'en 2011, Abdessalem Jrad règne en maître sur la direction de l'UGTT. Il n'est pas véritablement gêné par les élus de la liste concurrente menée par Ali Romdhane qui disposent pendant toute cette période d'environ un tiers des sièges au Bureau exécutif.

Jusqu'à la veille de la chute de Ben Ali, Jrad se rend périodiquement au palais présidentiel pour dialoguer avec le dictateur pour qui la direction de la centrale appelle à voter aux élections présidentielles de 2004 et 2009. Sur le terrain, la direction de l'UGTT cherche à freiner ou empêcher les luttes.

En retour, le clan lié à Jrad bénéficie d'une série de prébendes, comme par exemple des postes de députés ou une série d'avantages sonnants et rébuchants. Après la chute de Ben Ali, Abdessalem Jrad sera par exemple accusé d'avoir obtenu, pour lui et sa famille<sup>4</sup>, quatre lots de terrains à un coût défiant toute concurrence, ainsi qu'une promotion professionnelle exceptionnelle pour sa belle-fille.

Un courant de résistance à Ben Ali et au secrétariat général de l'UGTT existe cependant depuis des années au sein de la centrale syndicale. Il dirige, notamment les puissantes fédérations de l'enseignement primaire et secondaire<sup>5</sup>, celle des postes et télécommunications, celle des médecins et pharmaciens

hospitaliers, ainsi que certaines unions interprofessionnelles locales ou régionales. Les locaux de ces structures faisaient partie des rares lieux où il était possible de s'exprimer sans crainte. Ils servaient souvent de base arrière à une grande partie de l'opposition sociale et/ou politique. Ce courant contestataire prend une importance grandissante à partir de 2008. Il joue un rôle décisif dans les grèves, rassemblements et manifestations qui débouchent sur la chute de la dictature.

### **L'EXEMPLE DE L'UNION REGIONALE DE GAFSA <sup>6</sup>**

Le secrétaire de l'UGTT pour la région de Gafsa était simultanément député du parti de Ben Ali et patron d'entreprises effectuant des travaux de sous-traitance pour les mines de phosphates. Il était personnellement impliqué dans les magouilles concernant les recrutements dans les mines au profit de membres de son clan familial. En 2008, face à la mobilisation populaire contre cette injustice, il a tout simplement suspendu les syndicalistes locaux qui s'y étaient impliqués. Et pour couronner le tout, il a été officiellement soutenu par la direction nationale de la centrale syndicale, dont le responsable chargé du dossier était du même clan familial que lui, et présentait les mobilisations populaires comme l'œuvre de « dangereux extrémistes » <sup>7</sup> ! Le feu vert était ainsi donné à la répression contre des membres de sa propre organisation syndicale qui se sont retrouvés emprisonnés et pour certains d'entre eux torturés. Mais simultanément, une autre partie de l'UGTT, dont les syndicats de l'enseignement et celui des postes et télécommunications, a pris fait et cause pour les inculpés de Redeyef-Gafsa. Finalement, la centrale a été contrainte de redonner leurs mandats syndicaux aux syndicalistes de Redeyef à la veille de l'ouverture du procès, puis de leur apporter un soutien financier ainsi qu'à leur famille.

### **L'EXEMPLE DE L'UNION REGIONALE DE TUNIS**

C'est, comme il se doit, la principale structure interprofessionnelle de l'UGTT. Longtemps inféodée au pouvoir, elle avait récemment basculé vers une critique, au moins partielle du régime.

Il n'était pas étonnant que, dans ces conditions, elle appelle le 27 décembre 2010 à un rassemblement sur la prestigieuse place faisant face au siège de l'UGTT. Cela lui a valu un désaveu public du secrétaire général de l'UGTT <sup>8</sup>, dénonçant nominalement le secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire qui y avait pris la parole, ainsi que les slogans hostiles à Ben Ali scandés par les manifestants <sup>9</sup>. Signe des temps, avait été mis en ligne sur un des sites de la centrale le communiqué intersyndical français du 30 décembre 2010 qui dénonçait clairement le régime, et soutenait nettement les syndicalistes ayant manifesté le 27 décembre. <sup>10</sup>

Après un vigoureux débat interne, le balancier est reparti dans l'autre sens : le 4 janvier sortait une déclaration soutenant le mouvement <sup>11</sup>, puis le 11 un appel laissant aux structures locales la liberté d'appeler à des grèves régionales et sectorielles sur tout le territoire <sup>12</sup>. Et le 14 janvier 2011, Tunis était paralysé par la grève, contraignant Ben Ali à s'enfuir.

Lecture complémentaire :

Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoj, « *Notre ami Ben Ali* » (La Découverte, 2002)

NB : la plupart des déclarations de l'UGTT sont disponibles sur [www.ugtt.org/fr](http://www.ugtt.org/fr) et des extraits sont présentés dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

1. Moncef Marzouki a été nommé Président de la république après les élections d'octobre 2011 à l'Assemblée constituante.
2. Comme Fahrat Hached et Habib Achour, Jrad est originaire des îles de Kerkennah.
3. Sahbani sera ensuite grâcié par Ben Ali. Après la chute de ce dernier, Sahbani annoncera le lancement d'une nouvelle centrale syndicale portant le nom d'UTT.
4. Pierre Puchot : La révolution confisquée (Actes Sud – avril 2012) pp 146-148.
5. En 2009, le syndicat général de l'enseignement secondaire comptait 55 000 membres, pour un effectif total de 82 000 salariés. Le taux de syndicalisation à la poste et aux télécoms était de l'ordre de 50 %.
6. Extrait du document de l'Union syndicale Solidaires « Tunisie : une révolution en marche » (janvier 2011) <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/2011-01-tunisie-revolution-en-marche-31ter.pdf>
7. Propos tenus à la délégation intersyndicale française lors d'un des ses voyages à Gafsa pour soutenir les inculpés du bassin minier.
8. L'agglomération de Tunis compte environ 3 millions d'habitants, pour une population tunisienne de 10 millions.
9. Article paru dans le journal tunisien *Le Temps* du 28 décembre, et mis en ligne à l'époque sur le site de l'UGTT.
10. Déclaration de l'intersyndicale française du 30 décembre et mis en ligne à l'époque sur le site du journal de l'UGTT.
11. Déclaration UGTT du 4 janvier [www.ugtt.org.tn/userfiles/D % C3 % A9claration % 20de%20la%20CAN%204%20JANVIER % 202011.pdf](http://www.ugtt.org.tn/userfiles/D%20de%20la%20CAN%204%20JANVIER%202011.pdf)
12. Déclaration UGTT du 11 janvier [www.ugtt.org.tn/userfiles/file/D % C3 % A9claration % 20CAN % 2011-01-2011.pdf](http://www.ugtt.org.tn/userfiles/file/D%20de%20la%20CAN%2011-01-2011.pdf)

# Chronologie sur le syndicalisme de 1946 à janvier 2011

## L'UGTT À L'EPOQUE COLONIALE

- 1946 Fondation de l'UGTT, avec Fahred Hached comme secrétaire général. Les dirigeants de l'UGTT appartiennent simultanément à la direction du parti de Bourguiba.
- 1952 Le syndicaliste et militant du Néo-Destour Ahmed Tlili contribue au lancement de la lutte armée. Assassinat de Fahred Hached par « La Main rouge », une organisation fasciste de colons liée aux services secrets français. Suite à cela, la lutte armée pour l'indépendance prend son essor.
- 1953 Fondation à Paris de l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie).
- 1954 Ahmed Ben Salah est élu secrétaire général de l'UGTT.
- 1955-1956 : La direction de l'UGTT soutient Bourguiba contre Ben Youssef qui sera exclu du parti, puis assassiné à l'étranger par des agents de Bourguiba.

## LE BOURGUIBISME TRIOMPHANT

- 1956 L'UGTT participe à une coalition électorale aux côtés du Néo-Destour. Ahmed Ben Salah, le Secrétaire général de l'UGTT, devient également Vice-président de l'Assemblée constituante. Des syndicalistes sont députés ou ambassadeurs, et quatre sont ministres.

Le congrès de l'UGTT, qui réélit Ben Salah, « énonce un programme économique socialisant et lance une véritable OPA sur le Néo-Destour ».

Bourguiba riposte en s'entendant avec Habib Hachour, qui lance une centrale syndicale concurrente : l'UTT. Celle-ci « mène campagne contre les rapports organiques syndicat/parti et le cumul des responsabilités syndicales et gouvernementales ».

Parallèlement, Bourguiba pousse Ahmed Tlili, membre de la direction du Néo-Destour et secrétaire général adjoint de l'UGTT, à prendre la place de Ben Salah à la tête de l'UGTT.

- 1957 L'UGTT et l'UTT fusionnent, avec Tlili comme secrétaire général et Habib Achour comme secrétaire général adjoint. Soucieux de neutraliser toute opposition potentielle, Bourguiba nomme Ben Salah secrétaire d'État.
- 1963 Afin de concurrencer les structures de l'UGTT, des cellules professionnelles obéissant au parti au pouvoir sont mises en place sur les lieux de travail. Devenu, en mars secrétaire général de l'UGTT, Habib Achour refuse ensuite les jonctions du parti (et du Bureau politique dont il est membre de 1964

à 1966). Il s'oppose notamment à la dévaluation du dinar et à la politique coopérativiste.

- 1964 L'UGTT fait campagne pour des augmentations salariales.
- 1965 Habib Achour est remplacé à la tête de l'UGTT par Béchir Bellagha, suite à une intervention du pouvoir.
- 1966 Habib Achour est emprisonné sous un prétexte fallacieux.
- 1970 Face à la crise grave qu'il traverse, le pouvoir demande à Achour de revenir à la tête de l'UGTT. La centrale est immédiatement impliquée dans les luttes de clans au sein du pouvoir.
- 1971 Habib Achour redevient (jusqu'en 1977) membre du Bureau politique du Néo-Destour, tout en restant secrétaire général de l'UGTT.

## **LE BOURGUIBISME TARDIF**

- 1974 Crise économique mondiale, redémarrage des grèves.
- 1977 Poussée de la base de l'UGTT, qui exige la rupture totale avec le pouvoir. Habib Achour et d'autres dirigeants déchirent leur carte du parti.
- 1978 Grève générale 26 janvier à l'appel de l'UGTT : on dénombre des centaines de morts et de blessés. Un millier de membres de l'UGTT, dont Habib Achour, sont arrêtés. Le pouvoir met en place une direction « fantoche » à la tête de l'UGTT, tandis que les syndicalistes « légitimes » sont jetés en prison.
- 1981-1982 : Nouvelle vague de luttes ouvrières et lycéennes
- 1981 Bourguiba est finalement contraint de reconnaître l'échec de sa tentative de « caporaliser » l'UGTT, et d'accepter le retour d'Habib Achour.
- 1984 « Révolte du pain » du 29 décembre 1983 au 6 janvier 1984.  
Le pouvoir pilote une scission de l'UGTT qui prend, le 18 février 1984, le nom d'UNTT. Les milices destouriennes s'emparent des locaux syndicaux pour les remettre à la nouvelle organisation qui existera jusqu'en avril 1989.
- 1985 Habib Achour et d'autres dirigeants syndicaux sont condamnés à de lourdes peines et la direction de l'UGTT est prise en main par une nouvelle équipe sous la houlette du pouvoir.

## **LE REGNE DE BEN ALI**

- 1989 L'UNTT réintègre l'UGTT. L'arrivée d'Ismaïl Sahbani comme secrétaire général de l'UGTT consacre la soumission de l'UGTT réunifiée à Ben Ali.
- 1993 Les partisans de Sahbani marginalisent durablement les héritiers de l'achourisme conduits par Ali Romdhane.
- 2002 Devenu encombrant pour le pouvoir, Sahbani est accusé de détournement de fonds, et jeté en prison. Abdesslem Jrad règne jusqu'en 2011 sur le Bureau exécutif de l'UGTT.

## **VERS LA CHUTE DU DICTATEUR**

- 2008** Révolte du Bassin minier de Gafsa. La gauche de l'UGTT se mobilise en solidarité.
- 2010** Le rassemblement du 27 décembre devant le siège de l'UGTT est publiquement dénoncé par le secrétaire général.
- 2011** Le 4 janvier, la Commission administrative nationale de l'UGTT se démarque très nettement du pouvoir. Elle laisse, le 11 janvier, la liberté à ses Unions régionales d'appeler à des grèves générales. Le 14 janvier, Tunis est paralysé par la grève, et Ben Ali s'enfuit vers l'Arabie Saoudite.
- 25-28 décembre 2011** : la direction nationale de l'UGTT ressort profondément renouvelée du 22<sup>e</sup> congrès de la centrale.

# Les forces politiques sous l'ancien régime<sup>1</sup>

Avant le 14 janvier 2011, le seul parti ayant une consistance était celui du Président Ben Ali : 80 % des sièges à l'Assemblée, plus de 2 millions de membres revendiqués pour une population en âge de voter de l'ordre de 7 millions, des locaux, des milices et beaucoup d'argent. Le RCD de Ben Ali était plus qu'un parti : c'était un parti-Etat, combinant certains traits des anciennes dictatures d'Europe de l'Est, et une politique néolibérale étroitement liée à celle du monde occidental.

Ce système a permis un véritable pillage du pays par la famille et la belle-famille de Ben Ali, ainsi que leurs nombreux protégés. Il a également permis l'entretien d'une nombreuse « clientèle » cherchant à s'enrichir, ou tout simplement survivre en acceptant d'afficher la photo du Président, de chanter les louanges du régime ou participer au flicage du reste de la population. Tout cela n'a pas empêché le parti de Ben Ali d'être, pendant des années, la section officielle de l'Internationale socialiste, et cela encore trois jours après la fuite de Ben Ali !<sup>2</sup> Dans ce type de système mafieux, l'espace réservé aux partis politiques d'opposition était singulièrement réduit.

## DU CÔTÉ DE L'OPPOSITION LEGALE

– Sous Ben Ali, le « Mouvement Ettajdid », représenté par Ahmed Brahim, avait trois députés. Ce parti avait pris en 1993 la suite du Parti communiste tunisien qui avait connu une évolution vers le centre comparable à celle du Parti communiste italien. Ettajdid avait appelé plusieurs fois à voter pour Ben Ali<sup>3</sup>. Il n'a pas combattu la répression dont les islamistes étaient l'objet.<sup>4</sup>

– Le FDTL (Forum démocratique pour le travail et les libertés) de Ben Jaafar, aujourd'hui Ettakatol, avait été fondé en 1994 et légalisé en 2002. Il n'était pas représenté à l'Assemblée et avait le statut d'observateur de l'Internationale socialiste.<sup>5</sup>

– Le PDP de Maya Jribi et Néjib Chebbi existait sous ce nom depuis 2001 où il avait pris la succession du RSP fondé en 1983. Le PDP n'avait pas non plus de députés, mais jouissait d'une certaine popularité au moment de la chute de Ben Ali.<sup>6</sup>

## DU CÔTÉ DE L'OPPOSITION CLANDESTINE

### Les islamistes

Ils ont subi une répression impitoyable sous Ben Ali : 30 000 auraient été jetés en prison et souvent torturés, la plupart des autres contraints à l'exil.

Ennahda, qui a pris ce nom en 1989, a pris la suite du Mouvement de la tendance islamique (MTI) fondé en 1981. Sous Ben Ali, Ennahda a réussi à

maintenir un important réseau par le biais d'actions caritatives ainsi que la solidarité avec les prisonniers et leurs familles. Ennahada niait vouloir utiliser la violence, et se déclarait partisan de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Ennahda n'a pas hésité à travailler, entre 2005 et 2010, dans le cadre de la Coalition du 18 octobre (2005) avec des forces laïques, ou même marxistes comme le PCOT.<sup>7</sup>

En ce qui les concerne, les salafistes s'impliquaient peu dans la situation politique en Tunisie.

### La gauche radicale<sup>8</sup>

Contrairement à l'Égypte, les forces de la gauche radicale ont eu, malgré la dictature, la capacité de maintenir une certaine continuité. Une des raisons en est qu'elles ont trouvé dans l'UGTT un cadre leur permettant de se protéger partiellement des effets de la répression.

Sous Ben Ali, la gauche radicale était composée soit d'organisations clandestines, soit de simples réseaux.

- Une petite organisation trotskyste existait avant 2002. Brisé par la répression, ce courant s'est maintenu entre 2002 et 2011 sous la forme d'un réseau informel. En janvier 2011, il s'est reconstitué sous le nom de Ligue de la gauche ouvrière (LGO). Il compte des militants ayant de longue date des responsabilités dans l'UGTT-PTT, l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), l'Union des chômeurs-diplômés (UDC), le mouvement des ciné-clubs, l'UGET, RAID-Attac, etc.<sup>9</sup>

- Les autres courants de la gauche radicale ont comme matrice commune « Perspectives », fondé en 1964. Ce courant, né à l'époque de la guerre au Viêt-Nam et du développement de la résistance palestinienne, s'était en grande partie maoïsé à partir de 1967. Après avoir milité à l'Université, les anciens étudiants ont commencé à travailler et sont alors devenus syndicalistes, en particulier dans l'enseignement.

Ce courant a éclaté au cours des années 1970, et s'est alors durablement structuré en deux grandes familles :

– Echoola (L'étincelle), qui a donné naissance à la mouvance Patriote démocrate,

– Al Amel Tounsi (Le travailleur tunisien), dont est issu le PCOT (Parti communiste des ouvriers de Tunisie), fondé en 1986, et qui a changé son nom pour celui de Parti des travailleurs en juillet 2012.

Certaines divergences étaient de nature idéologique, phénomène courant à l'époque partout dans le monde, en particulier chez les étudiants (les Patriotes démocrates se réclamaient de la Chine de Mao, et le PCOT de l'Albanie d'Enver Hodja).

D'autres, plus durables, sont liées à des positionnements différents sur le plan syndical. En 1978 avaient eu lieu une répression meurtrière et une attaque d'ampleur contre l'UGTT. Bourguiba avait notamment arrêté Habib Achour, le secrétaire général, puis l'avait remplacé par un homme de confiance dans le but de caporaliser la centrale syndicale.

Les militants de la mouvance Patriote démocrate ont exigé le retour d'Habib Achour et se sont battus pour remettre en place la vie syndicale sur des bases légitimes. Ils ont pour cela rebâti clandestinement l'UGTT sous le nom de Comité d'initiative syndicale. Ils ont notamment fait paraître 6 numéros clandestins du journal *Echaab*. Le grand procès de 1979 a été appelé le procès d'*Echaab* clandestin. Cette attitude courageuse explique en grande partie le poids considérable des Patriotes démocrates au sein de l'UGTT depuis des dizaines d'années. Les militants ayant créé en 2005 le PTPD ainsi que ceux qui ont fondé, après le 14 janvier 2011, le Mouvement des Patriotes démocrates (MDP puis MOUPAD) sont le plus souvent issus de cette tradition de travail syndical clandestin.<sup>10</sup>

Il est parfois reproché aux militants ayant créé par la suite le PCOT de ne pas avoir agi à l'époque de la même façon. Ils sont souvent accusés d'avoir continué à militer dans les syndicats pendant la période où ceux-ci avaient été totalement annexés par Bourguiba. Ce serait une des raisons pour lesquelles le PCOT a eu par la suite une influence plus faible que les Patriotes démocrates dans l'UGTT. Une troisième divergence est liée à la volonté de maintenir ou pas la forme partidaire du temps de Ben Ali. Dans les années 1980, les Patriotes démocrates avaient en effet dissous leur parti pensant ainsi mieux s'introduire dans le milieu syndical et rebâtir clandestinement l'UGTT. Le courant représenté ensuite par le PCOT (devenu Parti des travailleurs en juillet 2012) a, par contre, maintenu sa structuration en parti clandestin contre vents et marées.

Une dernière divergence a concerné les alliances que ces deux familles politiques ont conclues, dans les cinq dernières années de la dictature. Le PTPD et le PCOT ont en effet pratiqué, en ordre dispersé, une ouverture envers des partis situés à leur droite.

- Le PCOT au sein de la coalition du 18 octobre, regroupant notamment les islamistes d'Ennadha, le PDP, le FDTL, et le CPR de Moncef Marzouki.
- Le PTPD au sein d'une alliance avec Ettajid (et quelques petites forces) refusant toute alliance avec Ennadha.

La révolution de 2011 a ensuite redistribué les cartes : le PCOT et le PTPD se sont séparés de leurs alliés antérieurs respectifs, et se sont retrouvés momentanément dans un regroupement commun avec d'autres forces de gauche et nationalistes arabes, le Front du 14 janvier.<sup>11</sup>

### **Les partis nationalistes arabe<sup>12</sup>**

Les nationalistes arabes constituent le courant le plus ancien du paysage politique tunisien. Ils ont subi une répression féroce dans les années 1960. On trouve parmi eux de nombreux militants syndicalistes ouvriers et étudiants<sup>13</sup>.

Sous Ben Ali, le seul parti nationaliste autorisé était l'UDU (Union démocratique unioniste) d'orientation nassérienne. Ben Ali avait mis à sa tête un membre du Bureau politique de son propre parti (Abderrahmane Tlili, un des fils d'Ahmed Tlili). Divisé en plusieurs tendances (baâthistes, nassériens, esmetistes<sup>14</sup>, khadafistes), le parti nationaliste arabe le plus représentatif en 2012, d'après l'historien Amira Aleya Sghaier, a pour nom Haaket Ecchaab (Mouvement du peuple).

## Les relations entre la gauche et les islamistes

La plupart des courants se réclamant de la gauche ont toujours considéré les islamistes comme des adversaires résolus, quitte pour certains d'entre eux à s'abstenir de protester lorsque des milliers d'islamistes étaient emprisonnés et torturés.

Le PCOT<sup>15</sup>, a ensuite fait un bout de chemin avec Ennadha entre 2005 et 2010 dans le cadre de la « Coalition du 18 octobre ». Hama Hammami explique à ce propos<sup>16</sup> :

*« Nos relations avec le mouvement islamique en Tunisie sont passées par plusieurs étapes :*

*Une première étape très tendue [...] aux niveaux intellectuel, politique et social.*

*Durant les années 90, la répression s'est abattue sur tout le monde, nous nous sommes opposés à l'oppression des islamistes. [...] À noter que durant cette période, le mouvement islamiste tunisien avait réévalué certaines de ses positions et stratégies.*

*La troisième étape remonte au début 2005, date à laquelle nous nous sommes rencontrés avec Ennadha [...] dans le cadre du « Collectif du 18 octobre pour les droits et les libertés [...] ». Dans ce cadre, nous avons milité ensemble pour les libertés. Lors de cette période, nous avons réussi à mettre en place des documents sur notre position commune sur les droits de la femme, la liberté des croyances et les relations entre l'État et la religion. Ces documents rassemblés dans un livre sont d'une extrême importance. Aujourd'hui, ce qui décidera de nos relations avec le Mouvement Ennadha, comme avec d'autres mouvements, c'est le respect des objectifs de la révolution, à savoir la liberté, l'égalité, la démocratie, la dignité et la justice sociale. Il n'est pas question aujourd'hui de revenir en arrière et d'effacer les acquis réalisés par le peuple tunisien et dont plusieurs sont inscrits dans le document du Collectif du 18 octobre ».*

Un autre responsable du PCOT explique : « Avant le 14 janvier, plus exactement depuis 2005, le PCOT était pour un front très large contre la dictature. Il fallait rassembler sur les droits humains élémentaires, sans parler à cette étape des projets de société et de programmes politiques généraux. Nous voulions une sorte de SMIC démocratique, le minimum du minimum. Nous étions alors dans la fermeture absolue du régime, avec l'interdiction de se réunir, de se parler. Nous voulions donc conquérir au moins la liberté individuelle. Cela a été à la base de la mobilisation au moment du sommet mondial tenu en Tunisie sur les nouvelles technologies de l'information en 2005, qui a duré un mois. Cette campagne a un peu démasqué le régime sur le plan international. Elle rassemblait très largement des partis démocratiques, pour des réformes de base. Nous voulions aussi démasquer, y compris avec les islamistes, le régime sur les principes élémentaires d'une république démocratique. Les Patriotes démocrates étaient contre. Ils considéraient que les islamistes étaient un courant réactionnaire, avec qui aucun rapport n'est possible.

*Mais à partir du 14 janvier 2011, cette étape de notre activité politique est évidemment terminée. Les islamistes sont dans leur camp et nous dans un autre ».*<sup>17</sup>

## Syndicalisme et partis politiques<sup>18</sup>

Dans les années 1980, les militants ayant fondé la mouvance Patriote démocrate avaient liquidé leur organisation politique marxiste-léniniste dans l'espoir de mieux s'introduire dans le milieu syndical et rebâtir clandestinement l'UGTT. En 2005, une partie d'entre eux a rompu avec cette orientation et a fondé le PTPD (Parti du travail patriotique et démocratique) qui n'a été légalisé que le 19 janvier 2011. Dans la foulée de la révolution de janvier, une autre composante de cette mouvance a fondé le Mouvement des Patriotes Démocrates (MPD puis MOUTAD).<sup>19</sup>

Sous la dictature, le courant représenté par le PCOT a maintenu sa structuration en parti clandestin. Il lui est souvent reproché de privilégier la construction de son courant politique au détriment du maintien du caractère de masse du syndicat. Il lui est notamment reproché de confondre compromis et compromission, ainsi que de coller un peu trop facilement l'étiquette de bureaucrate à des militants en responsabilité. Jilani Hammami, un des responsables du PCOT explique par exemple : *« Le grand fléau de la gauche, c'est que chaque fois qu'il y a des militants qui ont des postes dans l'appareil, ils se font aspirer à des positions supérieures ». « Les Patriotes démocrates sont à l'UGTT, comme tout le monde certes ! Mais le problème porte sur les choix syndicaux. Eux sont avec la bureaucratie ». En décembre 2010, « ces responsables, dits de gauche, avaient un langage inqualifiable. Ils disaient : « nous n'agissons que dans les structures ». Nos camarades Patriotes démocrates de gauche dans la direction de l'UGTT étaient contre faire quoi que ce soit qui irait contre la volonté de la direction UGTT ». <sup>20</sup>*

1. Ce paragraphe est une réécriture partielle du document « Tunisie : une révolution en marche », publié le 25 janvier 2011 par l'Union syndicale Solidaires et disponible dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

2. <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/2011-01-tunisie-revolution-en-marche-31ter.pdf>

3. Le RCD a été officiellement dissous le 9 mars 2011.

En 1999, le secrétaire général d'Ettajid déclare : *« Nous entretenons les meilleurs rapports du monde avec le Président Ben Ali. Nous avons dépassé la conception d'une dualité absolue et manichéenne entre pouvoir et opposition. Parce que nous avons affaire à un pouvoir national qui est en train de réaliser de grandes réformes, sous l'impulsion réformatrice du Président Ben Ali. Aujourd'hui, nous sommes à la fois pour le soutien et la critique »*. En 2004, il ajoute : *« Je soutiens Ben Ali, donc je ne serai jamais candidat contre lui, je revendique mon soutien et ma participation au consensus national, et je considère qu'il n'y a pas d'alternative au Président Ben Ali. »* (Citations tirées de l'ouvrage de Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoï « Notre ami Ben Ali », La Découverte, 2002, pp 75-76). Ce courant politique est historiquement lié à l'ATF (Association des tunisiens de France).

Après le 14 janvier, Ettajid participe aux deux gouvernements Ghannouchi, l'ancien Premier ministre de Ben Ali. Lors des élections d'octobre 2011, Ettajid est la principale composante du « Pôle démocratique » qui a obtenu 5 élus. En avril 2012, Ettajid laisse la place à « La Voie démocratique et sociale – El Massâr », qui était au printemps 2012 en pourparlers avec le parti de l'ancien Premier ministre Essebsi.

4. Le 1<sup>er</sup> avril 2012, Ettajid s'est regroupé avec une partie du PTT de Bedoui, et des indépendants du « Pôle moderniste » au sein d'une nouvelle formation intitulée « La Voie démocratique et sociale » ou « El Massâr ».

5. Le FDTL, aujourd'hui connu sous le nom d'Ettakatol, est devenu la section officielle de l'Internationale socialiste après que le parti de Ben Ali en ait été exclu, le 17 janvier 2011. Il a refusé de participer aux deux gouvernements Ghannouchi. Ettakatol est arrivé en quatrième position aux élections d'octobre 2011 avec 20 élus. Ben Jafaar est ensuite devenu Président de l'Assemblée constituante.

6. La participation du PDP aux deux gouvernements Ghannouchi après le 14 janvier explique en partie son affaiblissement : contrairement à ses espérances, il n'est arrivé qu'en cinquième position aux

élections d'octobre 2011 avec 16 élus. Depuis le 9 avril 2012, il a fusionné avec plusieurs partis centristes et libéraux sous le nom de Parti républicain.

7. Aux élections d'octobre 2011, Ennahdha arrive largement en tête avec 37 % des suffrages exprimés et 41,5 % des sièges.

8. Les sources non écrites utilisées proviennent essentiellement d'échanges avec des militants tunisiens dont Chedli Gari, Khaled Falah, Mohammed Jmour, Jilani Hammami, Jalel Ben Brik, Nizar Amami et Ahlem Belhadj. Aux élections d'octobre 2011, les listes du PCOT ont obtenu 3 élus. La liste du MOUPAD de Chokri Belaïd a obtenu 1 siège. Les autres partis de la gauche radicale n'ont aucun élu.

9. Par exemple Ahlem Belhadj de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), Nizar Amami de l'UGTT-PTT, Sami Souhili du syndicat UGTT des médecins et pharmaciens hospitaliers, Maher Hamdi de l'Union des chômeurs-diplômés (UDC), etc.

10. Le MOUPAD et une aile issue du PTPD ont fusionné au début septembre 2012 sous le nom de Parti des patriotes démocrates unifié.

11. Le Front du 14 janvier a éclaté au printemps 2011, la plupart des organisations le composant ont alors fait cavalier seul. Un nouveau Front autour des organisations de traditions marxiste et nationaliste arabe était en cours de reconstitution à l'été 2012. Il a été officiellement lancé nationalement le 26 septembre 2012 <http://www.letemps.com.tn/article-70135.html>

12. Le paragraphe sur les partis nationalistes arabes a été rédigé, à la demande de l'Union syndicale Solidaires, par l'historien tunisien Amira Aleya Sghaier.

13. Lassad Yacoubi, le secrétaire général de la Fédération UGTT de l'enseignement secondaire élu en décembre 2011, était par exemple candidat nassérien aux élections d'octobre 2011. Ses deux prédécesseurs à la tête de la fédération étaient respectivement des militants connus du PTPD et du MOUPAD.

14. Du nom du penseur Ismat Sayf al-Dawla cf. « Pensée et idéologie arabes. Figures, courants et thèmes au xx<sup>e</sup> siècle » par Ali Ouattah – L'Harmattan, 2011, p98 [books.google.com/books?isbn=2296466354](http://books.google.com/books?isbn=2296466354)

15. Comme signalé plus haut, le PCOT a changé son nom pour celui de Parti des travailleurs en juillet 2012.

16. Interview d'Hamma Hammami (PCOT) au magazine tunisien « l'Economiste » n°546 du 23 mars 2011

17. Interview de Jilani Hammami dans *Contretemps* n°11 septembre 2011. [www.contretemps.eu/node/1008](http://www.contretemps.eu/node/1008)

18. Entretiens avec divers militants tunisiens.

19. Comme signalé plus haut, le MOUPAD et une aile issue du PTPD ont fusionné au début septembre 2012 sous le nom de Parti des patriotes démocrates unifié.

20. Interview de Jilani Hammami à « Contretemps ».

# Militer dans les nouvelles entreprises du secteur privé du temps de Ben Ali : l'exemple des centres d'appels

Entretien avec  
**LAMJED JEMLI,**  
coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé

## ***Peux-tu nous raconter ton itinéraire ?***

Je suis né en 1975, et j'ai commencé par militer dans le mouvement étudiant, ce qui m'a valu de me retrouver en prison entre 1995 et 1997. Devenu professeur de philosophie, j'ai été viré de l'enseignement pour activité militante en septembre 2002.

À partir de là j'ai commencé à chercher un autre boulot. J'avoue que lorsque j'ai commencé à chercher ce travail, je ne savais même pas ce qu'était un centre d'appels. J'avais trouvé dans un journal une annonce de Téléperformance, et je les ai contactés par téléphone. J'ai tout de suite fait les tests nécessaires, puis on m'a embauché en septembre 2003 dans l'établissement de Benarous, situé dans la banlieue de Tunis, et j'ai été titularisé l'année suivante.

## ***Comment le syndicalisme est-il apparu dans ce nouveau secteur ?***

Une fois titularisé, j'ai petit à petit commencé à regarder autour de moi pour commencer à établir des contacts. Je pensais qu'il était possible de mettre en place une section syndicale étant données les conditions de travail ainsi que le nombre important de salariés. Au début cela n'a pas marché, il était très difficile de discuter avec les collègues. Après on m'a transféré sur la tranche horaire de 22h à 8h du matin, 4 nuits par semaine. Et là, où nous étions un peu moins sous le contrôle de la direction, nous avons un peu plus de temps pour discuter entre nous.

Petit à petit, des collègues ont accepté d'adhérer à l'UGTT. Je m'adressais à eux un par un, et nul ne savait que son collègue était aussi dans le coup. Je demandais à chacun d'entre eux de n'en parler à aucun de leurs collègues ou amis. On travaillait dans la clandestinité. Petit à petit, 50 personnes ont été d'accord pour adhérer, ce qui est le nombre minimal requis pour déclarer une section syndicale.

En avril 2007 on a lancé la section avec l'Union régionale de Benarous, et contacté la Fédération UGTT des PTT. Des élections ont alors été organisées et on a demandé la tenue d'une réunion pour présenter la liste. En mai 2007, j'ai été élu secrétaire général de la section. À la même époque, une section a été également créée dans l'établissement de Téléperformance à Tunis.<sup>1</sup>

***Quels dangers représentait le fait de lancer un syndicat dans ce type d'entreprise ?***

Je mesurais les risques que je prenais : j'avais milité auparavant dans le mouvement étudiant et passé deux ans en prison pour cela. Mais pour mes collègues, participer au lancement d'une section syndicale représentait une prise de risque énorme. Au début, certains avaient peur, mais du moment qu'on a pris cette initiative, ils nous ont suivi. C'est pas vrai que les gens ne veulent pas améliorer leurs droits, ne veulent pas militer. Et même sous le régime de Ben Ali, les gens calculaient le risque en fonction des droits qu'ils souhaitaient arracher. Donc à mon avis la grande morale de l'histoire c'est de dire qu'effectivement les gens ont cru, qu'ensemble, ils pouvaient changer leur sort. C'est ce qui se passe réellement pour cette frange de la population dont la majorité est allée à l'université et maîtrise une deuxième voire une troisième langue. À partir du moment où ils ont eu confiance dans notre action, cela a marché, et cela continue à marcher aujourd'hui.

***Quelle a été la réaction de la direction de l'entreprise ?***

Début 2007, la direction a su que la création d'une section était imminente, elle a alors convoqué des salariés pour faire pression sur eux. Elle a fait de même avec moi, mais je lui ai répondu que si elle me posait des questions officiellement, elle devait le faire par écrit. La direction a alors compris à qui elle avait affaire, et elle a arrêté ce genre d'attitude avec moi. Elle a essayé de harceler d'autres membres du bureau, mais cela n'a pas marché non plus. Après on est passé par une période où elle nous a ignorés un peu, puis elle a essayé à nouveau de nous mettre la pression.

La première chose que nous avons faite après la fondation de notre section, c'est de sortir une brochure pour mobiliser les collègues. Le titre en était « nos combats, nos droits ». À partir de là on a commencé à faire des réunions avec les salariés, j'ai su par la suite que la police politique était venue fréquemment pour obtenir des informations de la direction, savoir ce qui se passait, poser des questions concernant le syndicat, et spécialement sur ma personne, etc.

Après on a commencé à faire un peu de bruit, et tout de suite après, ça n'a pas tardé, on a conclu un accord d'augmentation salariale. C'était le premier depuis la création de Téléperformance, et même dans l'ensemble du secteur. Il a permis l'obtention de nombreux avantages sociaux.

On a senti des tentatives de nous corrompre ou de créer des rapports troubles avec le syndicat. On m'a, par exemple, proposé des postes permettant une promotion. Nous avons décliné ce genre de propositions, mais ce n'était pas simple et évident. Même si cela a pris un peu de temps, on a réussi à fonder une équipe solide. Celle-ci fonctionne à merveille, même après mon départ de Téléperformance suite à ma réintégration dans l'enseignement. Elle a acquis de l'expérience et a été reconduite pour un deuxième mandat.

**Quelle aide vous a apporté la centrale UGTT et sa fédération des PTT ?**

Avant notre initiative à Benarous, la fédération des PTT et la centrale UGTT étaient complètement ignorantes du secteur, ils ne connaissaient même pas son existence. C'est grâce à notre action que ce secteur est entré dans la sphère d'intérêt du syndicalisme tunisien. Au tout début on a mené une lutte double : pour convaincre au sein de l'entreprise et pour convaincre au sein de l'UGTT. Peut-être mes relations personnelles ont joué un peu : je viens du mouvement étudiant et je connaissais quelques leaders syndicaux très engagés à gauche qui nous ont beaucoup soutenus, comme par exemple Nizar Amami de la Fédération PTT ou Mohamed Selmi, le secrétaire général de l'Union régionale de Benarous

**Quels ont été vos contacts avec des syndicats étrangers ?**

Personnellement je me renseignais, je faisais beaucoup de recherches sur Internet. Mais, avant la création de la section, nous n'avions pas de contacts. Le premier contact que nous avons eu était avec la CFDT, mais ensuite, cela a été essentiellement avec Sud PTT. On a travaillé ensemble, et cela a débouché sur la mise en place d'un réseau international de salariés des centres d'appels.

**Que s'est-il passé après la chute de Ben Ali ?**

Après la chute de Ben Ali, j'ai été réintégré dans l'enseignement, mais la section fonctionne toujours à merveille : c'est une équipe soudée qui a été reconduite pour un deuxième mandat. Ils ont commencé à acquérir de l'expérience. Aujourd'hui, le secteur des centres d'appels se développe syndicalement de manière importante : on a aujourd'hui plus de 10 sections syndicales sur l'ensemble du secteur, et il y existe une certaine solidarité entre elles.

Une équipe jeune, motivée et solidaire est en place : ils se parlent, essaient de transmettre les acquis des uns vers les autres, de généraliser ce qu'on appelle « the best practice ». Ils essaient aussi de s'ouvrir sur le monde afin de voir ce qui s'y passe, ce qui est très important. Maintenant leur priorité, que l'UGTT est en train de les aider à concrétiser, c'est la mise en place d'une convention sectorielle : nous voulons donner une identité juridique à ce secteur et garantir par des textes les droits des salariés qui y travaillent.

Propos recueillis en juillet 2012  
par Hélène Cabioc'h et Alain Baron  
pour l'Union syndicale Solidaires.

1. Par la suite, une troisième section a vu le jour à Téléperformance-Sousse.

# Le rôle de la solidarité internationale

La chute de Ben Ali a, bien entendu, fondamentalement reposé sur les mobilisations populaires en Tunisie. Mais les militant-e-s tunisien-ne-s que Solidaires a rencontré-es ont toutes et tous dit que le soutien reçu de l'étranger les avait grandement aidé.

Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi à l'heure de la mondialisation capitaliste néo-libérale, et cela d'autant plus dans un pays où le néocolonialisme a pris la suite de 75 ans de colonisation directe.

La solidarité provenant de France était d'autant plus essentielle que les autorités françaises se sont compromises, jusqu'au dernier jour, avec Ben Ali : la ministre Alliot-Marie allant même jusqu'à proposer à Ben Ali l'aide de la police française<sup>1</sup> ! Il n'est pas étonnant que le gouvernement Sarkozy et le patronat français aient fait tout leur possible pour que l'ancien régime continue à exister. Ils étaient en effet étroitement liés à la mafia qui a pillé le pays pendant des dizaines d'années : grâce à la pression conjuguée du chômage et de la répression, ils ont pu disposer d'une main-d'œuvre qualifiée à bas prix.

Si Ben Ali n'a pas pu venir se réfugier en France, c'est sans doute en partie parce que le gouvernement français avait peur des réactions que cet accueil n'aurait pas manqué de susciter. Si des mesures ont été annoncées contre les capitaux liés au régime de Ben Ali, c'est pour la même raison.

## LA PLACE INCONTOURNABLE DE LA DIASPORA TUNISIENNE

Pendant de longues années, des exilé-e-s tunisien-ne-s ont patiemment participé à la construction d'organisations de solidarité aux luttes et de défense des droits de l'Homme, comme par exemple la FTCT ou le CRDLHT<sup>2</sup>. Refusant tout repli communautariste, résolument laïques, ils ont inlassablement cherché à y faire participer des militants originaires d'autres pays. Disposant d'une double culture, et parfois d'une double nationalité, ils et elles étaient en effet conscient-e-s qu'une partie de la lutte se jouait au sein de l'ancienne puissance coloniale. Face à l'étroitesse des liens économiques, politiques et financiers entre les possédants et politiciens des deux rives, il était indispensable d'isoler le régime de Ben Ali grâce à l'action convergente des exploités, opprimés et défenseurs des droits de l'Homme des différents pays.

Afin de contourner la censure, ils/elles ont rassemblé des informations, publié une documentation pédagogique, organisé des rencontres, des rassemblements, des manifestations, etc. Ils et elles ont beaucoup contribué, en compagnie d'organisations françaises, dont Solidaires, et d'autres pays du Maghreb, à la constitution de collectifs de solidarité. Ils/elles ont beaucoup aidé les syndicats français à s'impliquer dans ce combat.

Le pouvoir de Ben Ali ne s'y est pas trompé : lors des procès du Bassin minier de Gafsa de 2008-2009, il a par exemple condamné par contumace, pour

« délit de solidarité », à deux ans de prison ferme Mohieddine Cherbib qui était à l'époque président de la FTCT !

## LE SYNDICALISME FRANÇAIS ET LA TUNISIE

Les liens entre le syndicalisme français et le syndicalisme tunisien sont anciens. Compte tenu de sa création récente, les liens de l'Union syndicale Solidaires étaient plus ténus. Du temps de Ben Ali, ils reposaient, depuis 2002, essentiellement sur des échanges intermittents avec la Fédération UGTT des PTT et avec Raid-Attac.

Ces liens se sont démultipliés avec la constitution, en 2008, d'un collectif syndical de soutien aux luttes en Tunisie regroupant la CGT, la CFDT, la FSU, l'UNSA et Solidaires. Les organisations animées par les exilés tunisiens ont joué un rôle majeur dans la mise en place de ce collectif. Ils ont organisé méticuleusement nos voyages en Tunisie et nous ont relancé à chaque fois que cela était nécessaire. Ensemble, les syndicats français ont été notamment présents à chaque séance des procès de Gafsa. Ces déplacements étaient accompagnés d'échanges passionnants avec diverses structures de l'UGTT, la LTDH, des avocats, etc.<sup>3</sup>



Visite aux parents d'un jeune de Redeyef assassiné par la police de Ben Ali, en compagnie d'Adnen Hajji libéré de prison 6 mois plus tôt (à droite sur la photo), lors de la visite de l'intersyndicale française (Solidaires, 18 mai 2010).

Du temps de Ben Ali, l'accueil de l'ancienne direction confédérale de l'UGTT était pour le moins inamical. Elle a même, en mai 2010, déclaré par écrit qu'elle considérait la venue de l'intersyndicale française comme un acte d'hostilité envers elle.

Depuis, les choses ont évolué positivement. L'UGTT a profondément renouvelé sa direction centrale et Solidaires a tissé des liens avec elle. La coopération entre un nombre croissant de structures intermédiaires de nos deux organisations s'en est trouvée renforcée.

Cet article est en partie issu du document « Tunisie : une révolution en marche », publié le 25 janvier 2011 par l'Union syndicale Solidaires et disponible dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/2011-01-tunisie-revolution-en-marche-31ter.pdf>

1. Une sélection de déclarations de responsables politiques français est disponible sur [www.europe-solidaire.org/spip.php?article19844](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article19844)
2. Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) [www.citoyensdesdeuxrives.eu](http://www.citoyensdesdeuxrives.eu)  
Comité pour le respect des droits de l'Homme en Tunisie (CRDHT) [www.crlght.org](http://www.crlght.org)
3. Voir par exemple le communiqué du 20 mai 2010 <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article17424>  
Voir aussi la déclaration du 13 janvier 2011 [www.solidaires.org/article34686.html](http://www.solidaires.org/article34686.html)

# LA TUNISIE DEPUIS LE 14 JANVIER 2011

Une nouvelle ère s'est ouverte pour la Tunisie, et plus largement le monde arabe, en janvier 2011. Elle avait été précédée par une montée souterraine des résistances dont le soulèvement du bassin minier de Gafsa, au début 2008, avait été le signe prémonitoire. Même si cette lutte était restée à l'époque relativement isolée, elle avait révélé l'isolement croissant du régime et avait permis aux forces militantes de mieux cerner les moyens à mettre en œuvre pour mettre un terme à la dictature. Le geste désespéré de Mohammed Bouazizi, le 17 décembre 2010, a servi de signal au déclenchement de la lutte pour en finir avec Ben Ali.

Mais l'ouverture du champ des possibles en janvier-février 2011, a commencé à se refermer avec la mise en place des gouvernements Essebsi, puis la baisse des mobilisations et enfin la mise en place du processus électoral qui a permis la venue au pouvoir d'Ennhada en octobre 2011. Beaucoup en ont déduit un peu vite qu'une « vague verte islamiste » allait submerger ce qu'ils avaient auparavant baptisé « la révolution de jasmin ». Ce nouveau cliché journalistique a rapidement fait long feu comme en témoignent le renouvellement de la direction l'UGTT en décembre 2011, la reprise des mobilisations sociales depuis février 2012, ainsi que des mobilisations contre les tentatives de remettre en cause les droits des femmes.

Tout au long de 2012, le mouvement social a fait la preuve de sa capacité à sortir des affrontements idéologiques et des querelles d'appareils pour orienter les mobilisations vers la résistance à l'ordre néo-libéral dans lequel se situent aussi bien les islamistes que les rescapés des régimes de Ben Ali et de Bourguiba.



Les murs de Sidi Bouzid (Solidaires, 28 mars 2011)

# Les raisons profondes du soulèvement tunisien

## UN CONTEXTE MONDIAL DE CRISE DU CAPITALISME

Cette crise a pris un tour particulièrement dramatique dans la région. Elle combine en effet :

- Une explosion des prix alimentaires liée au changement climatique et à la spéculation ;
- Les effets de la libéralisation économique imposée par le FMI, l'OMC et l'Union Européenne et qui s'est traduite par une précarisation accrue des travailleurs, l'accaparement des terres par le capitalisme agraire orienté vers l'exportation, des coupes draconiennes dans les services publics et un chômage massif frappant en particulier les jeunes diplômés.
- Avec la fermeture des frontières de l'Union Européenne aux possibilités d'émigration, ainsi que le rétrécissement du marché de l'emploi dans les monarchies pétrolières du Golfe, toute perspective d'échapper à la pauvreté disparaissait.

## UNE CRISE DE DOMINATION DES OLIGARCHIES AU POUVOIR

- La phase néo-libérale du capitalisme s'accompagne d'un développement considérable de la corruption, et du pillage du pays par une oligarchie étroitement liée aux intérêts occidentaux. *« Les oligarchies ont divisé les classes dominantes. Elles se sont réduites à des clans affairistes qui se sont appuyés sur les polices, les milices et les services secrets pour s'autonomiser par rapport aux armées [...]. Elles soulignent que la corruption, résultat de la concentration de montants fabuleux dans les mains de l'oligarchie, est la résultante structurelle du néolibéralisme et qu'elle gangrène l'économie et la politique mondiales ».*<sup>1</sup>
- La légitimité du clan au pouvoir est contestée par une partie de la bourgeoisie qui ne peut pas profiter du partage du gâteau autant qu'elle le souhaiterait.
- Face au soulèvement populaire, une partie de la bourgeoisie et la direction de l'armée ont préféré lâcher le dictateur : la direction de l'armée refuse de tirer sur la foule et pousse Ben Ali à quitter le pouvoir.

## UN REFUS POPULAIRE DU RÉGIME EN PLACE

C'est la conséquence directe d'une trentaine d'années de politique néo-libérale et de dictature, entraînant l'appauvrissement de la grande masse de la population, lié à :

- la ruine des agriculteurs et l'importation de denrées alimentaires,
- la précarisation des emplois liée aux privatisations,
- l'explosion du chômage, en particulier parmi les jeunes,
- la remise en cause d'avantages sociaux antérieurs,
- l'accroissement des inégalités sociales et régionales.

La dénonciation du niveau de corruption extrêmement élevé est omniprésente dans les manifestations.

Face à l'affaiblissement de sa base sociale, le régime accentue son caractère répressif et pousse ainsi davantage de Tunisiens à réclamer son renversement.

1. Gus Massiah : *« Les insurrections révolutionnaires dans la région Maghreb-Machrek »* (1<sup>er</sup> juin 2011) [www.mouvements.info/Les-insurrections-revolutionnaires.html](http://www.mouvements.info/Les-insurrections-revolutionnaires.html)

# De la révolution de janvier 2011 aux élections d'octobre

Par Alain Baron\*

Quiconque affirmant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 que deux semaines plus tard Ben Ali aurait fui le pays se serait heurté, pour le mieux, à l'incrédulité générale.

– À l'époque, le « miracle tunisien » était présenté par les institutions financières internationales comme le modèle économique à suivre.

– La droite occidentale et ses comparses sociaux-libéraux<sup>1</sup> fermaient les yeux sur les emprisonnements et les tortures d'un régime dans lequel ils voyaient un « rempart contre l'islamisme », ainsi qu'une occasion de participer au pillage du pays.

Le 14 janvier, les mobilisations populaires ont finalement contraint Ben Ali à s'échapper vers la très intégriste Arabie saoudite, d'autant plus ravie de l'accueillir qu'il avait emporté avec lui une partie de son butin.

Il serait présomptueux de prétendre pouvoir résumer en deux pages l'année tumultueuse qu'a traversée la Tunisie. Il est néanmoins possible d'essayer de retracer l'enchaînement des événements.

## UN DEMARRAGE DOULOUREUX

Tout a commencé le 17 décembre 2010, à Sidi Bouzid, par le geste désespéré de Mohamed Bouazizi qui résume les souffrances de tout un peuple : celle des jeunes ne trouvant, au mieux, que des petits boulots malgré la scolarisation massive, celle de l'arbitraire policier et mafieux, celle du chômage et de la misère frappant particulièrement les régions de l'intérieur, celle résultant de la ruine de l'agriculture vivrière suite aux accords de libre-échange spécialisant la Tunisie dans un nombre limité de produits d'exportation, etc.

Contrairement à ce qui s'était passé en 2008, lors de la lutte du bassin minier de Redeyef-Gafsa, les mobilisations qui secouent Sidi Bouzid se propagent rapidement à l'ensemble du pays.<sup>2</sup> Se retrouvent au coude à coude tous ceux qui veulent en finir avec le régime, qu'ils soient syndicalistes, chômeurs, jeunes, avocats, féministes, militants des droits de l'Homme, internautes, journalistes, etc.

Dans ce contexte, la gauche de l'UGTT a fini par imposer à la direction nationale très majoritairement corrompue de la centrale syndicale de laisser aux structures locales la liberté d'appeler à des grèves générales régionales. C'est cette convergence entre d'une part les salariés, et d'autre part les mobilisations initiées par les jeunes et les régions de l'intérieur qui va faire tomber la dicta-



Le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid où Mohamed Bouazizi s'est immolé (photo Solidaires)

ture. Les mobilisations changent en effet alors d'échelle : des centaines de milliers de personnes déferlent dans les rues de villes comme Sfax, Tozeur, etc. Lorsque cette vague de grèves atteint la capitale, le 14 janvier, l'armée décide enfin de lâcher Ben Ali.

Contrairement aux clichés journalistiques, il ne s'est pas agi d'une « révolution du jasmin »<sup>3</sup> : il y aurait eu au minimum 300 morts compte non-tenu des morts dont la dépouille n'est pas passée par un hôpital. Les blessés graves, soignés dans un hôpital, ont été au moins 1 207.

## LE PRINTEMPS TUNISIEN

D'un seul coup, des millions de personnes osent enfin parler de politique pour la première fois, dévastant ou s'emparant de bâtiments symbolisant la dictature, ainsi que de biens appartenant à la mafia antérieurement au pouvoir.

Dès le 20 janvier, se met en place le « Front du 14 janvier », regroupant l'essentiel des organisations de la gauche radicale et des nationalistes arabes. Pendant deux mois, ce Front joue un rôle essentiel dans la poursuite du processus révolutionnaire.

Parallèlement à l'ancien appareil d'État, dont seuls quelques responsables ont été chassés, se met en place l'embryon d'un nouveau pouvoir. Divers comités locaux voient en effet le jour. Les uns contre les bandes armées que Ben Ali avait laissées derrière lui, les autres pour gérer les affaires locales courantes après le renversement des autorités municipales. Un début de coordination de ces structures se met en place au niveau régional. Au niveau national, un

« Conseil national pour la sauvegarde de la révolution » est mis en place le 11 février par l'ensemble des forces ayant exigé le départ de Ben Ali et refusé de participer aux gouvernements provisoires dirigés par Ghannouchi, l'ancien Premier ministre de Ben Ali. Ce Conseil national coordonne plus ou moins les structures régionales correspondantes.<sup>4</sup>

Face à cet embryon de pouvoir populaire issu de la révolution, les politiciens béalistes ont constitué, par en haut, des gouvernements provisoires successifs. Y participent des partis du centre comme le PDP et le parti « moderniste » Ettajid, issu de l'ancien Parti communiste. Prudent, le social-démocrate Ben Jaafar se tient à l'écart de telles combinaisons.

Mais les mobilisations continuent contre ces gouvernements béalistes sans Ben Ali. Des sit-ins sont organisés, y compris devant la porte du Premier ministre exigeant le départ des suppôts de Ben Ali. Cette vague montante finit par contraindre, le 27 février, le Premier ministre Ghannouchi à démissionner.



Sit-in sous les fenêtres du Premier ministre, à la Casbah de Tunis.

## UN DEBUT D'ENLISEMENT

À partir du 27 février, tout devient plus compliqué pour la gauche. Une partie de ceux qui s'étaient mobilisés depuis plusieurs mois relâchent leurs efforts, et le nouveau Premier ministre parvient habilement à manœuvrer.

– D'un côté, il cède à certaines exigences populaires : annonce de l'élection d'une Assemblée constituante (3 mars), dissolution du parti de Ben Ali (9 mars), saisie de biens accaparés par la mafia antérieurement au pouvoir (29 mars), etc.  
– De l'autre, il teste les capacités de riposte populaire en réprimant certaines mobilisations.

– Simultanément, il parvient à engluer dans un cadre institutionnel la plus grande partie des forces ayant participé à la révolution. Il crée à cet effet, le 14 mars, une « Haute instance » visant à rassembler l'essentiel des forces politiques et sociales du pays. Son but est à la fois de préparer les élections et de vider de son contenu le « Conseil national de sauvegarde » issu de la révolution.<sup>5</sup>

Le Front du 14 janvier se divise sur l'attitude à tenir et tombe progressivement en sommeil. Chaque organisation fait désormais cavalier seul et jette, en général, toutes ses maigres forces dans une campagne électorale sous ses propres couleurs, au détriment du développement des luttes et de l'auto-organisation de la population.

Les conditions d'un rétropédalage partiel sont alors en place :

– Face à des conditions de vie qui ne se sont pas améliorées, une partie de la population a du mal à se reconnaître dans les organisations qui avaient été l'ossature de la chute de Ben Ali, et qui se préoccupent souvent insuffisamment de ses difficultés quotidiennes.

– Le fait que des organisations « modernistes » centrent leur campagne, non pas sur les revendications économiques et sociales, mais sur la lutte contre l'obscurantisme religieux contribue à placer Ennadha au centre du débat politique. Parti qui, de plus, dispose de l'argent nécessaire au développement d'œuvres charitables en direction des milieux populaires.<sup>6</sup>

## L'AUTOMNE ELECTORAL

Déboussolée, la moitié de la population ne va même pas voter le 23 octobre aux élections à l'Assemblée constituante. Environ la moitié de ceux qui le font votent en faveur de partis politiques dont les militants sont perçus comme ayant été persécutés par le pouvoir (Ennadha et le CPR de Marzouki), qui ont refusé de siéger dans les gouvernements ayant suivi la chute de Ben Ali, et qui tiennent un discours compréhensible par eux, comme par exemple la référence à l'islam pour le premier, ou l'intransigeance envers la corruption sous Ben Ali pour le second.

Mais l'attelage au pouvoir est plus que brinquebalant :

– Le Premier ministre islamiste tunisien et le Président de la république Marzouki ont comme point commun d'avoir été persécutés pendant des années par le pouvoir.

– Ensuite beaucoup de choses les opposent : Marzouki a, par exemple, fait de la question de la dette un des chevaux de bataille de sa campagne électorale, ce qui n'est pas le cas d'Ennadha.

\* Ancien responsable de SUD-PTT, Alain Baron est membre de la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires. Ce texte, amélioré à la marge, est issu de « Tunisie : un an après le début du printemps », disponible notamment dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

Une version en castillan existe sur [www.rebellion.org/noticia.php?id=142238](http://www.rebellion.org/noticia.php?id=142238)



#### Bibliographie :

Pierre Puchot : « *La révolution confisquée* » (Actes Sud – Sindbad, avril 2012).

Sadri Khiari : « *Commentaires sur la révolution à l'occasion des élections* » (25/11/2011) [www.contretemps.eu](http://www.contretemps.eu)

Sadri Khiari : « *Comentarios sobre la revolución con ocasión de las elecciones* » [www.rebellion.org](http://www.rebellion.org)

1. Le parti de Ben Ali est resté la section de l'Internationale socialiste jusqu'au 17 janvier 2011.
2. Malgré l'attitude conciliatrice de la direction nationale de l'UGTT, qui envoie par exemple à cet effet deux de ses représentants à Sidi Bouzid. En ce qui le concerne, le secrétaire général de l'époque dénonce dans la presse les militants de l'UGTT ayant organisé devant le siège de la centrale, le 27 décembre, une manifestation de solidarité avec les mobilisations dans l'intérieur du pays.
3. Le cliché journalistique de « révolution de jasmin » avait déjà utilisé en 1987 pour la prise du pouvoir par Ben Ali ! Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi « Notre ami Ben Ali », *La Découverte* 2002, page 48 note 4.
4. Fondé le 11 février, le Conseil national de protection de la révolution était « *une instance formée par l'écrasante majorité des organisations de la société civile en relation étroite avec les multiples Comités locaux de protection de la révolution, constitués dans les villes et les quartiers. En dehors du PDP et du mouvement Ettajdid – toujours au gouvernement – on y comptait la plupart des partis politiques, dont le parti Ennahdha et les mouvements d'extrême-gauche, de nombreuses associations ainsi que l'UGTT et l'Ordre des avocats.* (Sadri Khiari)
5. Face aux critiques dont elle faisait l'objet, la Haute instance a été progressivement élargie à un nombre croissant de composants représentant quasiment l'ensemble du spectre politique.
6. « *Le rapport de force se dégrade au détriment des classes subalternes qui assistent, distantes bien souvent, à la préparation d'une élection dont les enjeux leur semblent très éloignés de leurs préoccupations réelles, et tandis que les partis politiques se noient dans une polémique qui, pour l'écrasante majorité des Tunisiens, n'a pas lieu d'être, le rapport entre le politique et le religieux* » (Sadri Khiari).

# TUNISIE

SOLIDAIRES INTERNATIONAL N° 8 - TUNISIE - AUTOMNE 2012 - P. 52



Sit-in sous les fenêtres du Premier ministre demandant le départ du gouvernement provisoire, place de la Kasbah à Tunis, 28 janvier 2011 (Photo Wikipedia).



# TUNISIE

## Résultats aux élections d'octobre 2011

- Ennahda : 89 sièges (41,5 % des sièges pour 37 % des suffrages exprimés).
- CPR (Marzouki) : 29 sièges.
- Pétition populaire (Hechmi Haamdi, milliardaire basé à Londres, ancien islamiste devenu proche de Ben Ali) : 26 sièges.
- Ettakatol (Ben Jafaar, social-démocrate) : 20 sièges.
- PDP : 16 sièges.
- L'initiative (Morjane, ancien ministre de Ben Ali) : 5 sièges.
- Pole Démocrate Moderniste (autour d'Ettajid issu de l'ancien PC) : 5 sièges.
- Afek Tounes (se réclamant du libéralisme, mais souvent accusé d'être proche de l'ancien RCD) : 4 sièges.
- Al Badil (PCOT) : 3 sièges.
- Mouvement du peuple (nassérien) : 2 sièges.
- MDS (Mestiri, ex-bourguibiste) : 2 sièges.
- Union patriote libre (dirigé par un homme d'affaires ayant fait fortune en Libye) : 1 siège.
- Mouvement des patriotes démocrates (MOUPAD, Chokri Belaïd) : 1 siège.
- 15 autres listes ont obtenu chacune 1 siège.

Le taux de participation a atteint 54,1 % : 4 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes sur un corps électoral estimé à 7,6 millions de personnes. Les listes n'ayant pas obtenu localement de sièges totalisent 31,8 % des suffrages : près d'un tiers des électeurs ayant voté ne sont donc pas représentés à l'Assemblée.

**En conséquence, le pourcentage réel d'électeurs ayant voté pour Ennahda est de 18 %.**

D'après un militant du PTPD, « *si nous avions présenté des listes unitaires, le PCOT, le MOUPAD de Chokri Belaïd et le PTPD auraient pu avoir entre 31 et 33 sièges et arriver à la deuxième place. En ajoutant les nationalistes arabes, on serait resté les deuxièmes, mais avec 42 sièges* ».

À noter que 49 femmes sont élues, soit près de 24 % du total, dont 42 présentées par Ennahda.

# La Tunisie depuis les élections d'octobre 2011

Entretien avec  
**NIZAR AMAMI ET ALI OURAK,**  
syndicalistes de l'UGTT-PTT  
(10 mai 2012).

*NB : Ce texte a été mis partiellement à jour par la suite.*

Après les élections d'octobre 2011, on a assisté à une bipolarisation de la scène politique entre :

– D'une part la troïka au pouvoir dominée par les islamistes d'Ennadha, alliés au CPR du Président Marzouki et aux sociaux-démocrates d'Ettakatol<sup>1</sup> ;

– D'autre part l'opposition essentiellement issue de l'ancien régime, qui a franchi une étape le 16 juin avec le lancement d'une nouvelle formation politique intitulée « *L'appel de la Tunisie – Nida Tunes* ». À sa tête se trouve le bourguibiste Caïd Essebsi<sup>2</sup>, qui a notamment été Premier ministre avant les élections d'octobre 2011. « *L'appel de la Tunisie* » puise l'essentiel de ses forces parmi les anciens du Destour de Bourguiba et surtout des partis issus de la dissolution du RCD de Ben Ali. Afin de brouiller les pistes, ses dirigeants aimeraient bien pouvoir y associer des petites forces du centre.<sup>3</sup>

## La consolidation d'Ennadha après les élections

Les dirigeants d'Ennadha ont conçu leur action dans la durée. Ayant connu la prison ou l'exil, ils ont été longtemps en partie coupés de leur base. Ils veulent donc, avant les élections de 2013, prendre le temps de renforcer leur mainmise sur l'administration, ainsi que s'implanter dans les régions où ils ne le sont pas. Ils espèrent ainsi se renforcer encore aux prochaines élections et avoir ensuite cinq ans de tranquillité pour asseoir durablement leur domination.

Ennadha avait commencé par mettre l'accent sur l'inscription de la charia dans la Constitution. Cela lui a permis de tester la capacité de résistance de ses opposants, ainsi que de lancer des signaux en direction des salafistes. Le 26 mars 2011, Ennadha a finalement renoncé à cette exigence. L'article 1 de la Constitution demeure donc inchangé : « *La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain : sa religion est l'Islam, sa langue l'arabe et son régime la république* ».<sup>4</sup>

En liaison avec le pouvoir, les milices d'Ennadha et les salafistes multiplient menaces et attaques quotidiennes. Ils menacent les libertés individuelles en s'en prenant particulièrement aux libertés des femmes et à la liberté d'expression. Les salafistes ont, par exemple, organisé en mars-avril un sit-in de 50 jours devant le siège de la télévision tunisienne dont les informations et les programmes ne leur conviennent pas. Ce genre d'actions vise à empêcher de parler des vrais problèmes quotidiens de la population.

Les responsables d'Ennadha ne s'opposent pas à de tels agissements des militants salafistes qui leur servent en fait souvent d'hommes de mains. Cela était visible lors du sit-in devant la télévision nationale où les salafistes et Lotfi Zitoun, le conseiller Ennadha du Premier ministre, se sont répartis les rôles.<sup>5</sup>

À la télévision, on a pu voir des vidéos où la police et les milices islamistes attaquent de façon coordonnée les manifestants. Des menaces sérieuses existent donc pour la démocratie.

À la base, une symbiose se réalise entre les militants d'Ennadha et les salafistes. Les appels à l'unité entre tous les islamistes se multiplient dans la presse.

### **L'effritement des partenaires gouvernementaux d'Ennadha**

Le CPR du Président Marzouki dénonce bien certains agissements des islamistes. Mais beaucoup de dirigeants du CPR sont liés à Ennadha. Ces deux courants ont travaillé en partenariat lors des élections à l'Assemblée constituante : certaines têtes de liste du CPR étaient, par exemple, membres d'Ennadha.

Au printemps 2012, le CPR a finalement éclaté :

- La majorité du Bureau politique reste fidèle à Marzouki et aux ministres CPR en place ;

- Par contre, le secrétaire général du CPR, Abderraouf Ayadi, 2 membres du Bureau politique et 11 des 29 élus à la Constituante ont quitté le parti. Ils reprochent notamment aux conseillers du Président et aux ministres CPR leur « *silence face aux agressions contre les manifestants du 9 avril* » et leur « *suivisme* » vis-à-vis d'Ennadha. Ils ont annoncé, en mai 2012, le lancement d'un nouveau parti, baptisé Wafa (Fidélité), qui a rapidement éclaté.<sup>6</sup>

Ettakatol, le parti social-démocrate dirigé par le Président de l'Assemblée constituante Ben Jafaar, connaît de nombreux départs. Les démissionnaires critiquent la politique du gouvernement, son absence de réaction face aux attaques des milices islamistes, les menaces contre la démocratie, les atteintes aux libertés individuelles, l'absence de plan d'urgence pour améliorer la situation économique et sociale de la population.

### **LE RÔLE MARGINAL DES AUTRES PARTIS**

Au centre, le PDP de Néjib Chebbi<sup>7</sup>, a perdu la crédibilité dont il jouissait au moment de la chute de Ben Ali. Il a cherché à constituer une force libérale avec Afek Tounes<sup>8</sup>. Mais le premier résultat en a été un éclatement du PDP et la constitution, le 9 avril 2012, du Parti républicain.

Au centre également se trouve VDS (la voie démocratique et sociale – El Massâr), lancé le 1<sup>er</sup> avril 2012 par Ettajid (issu de l'ancien Parti communiste tunisien), une partie du Parti du travail tunisien (PTT)<sup>9</sup>, ainsi que des indépendants du « Pôle moderniste ».

À la gauche de la gauche, après l'éclatement du Front du 14 janvier au printemps 2011, la plupart des groupes ont longtemps fait cavalier seul (PTPD, MOUDAP, PCOT, LGO, etc.). Face à la bipolarisation entre islamistes et « *L'appel de la Tunisie* » d'Essebsi, un processus de reconstitution d'un Front autour des organisations de

traditions marxiste et nationaliste arabe a pris forme pendant l'été 2012. À signaler que, début juillet 2012, le PCOT a changé son nom pour celui de Parti des travailleurs.

### **La montée du désintérêt pour les partis politiques**

Celui-ci était perceptible au moment des élections d'octobre 2011, où presque un électeur sur deux ne s'était pas déplacé pour voter. Il n'a fait que s'amplifier depuis. Une grande partie de la population qui s'était intéressée à la politique au moment des élections à la Constituante en a été ensuite dégoûtée. De nombreux électeurs d'Ennadha ont été déçus et regrettent d'avoir voté pour le parti islamiste. Mais comme il n'existe pas d'autre parti vers lequel ils puissent se tourner, un certain nombre d'entre eux pourraient s'abstenir en 2013. Beaucoup de Tunisiens se désintéressent maintenant de l'avenir du pays. Ils aspirent à la stabilité et à la sécurité, et peu leur importe qu'Ennadha ou un autre parti soit au pouvoir.

### **Le blocage du processus révolutionnaire**

La bipolarisation entre la troïka au pouvoir, dirigée par Ennadha, et l'opposition issue de l'ancien régime est loin de répondre aux attentes du peuple tunisien et des forces de la révolution. Ces deux courants dominants ne se préoccupent pas de l'essentiel, c'est-à-dire des revendications sociales et économiques, notamment dans les régions déshéritées.

La troïka n'a réalisé aucun des objectifs de la révolution : jugement des tortionnaires et tueurs de martyres, condamnation de ceux qui s'étaient compromis avec le régime de Ben Ali, épuration de l'administration, égalité, liberté, dignité, plein emploi, développement égal de toutes les régions, etc.

La politique économique et sociale du gouvernement se situe dans la continuité de celle de l'ancien régime et des gouvernements transitoires qui lui ont succédé. Elle est basée sur l'endettement et n'arrive pas à relancer la croissance. Les prix sont en train d'augmenter de façon insupportable.

Dans le projet actuel de loi de finances complémentaire pour 2012, il est question de créer 25 000 postes dans le secteur public. Le chiffre de 50 000 créations d'emplois est avancé dans le privé. Mais tout cela est insuffisant, et de plus encore au stade de pourparlers.

Le projet de nouvelle Constitution piétine et se limite pour l'instant au maintien de l'article 1. Son calendrier ainsi que celui des prochaines élections a changé plusieurs fois.

Pour tenter de masquer son incapacité à répondre aux attentes de la population, le gouvernement organise des discussions à tort et à travers avec les partis libéraux. Il vise ainsi à contourner les problèmes. Son but est avant tout de chercher à consolider son hégémonie et se faire réélire aux prochaines élections.

### **La montée des mobilisations**

Face au blocage du processus révolutionnaire, on assiste depuis février 2012 à une reprise des mobilisations, notamment parmi les chômeurs et les jeunes. Les problèmes existant dans le passé sont en effet toujours là et rien n'est fait pour les

résoudre. Le pouvoir se contente de faire du blabla.

Les régions déshéritées de l'intérieur, d'où est partie la révolution, jouent un rôle moteur. Elles revendiquent notamment l'égalité de développement entre régions pauvres et régions riches. Des jeunes protestent par exemple dans la région de Gafsa pour dénoncer les résultats des concours de recrutement dans les mines de phosphate.

Des grèves générales ont lieu dans les régions de l'intérieur d'où est partie la révolution, comme par exemple dans celle de Sidi Bouzid, ou encore à Makthar dans le nord du pays. Les grandes villes sont également touchées, à commencer par les banlieues de Tunis.

Ces mobilisations sont principalement impulsées par l'Union des diplômés chômeurs (UDC), les mouvements des jeunes dans les régions pauvres et les banlieues des grandes villes, diverses coordinations locales, ainsi que l'UGTT. Le 2 juillet, l'UDC a organisé une journée nationale de mobilisation contre la Conférence nationale sur l'emploi organisée par le gouvernement, et à laquelle l'UDC a refusé de participer. L'UDC proteste contre une loi qui, sous couvert de donner une priorité d'embauche aux anciens prisonniers, instaure une inégalité de traitement entre les demandeurs d'emplois et favorise dans les faits des militants d'En-nadha.

De multiples mouvements ont également lieu au sein des entreprises, dont voici quelques exemples en juin 2012 :

- Environ 90 % des employé-e-s de La Poste ont par exemple fait grève les 27 et 29 juin pour obtenir un millier d'embauches, des augmentations salariales, une augmentation des moyens de travail, des modifications dans la façon dont est géré le personnel, une réouverture des dossiers sur les cas de corruption du temps de Ben Ali, etc. Les postiers veulent également avoir la possibilité de prendre effectivement leurs congés : faute d'effectifs suffisants, certains jours datant de 2007 n'ont pas pu être pris.

- Une grève de 48 heures a également eu lieu dans l'enseignement primaire début juin, portant notamment sur des revendications d'augmentation de salaire et le statut du personnel. Le taux de grévistes était de l'ordre de 80 %.

- Des grèves ont également eu lieu dans le secteur de la Santé ou encore à l'Agence nationale de l'Internet.<sup>10</sup>

### **Le raidissement répressif du pouvoir**

Incapable de répondre aux revendications, le pouvoir utilise la répression contre les mobilisations qu'il considère être dirigées contre lui.

La manifestation de chômeurs du samedi 7 avril à Tunis a débuté par un rassemblement devant le siège de l'UGTT, où Maher Hamdi de l'UDC a pris la parole. La police a ensuite matraqué violemment les manifestants sur l'avenue Bourguiba et il y a eu de nombreux blessés.<sup>11</sup>

Deux jours plus tard, à l'occasion de la commémoration des martyrs, la police a réprimé violemment des milliers de manifestants sur l'avenue Habib Bourguiba. Le Ministère de l'Intérieur a ensuite été obligé de présenter ses excuses devant l'Assemblée nationale constituante, et une commission d'enquête a été constituée.

Pour le 1<sup>er</sup> mai, l'UGTT a décidé de passer outre l'interdiction de manifester avenue Habib Bourguiba en vigueur depuis le 28 mars. Et le gouvernement a dû reculer. À la mi-avril, la police a attaqué un sit-in encore plus violemment que du temps de Ben Ali. La police est allée jusqu'à entrer dans des maisons en tabassant même des femmes. Des policiers ont lancé des grenades dans des maisons, puis ont fermé les portes de celles-ci. Des jeunes se sont ensuite retrouvés en prison.

\* Recueil des propos et notes additionnelles par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires. Quelques précisions et ajouts ont été apportés ultérieurement, notamment par l'historien Amira Aleya Sghaier.

L'article original a été publié dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org), accessible directement sur

<http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/tunisie.htm>

Une traduction en castillan est disponible en ligne sur <http://vamosacambiarelmundo.org/2012/05/tunez-bloqueo-politico-y-relanzamiento-de-las-movilizaciones-sociales/>

#### Bibliographie :

Pierre Puchot : « *La révolution confisquée* » (Actes Sud, avril 2012).

1. Ettakatol de Ben Jafaar est la nouvelle dénomination du FDTL. Ce parti était membre observateur de l'Internationale socialiste du temps de Ben Ali. Il en est devenu la section officielle depuis que le parti de Ben Ali en ait été enfin exclu... le 17 janvier 2011 !
2. Essebsi été successivement ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères sous Bourguiba, puis Président de la Chambre des députés entre 1990 et 1991.
3. Des pourparlers ont lieu entre Essebsi et des forces ayant gouverné avec son prédécesseur Ghannouchi entre le 16 janvier et le 27 février 2011 : celles issues du PDP de Nejib Chebbi (voir plus loin) ou encore VDS qui a pris la suite d'Ettajid (voir plus loin). « *L'ex-Premier ministre [...] pourrait obtenir le ralliement de la Voie démocratique et sociale (VDS), comme l'a annoncé, le 20 juin, son porte-parole, Samir Bettaieb* ». [www.jeuneafrique.com/Article/JA2685p046-048.xml0](http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2685p046-048.xml0). Il est significatif qu'Ahmed Brahim, le principal dirigeant de VDS, ait été au premier rang des invités lors du lancement de « l'Appel de la Tunisie » le 20 juin 2012.
4. [www.lemonde.fr/tunisie/article/2012/03/26/ennahda-contre-l-inscription-de-la-charia-dans-la-constitutiontunisienne\\_1675938\\_1466522.html](http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2012/03/26/ennahda-contre-l-inscription-de-la-charia-dans-la-constitutiontunisienne_1675938_1466522.html)
5. [www.businessnews.com.tn/Tunisie](http://www.businessnews.com.tn/Tunisie) — Lotfi-Zitoun – L % E2 % 80 % 99arbre-qui-cache-la-for % C5 % BAAt-d % E2 % 80 % 99Ennahdha, 519,31008,1
6. Le mot fidélité est utilisé en référence à la révolution et aux martyres. [www.mag14.com/national/40-politique/588-tunisie-adiou-cpr-ayadi-fonde-son-parti.html](http://www.mag14.com/national/40-politique/588-tunisie-adiou-cpr-ayadi-fonde-son-parti.html)
7. <http://kapitalis.com/afkar/68-tribune/9543-tunisie-le-5e-congres-du-pdp-ou-la-chronique-dun-fiascoprogramme.html>
8. Rappelons que depuis le 9 avril 2012, plusieurs partis centristes et libéraux, dont le PDP de Maya Jribi et Néjib Chebbi, se sont regroupés sous le nom de Parti républicain.
9. <http://nawaat.org/portail/2011/08/16/tunisie-afek-tounes-un-parti-politique-bourgeois-constitue-de-cols-blancs-interview-demna-menif-membre-fondateur-et-porte-parole-du-parti-afek-tounes/>
9. Venant du PTT, on trouve dans VDS l'expert économique auprès de l'UGTT Abdejalil Bedoui, mais pas l'ancien membre achourien du Bureau exécutif de l'UGTT Ali Ben Romdhane.
10. L'été 2012 a été très « chaud », avec notamment des grèves générales dans plusieurs grandes villes, dont l'emblématique Sidi Bouzid.
11. L'UDC est animée par 13 coordinateurs. Son porte-parole principal est Salem Ayari.

# La situation en juillet 2012

Entretien avec  
**NEJIB SELLAMI \***

Une paysanne m'a dit la semaine dernière : la révolution tunisienne est comme une pastèque sur une table. Elle n'est en effet pas dans une situation stable, elle oscille et peut tomber par terre à tout moment. Cette image m'a beaucoup plu.

Nous avons un pouvoir autoritaire au Palais de Carthage entre les mains de Ben Ali, aujourd'hui, un autre pouvoir autoritaire se met en place à la Casbah entre les mains de Jebali, le Premier ministre islamiste. Ce parti pratique le double langage : il se dit démocratique et civil, mais ses pratiques nous rappellent celles du RCD de Ben Ali. Il veut décider de tout, et les Tunisiens craignent aujourd'hui le retour d'une dictature sous une forme religieuse.

Face à Ennadha, un regroupement se constitue autour d'Essebsi avec d'anciens bourguibistes et d'anciens RCDistes. Ils ont été rejoints par des forces du centre, ou même issues de la gauche. Ennadha ainsi que les gouvernements américains et français veulent pousser les Tunisiens à choisir entre deux pôles : Ennadha et les partis issus de l'ancien pouvoir. Ces deux forces sont bien structurées et ont beaucoup d'argent.

Mais un troisième pôle se met en place refusant cette bipolarisation. Il est constitué par des partis de gauche et nationalistes arabe. Ceux-ci veulent non seulement empêcher tout retour d'une dictature, mais également obtenir la satisfaction des revendications pour lesquelles la population a fait la révolution. L'objectif est de reconstituer ce qui existait antérieurement sous le nom de Front du 14 janvier.<sup>1</sup>

\* Néjib Sellami est un des principaux animateurs du syndicat UGTT de l'enseignement secondaire. Propos recueillis le 18 juillet au siège du syndicat par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

1. Ce Front a été officiellement lancé nationalement le 26 septembre 2012 <http://www.letemps.com.tn/article-70135.html>

# La nouvelle place du syndicalisme

*Une partie de l'avenir du processus ouvert en janvier 2011 repose sur le rôle que joueront les luttes sociales, et donc le mouvement syndical. Une des particularités de ce pays est, en effet, la place centrale de l'UGTT, la centrale syndicale historique. Après avoir été la matrice du mouvement national pour l'indépendance, elle a ensuite oscillé périodiquement entre domestication par le pouvoir et rébellion contre celui-ci.*

*Alors que la direction nationale de la centrale a continué à « dialoguer » avec le pouvoir jusqu'à la veille de la chute de Ben Ali, son aile gauche a joué un rôle décisif dans l'organisation de la résistance au pouvoir pendant des dizaine d'années. À partir de 2008, elle s'est pleinement engagée dans le soutien à la lutte du bassin minier de Gafsa. Elle a agi de même lors des mobilisations ayant suivi l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2011. L'action de la gauche de l'UGTT a permis l'infléchissement de l'orientation de la centrale, se traduisant notamment par les appels aux grèves générales régionales ayant rendu possible la chute de Ben Ali.*

## L'UGTT AUX LENDEMAINS DE LA CHUTE DE BEN ALI

Principale force du pays après celle représentée par Ben Ali, un rôle déterminant revient nécessairement à l'UGTT après la fuite du dictateur. Mais, s'ils sont renversés dans un certain nombre de localités, l'appareil d'État du dictateur et son parti restent pratiquement intacts.

Au sein de l'UGTT, les tensions sont fortes entre ceux qui ont accompagné Ben Ali jusqu'au bout, et ceux qui depuis des années l'ont combattu. Mais tous sont attachés à l'existence de l'UGTT, et personne ne veut porter la responsabilité d'une éventuelle scission. Chacun espère finir par l'emporter, au prix de quelques concessions :

- La direction sortante entend garder coûte que coûte les commandes. Elle cherche pour cela à faire le dos rond en espérant que le temps fera oublier ses compromissions passées ;
- La gauche veut poursuivre la réorientation de la centrale. Elle doit donc isoler les dirigeants corrompus, tout en maintenant son alliance avec des secteurs plus modérés qui ont permis à l'UGTT de jouer le rôle qui a été le sien dans la chute de Ben Ali.

En attendant, l'ancien secrétariat général est toujours en place et décide la participation de trois représentants de l'UGTT au gouvernement.<sup>1</sup> Dès le 18 janvier, cette décision du secrétariat de la centrale est désavouée par la Commission administrative nationale : il est demandé aux trois ministres UGTT de démissionner immédiatement. Le 21 janvier, un nouveau pas est franchi : l'UGTT

appelle carrément à la dissolution du Gouvernement et à « *poursuivre le combat légitime soit en observant des grèves ou en manifestant pacifiquement jusqu'à la recomposition du Gouvernement conformément aux conditions fixées par l'UGTT* ».

Au même moment, de nombreuses structures de l'UGTT participent aux mobilisations exigeant la dissolution du gouvernement de transition et du RCD : les enseignants du primaire font par exemple grève du 23 au 26 janvier et une grève générale a lieu à Sfax. Le syndicat national de l'enseignement secondaire appelle à une journée de grève pour le 27, avec les mêmes mots d'ordre.

Le 27 janvier, la déclaration de la Commission administrative nationale de l'UGTT appelle à la constitution d'un nouveau gouvernement Ghannouchi, débarrassé des autres ministres béalistes. Le lendemain, suite à la répression des manifestants poursuivant la mobilisation pour que Ghannouchi dégage également, le Bureau exécutif « *appelle les manifestants à retourner dans leurs régions* ».

Le 11 février, la centrale participe néanmoins à l'embryon de contre-pouvoir représenté par le « Conseil national pour la protection de la révolution », dans lequel se retrouvent l'essentiel des forces ayant participé à la chute de Ben Ali. Celui-ci contribue à coordonner les structures locales comparables et constitue pour cette raison un point d'appui pour les mobilisations exigeant le départ de Ghannouchi. Et, le 27 février, celui-ci est finalement contraint de démissionner également.

Le Président de la république, qui est resté en place, désigne alors un nouveau gouvernement dirigé par Béji Caïd Essebsi. Avec beaucoup d'habileté, celui-ci parvient à reprendre la main. Il met notamment en place à cet effet « *l'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique* ». Mises à part les plus compromises avec Ben Ali, la presque totalité des forces politiques et sociales y participent, dont l'UGTT. Vidé de son contenu, et miné par les rivalités internes, le « Conseil National pour la protection de la révolution » se désagrège.

Simultanément, les mobilisations refluent, comme en témoigne l'échec relatif des manifestations du 1<sup>er</sup> mai.

Contrairement à leurs espérances, les Tunisiens n'ont pas vu leur situation matérielle s'améliorer.

La préparation des élections à l'Assemblée constituante accentue la démobilisation, et cela d'autant plus que nombre des militants de la gauche de l'UGTT sont impliqués dans l'activité de leurs organisations politiques respectives. On assiste à une dégradation réelle des rapports de force.

L'UGTT obtient néanmoins certaines avancées sociales, comme par exemple l'interdiction de la sous-traitance dans le secteur public, avec engagement d'étendre par la suite cette mesure dans le privé.

## L'UGTT ET LES ELECTIONS D'OCTOBRE 2011

Un débat a eu lieu pour savoir si l'UGTT devait présenter des listes essentiellement composées de syndicalistes, participer à une coalition électorale, ou laisser ses adhérents voter pour la liste de leur choix. C'est finalement la troisième position qui a prévalu, les militants étant laissés libres d'être candidats à titre individuel.

### Le congrès de décembre 2011 <sup>2</sup>

Une grande partie de ce congrès a été consacrée à l'élection des 12 membres du nouveau Bureau exécutif (BE), parmi plus de 80 candidats.

#### La nécessité d'un grand coup de balai

Il est de notoriété publique qu'une partie de l'appareil de l'UGTT entretenait des rapports pour le moins courtois avec l'ancien régime, et en tirait un certain nombre d'avantages sonnants et trébuchants.<sup>3</sup>

Plutôt que de changer la direction dans la foulée du 14 janvier, le choix avait été fait d'attendre la fin de l'année 2011. La bataille de la gauche de l'UGTT consistait à contraindre le Bureau exécutif à respecter l'article 10 des statuts limitant à deux le nombre de mandats. Agir ainsi suffisait à faire « dégager » la quasi-totalité des corrompus. La gauche de l'UGTT expliquait qu'en attendant le congrès, ceux-ci seraient « sous camisole ».

#### Une réélection limitée de membres de l'ancien Bureau exécutif

Suite au strict respect de l'article 10, seuls 4 des anciens membres du BE pouvaient se présenter. L'un d'entre eux, considéré par beaucoup comme ayant un comportement bureaucratique, ne l'a pas fait. Le Bureau est donc renouvelé à 70 %.

Les trois membres de l'ancien BE qui se représentaient ont été réélus, respectivement à la première, la sixième et la neuvième place. Ils sont considérés comme des anciens minoritaires du BE sortant, plus ou moins proches de la gauche de l'UGTT.

#### La représentation des secteurs

En ce qui concerne les neuf nouveaux membres du BE, il était logique que les syndicats de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire soient tous les deux représentés. Ils avaient, en effet, joué un rôle clé dans la solidarité avec la lutte de la population de Redeyef-Gafsa. Faisant partie des structures simultanément les plus importantes et les plus à gauche de la centrale, ces deux syndicats avaient joué un rôle clé dans les grèves ayant amené à la chute de Ben Ali, puis des gouvernements Ghanouchi qui lui ont succédé.

#### La représentation des régions

Parmi les Unions régionales représentées au Bureau figurent celles dont les

appels à la grève générale ont fait basculer la situation en janvier 2011 : Tunis, Benarous (banlieue industrielle de Tunis et fief de la gauche de l'UGTT), et Sfax (deuxième ville industrielle de la Tunisie).

La présence d'un deuxième représentant pour Sfax s'explique en partie par des raisons historiques : cette région, qui comprend l'île de Kerkennah, est le berceau historique de l'UGTT.

### **L'invisibilité des femmes**

Aucune des femmes qui étaient candidates n'a été élue, alors que 47 % des membres de l'UGTT sont des femmes. Pour remédier à cela, il devrait être décidé ultérieurement d'instituer un système de quotas permettant enfin à des femmes d'être présentes au sein de la direction nationale de la centrale.

### **Un pas décisif a été franchi**

Les militants ayant participé aux luttes ayant fait tomber la dictature de Ben Ali sont désormais hégémoniques au sein de la nouvelle direction nationale. Il s'agit là d'un point d'appui pour transformer l'UGTT en l'outil dont les travailleurs et la population ont besoin pour la poursuite du processus ouvert il y a un an.

## **L'UGTT DANS LA LIGNE DE MIRE DE LA REACTION**

L'évolution de l'UGTT ne plaît évidemment pas à tout le monde, et en particulier aux islamistes au pouvoir. En février 2012, par exemple, certains locaux syndicaux ont été violemment attaqués ou souillés par des dépôts d'ordures. Les sections locales de Feryana et Jendouba ont été partiellement incendiées.

Ces actes criminels rappellent les pires moments de la dictature. Ils visent notamment à intimider les mouvements sociaux qui se développent pour la création d'emplois permanents, l'éradication des emplois précaires, et la lutte contre la flambée des prix.

Ils s'inscrivent également dans la campagne hargneuse menée contre les agents municipaux exerçant leur droit constitutionnel à faire grève.

1. Des extraits des documents de l'UGTT sont disponibles dans la version en ligne de cette brochure sur [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

2. Extraits d'un communiqué de l'Union syndicale Solidaires rédigé après de nombreux échanges téléphoniques avec des syndicalistes de l'UGTT (3 janvier 2012). <http://orta.dynalias.org/solidint/depot/solidint/2012-01-03-solidaires-congres-UGTT.pdf>

3. Personne n'a oublié que si, en 2008, les syndicalistes de Redeyef qui avaient accompagné la révolte du bassin minier ont connu la prison et la torture, c'était parce que leurs mandats syndicaux leur avaient été retirés par la bureaucratie régionale et nationale. En désavouant dans la presse le rassemblement du 27 décembre 2010 devant le siège de la centrale, le secrétaire général Jrad exposait au même sort ses participants, à commencer par le secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire qu'il avait dénoncé nominalement. Aucun syndicaliste tunisien n'a oublié non plus que, le 12 janvier 2011, des conciliabules avaient encore lieu entre Jrad et Ben Ali.

## « L'initiative de l'UGTT »

*Face au pôle islamiste, un second pôle tente de se structurer autour d'Es-sebsi, un ancien bourguibiste qui avait été Premier ministre en 2011 entre le 27 février et la fin de l'année. Des partis issus du centre ou de la gauche (dont notamment celui ayant pris la suite de l'ancien Parti communiste tunisien) se sont déclarés prêts à y participer.*

*La direction de l'UGTT n'a pas voulu participer à la mise en place d'une alternative politique aux deux pôles dominants. Elle a décidé d'appeler, le 18 juin, à « un dialogue sérieux, structuré et permanent en vue de trouver un consensus sur les grandes questions suscitant des tiraillements entre les différents partenaires de la vie politique nationale » aux niveaux « économique, social et sécuritaire ».<sup>1</sup>*

**Entretien avec  
LAMJED JEMLI,  
coordinateur UGTT du secteur privé  
(juillet 2012)**

En juin 2012, l'UGTT a lancé une « Initiative politique » visant à recréer un consensus national. Ce gouvernement explique qu'il a obtenu la majorité aux élections et que cela lui donne le droit de faire ce qu'il veut. Mais sur le terrain, cela ne marche pas. Premièrement parce que la majorité obtenue par la troïka est une majorité des sièges, et pas une majorité des voix. Deuxièmement, avoir la majorité à l'Assemblée constituante ne sert à rien si le gouvernement n'est pas en mesure d'appliquer les décisions qu'il prend. Cela ne fait qu'augmenter les tensions et le dissensus à un moment où il est nécessaire de regrouper toutes les forces autour d'objectifs communs, qui ne peuvent être que les objectifs de la révolution.

« L'Initiative de l'UGTT » se situe dans ce contexte. Elle demande la création d'un Conseil national de dialogue rassemblant la société civile, l'opposition et les partis au pouvoir. Son objectif serait de prendre un ensemble de décisions communes concernant les questions les plus importantes, comme par exemple le calendrier de la transition démocratique dont la date des élections, la mise en place d'une Commission indépendante pour organiser les élections, ainsi que de choisir d'un commun accord les membres indépendants devant participer à celle-ci. Il s'agit de parvenir à un consensus, contrairement à ce que fait le gouvernement qui dit « on a la majorité, donc on va mettre nos décisions au vote » et veut s'arroger le droit de choisir seul les membres de la commission électorale. Le rôle du Conseil national de dialogue serait également de traiter de la problématique des martyrs et des blessés de la révolution, de la question de la justice transitionnelle, de celle de l'emploi ainsi que des droits sociaux devant être inscrits dans la future Constitution.

L'UGTT a commencé à entrer en contact avec les partis politiques, et tous ceux qui ont été rencontrés jusqu'à présent sont d'accord. Il en va de même du Premier ministre, même si d'autres membres d'Ennahda ont déclaré que l'UGTT ne devait pas se mêler d'un tel sujet.

Si ce Conseil ne voit pas le jour, le processus de transition démocratique sera dans une impasse :

– Les trois partis de la troïka, ont perdu leur crédibilité : le CPR et Ettakatol ont éclaté, Ennahda est plus solide comme parti, mais beaucoup de ses électeurs sont en train de s'en écarter.

– Par ailleurs, aucune autre force politique ne comble pour l'instant le vide laissé par ces trois partis.

En ce qui me concerne, je trouve que cette « Initiative » est importante. Si elle se concrétise c'est tant mieux pour tout le monde. Si elle ne se concrétise pas, l'UGTT devra penser à autre chose mais pourra expliquer « je vous ai proposé le dialogue, vous avez refusé ». Chacun est désormais placé devant ses responsabilités.

\* Propos transcrits par Hélène Cabioc'h et Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

1. [www.ugtt.org.tn/fr/2012/06/27/initiative-de-lugtt-sur-le-lancement-dun-conseil-de-dialogue-national/](http://www.ugtt.org.tn/fr/2012/06/27/initiative-de-lugtt-sur-le-lancement-dun-conseil-de-dialogue-national/)

# À propos du pluralisme syndical

*Ces dernières années, deux nouvelles centrales syndicales ont été proclamées : la CGTT et l'UTT.*

## **La CGTT (Confédération générale tunisienne du travail)**

*Reprenant le nom de deux centrales syndicales ayant successivement précédé l'UGTT, la CGTT a été proclamée en décembre 2006 par Habib Guiza, un ancien secrétaire général de l'Union régionale UGTT de Gabès. Le régime de Ben Ali avait refusé de reconnaître la CGTT, et celle-ci n'a pu commencer à fonctionner qu'en février 2011. Au printemps et à l'automne 2011, Habib Guiza a siégé au titre de son organisation dans la « Haute instance ». Le premier congrès de la CGTT a eu lieu en décembre 2011. Sur le plan international, après avoir vainement cherché à s'affilier à la CSI, la CGTT a finalement rejoint la FSM.*

## **L'UTT (Union des travailleurs de Tunisie)**

*Cette organisation a été proclamée en mai 2011 par Ismail Sahbani, secrétaire général de l'UGTT entre 1989 et 2002. Parvenu à cette responsabilité grâce à Ben Ali, ce dernier avait ensuite décidé de s'en débarrasser. Accusé fort opportunément par ses plus proches collaborateurs de détournement de fonds, Sahbani avait alors été jeté en prison, puis gracié par le dictateur.*

### **Entretien avec KACEM AFAYA\***

Rien dans la législation tunisienne n'interdit le pluralisme syndical. Il n'existe pas non plus de syndicalisation obligatoire. Nous ne sommes pas contre le principe du pluralisme syndical. Mais pour que ce pluralisme ait un sens, plusieurs conditions doivent être à notre avis remplies :

- 1) Un syndicat doit émaner de la volonté des travailleurs, et non pas de la volonté de contrecarrer l'UGTT ;
- 2) Un syndicat doit être démocratique et militant.

C'est dans ce cadre que doivent être examinées les deux autres centrales existant actuellement :

– L'UTT est dirigée par Sahbani qui avait été mis à la tête de l'UGTT par Ben Ali, puis emprisonné pour détournement de fonds, et enfin gracié par le dictateur. Il est actuellement soutenu par des forces gouvernementales et patronales dans le but de contrecarrer l'UGTT.

– La CGTT a été fondée par Habib Guiza, un ancien secrétaire général de l'Union régionale UGTT de Gabès qui avait été réprimée par le pouvoir en 1985. Par la suite, Habib Guiza n'avait pas été réélu, et il avait alors fondé un centre de formation qui était la seule ONG qui, sous Ben Ali, pouvait recevoir des

financements de l'étranger. Proclamée en 2006, la CGTT n'a pu tenir son premier congrès qu'en décembre 2011. Les délégués n'ont pas été élus par les adhérents, mais désignés par Habib Guiza. Un groupe de fondateurs a porté plainte en justice contre lui pour non respect de la législation, de la démocratie au sein de l'organisation, ainsi que de la bonne gestion. Les comptes bancaires de la CGTT sont actuellement bloqués suite à une expertise judiciaire qui a confirmé ces violations.

- Je ne pense pas que les islamistes mettront sur pied leur propre syndicat. En effet, pour exister, il faudrait que celui-ci se démarque du gouvernement ce qui ne serait en fait pas l'objectif d'une telle création. Il y avait environ 10 % de délégués islamistes au congrès de décembre 2011 de l'UGTT. Cela est normal et logique vu le score qu'ils ont réalisé aux élections politiques d'octobre 2011.
- D'une part, l'UGTT ne peut que refléter toutes les composantes de la société tunisienne dont font partie les islamistes ;
- D'autre part, les islamistes tiennent une place importante dans la société et ont une certaine popularité.

\* Kacem Afaya est, depuis le congrès de décembre 2011, secrétaire général adjoint de l'UGTT. Il est notamment en charge des relations internationales et de l'émigration. Propos recueillis le 18 juillet 2012 au siège de l'UGTT par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

### **Entretien avec LAMJED JEMLI, coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé**

Pour aborder la question du pluralisme syndical, il faut partir de la complexité et de l'importance de toute l'histoire de l'UGTT, et notamment de son rôle dans la révolution tunisienne qui est reconnu par tout le monde, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Depuis sa création, l'UGTT joue un rôle majeur sur la scène politique au niveau social, national, voire même international. Et elle essaye de continuer à le jouer. Mais il est normal que d'autres centrales syndicales aient également le droit d'exister : à l'UGTT on reconnaît le pluralisme syndical qui fait partie des libertés au même titre que le pluralisme politique. N'importe qui doit avoir la liberté d'adhérer à l'organisation syndicale de son choix.

Cela dit il est trop tôt pour parler en Tunisie de véritable pluralisme syndical. L'existence de plusieurs centrales ne se base pas sur des différences idéologiques ou bien méthodologiques. D'ailleurs les responsables des deux nouvelles confédérations essaient de transplanter leur expérience personnelle, acquise au sein de l'UGTT. Ces leaders ont été exclus de l'UGTT pour diverses raisons, et ils n'ont en réalité à « vendre » que le produit UGTT.

– En ce qui concerne l’UTT, son existence ne nous dérange pas trop. Certes, ils ont pas mal d’argent et un beau local. Un courrier adressé à l’UTT par le patron de Téléperformance est tombé par erreur entre nos mains.<sup>1</sup> Celui-ci rappelait au secrétaire général de l’UTT qu’il lui avait fait des dons immobiliers lors de la création de sa centrale, et reprochait à l’UTT de ne pas lui avoir apporté un soutien suffisant dans sa lutte contre l’UGTT. Cette anecdote prouve que la création de l’UTT n’était pas « naturelle » : elle ne reposait pas sur une autre vision du travail syndical, un renouvellement du travail syndical.

– La CGTT me semble dans une logique plus intelligente et plus transparente. Elle affirme notamment : « nous voulons travailler avec l’UGTT, nous ne sommes pas en opposition avec elle, nous voulons travailler ensemble » et a même demandé l’ouverture d’un débat avec l’UGTT.

– La possibilité de création d’une centrale islamiste a été avancée par un des leaders salafistes lors d’une interview. Mais, à mon avis, cette annonce est à classer sans suite. Je crois qu’il n’y aura pas lieu de parler d’un syndicat islamiste dans la mesure où il n’existe pas de base réelle à cela. Un syndicat, avant d’être ou pas islamiste, doit être un syndicat ouvrier. Dans une entreprise, les ouvriers n’adhèrent pas sur une base idéologique, islamiste ou pas islamiste. Ils adhèrent sur la base de leurs convictions et de la défense de leurs droits collectifs. Et, sur le lieu de travail, il n’existe pas de droits collectifs qui soient spécifiquement islamistes. Tous les salariés sont régis par le Code du travail, et les relations de travail sont des relations de salarié à patron. La défense des revendications demande une lutte collective. Je trouve, pour toutes ces raisons que l’idée même de syndicat islamiste n’a pas de sens.

Certes, lors des élections au sein de l’UGTT, les islamistes présentent des listes. Mais ils le font au même titre que les autres sensibilités. L’UGTT a toujours été un syndicat au sein duquel existe un vrai pluralisme syndical. Coexistent au sein de l’UGTT des islamistes, des nationalistes, des marxistes, des indépendants, des achouriens,<sup>2</sup> etc. Les islamistes existent, mais pas de façon significative. Depuis la révolution quelques ministères, dirigés notamment par Ennahda ont essayé de s’immiscer dans le fonctionnement de l’UGTT, en aidant clairement une liste contre une autre. Mais cela n’a pas marché, car dès que les salariés savaient qu’une liste étaient soutenue par un ministre, celle-ci ne faisait pas un bon score.

Si un jour le pluralisme existe véritablement, bien sûr cela créera une nouvelle donne. Mais pour le moment, l’UGTT reste de très loin le syndicat tunisien le plus important. A mon avis, s’il devait y avoir un jour un syndicalisme en concurrence avec l’UGTT, cela résulterait en grande partie des bonnes ou des mauvaises stratégies choisies par l’UGTT.

1. Pour la petite histoire, la direction de Téléperformance avait demandé à un coursier d’apporter cette lettre « au syndicat », et celui-ci l’avait tout naturellement apporté... au siège de l’UGTT !

2. Habib Achour est un des leaders historiques de l’UGTT (voir le chapitre de ce dossier sur la Tunisie au temps de Bourguiba).

# L'UGTT en juillet 2012

Entretien avec **KACEM AFAYA\***

## Où en est l'UGTT ?

L'UGTT compte aujourd'hui plus de 700 000 membres, soit environ un quart de plus que du temps de Ben Ali. La plupart des nouveaux membres appartiennent au secteur privé, mais celui-ci ne représente que le tiers du total des adhérents de la centrale. Le patronat privé menait en effet une grande offensive contre les syndicalistes qu'il n'hésitait pas à licencier. Actuellement, les relations se sont beaucoup améliorées.

Un gros effort est en cours pour améliorer le fonctionnement de l'UGTT dont les statuts datent de 1948. Nous devons limiter la centralisation de notre organisation qui demeure verticale. Nous devons la rendre plus démocratique et faire figurer le principe d'autonomie dans les statuts. Il faut simultanément promouvoir une plus grande participation des jeunes.

La place des femmes est une de nos plus grandes faiblesses. Suite au congrès de décembre 2011, nous allons mettre en place un système de quotas. Il n'est plus admissible d'avoir très peu de femmes dans nos structures alors qu'elles constituent près de la moitié de nos adhérents ainsi qu'environ la moitié de l'ensemble du salariat. Dans le textile, par exemple le rapport est proportionnellement inversé : moins de 10 % des responsables syndicaux sont des femmes alors que 90 % de la main-d'œuvre est féminine. Cette disproportion est aussi flagrante dans pas mal de secteurs à l'instar du secteur de l'enseignement, de la santé... Les formes de ces quotas, à mon avis, ne peuvent pas être identiques dans tous les secteurs : le bâtiment n'est pas le textile, ni l'enseignement, ni la santé. Nous sommes en train de travailler sur notre projet, notamment avec la coopération de la CGIL (Italie). Celui-ci devrait être au point avant la fin de l'année 2012.

## Quelle est l'attitude d'Ennahda envers l'UGTT ?

Un risque majeur existe qu'Ennahda devienne un nouveau RCD sous vêtement religieux. Je pense qu'Ennahda veut se maintenir à tout prix au pouvoir. Dominant l'Assemblée constituante, ce parti veut instaurer un régime parlementaire qui lui donnerait tous les pouvoirs. Ennahda pratique le double langage, mais la société civile est assez forte pour freiner nombre de ses initiatives : elle l'a, par exemple, amené à renoncer à l'instauration de la Charia.

## Dans le passé, quels étaient les rapports entre l'UGTT et le pouvoir ?

Des combats ont toujours eu lieu au sein de l'UGTT pour sauvegarder son autonomie et son caractère militant, même lorsqu'elle a été partenaire du pouvoir après l'indépendance. Quand Bourguiba a voulu soumettre l'UGTT, des conflits avec lui ont eu lieu pour sauvegarder son autonomie.

Cela a été également vrai au moment de la lutte du Bassin minier de 2008, où

la direction de l'UGTT a fini par être convaincue de se solidariser et de soutenir les militants de la région.

En 2009, la majorité de la direction de l'UGTT (Commission administrative nationale) avait décidé de soutenir la candidature de Ben Ali aux élections présidentielles, mais une minorité a eu le courage de s'y opposer.

Tout cela montre que la volonté d'autonomie a toujours existé au sein de l'UGTT dont le positionnement a dépendu des rapports de forces au sein de l'organisation et de l'ensemble du pays.

### Quelle est la position de l'UGTT concernant le prochain Forum social mondial ?

L'UGTT a décidé de s'y impliquer aux côtés de la société civile. De nombreux militants de l'UGTT étaient présents aux réunions préparatoires de Monastir, dont moi-même. Les modalités concrètes de notre participation sont en cours de mise au point.

\* Depuis décembre 2011, Kacem Afaya est membre du Bureau exécutif de l'UGTT où il est en charge des relations internationales et de l'émigration. Né en 1956 dans la région de Monastir, il a participé au mouvement étudiant entre 1977 et 1980. Kacem a commencé à travailler en 1980 comme technicien supérieur de biologie, en pleine crise de l'UGTT. Il est devenu en 1989 secrétaire général de la section UGTT d'un des principaux hôpitaux de Tunis. Il a ensuite été membre du bureau fédéral du syndicat en 1993, puis secrétaire général de la Fédération de la santé publique en 1994.

Propos recueillis le 18 juillet 2012 au siège de l'UGTT par Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.



Manifestation organisée début 2011 par l'UGTT pour faire « dégager » l'ancien parti de Ben Ali (photo Wikipedia).

# Le contexte revendicatif actuel

Entretien avec  
**LAMJED JEMLI,**  
coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé  
(juillet 2012)

Nous sommes face à une nouvelle réalité.

– Le premier point est que la population tunisienne commence à s'apercevoir qu'il y a de nombreuses luttes syndicales parce que maintenant les médias parlent des grèves. La population n'avait pas été habituée à apprendre que demain il n'y aura pas de métro<sup>1</sup> parce que c'est la grève des métros, après-demain pas de bus parce que c'est la grève des bus, ou aller à la poste et trouver le guichet fermé pendant deux jours. Avant, il y avait aussi des grèves, mais les médias n'en parlaient pas, elles avaient lieu de manière isolée. Maintenant toute la population vit sur ce rythme-là. Et les trois partis au pouvoir (la troïka), essaient d'instrumentaliser cela pour dire que si les revendications de la population et les objectifs de la révolution ne sont pas satisfaits et, en particulier, ceux concernant l'emploi, c'est parce qu'il y a les grèves, les sit-ins, etc.

Cela pose problème, parce que contrairement au passé où il suffisait de convaincre les salariés pour réussir une grève, il faut maintenant prendre également en considération l'opinion publique, qui pèse désormais très lourd sur les actions de l'UGTT. Heureusement l'UGTT a commencé à prendre cela en considération et essayé de développer une stratégie de communication sur les raisons des grèves.

– Le deuxième point résulte du fait que la révolution tunisienne avait un fond surtout social et que, maintenant, beaucoup disent que la priorité doit être donnée aux chômeurs et que pour cette raison les salariés, puisqu'ils ont un emploi, ne devraient pas avoir le droit de faire grève, de demander des augmentations salariales etc.

Cela est complètement faux pour plusieurs raisons :

Premièrement parce que sous Ben Ali une grande partie des salariés travaillaient dans des conditions très précaires donc c'est maintenant l'occasion ou jamais, si on parle de révolution, pour que les gens améliorent leurs conditions de travail, leur salaire.

Deuxièmement, en améliorant le salaire : l'augmentation du pouvoir d'achat fouette un peu la consommation et donne ainsi la possibilité de créer des emplois. Il est faux de dire qu'en continuant d'appauvrir les pauvres, les travailleurs, on va créer des emplois.

Le troisième point concerne le type d'emplois qui doit être créé. Le gouvernement actuel pense-t-il créer le même type d'emplois que du temps de Ben Ali, ce qui a amené entre autres à la révolution du 14 janvier ? Ou pense-t-il créer un nouveau type d'emplois, des emplois décents ? S'il s'agit d'emplois décents avec toutes leurs caractéristiques, il faut déjà commencer par faire des emplois existants des emplois décents.

Dans un tel contexte les luttes continuent. Il pourrait, par exemple y avoir une grève générale à Sousse. Le patron d'une entreprise de meubles a sorti un communiqué accusant la centrale UGTT de vouloir mener le pays à la faillite et renverser le gouvernement. En réalité, c'est lui qui est à l'origine de cette situation : il a licencié environ 300 salariés, et c'est pour cela que l'UGTT s'est mobilisée pour préparer une grève générale régionale. Celle-ci peut éclater d'un jour à l'autre si les négociations n'arrivent pas, au minimum, à réintégrer les salariés en question.

Donc, de nombreuses luttes ont lieu mais également une série d'accords. L'UGTT cherche à négocier le plus loin possible pendant les dix jours de préavis prévus par la loi tunisienne. Si on parvient à un accord pendant cette période, c'est tant mieux. Nous sommes parvenus à un accord dans une centaine de cas. Mais nous mettons toujours l'accent sur les grèves, parce qu'elles perturbent l'activité économique. Maintenant, que les gens se sont émancipés au niveau de leurs aspirations ainsi que sur le plan des libertés personnelles et politiques, ils veulent également donner une dimension sociale à cette démocratie naissante, sinon celle-ci n'a pas de sens.

■ Propos transcrits par Hélène Cabioc'h et Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.

1. En Tunisie le métro est ce qui est appelé en France le tramway.

# L'impact de la crise économique

Entretien avec  
**LAMJED JEMLI,**

**coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé  
(juillet 2012)**

L'économie tunisienne est étroitement liée à l'économie européenne. Si la crise existe en Tunisie, c'est parce qu'il y a la crise aux États-Unis, en Europe et en particulier en France : 85 % des échanges commerciaux extérieurs se font en effet avec la France. Tout cela est lié.

Une partie des patrons explique « nous, on est en crise donc on ne va pas accorder d'augmentations salariales ». D'autres disent « oui, c'est vrai, on n'est pas vraiment touchés par la crise mais on risque de l'être d'un moment à l'autre, donc même si on veut accorder des augmentations, elles seront très symboliques ». Et ce discours nous sommes habitués à l'entendre chaque fois que nous les rencontrons.

En ce qui concerne les négociations, que ce soit avec l'État ou avec les patrons, nous n'avons pas senti de changement. Ils sont en train d'utiliser les mêmes arguments que du temps de Ben Ali. Cela est complètement inacceptable pour le syndicalisme et, par conséquence, pour les travailleurs.

Nous ne sentons pas de rupture avec le passé. En effet, les expressions « crise économique » et « contexte économique difficile », étaient déjà les mots-clés que l'État et le patronat utilisaient dans toutes les négociations triennales depuis qu'elles ont été mises en place en 1999. Ces expressions étaient même écrites au début de l'accord-cadre encadrant les négociations.

Avec le patronat, toutefois, les négociations s'annoncent à mon avis un peu plus faciles qu'avec le gouvernement. Une partie au moins du patronat est dans une logique d'augmentation de salaire. Ceci est clair, je les ai entendus le dire au siège du patronat lors d'une séance de préparation des négociations. Par contre le gouvernement a commencé par vouloir jouer la carte d'une « année blanche », c'est-à-dire d'une année sans aucune augmentation. Ses représentants expliquaient que les salariés devaient faire des sacrifices car l'économie du pays était en crise. Une année blanche aurait été une première en Tunisie, et le gouvernement a dû laisser de côté cette idée.

C'est donc le premier impact de la crise actuelle : utiliser son existence lors des négociations salariales pour mettre la pression jusqu'au bout afin de limiter au maximum les augmentations, voire même si c'est possible les écarter complètement pour cette année.

Le deuxième impact est qu'un certain nombre de secteurs, comme par exemple le tourisme, ont été vraiment touchés. Il y a bien sûr l'impact de la situation

générale en Tunisie, mais également l'effet de la baisse du pouvoir d'achat des Européens. Certains délaissent la Tunisie s'ils trouvent des destinations moins chères. Ils font également des séjours moins longs qu'auparavant. De plus, des réservations ont été annulées suite à des scènes de violence dans le pays et aux appels de certaines ambassades qui ont demandé à leurs concitoyens de ne pas aller en Tunisie. Il y a aussi des femmes ayant peur d'être ennuyées pour leur tenue, notamment pour aller se baigner.

Mais, au-delà de la crise mondiale, l'impact de la crise en Tunisie est démultiplié par la façon dont le gouvernement gère celle-ci : son comportement n'est pas à la hauteur, il a montré beaucoup de manque d'expérience et d'amateurisme dans la gestion d'affaires ayant une importance stratégique pour le pays.

Propos transcrits par Hélène Cabioc'h et Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires.



Lamjed Jemli (deuxième à droite) à la sortie d'une réunion de travail sur les centres d'appels, entouré par Frédéric Madelin (Sud-PTT) et Ali Ourak (UGTT-PTT). (Photo Solidaires, 1<sup>er</sup> avril 2011)

# La suppression de la sous-traitance

Entretien avec **LAMJED JEMLI**,  
coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé  
(juillet 2012)

L'abolition de la sous-traitance de main-d'œuvre dans les entreprises publiques et les administrations est l'acquis le plus important obtenu par les salariés grâce à la révolution. L'UGTT a su sauter sur l'occasion pour en faire un objectif majeur : les salariés qui travaillaient dans la sous-traitance ont été intégrés dans les sociétés publiques ou les administrations pour lesquelles ils travaillaient.

Avant ils recevaient des miettes, maintenant ils bénéficient du statut en vigueur dans les entreprises publiques et administrations dans lesquelles ils ont été titularisés. Il s'agit d'un événement très important qui a suscité un intérêt international.

Au début, quelques entreprises publiques ont essayé de ne pas appliquer cet accord en raison de l'impact financier important qu'il avait pour leur budget. Mais maintenant on peut dire que la quasi-totalité des salariés concernés ont été intégrés.

Dans les entreprises publiques et les administrations, la sous-traitance concernait des métiers comme le gardiennage, le ménage, ou la restauration. Dans le secteur privé, par contre, c'est complètement différent. Sur la même chaîne de production d'une usine, par exemple, certains salariés ont des emplois stables et durables régis par la convention collective sectorielle, et d'autre part celle de la sous-traitance.

Le problème de la sous-traitance est à l'origine de la grève de Meublutex, une entreprise de Sousse. Après la révolution, on a obtenu le regroupement et l'intégration dans la société-mère de toutes les filiales de Tunisair, le géant du transport aérien tunisien, dont tous les salariés sont maintenant régis par le statut Tunisair. Il s'agit d'un acquis très important pour ces salariés.

L'UGTT s'apprête à entrer dans un round annuel exceptionnel de négociations. La première question, que l'UGTT veut régler, est celle de la sous-traitance dans le secteur privé. On ne va peut-être pas arriver tout de suite à régler le cas de certains emplois, comme par exemple le gardiennage. Le premier objectif est d'obtenir que les salariés travaillant en sous-traitance sur des postes permanents, soient régis par les conventions sectorielles de l'entreprise où ils sont affectés.

Propos transcrits par Hélène Cabioc'h et Alain Baron  
pour l'Union syndicale Solidaires.

# LES DROITS DES FEMMES, UN ENJEU POUR LA REVOLUTION TUNISIENNE

« La lutte contre l'exploitation des femmes peut être un moteur de changement social global »

Entretien avec **AHLEM BELHADJ**,  
présidente de l'Association tunisienne des femmes  
démocrates – ATFD (janvier 2012)

*Après des années de lutte pour faire progresser les droits des femmes et les droits humains, l'ATFD et les femmes qui se battent pour faire progresser leur pays se sont retrouvées au premier plan des révoltes qui ont secoué la Tunisie. Elles revendiquent un changement profond de la législation tunisienne mais aussi des mentalités. La révolution et les bouleversements politiques récents ont amené de nouveaux défis et la situation présente est loin d'être évidente.*



**Afriques21 : Quelles sont les discriminations subies par les femmes ? Quelle était leur situation jusqu'à présent ?**

**Ahlem Belhadj :** Par rapport au reste du monde arabe, la situation des femmes tunisiennes est assez particulière. Elles ont en effet bénéficié assez tôt de lois progressistes. Dès 1956, par exemple, le Code du statut personnel a interdit la polygamie et accordé le droit au divorce. En 1964, les femmes ont obtenu le droit à l'avortement, c'est-à-dire bien avant les françaises. Elles ont eu le droit de vote en 1957, soit 15 ans avant les femmes suisses.

Les gouvernements tunisiens ont alors souvent instrumentalisé la cause des femmes comme étant la vitrine de la démocratie et de la modernité, en instituant une sorte de « féminisme d'État ».

Pourtant, de fortes inégalités, jamais soulevées par ces mêmes dirigeants, persistent dans la loi tunisienne, en particulier au niveau de la famille. Dans une conception complètement patriarcale, le mari, le « chef de famille », est le seul détenteur

de l'autorité parentale. Les femmes ne sont considérées comme chefs de famille que dans des cas exceptionnels. Par ailleurs, la législation successorale reste un domaine très important où les femmes sont victimes de discrimination nette puisque la loi oblige les femmes à subvenir aux besoins des ascendants et descendants en continuant à hériter moitié moins que les hommes. Ceci est pour nous inadmissible. Malgré des textes de lois clairs, les jugements qui sont rendus restent souvent marqués par un certain machisme.

Sur le plan social, particulièrement parmi les salariés, on assiste à un phénomène de féminisation de la pauvreté. Comme partout dans le monde, le taux de chômage est beaucoup plus important chez les femmes : à diplôme égal, les femmes ont moins de chance de trouver un emploi. Le problème des chômeurs diplômés est flagrant chez les femmes. Malgré l'égalité affichée par le Code du travail, les femmes sont moins payées et ont moins de chance de progresser au niveau professionnel. Le travail des femmes est aussi beaucoup plus fréquemment marginalisé. Le travail précaire touche essentiellement les femmes, notamment les femmes de ménage ou celles qui exercent dans le secteur de la sous-traitance. Ce sont les secteurs où l'exploitation est à son comble.

Ce sont les principales manifestations de la discrimination des femmes mais, évidemment, il y en a d'autres, notamment en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique. Les femmes restent très peu présentes au niveau des postes de pouvoir. Pas seulement au niveau des rangs élevés dans les ministères mais aussi au niveau de la société civile.

Il en va de même au niveau syndical : comme d'habitude, aucune femme n'a été élue à la direction nationale lors du congrès de l'UGTT, le plus gros syndicat tunisien, de décembre 2011, alors que plus de 40 % des syndiqués sont des femmes. Le taux de présence des femmes au niveau des structures intermédiaires de l'UGTT reste aussi très faible. C'est un milieu où il y a beaucoup de choses à faire en matière d'égalité hommes-femmes.

### ***A21 : Comment s'est opéré le passage des femmes à la révolte ? Quelle a été la place des femmes dans la révolution ?***

**Ahlem :** Les femmes tunisiennes ont été très présentes à toutes les étapes de la révolution, et pas seulement pendant la période du 17 décembre au 14 janvier. Elles ont participé à la préparation de cette révolution, notamment lors des luttes syndicales où elles étaient massivement mobilisées parce qu'elles sont très présentes dans des secteurs fragiles. Par exemple, au début des années 2000, et suite à « l'Accord Multifibres »<sup>1</sup> qui a touché le secteur du textile, secteur particulièrement féminisé, ce sont les femmes qui ont démarré les luttes sociales, les grèves, les sit-in.

Cette vague de manifestations de femmes, qui ont montré une grande combativité, a été d'ailleurs à la source du Forum social tunisien. Les femmes ont aussi été investies dans le milieu des luttes démocratiques pour les droits humains en propageant un sentiment et une culture contre le régime de Ben Ali. Elles ont parlé de la répression et de la corruption et elles se sont battues pour la démocratie, pour les libertés, pour les droits des femmes.

Le mouvement du bassin minier en 2008, étape très importante qui a précédé la révolution tunisienne, a été déclenché par les femmes. Les mères des jeunes non recrutés ont commencé les sit-in dans les rues de la région de Gafsa et assuré une résistance au quotidien.

En décembre 2010 et janvier 2011 – les médias l’ont beaucoup rapporté – les femmes étaient présentes partout, dans la rue, sur les blogs, dans les affrontements, dans toutes les manifestations de révolution. Et elles ont pu vivre une citoyenneté égalitaire aux côtés des hommes lors de ces événements.

### ***A21 : Après la chute de Ben Ali, quels ont été les changements ? Comment envisages-tu l’avenir ?***

**Ahlem :** Malheureusement, après la révolution, les choses sont devenues un peu plus dures. Pourtant, on avait l’impression que cette forte participation des femmes à la révolution préparait le terrain pour plus d’égalité, plus de droits pour les femmes tunisiennes. Les femmes ayant activement participé à cette révolution, ont évidemment revendiqué d’obtenir immédiatement des lois égalitaires.

Et cette revendication a été associée à celle de la séparation du politique et du religieux qui apparaissait comme étant le corollaire de l’égalité. On ne peut pas obtenir l’égalité en continuant à se référer à la Chariah.

Ensuite, une bataille s’est engagée pour une plus grande participation des femmes à la vie politique. Finalement une loi historique concernant la parité a été votée par un grand nombre de représentants de la « Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution »<sup>2</sup>. Ce travail a permis à des femmes du fin fond de la Tunisie d’être présentes sur des listes, de participer à des meetings, et même de rentrer tard chez elles ! Je pense que ceci aura un effet sur les mentalités, mais peut-être à long terme. À plus court terme, on compte un peu plus de 25 % de femmes parmi les élus à l’Assemblée constituante, même si la majorité appartient à Ennahda.

Par contre, concernant l’égalité au niveau juridique et social, pour l’ensemble des femmes et dans toutes les régions, les choses sont moins évidentes. Dorénavant, dans le monde politique, on parle de préserver les acquis des femmes mais on ne parle plus d’une amélioration des lois. Il est par exemple demandé à notre association de se consacrer uniquement à préserver les acquis, alors que nous luttons depuis 20 ans pour une réelle égalité, en particulier au sein de la famille.

Ce discours de plus en plus fréquent est en grande partie imposé par la présence d’Ennahda au gouvernement. Face à Ennahda, il faudrait au minimum préserver les acquis pour ne pas laisser s’ouvrir des brèches qui pourraient lui laisser imposer d’inquiétants reculs dans certains domaines. Il est vrai qu’un certain nombre de fondamentalistes religieux, les salafistes notamment, mais aussi certains membres d’Ennahda, parlent de revenir sur des questions fondamentales telles que la polygamie, l’adoption, ou même la hilafa (la gouvernance islamiste) qui menace les droits des femmes.

Par rapport au droit au travail et la féminisation de la pauvreté que je viens de décrire, rien n'est fait en faveur des femmes. Elles sont pourtant les plus pauvres, celles qui ont le moins de biens, celles qui sont le plus exploitées. Au contraire même, des voix s'élèvent pour dire que les femmes prendraient le travail des jeunes, appellent les femmes à rester à la maison et s'attaquent aux femmes qui travaillent.

Ce sont encore des menaces contre la situation des femmes. Cependant, face à cela, il existe une très belle mobilisation des femmes, qui sont extrêmement vigilantes et qui s'organisent pour constituer un véritable rempart contre toute forme de régression. Je pense d'ailleurs que la lutte contre l'exploitation des femmes et la domination masculine peut être un moteur de changement vers davantage de justice sociale de manière générale.

C'est en faisant le lien, l'articulation entre les différents niveaux de lutte – la lutte contre les inégalités entre les sexes, les inégalités économiques et sociales, les inégalités régionales, etc. – que les choses auront des chances d'aboutir en Tunisie. Et nous restons optimistes face à tous ces défis parce que la mobilisation est là, et que les gens sont très attentifs à tout ce qui se fait actuellement.

<http://femmesdemocrates.org/qui-sommes-nous/>

1. L'Accord Multifibres régissait le commerce international dans la filière textile depuis 30 ans par des quotas d'importation instaurés pour protéger les industries du Nord face à l'ouverture progressive des marchés aux produits textiles des pays du Sud. Il est arrivé à échéance en 2005, et en 2008 pour la Chine.

2. Instance composée de représentants d'organisation, de syndicats, de partis, d'associations de droits de l'homme qui a existé de mars à octobre 2011. Elle a été notamment chargée de mettre en place le processus électoral.

Propos recueillis en janvier 2012 par Eve Fitoussi et Alain Baron pour Afriques21

# Entretien avec Fatima Ghanmi\*

## ***Quel rôle ont joué les femmes dans la révolution tunisienne, à partir du 17 décembre 2010 ?***

En réalité, le rôle des femmes tunisiennes a toujours été important dans tous les soulèvements qu'a connus le pays. Ce rôle devient plus visible à partir du mouvement du bassin minier de Gafsa-Redeyef, en 2008.

Le 17 décembre 2010, le premier acte de protestation contre le gouverneur de Sidi Bouzid a été déclenché par des femmes rassemblées en signe de solidarité avec la mère de l'immolé Mohamed Bouazizi. La plupart d'entre elles étaient mères de diplômés-chômeurs. Mais les femmes tunisiennes ont participé activement à toutes les formes de lutte contre la dictature mafieuse : elles étaient visibles partout, dans les sit-in, les grèves générales régionales périodiques organisées par l'UGTT et les manifestations dans les rues.

Des diplômées au chômage, des enseignantes, des avocates, des ouvrières menacées à tout moment par les licenciements, des femmes de la société civile et des paysannes... elles sortaient, courageuses, convaincues, décidées et toutes pleines d'espoir d'une vie plus belle, plus digne pour elles, pour leurs familles et pour leur pays.

Je me rappelle de la célèbre mère d'un martyr qui a crié que les snipers de Ben Ali ne lui faisaient pas peur et qu'elle était prête à sacrifier le reste de ses fils pour « dégager » le dictateur.

## ***Après la chute de Ben Ali, le 14 janvier 2011, les femmes ont-elles connu des avancées ?***

Oui, le décret électoral promulgué par la « Haute Instance » a établi la parité, avec alternance obligatoire entre les femmes et les hommes sur les listes électorales. Grâce à quoi on a aujourd'hui 49 femmes députées sur 217 à l'Assemblée Constituante, même si c'est encore insuffisant.

## ***Depuis l'arrivée d'Ennahda, le parti islamiste au pouvoir, suite aux élections du 23 octobre 2011, les choses ont-elles changé pour les femmes tunisiennes ?***

Pendant la campagne électorale, Ennahda avait un discours similaire à celui des forces et partis politiques progressistes et démocratiques, axé sur les droits socio-économiques des larges masses populaires, et surtout sur la conservation des acquis de la femme et leur promotion.

La phase post-électorale a commencé ici et là par des agressions physiques et verbales contre les femmes et surtout contre les plus éclairées d'entre elles, certains voulant imposer par la force le port du niqab (voile intégral) dans les établissements scolaires et universitaires. Les événements récents à l'Université de La Manouba

attestent que tous les règlements intérieurs et libertés académiques ont été bafoués. Les partis islamistes fomentent des polémiques à propos de la polygamie, du mariage coutumier (ils ne reconnaissent pas le mariage civil), de l'interdiction de la mixité à l'école, dans les lycées et les facultés... bref tout leur projet de société est axé sur la remise en cause de tous les acquis de la femme, sous-entendant qu'elle est responsable de tous les problèmes socio-économiques et culturels de la Tunisie. De hauts responsables des pouvoirs publics appellent à un débat national sur le niqab, afin de détourner l'opinion publique des réelles revendications du peuple affirmées dès le déclenchement du processus révolutionnaire. Encore aujourd'hui, des manifestations populaires ont lieu presque chaque jour dans les différentes régions de la Tunisie.

De leur côté, les femmes qui ont contribué au renversement des anciennes familles mafieuses continuent leur lutte pour le renforcement de leur droits. Elles s'organisent de plus en plus et dans leurs secteurs professionnels et dans la société civile pour la constitutionnalisation de leurs droits humains universels et l'ancrage des valeurs de la citoyenneté et de l'égalité. Le grand rassemblement du 8 mars 2012, à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, n'est qu'un exemple de la continuité de leur mobilisation.

### ***Comment vois-tu l'évolution de la situation, un an après le début du processus révolutionnaire ?***

La Tunisie vit un sérieux débat entre les différents projets de nouvelle Constitution. Ce débat a dévoilé deux projets bien distincts de société : l'un pour une démocratie et l'autre pour une théocratie

Ceci nous renvoie aux années 30 du siècle dernier, où la Tunisie a vécu une lutte acharnée entre les Conservateurs et les Modernistes, et qui s'était achevé par le triomphe de ces derniers.

Aujourd'hui, le problème majeur des Islamistes, c'est la société tunisienne qui va de l'avant et dans le sens logique de l'Histoire, alors qu'eux veulent nous ramener à contresens de l'Histoire.

Mais je suis optimiste, et j'ai confiance en mon peuple et ses forces vives pour assurer la poursuite du processus révolutionnaire et atteindre ses objectifs de démocratisation.

NB : Des projets de Constitution ont été proposés par l'UGTT, des organisations de femmes, des partis politiques et des personnalités indépendantes expertes en loi constitutionnelle. Les partis islamistes (en tant que partis organisés) n'ont rien proposé.

*\* Fatima Ghanmi est professeure de Sciences physiques, et militante du syndicat régional de l'enseignement secondaire de Ben Arous (un des quatre Gouvernorats du Grand Tunis). Fatima est membre du Bureau National des Femmes Travailleuses de l'UGTT, où elle est en charge de l'information.*

Interview réalisée à Hammamet par la Commission Internationale de SUD Éducation, lors de la 1<sup>re</sup> Conférence internationale sur l'Éducation organisée par l'UGTT de l'enseignement secondaire en février 2012.

# Intervention de Wassila Ayachi\*

## aux Journées intersyndicales femmes (PARIS, 13 MARS 2012)



(Photo JMB, 13 mars 2012)

Pour évoquer la condition de la femme tunisienne aujourd'hui, il faut donner une idée de ce qui s'était passé auparavant. Cette révolution est en effet dans la continuité des actions militantes antérieures : les mouvements de femmes, de syndicalistes, de journalistes, de juristes... bref, tout ce qui s'est passé pendant toutes les années où nous avons subi la répression de l'ancien régime et particulièrement sous Ben Ali. Toute la société civile avait beaucoup souffert, et parmi elle, l'ATFD (Association tunisienne des femmes démocrates), ainsi que les syndicats de l'enseignement primaire et secondaire.

Ce sont les manifestations et les grèves concernant l'emploi qui ont vraiment déclenché la révolution. C'était aussi une révolte contre le mépris et la haine des masses populaires. C'était également le refus de l'exploitation surtout au niveau des pauvres et des jeunes : les jeunes diplômés chômeurs, par exemple, sont des centaines de milliers aujourd'hui. C'était enfin une révolte de la masse des femmes qui subissent la double exploitation, l'oppression, la marginalisation et l'exclusion à cause des relations sociales masculines qui instrumentalisent les femmes et les mettent en danger. La situation était difficile pour les organisations militantes : un blocus policier et financier existait sur toutes les activités avec les interdictions déguisées d'accès aux espaces publics subies par les associations, le harcèlement envers les militants et surtout les militantes.

Et puis c'est arrivé : le régime dictatorial de Ben Ali est tombé. Nous avons triomphé grâce à cette révolution qui réclamait la liberté, l'égalité et la dignité. Nous étions fières, nous les femmes, des éléments de modernité que notre pays avait accumulés au cours des siècles, et en particulier tout au long du siècle dernier : le combat de Tahar Haddad<sup>1</sup>, puis le Code du statut personnel pour les femmes et les lois qui le complètent. Nous avons travaillé et lutté pour faire lever les réserves mises par l'État tunisien à la Convention internationale contre toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

La révolution est survenue après que les militantes aient été poursuivies, contrôlées, arrêtées sous l'ancien régime. Les femmes ont participé avec les autres

associations de droits de l'Homme et les syndicalistes pour bâtir la nouvelle Tunisie. Les femmes ont également été les sœurs, les épouses et les mères des martyrs. Certaines ont donné à la révolution tunisienne ce qu'elles avaient de plus cher : leur enfant mort sous les balles. Et parfois, elles ont été elles-mêmes des martyres.

Après le départ de Ben Ali, les femmes ont participé aux manifestations et aux mouvements de protestation : Kasbah 1, Kasbah 2, la chute du premier, du deuxième et du troisième gouvernements. Elles ont participé lors de la création de la Haute instance à la lutte pour l'instauration de la parité en agissant dans les partis et surtout par le biais des associations féminines, ainsi qu'avec les hommes progressistes qui défendent la cause des femmes et l'égalité. Tous les partis ont été obligés d'appliquer la parité dans les listes se présentant aux élections. Cette parité a permis l'élection à l'Assemblée constituante de 49 femmes (soit 24 % du total des élus) dont 42 du parti Ennahda, le parti islamiste.

Ces élections ont donné une majorité à la coalition dirigée par Ennahda qui a mis la main sur toute la vie politique au sein de l'Assemblée constituante, et c'est cette majorité qui va décider du sort des Tunisiens dans le cadre de la future Constitution. Celle-ci va-t-elle préserver les droits et les acquis des femmes ? Cela ne semble pas évident puisque la majorité qui constitue l'Assemblée constituante, est la même que celle qui est actuellement au gouvernement.

Ces derniers temps, on a pu entendre des déclarations et assister à des actes portant gravement atteinte aux acquis des femmes. Certaines de ces déclarations émanent des salafistes et du parti majoritaire Ennahda. Des sit-in ont eu lieu à la faculté de sciences humaines de la *Manouba*, pour imposer que des femmes puissent passer les examens en portant le voile intégral, ce qui était interdit auparavant. Ce qui se passe dans les facultés est un vrai problème.

Il y a ces messages qui font penser que les salafistes et la majorité de Ennahda voudraient instaurer la Chariah. On ne sait pas ce qui va se passer à l'Assemblée Constituante. Rien n'a été fait pour lutter contre les atteintes aux droits des femmes par les salafistes ou des proches d'Ennahda. On entend parler d'une modification du Code du statut personnel, mais dans quel sens va-t-il être modifié ? On entend également parler du retour de la polygamie. La Tunisie est le premier pays arabe qui a aboli la polygamie avec le Code du statut personnel en 1956, et on en reparle aujourd'hui ! On entend aussi parler du mariage coutumier traditionnel, c'est-à-dire sans contrat civil, ainsi que de l'interdiction de l'avortement. Il y a des prédicateurs qui viennent en Tunisie comme si l'Islam n'existait pas déjà en Tunisie. Ils veulent nous dire ce que nous devons penser, et notamment de l'excision des femmes.

On ne sait pas ce qui va se passer. Mais il existe un mouvement de militantisme, et la société civile va résister et dire non. On espère que cela empêchera que l'on touche aux droits acquis par les femmes depuis des années. C'est une bataille que nous espérons bien gagner.

*\* Wassila est professeure d'arabe et militante du syndicat UGTT de l'enseignement secondaire. Elles est actuellement une des responsables de l'Union régionale de Ben Arous, dans la banlieue de Tunis. Wassila était une des rares femmes candidates au Bureau exécutif de l'UGTT lors du congrès de décembre 2011. Mais, une fois de plus, aucune femme n'y a été élue. Wassila est par ailleurs militante de l'ATFD.*

1. Tahar Haddad (1898-1935) est un des fondateurs, en juin 1924, de la première centrale syndicale tunisienne. Il s'est battu pour l'égalité des droits, notamment en matière d'héritage et d'éducation. Tahar Haddad s'est opposé à la polygamie, aux « mariages arrangés » et à l'enfermement des femmes jugées récalcitrantes. Il voulait que le divorce relève de la compétence du juge. Ses propositions ont été à l'époque condamnées par les musulmans conservateurs. Elles furent, par contre, en grande partie reprises lors de la promulgation du Code du statut personnel, en août 1956.

# Communiqué commun ATFD, AFTURD, Amnesty International, LTDH, CNLT, UGTT (7 août 2012)

Alors que nous nous apprêtons à fêter le 56<sup>e</sup> anniversaire de la promulgation du Code du statut personnel (CSP), nous sommes surpris par les débats et les positions prises au sein de l'Assemblée nationale constituante (ANC) par des représentants et représentantes du peuple, et dont le seul but est la remise en cause du principe de l'égalité entre les sexes et le refus de la reconnaissance des droits humains des femmes. Ces positions frappent de plein fouet la citoyenneté et la dignité des femmes.

La proposition faite par certains membres de la Commission des droits et des libertés, qui dit que « la protection des droits des femmes et de leurs acquis » est soumise au « principe de complémentarité avec l'homme au sein de la famille », est un revirement total par rapport aux promesses faites au cours de la campagne électorale par tous les courants politiques, qui avaient affirmé leur attachement aux droits des femmes, et leur volonté de les faire évoluer.

Au moment où plusieurs voix s'élèvent pour la consolidation des droits des femmes et leur constitutionnalisation, cette position menace et fragilise les acquis et permet de consacrer un système patriarcal qui donne tout le pouvoir aux hommes et prive les femmes de leurs moindres droit, cette position nie leur citoyenneté et leur indépendance, en tant qu'être humain à part entière, en tant qu'égaux des hommes à qui il appartient de jouir de leurs droits humains au même titre que les hommes. Les femmes n'y sont définies qu'en fonction de leur dépendance aux hommes qu'ils soient leur père, mari ou frère.

Le 13 août 1956 a été promulgué le premier texte de loi qui depuis légifère les relations au sein de la famille, garantit un certain nombre d'acquis, pose les bases d'un (nouveau) modèle moderniste de la famille tunisienne consacrant le droit des garçons et des filles à l'éducation, garantissant un âge minimum légal pour le mariage, prohibant le mariage des petites filles, pénalisant la polygamie, facilitant le divorce judiciaire quand la vie conjugale devient impossible. Les femmes ont accès à l'éducation depuis 56 ans ce qui a permis à la société tunisienne d'avoir des compétences féminines dans tous les domaines.

Depuis des décennies, les femmes ont pu accéder au minimum des droits reproductifs et sexuels, ce qui leur a permis de promouvoir la famille autant que la société. Et à l'occasion de la commémoration de la promulgation du CSP, alors que nous devrions saisir cette opportunité pour enregistrer d'autres acquis pour les femmes, nous nous retrouvons face à des propositions rétrogrades et passéistes.

Nous, femmes et hommes tunisien-ne-s qui avons toujours lutté pour l'égalité pleine et entière entre les sexes :

Nous exprimons notre refus catégorique de ce qui a été proposé par la Commission des droits et des libertés, disant que « la femme est la complémentaire de l'homme au sein de la famille », tout en réaffirmant notre attachement au principe d'égalité entre les sexes.

Nous appelons les membres de l'ANC à retirer cette proposition et à adhérer au principe « de l'égalité totale et effective entre les hommes et les femmes ».

Nous réaffirmons notre attachement aux acquis du CSP tout en renouvelant notre revendication en ce qui concerne la constitutionnalisation des droits humains des femmes.

Nous saluons les composantes de la société civile pour leur éveil citoyen, et les appelons à continuer la lutte jusqu'à l'obtention d'une Constitution qui consacre et garantit les objectifs de la révolution : liberté, dignité, égalité et justice sociale.

Ahlem Belhadj – Association tunisienne des Femmes démocrates (ATFD)

Radia Belhaj Zekri – Association tunisienne  
pour la Recherche et le Développement (AFTURD)

Abdessatar Ben Moussa – Ligue tunisienn  
pour la défense des Droits de l'Homme (LTDH)

Sondés Garbouj – Section Tunisienne d'Amnesty International (AI)

Sihem Ben Sedrine – Conseil national des Libertés en Tunisie (CNLT)

Khadija Cherif – Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH)

Sami Tahri – Membre du Bureau Exécutif de l'UGTT

Najoua Makhoulouf – Commission Femmes de l'UGTT

# LA MOBILISATION DES DIPLÔMES-CHÔMEURS

## Présentation de l'Union des diplômés chômeurs – UDC (mars 2012)

*Il y a plus de 400 000 diplômés chômeurs en Tunisie, dont environ 12 000 sont membres de l'UDC. Le taux de chômage au niveau national est de 27 %, bien que le ministère de l'Emploi parle de 18,2 %. C'est dans ce cadre que l'UDC a vu le jour en 2006.*

### Extraits d'entretiens avec MAHER HAMDÏ\* et SABRA CHRAÏFA\*\*

**Maher :** Pendant 23 ans, la politique de Ben Ali en matière d'emploi a été calamiteuse, entièrement basée sur la discrimination et les passe-droits. Sans parler bien sûr de la corruption : par exemple, le prix pour s'inscrire au CAPES se situait entre 8 000 et 12 000 dinars (*entre 4 000 et 6 000 euros*).

En 1998, des groupes se sont créés autour de la question des concours du CAPES. On a commencé à réfléchir à une organisation qui rassemblerait tous les diplômés chômeurs. Puis, le 25 mai 2006, on a fondé l'UDC.

Le pouvoir de Ben Ali a refusé de nous donner un statut légal, et nous étions donc dans la clandestinité. Association indépendante des partis politiques, l'UDC s'est définie comme non-alignée sur le régime de Ben Ali et sa politique.

Avant le 14 janvier, nos principales revendications tournaient autour du droit au travail ainsi que sur l'unification des diplômés dans leur lutte contre le chômage à l'échelle nationale, locale et régionale. Nous agissions pour une réduction du taux de chômage des diplômés, pour rendre les procédures de recrutement transparentes et équitables, éviter le népotisme. Pendant la période de Ben Ali, c'était le maximum qu'on pouvait dire.

Après le 14 janvier, sont venues se greffer de nouvelles revendications comme la justice sociale, la dette, la nécessité d'une remise en cause globale de l'économie afin de permettre la satisfaction de nos revendications.

L'UDC a toujours cherché à s'ouvrir vers l'extérieur. Elle a pour cette raison tissé des liens avec la section tunisienne d'Attac (Raid Attac), la CGT espagnole et, en ce qui concerne la France, la CNT et l'Union syndicale Solidaires.

## LES REVENDICATIONS DE L'UDC

**Maher :** Nous revendiquons une couverture sociale pour tous les diplômés chômeurs, la santé gratuite, une aide pour les transports [...]. Dans la Tunisie post-Ben Ali, tout est à refaire à zéro. C'est un grand chantier. Aujourd'hui, il n'y a pas de salaire minimum, il y a eu juste le programme « Amal » (février 2011/février 2012) de douze annuités de deux cent dinars (100 euros), une sorte de corruption politique pour les chômeurs. Cet aide était conditionnée : il fallait accepter certains emplois précaires, du bénévolat pour l'État, sur des tranches de travail comptées en demi-heure. Les titulaires d'un doctorat ou d'un master n'avaient pas le droit à cette aide, les critères étaient très sévères. [...] Le dernier versement du plan « Amal » a eu lieu en mars 2012. Prenons le cas d'un chômeur qui avait 39 ans en 2011, et qui touchait cette aide. Aujourd'hui, alors qu'il a 40 ans et ne peut plus passer les concours de la Fonction publique, il ne touche plus ses 200 dinars.

L'UDC propose qu'il y ait une Caisse nationale de chômage qui puisse assurer une couverture sociale pour les chômeurs, une prime fixe de 400 dinars minimum (200 euros), que les chômeurs soient encadrés, « coachés ». Avec le coût de la vie en Tunisie, le montant minimal pour vivre dignement ne peut pas descendre plus bas que 400 dinars. On réclame ça pour tout le monde, ce n'est pas seulement une prime de chômage, on revendique un salaire minimum général. Le SMIC est aujourd'hui à 286 dinars (140 euros)<sup>1</sup>. Qui peut assurer la fin du mois avec ça ? Les prix du piment, des tomates, des oignons, des œufs, sont devenus presque inaccessibles pour les plus pauvres. Pour la plupart des étudiants avec ces ingrédients ont fait la « oja » (sorte de ratatouille pimentée), c'est le repas des étudiants. On commence à avoir envie de manger un jour une oja ! On ne peut plus assurer nos dépenses, c'est vraiment une situation critique.

## LA STRUCTURATION DE L'UDC

*N'étant pas légalement autorisée sous Ben Ali, l'UDC était organisée sur la base de structures régionales. Elle envisage aujourd'hui de s'organiser également par secteurs : les sociologues, les économistes, les historiens, etc. En effet, suivant les spécialités, les interlocuteurs ne sont pas les mêmes.*

**Sabra :** J'ai obtenu mon diplôme en 2009/2010. Je me suis alors rendu compte que mon diplôme n'avait aucun rapport avec ce qui était demandé sur le marché du travail tunisien. Sous Ben Ali c'était un tabou de parler de chômage, et même de tout problème économique ou social.

Après le 14 janvier, on a eu davantage la possibilité d'avoir des informations sur les postes à pourvoir. J'ai essayé de faire bouger les choses et je me suis retrouvée à l'UDC. Nous avons donc décidé de faire une action en direction du ministère de l'Emploi. Nous avons contacté nos camarades de l'UGET pour que les étudiants qui n'avaient pas encore terminé leurs études soient avec nous. L'UDC est un peu le maillon de continuité entre l'UGET et l'UGTT, c'est en tout cas le projet qu'on veut créer.

Nos interlocuteurs ne se limitent pas aux ministères de l'Éducation à celui de l'Emploi. Les techniciens supérieurs sont, par exemple, une spécialité qui n'a rien à voir

avec le ministère de l'Éducation. S'il fallait cibler un ministère, ce serait celui de l'Industrie.

Il est nécessaire de garder la structure régionale pour mieux agir partout, mais au sein des bureaux régionaux, on se structure par spécialités, afin de mieux orienter nos actions. À chaque spécialité correspondent des revendications propres.

**Maher :** Il y a beaucoup de difficultés à surmonter pour amener une structure comme l'UDC, qui a connu six ans de clandestinité, à faire son premier Congrès démocratique. La question est donc : comment parvenir à une dépersonnalisation du pouvoir, ainsi qu'une limitation du pouvoir des partis au sein des organismes syndicaux ? Comment construire aujourd'hui un syndicalisme qui fonctionne de façon démocratique ? Il nous faut une structure horizontale.

**Sabra :** Je pense que le modèle de l'UGTT est un bon exemple à suivre. Il fonctionne très bien et on peut compter sur eux pour nous soutenir, nous aider à la formation, faire du « coaching »... J'entends par là formation des militants à la base. Une formation pour qu'il y ait une continuité, que ça ne soit pas toujours les mêmes figures qui restent visibles, mais que d'autres apparaissent. On ne devrait pas se contenter de ceux qui ont une expérience, il faut que celle-ci soit transmise. Dans nos structures de base, il y a des militants non encartés qui peuvent assurer le travail syndical au sein de l'UDC. Nous n'avons pas beaucoup de marge d'action, nous sommes très attaqués : on nous dit « un tel fait partie de ce courant, un autre de ce parti, un autre de ce mouvement... », vous êtes leurs « petites mains » sur le terrain. On travaille aussi avec un organisme comme Raid-Attac, et d'autres, avec qui nous sommes sur des principes communs, avec lesquels nous savons que nous pouvons travailler, qui veulent nous soutenir, qui ne sont pas là juste pour récupérer la colère des chômeurs pour leurs intérêts.

## LES PROLONGEMENTS INTERNATIONAUX

**Maher :** On essaye de préparer un premier Congrès des diplômés chômeurs du Nord de l'Afrique. Il y a des camarades Algériens et Marocains qui participent à ce réseau, ainsi que des camarades Espagnols. Au début il devait se faire en novembre 2011, il a été repoussé une première fois à février, puis encore repoussé. Il n'y a pas encore de date, mais ce sera une occasion à ne pas rater pour réunir les forces.

**Sabra :** Ce n'est pas un problème qui touche uniquement les pays du Sud : on voit ce qui se passe pour la Grèce, l'Espagne ou le Portugal.

Au niveau international, on a encore du mal à parler en profondeur du problème du chômage. Les pays qui ont les plus grands taux de chômage sont des pays qui ne sont pas autonomes dans leurs prises de décisions, ni politique, ni économique. C'est ce qui fait la difficulté. C'est d'ailleurs pour ça qu'on ne règlera pas le problème de l'emploi sans s'être débarrassés de la dette. Nous sommes à l'époque du colonialisme économique, et c'est de celui-ci que nous devons nous libérer.



Manifestation de l'UDC du 29 août 2012 (Photo Aroua Baraket).

## LES MANŒUVRES CONTRE L'UDC

**Maher :** Aujourd'hui, l'UDC a une certaine force : plus de 10 000 membres, un noyau de sympathisants de 30 000 personnes, à Jendouba un élu à l'Assemblée Constituante, des locaux dans les régions.

Face à cela, on a vu apparaître des organisations directement liées au gouvernement : Ennahda a, par exemple, créé la « Ligue des diplômés chômeurs ».

Le 25 février 2012 a par ailleurs été lancée une association de diplômés chômeurs parallèle à l'UDC : l'ATDDE (association tunisienne de défense des diplômés et de l'emploi). Derrière l'ATDDE, on pense qu'il y a d'anciens du RCD, le parti de Ben Ali.

Ces organisations parasites ont été créées pour discréditer l'UDC, et pour que l'UDC n'ait plus le monopole de la négociation avec le gouvernement.

*\* Maher est un des fondateurs de l'UDC et actuellement membre du bureau national provisoire de l'UDC. Ancien militant de l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie), il est chômeur depuis 2005. Il est pourtant titulaire d'une maîtrise en langue arabe et d'un master en civilisation contemporaine, et actuellement doctorant.*

*\*\* Dès son arrivée à la fac en 2003, Sabra a adhéré à l'UGET. Elle est aujourd'hui une militante active de l'UDC et de Raid Attac.*

*Extraits, relus par Maher, d'entretiens réalisés par Elie Octave (Sud Etudiant), Haythem Msabhi (UGET) et Nidhal Chamekh (UGET).*

1. Le Smic a été porté à 320 dinars (157 euros) en juillet 2012.

# Les rapports entre l'UDC et les syndicats de salariés

(mars 2012)

Entretien avec **SABRA CHRAÏFA**,  
militante de l'Union des diplômés chômeurs

Avant le 14 janvier, les syndicats étaient les seules organisations qui nous soutenaient un peu. Notre organisation n'ayant pas été autorisée, nous étions donc dans la clandestinité. Avec l'UGTT, on avait une petite marge de manœuvre. Seuls les syndicalistes ont vraiment soutenu l'UDC dans sa lutte pour le droit au travail. Jusqu'à aujourd'hui, on est en lien avec l'UGTT grâce aux contacts personnels établis dans certaines branches.

On n'a rien fait d'officiel parce qu'on attendait le congrès de décembre 2011 et l'élection d'un nouveau Bureau exécutif de l'UGTT. On savait que ça allait changer, et on a préféré attendre que la situation s'éclaircisse. Maintenant que le bureau a changé, nous souhaitons tisser des liens avec l'UGTT.

Du temps de Ben Ali, l'UGTT était le seul endroit où l'on pouvait exercer ses droits en Tunisie. Le syndicat existait depuis le colonialisme et c'était le seul refuge de la Tunisie. C'était une sorte de grand « rocher ». Il n'est pas question qu'on rentre dans un conflit d'intérêt avec eux. Notre but n'est pas le pluralisme syndical, ce serait affaiblir l'UGTT, qui est le seul organisme national qui peut réunir tout le monde au-delà des divergences politiques.

Extraits, relus par Maher, d'entretiens réalisés par Elie Octave (Sud Etudiant), Haythem Msabhi (UGET) et Nidhal Chamekh (UGET).

# Les relations entre l'UDC et les partis (3 mars 2012)

**Le point de vue de SABRA CHAÏFA et MAHER HAMDI\***

**Maher :** L'UDC tente de fonctionner loin de la domination des partis politiques. Le problème de l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie) est cette domination, en son sein, des partis. Pour protéger l'UDC, dans la continuité du processus révolutionnaire, il faut former des nouveaux militants, notamment les jeunes qui arrivent.

**Sabra :** La question de l'indépendance syndicale vis-à-vis des partis s'est posée dès que Bourguiba est arrivé au pouvoir. Tous ceux qui se sont vu refuser l'existence légale de leurs partis se sont mis au travail syndical, même certains membres actuels d'Ennahda. C'était le cas pour l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie), comme pour l'UGTT. La majorité des membres de l'UGET, par exemple, avaient une appartenance politique autre que le RCD. Le premier noyau de l'UDC était presque entièrement composé par des Ugetiens.

Les syndicats étaient l'espace où l'on s'exprimait, où l'on pouvait faire passer des idées, certains partis s'en servaient pour essayer d'imposer leurs idéologies. Ce n'était pas très sain, il y a eu des conflits idéologiques au sein des syndicats, notamment étudiants.

L'UDC a été fondée pour défendre le droit au travail. Ceux qui voulaient nous attaquer l'ont fait en nous accusant d'avoir des appartenances politiques, c'était plus facile de dire « celui-là fait partie de tel courant politique », donc l'UDC est liée à ce parti.

Mais ce problème existe toutefois réellement, et il commence à nous nuire. Les militants qui sont dans des partis ont obtenu leur autorisation, pourquoi ne vont-ils pas faire leur politique au sein de leur parti ?

Il y a aussi un autre problème, celui de la formation. Les Tunisiens n'arrivent pas encore à faire la distinction entre le travail syndical et la vie politique. C'est difficile de faire comprendre qu'on peut être syndiqué sans avoir d'appartenance politique, être indépendant. L'indépendance syndicale est un grand enjeu. On ne peut pas empêcher quelqu'un de suivre une idéologie, ou d'avoir sa carte dans un parti, mais c'est aussi à eux de ne pas imposer leurs idéologies, leurs méthodes, au sein des syndicats. Les membres du bureau de l'UDC, ainsi que les responsables des bureaux régionaux et locaux, ne devraient pas avoir des responsabilités dans les partis. Et cela afin de préserver l'indépendance de l'organisme. Les principes de l'UDC peuvent suffire pour donner une orientation politique. On ne veut pas tomber dans le conflit idéologique. On a vécu ce conflit au sein de l'UGET. J'ai vécu cette expérience sur le terrain à ce moment-là, j'ai vu quel immense gâchis cela a été. On ne peut pas reproduire la même faute, d'autant que beaucoup d'anciens Ugetiens sont aujourd'hui à l'UDC. L'indépendance syndicale est un principe indispensable, il faut retenir cette leçon.

**Maher Hamdi :** Tous les congrès débouchent sur un consensus politique. Les Congrès de l'UGET débouchaient sur des consensus entre les partis politiques. Aujourd'hui, l'UDC est un champ fertile pour le recrutement des partis, c'est une réalité. Et c'est bien sûr un champ fertile pour les partis de gauche. Pour le congrès de l'UDC, on veut éviter la domination des partis politiques. En ce qui me concerne, j'ai défendu en réunion l'idée que le bureau national provisoire ne devrait pas se représenter lors du prochain congrès. Il faut qu'on ait de nouveaux visages, de nouveaux militants, qui prennent la relève, surtout ceux qui viennent des régions. Toute la politique en Tunisie se concentre sur le grand Tunis, alors que la plupart des militants révolutionnaires viennent des régions, de Sidi Bouzid, de Thala...

**Sabra :** C'est facile d'attaquer une organisation politique à travers une personne. En Tunisie, la personnalisation de toutes les causes est un grand problème. On ne le résoudra pas du jour au lendemain. C'est le fruit du colonialisme, il y avait monsieur le Prince, « Sidi el Bey », après on a eu le « grand » Bourguiba, le combattant suprême, image qu'a essayé de se réapproprier Ben Ali... Il y a toujours eu ce problème de personnalisation. C'est quelque chose qui se retourne contre les syndicats, on pouvait attaquer l'UGTT parce que son chef, Abdessalem Jrad, était complètement corrompu. À travers une personne, on peut attaquer tout un mouvement. C'est pour ça qu'il est temps d'assurer l'indépendance des organismes syndicaux. C'est un enjeu pour l'UGET, l'UDC et l'UGTT. Dans un sens, l'UGTT semble avoir compris cette leçon, l'UGET commence à suivre ce chemin, c'est à nous aussi de donner un coup de pouce à cette vision.

**Sabra :** Un jour, on raconte que nous sommes les partisans de Hama Hammami, un autre jour les partisans de Chokri Belaïd, un autre jour ceux d'Abdelrazak Amami (*respectivement leaders du PCOT, du Watad (PTPD), et du Awad-MOUPAD*). Deux membres du bureau national sont au PCOT et ils nous ont permis d'utiliser les moyens matériels de leur parti : téléphone, fax, ordinateurs. Le PCOT soutient notre combat, mais il n'est pas le seul à le faire. Le problème c'est que dans le grand Tunis, dans la capitale, nous n'avons pas de local. On nous bloque, c'est fait exprès. Le maire de Tunis maintient fermés 7 000 locaux dans la capitale. On a proposé de payer une cotisation pour un local, de payer un loyer à bas prix, sans succès. On a aussi des promesses de subventions de la part du réseau *euro-med*. Mais je ne crois pas trop aux promesses. Il y a un proverbe tunisien qui dit : tant que je n'ai rien entre les mains, la promesse reste une parole.

\* Sabra Chaïfa et Maher Hamdi sont militants de l'Union des diplômés chômeurs (UDC).

■ Extraits, relus par Maher, d'entretiens réalisés par Elie Octave (Sud Etudiant), Haythem Msabhi (UGET) et Nidhal Chamekh (UGET).

# **FORCES ET FAIBLESSES DE LA REVOLUTION TUNISIENNE**

## **Le rôle clé des mobilisations**

*La révolution tunisienne n'est pas tombée du ciel par le miracle de Facebook ou d'Al-Jazeera. Elle résulte d'une mobilisation convergente de multiples secteurs de la population tunisienne, et en premier lieu, la jeunesse et la classe ouvrière.*

### **La jeunesse en première ligne**

*« La jeunesse a joué un rôle décisif dans le déclenchement » des révolutions tunisienne et égyptienne. « Massivement touchés par le chômage, qu'ils soient diplômés ou non, les jeunes ne supportaient plus l'arbitraire policier et la censure. Ils étaient par ailleurs plus aptes que leurs aînés à se saisir des nouveaux moyens de communication pour contourner les entraves considérables au droit de s'exprimer et de s'organiser ».<sup>1</sup>*

– Ce sont des jeunes qui étaient, en 2008, à l'origine de la révolte du bassin minier de Redeyef-Gafsa qui a initié le cycle de mobilisations ayant abouti trois ans plus tard au départ de Ben Ali.

– De même, le rôle décisif des diplômés-chômeurs dans cette révolution s'explique par le développement de la scolarisation sans création simultanée d'emplois.

*« En se révoltant à sa manière, une nouvelle génération a repris le flambeau révolutionnaire [...]. Elle met en évidence les transformations sociales profondes liées à la démographie scolaire qui se traduit d'un côté par l'exode des cerveaux, de l'autre par les diplômés-chômeurs. Les migrations relient cette génération au monde et à ses contradictions en termes de consommations, de cultures, de valeurs. Les résultats sont certes contradictoires mais réduisent l'isolement et l'enfermement. Les diplômés-chômeurs construisent une nouvelle alliance entre les enfants des couches populaires et ceux des couches moyennes. Cette nouvelle génération construit une nouvelle culture politique. Elle modifie la manière de relier les déterminants des structurations sociales : les classes et les couches sociales, les religions, les références nationales et culturelles, les appartenances de genre et d'âge, les migrations et les diasporas, les territoires. Elle expérimente de nouvelles formes d'organisation à travers la maîtrise des réseaux numériques et sociaux, les tentatives d'auto-organisation et d'horizontalité. Elle tente de définir, dans les différentes situations, des formes d'autonomie entre les mouvements et les instances politiques. Par ses exigences et son inventivité, elle nous rappelle la forte phrase de Frantz Fanon : « chaque génération doit découvrir sa mission, pour la remplir ou pour la trahir ».<sup>2</sup>*

– Tout cela se combinait avec la soif de liberté à laquelle la jeunesse aspire avec sans doute encore plus de vigueur que le reste de la population.

### Les mobilisations ouvrières

La révolution a eu lieu dans la foulée de la révolte de 2008 du bassin minier de Redeyef-Gafsa. *« Le geste désespéré de Mohamed Bouazizi n'aurait vraisemblablement pas débouché sur une révolution s'il ne s'était pas inscrit dans le cycle inauguré par les luttes du bassin minier de Redeyef-Gafsa en 2008. Celles-ci symbolisaient également toutes les tares du régime, mais n'avaient pas pu être relayées, à l'époque, par des luttes comparables dans le reste du pays. On y retrouvait pourtant des ingrédients semblables :*

*- Un chômage massif, lié à une mécanisation forcenée des mines de phosphates, sans création d'emplois pour reconvertir la main-d'œuvre dans cette région de mono-industrie, vers laquelle affluaient naguère des travailleurs de toute la Tunisie et même des pays voisins.*

*- La corruption, avec un trucage par la mafia au pouvoir du concours de recrutement dans les mines, a été à l'origine d'une mobilisation massive de la population et en particulier de la jeunesse. La répression qui a suivi a été terrible (arrestations, torture, emprisonnement) frappant en particulier les syndicalistes locaux qui avaient aidé le mouvement spontané à s'organiser.*

*Dans la lutte contre la répression, se sont retrouvés au coude-à-coude des syndicalistes tunisien-ne-s refusant les compromissions avec le pouvoir, des avocats et des militant-e-s des droits de l'Homme. Dans les années qui ont suivi, plusieurs explosions sociales locales ont eu lieu, mais elles sont également restées isolées. Ces diverses luttes ont été soutenues à l'étranger par des organisations de la diaspora, des syndicats et diverses associations ».*<sup>3</sup>

Les structures syndicales animées par des opposants à Ben Ali ont souvent servi, grâce à leurs ressources militantes et leurs locaux, de base arrière au reste du mouvement social.

*« Dès décembre 2010, les syndicalistes ont largement contribué à ce que la population de Sidi Bouzid ne reste pas isolée. Ils ne voulaient pas que se reproduise ce qui s'était passé en 2008 pour Redeyef. Cette fois-ci, dans de nombreuses villes, les syndicalistes ont beaucoup aidé à organiser les manifestations. Les locaux de l'UGTT ont très souvent servi de point de ralliement à toutes celles et ceux qui voulaient en finir avec le régime.*

*Si Ben Ali a dû s'enfuir précipitamment le 14 janvier 2011, c'est en grande partie parce que des grèves générales régionales massives ont eu lieu, comme, par exemple, le 12 janvier à Sfax, Tozeur et Kairouan, le 14 à Tunis, etc. Les manifestations ont alors changé d'échelle : des dizaines puis des centaines de milliers de personnes ont déferlé dans les rues, poussant l'armée à lâcher Ben Ali ».*<sup>4</sup>

### Le rôle du monde associatif

Du temps de Ben Ali, le monde associatif a largement contribué à l'existence d'un contre-pouvoir à la dictature. S'y côtoyaient syndicalistes, militants de la gauche clandestine ou légale, avocat-e-s, étudiant-es, féministes, artistes, journalistes, militant-es des droits de l'Homme, etc.

Un grand nombre avaient connu la prison et/ou la torture, et ne renonçaient



Le commissariat où la police de Ben Ali pratiquait la torture, et sur le toit de laquelle elle tirait sur les habitants, après son incendie lors de la révolution (photo Solidaires, 29 mars 2011).

néanmoins pas à la lutte, n'hésitant pas à défier ouvertement les flics et les mouchards qui les suivaient à la trace. Beaucoup se connaissaient de longue date et constituaient un maillage complexe où s'entremêlent appartenances politiques actuelles ou passées, liens familiaux, origines géographiques, etc. Citons pêle-mêle :

- Les Associations de défense des droits de l'Homme, résultant d'une alchimie complexe entre avocat-e-s, syndicalistes, ex-prisonnier-e-s politiques, intellectuel-le-s, membres d'organisations politiques légales ou illégales : LTDH (Ligue tunisienne des droits de l'Homme), CNLT (Conseil national pour les libertés en Tunisie, AISPP (Association internationale de soutien des prisonniers politiques), Liberté et équité, ALLT (Association de lutte contre la torture en Tunisie), Amnesty International, etc.
- Des associations féministes, comme l'ATFD (Association tunisienne des femmes démocrates), essentiellement animée par des intellectuelles laïques, souvent simultanément syndicalistes, très opposées aux islamistes.
- Des journalistes et des internautes parvenant à contourner les médias relayant la propagande du régime.
- Des artistes dissident-e-s, comme le fameux « Al Général », des associations cinématographiques comme la FTCC (Fédération tunisienne des ciné-clubs), la FTCA (Fédération tunisienne des cinéastes amateurs), ou venant du monde du théâtre, regroupées depuis 1999 autour d'une plateforme d'action culturelle alternative et anticapitaliste.<sup>5</sup>

## Des éléments d'auto-organisation

« Dans toute la Tunisie les institutions locales ont été balayées, ce qui a ensuite posé d'importants problèmes aux habitants dans la vie de tous les jours. Dans les villes de province que nous avons visitées, des institutions locales provisoires ont alors été mises en place avec une très forte implication de la population. Les structures locales de l'UGTT ont le plus souvent joué un rôle déterminant dans ce processus. La forme et la composition de ces institutions locales provisoires ont été, en général, basées sur les rapports de forces entre militant-e-s politiques et syndicaux, dont certains n'étaient pas toujours très autonomes du pouvoir ancien.

– À Redeyef, ville du bassin minier insurgée et réprimée en 2008, la municipalité a été renversée par la population en janvier. Plusieurs assemblées rassemblant des centaines d'habitant-e-s ont eu lieu et ont désigné au consensus un conseil provisoire de 9 personnes à partir d'une liste initiale de 20 noms, établie par l'Union locale UGTT. Des commissions ont été mises en place pour gérer les affaires courantes.

– À Thala, il n'y a plus de conseil municipal. Un Conseil de sauvegarde de la révolution a été mis en place. La jeunesse continue à avoir son mot à dire : ce sont les jeunes insurgé-e-s, ayant mis le feu au commissariat, qui maintiennent l'ordre dans la ville !

– Le Comité de Bizerte, contrairement à beaucoup d'autres, fonctionne sous forme d'Assemblées Générales réunissant 500 à 1 000 participant-e-s. Il se situe dans une logique à la fois de contre-pouvoir, et d'auto-organisation de la société à construire. À Bizerte, c'est l'AG qui a décidé des 25 noms composant l'institution locale provisoire ». <sup>6</sup>

« Dans les entreprises appartenant aux familles liées à Ben Ali, les ouvriers se sont retrouvés sans direction – qui s'est enfuie – et ont pris en main la gestion de ces entreprises. Il y a aussi eu pas mal de fermes agricoles qui ont été reprises par des ouvriers, qui ont chassé ceux à qui l'État de Ben Ali avait donné ces propriétés étatiques. Cela concerne 80 grandes fermes. À titre d'exemple, dans une de ces fermes il y a environ 500 personnes, si l'on compte les salariés et les membres de leurs familles. Là, il y a une forme de gestion collective de la ferme. Dans des structures de l'enseignement aussi, dans de nombreux endroits, il y a eu l'élection des personnes qui les dirigent – alors qu'avant elles étaient nommées d'en haut. Dans le transport public, il y a eu une grande grève pour changer le PDG qui était un RCD ». <sup>7</sup>

Les militants de la gauche politique, syndicale et associative ont joué un rôle souvent décisif dans ce processus d'auto-organisation. Sur les téléphones mobiles de certains d'entre eux circulait par exemple, le 13 janvier en fin d'après-midi, le SMS suivant : » *Formez vos comités populaires pour organiser la vie publique dans les villes et localités, prenez les municipalités, délégations et gouvernorats, et mettez en place le pouvoir populaire démocratique. Passez l'information* ». <sup>8</sup>

## Une dynamique cahotique d'extension géographique

*« C'est à l'échelle de la Région que les peuples se sont révoltés. Ils ont dévoilé la nature des dictatures en remettant en question le rôle qui leur était dévolu par l'hégémonie occidentale. Ils ont montré la réalité des quatre fonctions que remplissaient ces dictatures : la garantie de l'accès aux matières premières ; la garantie des accords militaires et notamment des traités avec Israël ; le « containment » de l'islamisme ; le contrôle des flux migratoires. La révolte des peuples se traduit par un dévoilement et une prise de conscience, elle participe de l'abolition des impossibilités. Une nouvelle approche est indispensable et devient possible ».*

*« Comme un peuple se construit par l'histoire de ses luttes, une région se construit aussi à partir de ses transformations et de la convergence de l'action de ses peuples. C'est la construction d'une région Maghreb-Machrek qui est en cours. »<sup>9</sup>*

1. « Tunisie, Égypte : la place des mobilisations ouvrières et du syndicalisme » (juin 2011), rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) ou directement <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/tunisie-place-des-organisations-ouvrieres-et-du-syndicalisme-mai-juin-2011.html>

2. Gus Massiah « Les insurrections révolutionnaires dans la région Maghreb-Machrek, cinq premières leçons » (1<sup>er</sup> juin 2011) [www.mouvements.info/Les-insurrections-revolutionnaires.html](http://www.mouvements.info/Les-insurrections-revolutionnaires.html)

3. Extraits du document de l'Union syndicale Solidaires « Tunisie une révolution en marche » (janvier 2011). <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/2011-01-tunisie-revolution-en-marche-31ter.pdf>

4. Solidaires : « Tunisie, Égypte : la place des mobilisations ouvrières et du syndicalisme ».

5. Extraits du document de l'Union syndicale Solidaires « Tunisie, une révolution en marche ».

6. Compte-rendu de la délégation de l'Union syndicale Solidaires en Tunisie (27 mars au 2 avril 2011). <http://orta.dynalias.org/solidint/depot/solidint/bulletin-34-ter-2011-04.pdf>

7. Ahlem Belhadj : « Un gouvernement dans la continuité... mais capable de reprendre l'initiative » (16 mars 2011) Inprecor n° 571-572 <http://orta.dynalias.org/inprecor/article-inprecor?id=1136>

8. SMS lu sur le téléphone mobile d'un militant de Sidi Bouzid.

9. Gus Massiah : « Les insurrections révolutionnaires dans la région Maghreb-Machrek, cinq premières leçons ».

# Les limites du processus tunisien

*Après avoir s'être accompagnée d'une vague d'enthousiasme en Tunisie et à l'étranger, la révolution tunisienne suscite aujourd'hui beaucoup d'inquiétudes. Dans l'euphorie suivant la chute de Ben Ali, une série de faiblesses n'avaient sans doute pas toujours été suffisamment prises en compte. Sans inverser le processus en cours, le poids de celles-ci est réapparu avec force. D'où la nécessité de ne pas relâcher le soutien à celles et ceux qui veulent que la révolution ne soit pas confisquée.*

## Une situation économique difficile

Aux déséquilibres issus de 75 ans de colonialisme, comme par exemple la marginalisation des régions de l'intérieur, sont venus s'ajouter ceux induits par le néo-colonialisme.

Le déferlement de la vague néo-libérale depuis la fin des années 1970 a accentué les inégalités sociales et régionales. S'y sont ajoutés le pillage des ressources par le clan Ben Ali et le poids grandissant du remboursement de la dette.

La politique économique suivie depuis le 14 janvier se situe dans le droit fil de celle du pouvoir précédent. La Tunisie doit de plus faire face aux conséquences de la crise financière mondiale et à la chute brutale du tourisme, qui était devenu une des principales activités de la Tunisie.

Résultat, la situation matérielle des Tunisiens ne s'est pas améliorée, et beaucoup pensent qu'elle s'est même aggravée. Tout cela explique en partie « la gueule de bois » affichée par une partie de ceux qui ont été les moteurs de la révolution tunisienne.

## Le maintien de l'essentiel de l'appareil d'État antérieur

L'armée de Ben Ali est restée intacte. Ses responsables sont apparus, à tort, à la grande majorité des Tunisiens, comme s'étant opposés à la répression des manifestants.<sup>1</sup> Si la police s'est faite discrète dans un premier temps, elle est réapparue rapidement dans les rues, après n'avoir connu que de rares changements cosmétiques. Quant à la Justice, peu de changements sont à signaler depuis le départ du dictateur.

Du côté du pouvoir exécutif, les notables de la dictature se cramponnent avec succès au pouvoir. Le Président du Parlement béaliste est intronisé Président par intérim. Il nomme comme Premier ministre l'ancien Premier ministre de Ben Ali, qui reste en place jusqu'au 27 février. Celui qui lui succède jusqu'aux élections d'octobre a été plusieurs fois ministre sous Bourguiba, et président de la chambre des députés en 1990-1991.<sup>2</sup>



Le ministère de l'Intérieur, où pas grand-chose n'a changé depuis l'époque de Ben Ali

(Photo Cédric-Photothèque Rouge, 25 avril 2011).

### Un parti islamiste de masse <sup>3</sup>

Les mosquées jouissent d'une certaine autonomie face au pouvoir. Elles ont pu ainsi servir de base arrière aux courants islamistes, même lorsqu'ils étaient pourchassés par Ben Ali. Réprimés sauvagement pendant des dizaines d'années, les islamistes font aujourd'hui figure de martyrs, et n'étant pas marqués par la corruption.

Dans un contexte néo-libéral de remise en cause du rôle social de l'État, les actions caritatives des islamistes, ainsi que l'organisation de la solidarité avec les prisonniers, ont facilité leur ancrage.

*« Bien que déstructuré par la répression durant de longues années, Ennahda a conservé la forte audience qu'il avait réussi à conquérir au cours des années 1980 ».*

*« Très rapidement, au lendemain de la fuite de Ben Ali, il a investi l'ensemble des espaces sociaux ».*

*« Cette légitimité acquise à travers la maîtrise du « terrain » a fort probablement été renforcée par une stratégie habile d'opposition au pouvoir établi. Tout en développant des canaux de négociations tous azimuts, Ennahda s'est toujours maintenu à l'écart des gouvernements qui se sont succédés depuis le 14 janvier ».*

*« En inscrivant la laïcité au cœur du débat politique ou en faisant d'Ennahda le parti à abattre, les courants « modernistes » <sup>4</sup> ont contribué ainsi à mettre Ennahda au centre du jeu politique et à faire du respect de l'islam le seul enjeu identifiable dans la grande confusion ». « Or l'islam constitue le repère le plus familier et le plus proche du quotidien culturel des Tunisiens ».<sup>5</sup>*

Le renforcement des salafistes dont les militants se retrouvent souvent aux côtés de ceux d'Ennadha accentue le caractère réactionnaire de l'islam politique, notamment en ce qui concerne les droits des femmes et la liberté d'expression.

### **Le poids de dizaines d'années de dictature**

La grande masse de la population a vécu toute sa vie dans la peur, sans oser parler de politique. Une fois l'euphorie passée, beaucoup ont eu par la suite du mal à trouver leurs marques face à une situation complexe et à des politiciens naviguant depuis des années dans les allées du pouvoir.

Les Tunisiens ont également du mal à s'y retrouver face aux anciennes organisations clandestines qui agissent désormais au grand jour, et encore plus face aux innombrables partis qui surgissent subitement.

### **L'écart entre niveau de mobilisation et niveau de conscience**

De décembre 2010 à février 2011, des millions de Tunisiens ont montré une grande capacité de mobilisation et de courage. Mais une conscience politique ne se constitue pas en quelques semaines ou quelques mois. Une partie de ceux qui avaient contribué au déclenchement du processus à Sidi Bouzid ont, par exemple, ensuite voté pour la liste d'un millionnaire résidant à Londres et lié à l'ancien régime... mais originaire de la région.

### **Une auto-organisation limitée**

C'est fondamentalement en s'organisant par elle-même que la plus grande partie de la population peut prendre confiance en elles-mêmes et prendre ses affaires en mains.

En Tunisie, des comités d'autodéfense sont bien apparus au moment de la chute de la dictature. Mais il s'agissait essentiellement de réactions spontanées face aux bandes armées que Ben Ali avait laissées derrière lui, et qui cherchaient à organiser le chaos pour préparer son retour. Ces comités ne se posaient pas en alternative à l'armée de l'ancien régime, mais davantage comme son auxiliaire auquel ils remettaient les armes saisies et les sbires de l'ancien pouvoir.

Le secteur où la mobilisation a été la plus importante a été celui de l'agriculture, où environ 80 fermes ont été occupées. Les comités informels apparus dans diverses entreprises et administrations se sont limités, le plus souvent, à organiser le « dédagisme » de responsables liés au pouvoir de Ben Ali.

En mars 2011, Ahlem Belhadj expliquait notamment : *« Il y a plein de choses qui se font dans le domaine de l'auto-organisation car il y a eu la dissolution des municipalités et ce sont les conseils, autoproclamés par la population, qui sont en train de gérer les municipalités. [...] Le danger c'est que ceux, nombreux, qui prennent en charge l'auto-organisation à la base laissent la « grande politique » à d'autres... Car avec l'annonce d'élections [...] à l'Assemblée constituante, [...] il s'agit bien d'aller à l'encontre de la dynamique d'autogestion. Parviendra-t-on au cours de ce moment intermédiaire – entre maintenant et les élections – à ce que les comités d'auto-organisation ne soient pas exclus du débat sur la forme de gouvernement et sur la forme de Constituante, à ce qu'ils*

*s'emparent de ce débat ? Saura-t-on jouer le rôle de lien entre ce débat qui démarre « en haut » et ce dont débattent les masses auto-organisées ? En tout cas c'est l'enjeu actuel.*

*Le Conseil national de la protection de la révolution (CNPR) jouait un peu le rôle de coordination des comités locaux Mais il a été affaibli par la mise en place de ce « Haut comité », dont la création avait en quelque sorte pour but de remplacer le CNPR, de lui tirer le tapis sous les pieds... Les principales constituantes du CNPR – c'est-à-dire l'UGTT, les Avocats et la Ligue des droits humains – étaient partantes pour ce « Haut comité ». Ainsi, en ce moment, il n'y a plus de direction nationale légitime de la révolution. »<sup>6</sup>*

Rapidement, toutes ces structures issues des mobilisations n'ont plus regroupé qu'un nombre limité de personnes. Elles ont été incapables de se structurer nationalement. Elles n'ont donc jamais pu apparaître comme une alternative nationale au pouvoir mis en place par les rescapés de la dictature.

### **La difficile jonction entre la jeunesse et les organisations adultes**

Lors de son voyage en Tunisie en mars 2011, la délégation syndicale à laquelle participait l'Union syndicale Solidaires a rencontré de nombreux jeunes qui estimaient que les mobilisations ayant renversé Ben Ali avait reposé quasiment exclusivement sur eux. Il en allait de même en France où certains étudiants tunisiens, notamment ceux issus de milieux aisés, n'avaient qu'une connaissance très limitée de ce qu'avait pu endurer la génération précédente, et notamment le rôle décisif qui avait été celui des syndicalistes.

De leur côté, beaucoup de syndicalistes expliquaient : *« C'est l'UGTT qui a tout fait : ce sont nos militants qui encadraient les manifestations, faisaient circuler l'information et structuraient le mouvement localement et régionalement. Les réunions se passaient dans nos locaux, c'est toujours de là que les manifestations partaient et se terminaient, etc. »*

### **La difficile jonction entre les populations des villes les plus développées et les zones déshéritées de l'intérieur**

Lors de ce même voyage, un certain nombre de personnes rencontrées à Sidi Bouzid, la ville où Bouazizi s'était immolé, nous expliquaient : *« Il ne faut pas parler de révolution du 14 janvier, mais de révolution du 17 décembre »*. Rien n'ayant changé dans les conditions de vie des populations de l'intérieur, ce fossé persiste. Il explique en partie, lors des élections d'octobre 2011, le vote à priori surprenant d'une partie de la population de Sidi Bouzid pour un milliardaire lié à Ben Ali et basé à Londres, mais originaire de la région, ainsi que l'importance de l'abstention et le score d'Ennadha.

### **Une gauche radicale numériquement faible et fragmentée**

Pour faire face à la répression, beaucoup de militants radicaux ont eu tendance à se replier sur leurs organisations clandestines et réseaux, utilisant parfois un langage jugé peu compréhensible par une partie de la population. La jonction avec de nouvelles générations militantes n'entendant pas se laisser dicter leur

conduite ne va pas de soi. Ainsi s'explique en partie que, lors des mouvements de la Casbah 2 en février 2011, des manifestants s'en soient pris à des militants chevronnés ayant connu la prison ou l'exil du temps de Ben Ali.

Le brusque passage de l'ombre à la lumière a parfois débouché chez certains militants de longue date sur une vision déformée des rapports de force. Certains d'entre eux espéraient, par exemple, réaliser une véritable percée lors des élections. Il en a résulté une lutte forcenée pour le leadership et la fragmentation du « Front du 14 janvier », dans lequel s'étaient momentanément regroupés ces multiples courants. Le choc n'en a été que plus rude face à la faiblesse de leurs résultats respectifs aux élections d'octobre 2011. Un nouveau Front a été constitué pendant l'été 2012 autour des partis de traditions marxiste et nationaliste arabe.<sup>7</sup> Il s'oppose à la fois à Ennahda et au pôle constitué autour d'anciens responsables des régimes de Bourguiba et Ben Ali.

1. Au terme d'une enquête minutieuse en Tunisie, le journaliste de *Mediapart*, Pierre Puchot, écrit : « *Le 14 janvier, le (chef d'Etat-Major) Rachid Ammar était bel et bien opérationnel, et aux commandes de la salle des opérations du ministère de l'Intérieur, en charge de la répression des manifestants* ». « *La révolution confisquée* » (Actes Sud, mars 2012).

2. Immédiatement après le départ de Ben Ali, le Premier ministre, Ghannouchi, s'autoproclame Président de la République par intérim. Mais la ficelle est un peu grosse, et dès le lendemain, le président du Parlement tunisien, Fouad Mebazaa, récupère le poste. Dans la foulée, il nomme comme nouveau Premier Ministre Mohamed Ghannouchi ! Celui-ci annonce dès le 16 janvier au soir la constitution d'un gouvernement peuplé de béalistes, et où une partie de l'opposition légale fait de la figuration.

Face aux mobilisations contre cette scandaleuse partie de bonneteau, le Président Fouad Mebazaa confie le 27 février la charge de Premier ministre à Béji Caïd Essebsi. Afin de mettre un terme aux mobilisations, cet habile politicien satisfait quelques revendications, à commencer par celle d'élections d'une Assemblée constituante. Il met à cet effet en place une « Haute instance... » vidant de son contenu le « Conseil national de sauvegarde de la révolution » crée par les forces ayant participé à la révolution, dont l'aile radicale se divise à cette occasion. Le spectre d'une révolution sociale cesse enfin de hanter les nuits de la Bourgeoisie tunisienne et des ses alliés étrangers.

3. Eléments tirés de la Revue internationale de Solidaires n°7 pp 35-36

<http://orta.dynalias.org/solidint/depot/solidint/revue-7-revolution-en-marche.pdf>

4. Sous Ben Ali, une partie au moins des « modernistes » avaient été silencieux face à la répression contre les islamistes, et parfois même complices (note ajoutée au texte cité).

5. Sadri Khiari : commentaires sur la révolution à l'occasion des élections

[www.contretemps.eu/interventions/tunisie-commentaires-sur-r % C3 % A9volution-occasion- % C3 % A9lections](http://www.contretemps.eu/interventions/tunisie-commentaires-sur-r-%20C3%20A9volution-occasion-%20C3%20A9lections)

6. Ahlem Belhadj : « Un gouvernement dans la continuité... mais capable de reprendre l'initiative » (16 mars 2011) Inprecors n° 571-572 <http://orta.dynalias.org/inprecors/article-inprecors?id=1136>

7. Ce Front a été officiellement lancé nationalement le 26 septembre 2012

<http://www.letemps.com.tn/article-70135.html>

# « Il faut s'attendre à une deuxième révolution »

Entretien avec **ADNEN HAJJI**,  
instituteur, militant UGTT à Redeyef (décembre 2011)

*Adnen Hajji nous raconte les prémices de la révolution depuis 2008 à Redeyef, la ville dans laquelle il vit, enseigne et se bat depuis des années. Il nous décrit l'urgence sociale dans laquelle se trouve la Tunisie.*

## **Afriques21 : Peux-tu nous décrire le contexte dans lequel vous viviez avant les soulèvements ?**

**Adnen :** Redeyef, avec Mdhila, Metlaoui et Moulares, est une des quatre villes du bassin minier de Gafsa dans lesquelles le phosphate est exploité depuis plus d'un siècle et constitue la principale source de vie dans la région.

Or, il n'y a aucun signe de développement dans ces villes-là et dans toute cette région. Depuis le régime de Bourguiba, en 1956, l'État n'est pas intervenu dans la région pour sauver la situation sociale, pour créer des projets complémentaires à la compagnie du phosphate. Il s'est contenté de cette compagnie.

Le résultat pour notre région, c'est la pauvreté et le chômage massif, touchant particulièrement les jeunes en âge de travailler, mais aussi la pollution des gisements d'eau potable, qui sont en partie taris, ou encore l'infrastructure qui devient de plus en plus vieille. Nous vivons dans une situation qui n'est pas humaine du tout dans notre région.

Du côté politique et administratif, la corruption et la domination du RCD, l'ancien parti de Ben Ali, sont devenues plus en plus insupportables pour les habitants.

Ce qui caractérise la ville de Redeyef c'est la lutte que nous avons menée, en particulier les manifestations de chômeurs, depuis les années 1970 contre le régime de Bourguiba, puis celui de Ben Ali dès novembre 1987.

On peut donc dire que ce qui est arrivé en 2008, résulte d'une accumulation d'actes de militantisme pendant des années. De nombreux militants de Redeyef sont membres de l'UGTT, l'Union générale tunisienne du travail. Certains ont également participé à des partis politiques depuis la fin des années 1970, comme par exemple le PCOT, le Parti communiste des ouvriers de Tunisie.

## **Afriques21 : Et concernant la profession que tu exerces ?**

**Adnen :** Je suis instituteur. La situation de l'enseignement est critique, que ce soit dans le primaire ou le secondaire, surtout en ce qui concerne l'infrastructure.

La vie dans cette région est misérable dans tous les domaines, malgré la richesse que nous produisons ici, le phosphate, qui est considéré comme l'une des

richesses principales de la Tunisie. En 2008, dans ce contexte, la proclamation de résultats falsifiés pour un concours très attendu de recrutement des ouvriers à la CPG, la Compagnie du phosphate de Gafsa, fait éclater le mouvement social dans les quatre villes minières. À Redeyef, une grève de la faim commence à l'UGTT locale.

Mes camarades et moi (je suis membre du bureau de l'UGTT de Redeyef et secrétaire général du syndicat local de l'enseignement primaire) avons décidé d'encadrer cette grève de la faim et de négocier avec le sous-préfet de Redeyef, et avec le gouverneur de Gafsa.

Sans arriver à des résultats satisfaisants, nous avons poursuivi notre lutte par des manifestations dans les rues, par des assemblées sur la place devant le siège local de l'UGTT. Pendant six mois successifs de lutte, nous avons revendiqué l'égalité dans le développement, l'égalité de notre part de la richesse nationale ! Nous avons lancé le message au régime de Ben Ali, que nous ne pouvions pas continuer à vivre dans cette misère et que l'État devait intervenir pour développer notre région, pour créer des choses permettant aux gens de vivre humainement.

Enfin, les forces policières sont intervenues pour arrêter ce mouvement et ont tiré sur les manifestants : 3 morts, 34 blessés et plus de 300 personnes arrêtées dans la région.

Moi-même, j'ai été condamné à 10 ans de prison. J'ai passé presque 17 mois entre les prisons de Kasserine et de Mornaguia à Tunis. Puis nous avons été libérés le 4 novembre 2009. Nous avons été soutenus par beaucoup de monde en Tunisie et en France : société civile, associations, partis politiques, syndicalistes, démocrates, etc.

Nous remercions nos camarades, nos amis, et tous ceux qui nous ont soutenus pour exiger notre libération et aidé nos familles. Pendant que nous étions en prison, nos familles ont manifesté dans la rue et des femmes ont organisé un sit-in.

Après notre libération de prison, nous avons continué à lutter contre le régime de Ben Ali. Donc on n'a jamais arrêté jusqu'au début de la révolution, le 17 décembre à Sidi Bouzid : ce jour-là nous organisons un sit-in au local de l'UGTT pour revendiquer des emplois. Les habitants de Redeyef et de la région minière ont participé à cette révolution par des manifestations, par des marches dans les rues, par des assemblées, etc. jusqu'à la fuite de Ben Ali.

### **Afriques21 : Comment expliques-tu que le mouvement se soit étendu à toute la Tunisie à ce moment précis ?**

**Adnen :** La première étincelle de la révolution vient de notre région, le 5 janvier 2008. Mais la base de cette révolution, de ce mouvement du bassin minier, c'est la situation sociale. C'est la même chose pour le déclenchement de la révolution du 14 janvier : il a reposé sur la situation sociale des régions intérieures de la Tunisie.

Lorsque nous avons commencé, c'était une première en Tunisie et nous avons été isolés, la direction de l'UGTT a tourné le dos à ses militants. Le bureau



Deuxième personne à gauche, Adnen Hajji au local de l'UGTT de Redeyef après sa sortie de prison  
(photo Solidaires, 18 mai 2010)

exécutif de l'UGTT a même sanctionné, à l'époque, certains de ses militants locaux, dont moi. Mais le régime de Ben Ali aussi s'est trouvé dans une situation un peu perturbée, il ne savait pas quoi faire avec ce mouvement et il a un peu retardé son intervention.

En décembre 2010, à Sidi-Bouزيد, cela n'a pas été la même chose. Lorsque cela a commencé, les habitants de Sidi Bouزيد, et notamment les jeunes, ont gagné la solidarité de tout le monde, y compris l'UGTT. Le pays les a soutenus.

Et le régime de Ben Ali a commis une faute plus grave encore que dans le bassin minier : dès la première journée, les forces policières sont intervenues ! Mais, cette fois-ci, la population des régions de Gafsa, de Sidi Bouزيد, de Kasserine, et d'autres régions en lutte contre Ben Ali, avaient tiré les leçons de la lutte du bassin minier en 2008. Ce que nous avons attendu depuis 2008, c'est que cette étincelle se propage dans toutes les régions tunisiennes, dans l'ensemble de la population tunisienne.

Depuis 2008 – nous ne pouvions bien sûr pas le dire publiquement – nous visions le régime de Ben Ali, nous visions la révolution. Nous avons nommé notre mouvement la révolution de la dignité, la révolution el-karama (nous avons dès 2008 créé un site internet intitulé « Redeyef Karama »). La révolution du 14 janvier ou du 17 décembre, c'est une continuation des mouvements de 2008.

**Afriques21 : Peux-tu décrire les formes d'organisation que vous avez choisies et le lien entre le syndicat local, la population et le syndicat national ?**

**Adnen :** L'UGTT de Redeyef a choisi de lancer et d'encadrer ce mouvement. Le local de l'UGTT était le lieu où on s'organisait, où on se réunissait pour débattre

des directions à adopter. Nous avons convaincu des jeunes de se rassembler, nous avons organisé des manifestations dans les rues, en évitant de nous confronter aux forces policières. Ce sont d'ailleurs elles qui nous ont agressés. On a commencé d'abord par dire aux autorités qu'il fallait annuler les résultats de ce concours. Mais, peu à peu, on a élaboré d'autres revendications plus profondes sur l'égalité de développement entre toutes les régions de la Tunisie, surtout pour les régions de l'intérieur qui vivent depuis des années, et même des siècles, dans la misère. Toute la population a été convaincue par ces revendications.

C'est pour cela que tout le monde, femmes et hommes, vieux et vieilles, et même les enfants de l'école ont participé et se sont engagés à lutter contre le régime et à revendiquer leurs droits. C'était très facile de le faire, parce qu'on était tous convaincus qu'il fallait lutter pour avoir ces droits, pour faire reconnaître les droits de la population et de la région...

### **Afriques21 : Aujourd'hui, qu'est ce qui a changé selon toi ?**

**Adnen :** Jusqu'à maintenant je ne crois pas qu'il y a grand-chose qui a changé en Tunisie. Même après les élections du 23 octobre, la situation sociale persiste encore. Jusqu'à aujourd'hui la région vit une situation difficile. On remarque la colère des jeunes, des gens, etc. Il y a aussi des sit-in, il y a des blocages des services de la CPG et donc de la production de phosphate.

Dans l'avenir, le gouvernement actuel, formé par Ennahda et ses associés, pourra peut-être résoudre certains problèmes. Mais jusqu'à aujourd'hui je vous confirme que la situation est la même. Pendant toute l'année 2011, il n'y a pas eu de gouvernement élu, et sans gouvernement on ne peut pas résoudre les problèmes sociaux.

Maintenant qu'on a un gouvernement élu, la situation sociale et la question du chômage doivent être leurs priorités. Dans une année ou dans dix-huit mois peut-être, la Constitution va être écrite, la situation sera peut-être un peu améliorée. Il faut des remèdes, il faut faire vite aussi parce que les gens ne peuvent pas attendre plus longtemps.

### **Afriques21 : Sens-tu que la lutte n'est pas finie, que les gens sont prêts à reprendre la révolte s'ils sont insatisfaits ?**

**Adnen :** Je ne suis pas optimiste, au contraire. Nous avons été déçus par les résultats de ces élections. Je ne crois pas que ce gouvernement va faire grand-chose. Ça se voit dans le programme du Premier ministre actuel. C'est décevant, donc il faut continuer la lutte...

Et il faut s'attendre à une deuxième révolution. Parce que la situation est très grave, et je ne crois pas que ce régime nouvellement élu va réussir à résoudre les problèmes posés.

### **Afriques 21 : Quelles sont selon toi les premières mesures urgentes à prendre dans votre région pour alléger cette situation sociale catastrophique ?**

**Adnen :** Dans notre région, nous avons déposé nos revendications chez le ministre du travail.

Le problème du chômage est un problème très difficile à résoudre dans un délai court, mais il faut d'abord commencer par résoudre le problème des travailleurs précaires, qui n'ont pas de garanties dans leur travail, dans leur vie, tels que ceux participant à ce qui est appelé en Tunisie « le chantier ». C'est un système mis en place depuis l'époque de Ben Ali pour calmer les gens en les employant pour effectuer, par exemple, des travaux d'amélioration de l'environnement urbain. Mais comme ils sont très peu payés, cela ne peut pas résoudre le problème social. Il faut titulariser ces gens-là, il faut régler leur situation de travail.

Il y a aussi les anciens ouvriers de la sous-traitance, créée en 2008 pour calmer la situation. Aujourd'hui, ces gens-là ont été recrutés par une société qui s'appelle la Société de l'environnement et de la plantation, il faut régler le problème de ces gens-là. Il faut aussi contraindre la Compagnie des phosphates à recruter quelques centaines, quelques milliers de jeunes chômeurs dans la région, pour améliorer un peu la situation.

On a aussi le problème des fils des anciens travailleurs accidentés qui ont subi des accidents du travail très graves, et qui ont le droit d'être recrutés dans la Compagnie des phosphates, sans compter ceux qui ont été mis en retraite anticipée entre 1986 et 2000 : ils ont été mis à la porte avec un salaire très bas et leurs droits n'ont pas été respectés. Donc il faut aussi que la Compagnie des phosphates consacre un pourcentage du bénéfice annuel pour développer la région. On a le droit à cela. On ne peut pas apaiser la situation sociale sans satisfaire ces revendications-là.

Pour conclure, j'espère bien que les choses avancent, même si – c'est mon opinion personnelle – je n'ai pas confiance dans le gouvernement actuel et les nouveaux élus. J'espère que la situation va s'améliorer, que la Tunisie va avancer, et qu'au moins on sente qu'on a changé.

Je remercie tous les amis de la Tunisie et du peuple tunisien qui ont soutenu la révolution, et qui ont soutenu notre pays.

Propos recueillis en décembre 2011 par Eve Fitoussi et Alain Baron pour Afriques21

# DEVELOPPER LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

## Intervention de **Lassad Yacoubi \*** au 5<sup>e</sup> congrès de Solidaires (6 juin 2011)

Chers camarades, je vous dirais d'abord merci de m'avoir accueilli et de m'avoir donné cette occasion de participer à votre 5<sup>e</sup> congrès. Merci du fond du cœur du grand soutien que vous avez apporté à notre peuple dans sa lutte contre la dictature.

Il n'aurait pas été possible d'être parmi vous s'il n'y avait pas eu cet événement historique qui a eu lieu en Tunisie le 14 janvier : cette révolution qui a chassé l'une des dictatures les plus violentes et les plus pourries d'Afrique, et qui a été soutenue pendant 23 ans par les gouvernements européens, et surtout la France, ainsi que par la Banque mondiale.

Il est certain que la révolution du 14 janvier n'était pas spontanée et inattendue, contrairement à ce qu'ont dit ceux qui n'ont aucune idée de l'historique des luttes. Cette révolution est le résultat d'une longue accumulation de luttes qui ont démarré dès 1956 contre la dictature de Bourguiba avec un vrai crime contre l'Humanité contre les militants youssefistes.<sup>1</sup> Il y a eu ensuite les événements violents de 1978, 1984 et 1986. Toutes ces luttes ont été conduites par les partis de gauche, démocratiques ou nationalistes présents au sein de l'UGTT. La lutte a continué contre le nouveau visage de la dictature, menée par Ben Ali, suite à son spectaculaire coup d'État contre Bourguiba.

Malgré la violence de cette dictature, les militants de l'UGTT et d'autres organisations ont résisté et ont poursuivi la lutte. Et c'est en 2008 que celle-ci a pris une forme plus efficace, lorsqu'elle est devenue populaire avec les mouvements du bassin minier de Gafsa, notamment à Redeyef où elle a pris la forme la plus violente. Et c'est à partir de ces événements que la chute de Ben Ali a commencé.

Votre organisation, Solidaires, a été témoin d'une grande partie de la violence avec laquelle Ben Ali a activé cet événement. C'est pourquoi les militants de l'UGTT et du bassin minier vous remercient du fond de leur cœur, et permettez-moi ici de dire merci infiniment aux militants de Solidaires qui sont venus sur place apporter leur soutien.

Il a fallu continuer la lutte et résister pendant trois ans pour enfin réussir à être libre. Et, c'est le plus important, nous avons réussi à briser l'équation pourrie qui a été imposée aux peuples arabes depuis la guerre du Golfe en 1991 et qui

expliquait « Ou bien c'est la dictature, ou bien c'est l'intervention étrangère ». Le peuple tunisien a imposé une règle juste, humaine : par la volonté et la résistance du peuple, on peut virer la dictature sans avoir besoin de l'armée américaine et des forces de l'OTAN.

Chers camarades, en suivant la lecture du rapport d'activité, les interventions et les discussions, je me suis senti comme dans un congrès du Syndicat national de l'enseignement secondaire de l'UGTT, dont je suis membre du bureau fédéral. Il est donc certain que nous sommes sur la même longueur d'onde. Il est temps de développer notre collaboration et notre lutte pour qu'elles soient basées sur des programmes communs contre les choix libéraux et la privatisation, ainsi que pour un monde où règne une justice humaine.

Et cela d'autant plus que vous pourrez venir maintenant en Tunisie sans être suivis et gênés par la police de Ben Ali. Au contraire, vous serez accueillis chaleureusement.

Chers camarades, la révolution tunisienne n'était pas uniquement la révolution d'un peuple qui a faim ou qui se bat seulement pour des revendications sociales comme veut le présenter le gouvernement provisoire. C'était également une révolution pour la liberté, pour la démocratie, une révolution contre les choix libéraux imposés par l'Union Européenne et la Banque mondiale et appliqués bêtement par Ben Ali. C'était une révolution contre les choix économiques de privatisation et pour imposer des choix économiques sociaux et justes. C'était une révolution pour une Tunisie libre et indépendante, pour un monde arabe uni. C'est pourquoi le peuple tunisien l'a dit très fort dans la rue quelques minutes après la chute de Moubarak : le peuple tunisien veut l'union arabe, le peuple veut libérer la Palestine.

Chers camarades, aujourd'hui j'ai le droit, et je me sens fier de vous le dire : mon peuple, après avoir viré le dictateur, continue la lutte contre la dictature. Il va se débarrasser avec le même courage des choix de Sarkozy, de la Banque mondiale et du G8. Et il va réussir à construire ses propres choix.

Enfin, j'ai l'honneur de vous inviter, et d'inviter à travers vous tout le peuple français à visiter une Tunisie beaucoup plus belle sans Ben Ali et la mafia Trabelsi.

Comme le camarade d'Allemagne, que je remercie infiniment, je voudrais vous dire que de l'autre côté de la Méditerranée, il n'y a pas seulement le terrorisme que le gouvernement américain a créé et encouragé dans les années 80. Il y a vraiment un peuple modéré, libre et ouvert.

\* Professeur de physique, Lassad Yacoubi est devenu, en décembre 2011, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement secondaire de l'UGTT. Propos transcrits par Eve Fitoussi.

1. « Le pays avait connu un processus de guerre civile et les victimes tunisiennes étaient plus nombreuses que celles qui étaient tombées au cours de toute la période d'occupation française ». (Mustapha Kraiem, État et société dans la Tunisie bourguibienne, Tunis 2011, p102).

## Intervention de Nizar Amami au congrès de SUD-PTT (8 mai 2012)

Chers camarades,

Je remercie la fédération SUD-PTT pour l'invitation à votre congrès, une occasion qui nous a permis de faire la connaissance des militantes et militants de SUD-PTT ainsi que des syndicats du Sénégal.

En tant que représentant de la Fédération générale des postes et télécommunications de l'UGTT (Tunisie), je saisis cette occasion pour vous passer un message de soutien très fort.

Ma fédération, accorde beaucoup d'estime aux militantes et militants de SUD-PTT et à l'Union syndicale Solidaires, avec lesquelles nous avons eu des relations d'échanges et de luttes communes qui ne datent pas d'aujourd'hui. Un responsable de Sud-PTT avait par exemple été invité à notre conseil national en 2002 pour discuter des luttes contre la privatisation de Tunisie Télécom.

Les militants de l'UGTT, émancipés par la révolution du 14 janvier, se rappellent et sont reconnaissants de l'effort fourni par SUD-PTT et Solidaires pour soutenir nos luttes contre le régime dictatorial de Ben Ali.

Les différentes actions de soutien apportées par Solidaires lors de la révolte, en 2008, du bassin minier du sud tunisien en illustrent un exemple très clair. Il en a été de même après la révolution, lorsque les militants de SUD-PTT et de Solidaires n'ont pas hésité à manifester leurs soutien à l'UGTT lors de la campagne de diffamation organisée par le nouveau gouvernement et les milices d'Ennahda. Nous considérons que la lutte syndicale est au cœur de la lutte sociale et politique de la classe ouvrière, et nous pensons que nos deux organisations sont très proches sur les termes de cette lutte qui confirme chaque jour son aspect ouvrier et international.

De ce fait, nous partageons avec vous le combat pour la dignité des travailleuses et travailleurs pour l'augmentation du pouvoir d'achat, pour des retraites dignes, et surtout contre l'impunité et la libre circulation des capitaux, ainsi que contre les différentes politiques visant à faire payer la crise du capital aux pauvres et aux démunis.

Le rôle que l'UGTT a joué dans la révolution du 14 janvier ne fait que renforcer nos aspirations à arracher un maximum d'acquis pour la classe ouvrière, les chômeurs et les classes populaires les plus démunies.

Pour cela, nous pensons que nos relations doivent se renforcer pour créer un réseau international de lutte en s'inspirant du travail déjà fait au niveau des centres d'appels. Cela m'amène à remercier votre responsable chargé des centres d'appels pour l'effort et l'investissement fourni au niveau de cette coopération.

Nous pensons que nous devons construire et renforcer nos efforts, afin que nous puissions ensemble contribuer à la réussite du Forum social mondial, qui aura lieu en Tunisie en 2013.

Nous comptons sur nos chers amis, militantes et militants de SUD-PTT Solidaires pour être nos alliés privilégiés dans ces luttes.

Pour finir, nous saluons haut et fort les séances de travail tenues tout au long de votre congrès. Nous trouvons ces travaux enrichissants, militants et démocratiques.

Vive la lutte syndicale au cœur du changement !



**Nizar Amami (à gauche) en compagnie de deux autres militants de la Fédération UGTT des PTT :  
Mongi Ben Mbarek, secrétaire général (au centre), et Slah Jendoubi Mezni.**

(Photo Solidaires, 9 septembre 2011).

# Mondialiser le syndicalisme

(24 septembre 2012)

Entretien avec Frédéric Madelin\*

## Pourquoi la Fédération Sud-Ptt inscrit-elle son intervention dans les centres d'appels dans un cadre international ?

Tout simplement parce que l'économie des centres d'appels est internationale. C'est un secteur qui vit à cheval sur plusieurs continents. La plupart des 10 ou 15 principales entreprises traitant les appels de sociétés françaises sous-traitent à leur tour une grande partie de leur activité en « offshore », c'est-à-dire à l'étranger, le plus souvent au Maghreb. Certaines, comme Teleperformance ou Transcom, sont des multinationales implantées dans un grand nombre de pays. Si on veut intervenir syndicalement sur des entreprises auxquelles Orange ou SFR sous-traitent une grande partie de leurs appels, il faut agir en France, mais aussi au Maroc, en Tunisie, en Roumanie ou au Sénégal.

Le syndicalisme doit prendre en compte l'organisation économique du patronat pour pouvoir mieux le combattre. Si nous parvenons à améliorer les conditions de travail et les salaires au Maghreb, nous aurons moins de difficultés pour nous battre pour les mêmes choses en France. Il sera en effet plus facile de faire comprendre aux salariés français qu'il est possible de gagner de nouveaux acquis sociaux.

Par ailleurs, le patronat met en avant les différences de conditions de travail et de salaires pour développer la concurrence entre les salariés. Si ces différences sont moindres entre la France et le Maghreb, les travailleurs français auront par exemple moins de difficultés à se battre vu qu'ils auront moins peur du chantage aux délocalisations.

## Comment cette dimension internationale a-t-elle commencé ?

– Les premières pierres de cette collaboration ont été posées par Sud-PTT lors des Forums sociaux européens de 2003 (Paris) et 2004 (Londres). Des débats y avaient été organisés avec des syndicalistes des USA, d'Inde, du Royaume-Uni, et d'autres pays européens. Par la suite, nous avons cherché à organiser le même genre de débat au Forum social mondial de Nairobi en 2007.<sup>1</sup> La Fédération Sud-PTT avait vu dans les Forums sociaux le moyen le plus efficace à sa disposition pour prendre des contacts et construire des liens avec des associations de salariés, comme au Maroc, ou avec des organisations syndicales.

– Dans le cas de la Tunisie, les liens entre Sud et l'UGTT-PTT avaient débuté dès 2002 par le biais d'Attac-Tunisie, mais ils se sont véritablement développés dans le cadre du soutien aux inculpés du Bassin minier de Redeyef-Gafsa.

– Les échanges avec le syndicat américain avaient été établis grâce aux militants du syndicat des télécoms CWA participant au réseau Labor Notes.<sup>2</sup>

À partir de ces différents liens, nous avons décidé de franchir une nouvelle étape. Il s'agissait pour nous de passer à des objectifs s'inscrivant dans la durée avec des échanges d'informations beaucoup plus concrètes.

– Le Forum social mondial de Dakar, de février 2011 a été l'occasion d'avancer dans cette voie.<sup>3</sup> En compagnie du syndicat français CGT-FSE, nous avons préparé ce Forum avec notamment des syndicats de Belgique, d'Italie, de Côte d'Ivoire, et bien entendu du Sénégal. L'UGTT n'a pas pu venir car le pays était en pleine révolution. Vu la richesse de nos débats et de l'intérêt de nos discussions, nous nous sommes dit avec nos partenaires qu'il était nécessaire d'aller plus loin et qu'il fallait se revoir assez rapidement. Une déclaration a été publiée dans ce but.

– Deux mois plus tard, avec certains syndicats dont la CGT d'Espagne, nous avons rencontré en Tunisie l'UGTT-PTT, qui est le syndicat le plus présent dans les centres d'appels en Afrique. Nous avons discuté de la façon dont nous pouvions travailler ensemble. Cette réunion a été très riche. Elle a permis par la suite de lancer le réseau international des centres d'appels qui a notamment débouché sur le premier colloque international au printemps 2012.

### **En quoi l'organisation d'ateliers sur les télécommunications et les centres d'appels au Forum social mondial de Dakar de février 2011 a-t-elle constitué un tournant décisif ?**

C'est surtout la richesse politique des échanges qui a rendu ce forum décisif. Celle-ci s'est traduite par un grand intérêt de tous les participants pour avancer au quotidien ensemble. Il est indéniable que les débats ont apporté beaucoup d'informations aux participants à ces ateliers.

De plus, à Dakar, il y avait une forte implication des syndicalistes sénégalais, et surtout une modification du type de rapports entre Sud-PTT et des syndicats comme la CGT (France), et la CSC (Belgique). Ces deux syndicats avaient envie de continuer le dialogue que nous avions commencé sur place. Nous n'étions plus seul pour aller plus loin et passer à une autre étape, celle de la construction d'un outil pour notre militantisme quotidien.

### **Comment se sont consolidés les liens entre Sud-PTT, l'UGTT-PTT et les structures syndicales d'autres pays ?**

Comme je l'ai dit plus haut, la première réunion à Tunis, en avril 2011, a été très importante. Elle a permis d'avoir des échanges beaucoup plus profonds que par mails. On est en effet passé dans le concret : on a réussi à parler de ce qui se passait au sein de certaines multinationales au niveau des droits sociaux ou des pratiques de management. On a pu constater que les conditions de travail étaient largement identiques, et que nous avions beaucoup de choses à échanger sur les finances des entreprises, sur les clients. Dans des entreprises comme Téléperformance cela a été un apport important.

Le fait que l'UGTT ait été convaincue de notre approche nous a permis d'élargir le cercle de syndicats prêts à s'impliquer dans cette démarche. À la seconde réunion de Tunis, en septembre 2011, l'Espagne était par exemple représentée

à la fois par la CGT d'Espagne et par les Commissions ouvrières (CCOO). Le fait que, de plus, les camarades de la CGT française et de la CSC belge s'impliquent davantage a permis de peser sur les pratiques habituelles des internationales syndicales comme la CES ou l'UNI.<sup>4</sup> Nous avons désormais un cadre de travail incluant d'une part des syndicats du réseau des syndicats alternatifs et de lutte auquel participent Solidaires, et d'autre part des syndicats affiliés à l'UNI et à la CES. Ce n'est pas forcément toujours très simple mais cela crée des débats assez riches.

### **Quel nouveau tournant a représenté le colloque international du printemps 2012 ?**

Ce colloque<sup>5</sup> a rassemblé plus de 300 personnes, provenant de différents horizons, liées à des syndicats de 12 pays ainsi que des chercheurs et des experts. Tout cela a eu un impact médiatique en France et dans d'autres pays, ce qui a contribué à lever les doutes que certains pouvaient avoir sur l'intérêt du réseau. L'UNI, par exemple, a été plutôt étonnée par la qualité des débats et l'ouverture d'esprit du colloque. Ce colloque a aussi permis de faire comprendre aux participants que nous avons véritablement une carte à jouer en travaillant ensemble. En fonction des pays, nous n'avons pas forcément les mêmes acquis sociaux : certains pays étaient plus en avance sur certains points, et moins en avance sur d'autres, et nous avons pu échanger là-dessus. Et surtout, en ce qui concerne les conditions de travail et les maladies professionnelles, nous avons plein de choses à partager. Si on prend l'exemple des chocs acoustiques, on commence tout juste à s'y intéresser en France, alors qu'en Afrique du Sud ce problème est déjà pris en compte.

Nous avons un projet d'un nouveau colloque international à Bruxelles en 2014, et nous espérons y doubler le nombre de pays participants.

### **Peux-tu donner quelques exemples d'intervention en commun de syndicats de différents pays ?**

Je vais donner trois exemples :

– Le premier ne concerne pas un syndicat, mais avec une association française qui cherche à mettre les salariés en relation. Nous les avons mis en rapport avec nos contacts au Maroc, qu'ils soient ou pas membres de syndicats. Depuis, un vrai travail de fond a été fait : le syndicaliste marocain qui était présent au colloque a pu, via ce réseau et cette association, développer considérablement son syndicat.

– Le second exemple concerne Free-Maroc (Total Call) qui a connu une vague de répression et une grève. On a réussi, avec les syndicats des autres pays, à faire passer des communiqués dans la presse, à soutenir financièrement les grévistes, à organiser un soutien international. Nous sommes intervenus assez régulièrement sur l'entreprise ainsi qu'après des journalistes français. Nous avons médiatisé la grève en expliquant en quoi Free était très très loin de l'image idyllique que cette entreprise veut se donner, avec un dirigeant se présentant comme un patron social cassant les prix afin de redonner du pouvoir d'achat

aux Français. Le fait que l'on ait pu taper sur le PDG et la DRH français sur ce qui se passait au Maroc a permis que le gouvernement marocain se saisisse plus rapidement de l'affaire et discute avec le syndicat présent sur place.

– Le troisième exemple, le plus prestigieux, concerne les échanges que nous pouvons avoir concernant les grèves en Tunisie. Nous sommes intervenus plusieurs fois en soutien aux débrayages à Téléperformance et dans d'autres entreprises, notamment au niveau des instances représentant le personnel en France.

– Une réunion de travail est prochainement prévue en Tunisie, à la demande de l'UGTT-PTT, concernant la négociation d'une convention collective dans les centres d'appels tunisiens. L'enjeu est d'obtenir, en Tunisie, le meilleur de ce qui existe dans chacun des différents pays où sont présents des syndicats participant au réseau.

– À Orange-Tunisie, l'UGTT a vu le jour dans la foulée du 14 janvier. A l'invitation de ce syndicat, Sud a participé à des réunions avec les salariés des centres d'appels de cette entreprise. Elles ont notamment permis des échanges sur les conditions de travail en Tunisie et en France, au niveau d'Orange et des entreprises sous-traitantes. Les liens établis par Sud-PTT ont aidé à la construction de l'UGTT dans l'entreprise, par exemple en facilitant l'obtention de leur premier local syndical. À partir de là, l'intervention commune de l'UGTT et de Sud s'est élargie à d'autres secteurs d'Orange, comme par exemple dans le secteur des services informatiques dont des activités sont en cours de délocalisation de France vers la Tunisie.

### **Quelles sont les projets envisagés pour le Forum social mondial de Tunis du printemps 2013 ?**

Nous sommes en pleine discussion à ce sujet. Une réunion est prévue prochainement à Bruxelles. Notre volonté est de continuer à dialoguer au niveau des centres d'appels, en cherchant à élargir en Tunisie les discussions à tous les travailleurs qu'ils soient ou non syndiqués. Nous voulons approfondir des sujets comme les conditions de travail, les salaires, les risques psycho-sociaux.

Nous allons, bien entendu, essayer d'élargir notre réseau à des syndicats d'autres pays comme l'Inde ou l'Égypte.

Au-delà des problèmes directement professionnels, nous voulons également élargir le débat à des problèmes de société.

1) Le premier concerne l'impact de ce genre d'emploi sur des diplômés-chômeurs de Tunisie ou du Maroc. Pour eux, le travail en centre d'appels est souvent la seule issue, alors qu'ils ont fréquemment des diplômés à Bac + 5. Nous avons commencé à discuter de cela avec l'UDC, l'Union des diplômés-chômeurs de Tunisie. Nous voulons élargir nos échanges à d'autres associations de chômeurs du bassin méditerranéen dans le cadre du réseau Euro-Maghreb auquel Solidaires participe. C'est un des thèmes de la prochaine réunion de Bruxelles.

2) Un second thème concerne l'impact culturel du travail en centre d'appels sur des salariés qui doivent travailler, parfois en horaires décalés, en utilisant une langue différente de leur langue maternelle.

3) Un troisième projet concerne, en prenant l'exemple des centres d'appels, la politique de libéralisation Nord-Sud entre l'Europe et une partie du bassin méditerranéen. Nous souhaitons élargir ce travail à des associations comme Attac, ainsi qu'à un collectif existant en Belgique.

**I**\*Issu des centres d'appels, Frédéric Madelin est un des secrétaires nationaux de la Fédération Sud PTT où il est notamment chargé de l'intervention dans les centres d'appels. Il participe également à la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires. Propos recueillis par Alain Baron.



Quelques-un-es des 300 participant-es à la conférence internationale sur les centres d'appels des 12 au 14 avril 2012.

1. Des documents relatifs aux ateliers sur les centres d'appels dans les forums sociaux sont disponibles sur le site de Sud-PTT <http://www.sudptt.org/centresappels/spip.php?article62>
2. Voir l'article sur Labor Notes publié dans le n°2 de la revue Internationale disponible dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)
3. Des documents sur le FSM de Dakar sont disponibles dans la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) ou directement sur : <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/fsmdakar2011/fsmdakar2011.htm> <http://fsm2011dakar.sudptt.org/>
4. L'UNI fédère internationalement les fédérations syndicales nationales de plusieurs secteurs professionnels dont celui de la communication. Ses affiliés français sont les fédérations concernées de la CGT, de la CFDT, de FO et de l'UNSA. [www.union-network.org](http://www.union-network.org)
5. Des documents concernant ce colloque sont disponibles sur [www.sudptt.org/centresappels/spip.php?article442](http://www.sudptt.org/centresappels/spip.php?article442)

# Un exemple de coopération syndicale franco-tunisienne \*

(décembre 2011)

*Dans le cadre du travail sur les centres d'appels, Sud-PTT a développé une relation privilégiée avec la Fédération PTT de l'UGTT, dont cet article destiné aux adhérent-e-s de Sud-PTT donne un aperçu.*

Ayant pris le parti de développer des relations de terrain, nous avons travaillé sur un colloque centres d'appels qui aura lieu en France début avril 2012.

En parallèle, nous échangeons des informations sur les différentes entreprises où nous sommes présents. C'est dans ce sens que nous avons rencontré des collègues d'Orange Tunisie qui représentaient quasiment tous les métiers de cette entreprise : centres d'appels, services techniques, vente en boutique, recherche... Un syndicat s'est créé après la révolution de janvier 2011, un travail de longue haleine !

## **51 % d'Orange Tunisie sous séquestre**

Depuis la révolution, nos collègues tunisiens ont créé des syndicats, dont un chez Orange. Les camarades de ce syndicat nous ont sollicités pour qu'on leur explique la structure du groupe France Télécom, les pratiques sociales, le fonctionnement des relations sociales, etc.

Pour rappel, leur entreprise est détenue à 51 % par Marwan Mabrouk, un des gendres de l'ex-Président Ben Ali, les 49 % restants étant détenus par France Télécom.

Les 51 % tunisiens sont aujourd'hui sous séquestre, en attente de jugement pour savoir s'ils seront ou non confisqués. France Télécom, qui considère très positif le développement de cette filiale, pourrait augmenter sa part dans le capital si la situation évoluait.

## **Fiers d'être Orange !**

En attendant, France Télécom a pris ses aises et dirige dans les faits cette société de A à Z. Le DRH d'Orange Tunisie, inchangé depuis la révolution, note l'appartenance au groupe comme un fait essentiel. La « culture » Orange ainsi que les processus de management régissent le fonctionnement de cette filiale, dont les représentant-es salarié-es n'ont pourtant pas le droit de siéger au Comité de groupe monde. Le DRH ainsi que les responsables du centre d'appel sont tous d'accord : ce sont les Français qui définissent les grands axes de la stratégie, du marketing, forment la hiérarchie.

Pour couronner le tout, le PDG de la filiale est issu du groupe.

TUNISIE

### **Moins disant social**

Le centre d'appel d'Orange Tunisie ressemble beaucoup à ceux que nous avons en France, sauf le nombre de positions au mètre carré. Cela nous a surpris car nous nous attendions à un même niveau d'équipement et de confort que chez les concurrents locaux ou les centres d'appels sous-traitants de Téléperformance, chez qui nous avons pu voir des salles de pause aménagées, des salles de sport ou des murs traités contre le bruit. Chez Orange, rien de tout cela, juste le minimum nécessaire à la production et à la pause.

### **Orange paye mal, pourtant...**

Et ce n'est pas la rémunération qui compense, car selon certain-e-s salarié-es d'Orange qui ont travaillé chez les concurrents auparavant, ils gagnaient 750 dinars (390 euros) à Tunisia Telecom, 560 dinars (290 euros) à Téléperformance, alors qu'il émargent à 510 dinars à Orange (260 euros).

Ce ne sont pas des détails dans un pays qui connaît des hausses de prix très importantes en particulier dans l'alimentation et le logement ces derniers mois. Les réponses de la direction à nos interpellations : « *on n'a pas le budget* » ou « *l'entreprise n'existe que depuis deux ans* ». C'est sans doute pour ça que le centre d'appel d'Orange Tunisie est composé d'une majorité de contrats d'intérim (dont certains depuis plus d'un an) et qu'il est tout simplement impossible d'obtenir un CDI si personne ne quitte l'entreprise.

### **...de l'activité, il y en a !**

Pourtant l'activité ne manque pas : les appels arrivent en flux continu (150 par jour). Idem dans l'unique boutique du centre ville de Tunis où les clients font la queue : de 300 à 500 personnes chaque jour, dans à peine 50 mètres carrés... Que ce soit sur la gestion de carrière, les salaires, la classification, l'entreprise fait la sourde oreille, malgré les nombreuses attentes du personnel.

\* Article paru dans *Les Nouvelles du Sud*, le mensuel destiné aux adhérent-e-s de Sud-PTT.

# Les luttes dans les centres d'appels tunisiens

(février 2012)

TUNISIE

La Fédération Nationale de la Poste et des Télécoms de l'UGTT, a appelé les salarié-es des centres d'appels Teleperformance de Tunisie à la grève générale à partir du 15 Février à minuit. Le groupe Teleperformance est un des plus gros employeurs étrangers de la région de Tunis, avec 5 600 salariés, qui travaillent en grande partie pour le marché français : Orange, SFR, La Redoute, Free, etc. La grève a été très suivie sur 3 des 5 sites (Ben Arous, Sousse et Charguia). Ainsi, à Sousse, 95 % des salarié-es du site ont cessé le travail. Les grévistes ont dénoncé le refus de négociation et de dialogue de la direction du groupe Teleperformance, qui est aussi sourde aux revendications des salarié-es en Tunisie qu'en France.

Cette direction, qui refuse depuis plusieurs réunions les propositions sur la classification, est entièrement responsable de cette situation. Son parti pris de faire du chantage à l'emploi devient intolérable, surtout dans un contexte économique aussi difficile. Jacques Berrebi, fondateur de Teleperformance Tunisie, venu annoncer fin janvier la création d'un nouveau site et de plusieurs centaines d'emplois, n'a pas oublié d'y assortir une mise en garde par l'intermédiaire du directeur général de TP : *« Cette ambition ne pourra se faire dans un tel contexte et sans paix sociale. Dans l'intérêt de nos salariés, nous restons ouverts à tout dialogue constructif avec l'UGTT, car si cette situation et leur refus de dialogue perduraient, les contrats en Tunisie seraient en péril et nos emplois directement en danger »*.

Habitué aux largesses du pouvoir sous Ben Ali, le groupe français doit aujourd'hui faire face à une contestation sans précédent de ses salarié-e-s, qui ne comptent pas laisser la révolution aux portes de cette multinationale...

## TELEPERFORMANCE TUNISIE EN GREVE LE 15 FEVRIER

### Je syndique, il licencie...

Parallèlement, d'autres entreprises du secteur continuent à agir comme si tout était permis pour les employeurs. À Mondial Call Center (MCC), les salarié-es excédé-es par des années de privation de leurs droits ont voulu s'organiser en constituant une section syndicale.

La direction de MCC, ne comprenant pas « pourquoi un salarié aurait besoin de se défendre » (sic) a aussitôt licencié les salarié-es ayant le plus d'ancienneté, et pour faire bonne mesure, tous les membres du bureau syndical.

Après deux réunions avec le gouverneur de Tunis, la direction persiste dans son refus catégorique de réembaucher ces salarié-es. En conséquence, l'UGTT a

déposé un préavis de grève de 3 jours, qui a été une réussite, puisque 70 % du site était en grève.

Digne de l'ancien temps « bènaliste », la direction a fait intervenir des « gros bras » pour déloger violemment les grévistes et les remettre au travail. Affaire à suivre...

### **Les revendications de l'UGTT Teleperformance :**

- la garantie du droit syndical,
- la classification professionnelle,
- la facilitation du transfert des employé-es entre les différentes branches de la société,
- l'unification des horaires de travail et des primes,
- la révision de plusieurs conventions qui concernent les primes du Ramadan, la Sécurité sociale, etc.
- la révision de l'échelle salariale,
- la rémunération du travail lors des jours fériés,
- la réintégration des salarié-es licencié-es.

## Extraits de l'intervention d'Ali Ourak (UGTT-PTT) au congrès de SUD-PTT (mai 2012)

Le travail entre SUD-PTT et l'UGTT-PTT s'est notamment traduit par la participation d'une délégation de quatre Tunisiens au colloque international sur les centres d'appels tenu à Paris en avril 2012. Une participation que nous considérons riche, constructive, sur laquelle il y a eu beaucoup d'échanges bénéfiques de part et d'autre, et sur laquelle nous allons construire et continuer ce travail.

Nous savons très bien, au sein de notre fédération, que des débats existent au sein des syndicats français sur la question des délocalisations.

Pour nous, l'essentiel est comment construire un réseau entre ces différents syndicats, pour contrer ensemble le dumping social et améliorer les conditions de travail au niveau de ce secteur.

Nous croyons également à cette union pour faire des centres d'appels un lieu de travail décent.

Pour finir, je félicite SUD pour ses résultats aux dernières élections à Téléperformance. Cela va ouvrir un vrai horizon de mobilisations communes au niveau de cette boîte, surtout que la direction de Téléperformance en Tunisie n'arrête pas de nous balancer son mécontentement au sujet de nos relations avec SUD, chose dont nous sommes fiers en tant que syndicat.

Vive la solidarité internationale et merci à tout le monde !



Visite à des salarié-e-s de centre d'appels par une délégation de Sud-Ptt et de la CGT d'Espagne.

(Photo Solidaires, septembre 2011)

# Abattre la dictature de la dette pour libérer la Tunisie !

(10 SEPTEMBRE 2012)

par FATHI CHAMKHI \*

*La dette constitue, depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la pierre angulaire de la domination étrangère en Tunisie. En ce sens, elle est une donnée fondamentale de son histoire contemporaine. Elle y joue un rôle antinational, anti-démocratique et antisocial !*

*Cette domination a fini par pousser les classes populaires à la révolte. Il ne leur a fallu que 29 jours pour venir à bout du dictateur, garant de la stabilité de l'ordre capitaliste, il leur faut maintenant en finir avec le régime de domination lui-même, pour pouvoir disposer librement d'eux-mêmes et libérer leur propre avenir.*

*Mais, un an et demi après la fuite du dictateur, la tâche s'avère aussi complexe que difficile du fait, notamment, de la faiblesse de la conscience en soi des classes opprimées, de l'émiettement des organisations révolutionnaires, de la virulence de l'ennemi de classe et de l'importance des intérêts économiques et stratégiques en jeux et qui dépassent largement le cadre de la Tunisie.*

## LA DETTE RIME AVEC DOMINATION COLONIALISTE

La dette constitue l'un des piliers du régime de domination. Elle est le couteau sous la gorge qui oblige la Tunisie à se soumettre aux intérêts du capital globalisé et de la finance mondiale. Briser le mécanisme de la dette constitue donc l'une des tâches révolutionnaires essentielles sur la voie qui mène au dépassement de l'ordre de domination capitaliste établi.

### 1864-1881 : La dette comme préalable à la colonisation

La révolte populaire de 1864 contre la décision du Bey (le chef de l'État tunisien) de doubler l'impôt, et la féroce répression qui s'ensuivit, ont aggravé les problèmes de trésorerie de l'État beylical. Après avoir conduit la Tunisie à la ruine, le régime se tourna vers les créanciers étrangers, notamment français, pour se financer.

En 1869, les créanciers étrangers, profitant de la première crise de la dette en Tunisie, ont mis en place une Commission financière tripartite (française, italienne et britannique), qui a soumis les finances de l'État à leur contrôle direct.

## **1881-1956 : La colonisation, un régime de domination d'exploitation et de pillage**

Un demi-siècle avait été suffisant pour que la Tunisie tombe, comme un fruit mûr, entre les mains de l'impérialisme français. La dette a été le principal outil économique de ce processus colonial.

De 1881 jusqu'en 1956, l'État français s'est approprié la Tunisie pour le compte du capital français. L'administration coloniale qu'il a mise sur place avait pour mission essentielle : le maintien par la force armée de l'ordre colonial, l'aménagement de l'espace local et l'organisation de la société selon les besoins de l'exploitation et du pillage capitalistes. Le coût financier du régime colonial a été entièrement porté à la charge de la Tunisie. La société colonisée paye les frais de sa propre exploitation.

## **L'ÉCHEC DU PROCESSUS DE DECOLONISATION**

### **1956-1987 : Une tentative de transition nationaliste démocratique**

Le nouvel État, issu d'un long processus historique combinant lutte politique, voire armée, et négociations, s'était attelé au 'parachèvement de la souveraineté nationale': promulgation du 'Code du statut personnel' en 1956, proclamation de la république en 1957, émission d'une monnaie nationale en 1958, création de la BCT (Banque centrale de Tunisie) et du dinar et promulgation d'une constitution en 1959, évacuation de la base militaire française de Bizerte en 1963, promulgation de la loi dite de l'évacuation agricole en 1964 et adoption de mesures économiques d'inspiration socialistes.

Cette volonté manifeste d'indépendance a été assez souvent une source de tensions, plus ou moins violentes avec l'État français. Mais, malgré ces tensions, l'État tunisien n'a jamais réellement remis en cause la soumission de la Tunisie à l'ancienne métropole coloniale. Ces rapports dominant/dominés sont rebaptisés 'rapports d'amitié et de coopération': l'État français fournit l'aide financière et économique, d'une part, et l'État tunisien sollicite, à son tour, cette aide pour les besoins du développement national, d'autre part.

Bourguiba a toujours cru à l'idée que la Tunisie ne pouvait pas se développer sans l'aide financière et économique de la France et de l'Occident en général ! Dans son esprit, le maintien de rapports étroits avec l'ancienne métropole coloniale, voire leur renforcement, n'était pas en contradiction avec le processus de parachèvement de la décolonisation. C'est ce qui explique le fait que malgré sa volonté manifeste d'indépendance nationale, il s'est peu à peu accommodé de la tutelle de l'État français.

Après 1956, la dette reprend du service sous une nouvelle forme ! Elle n'est plus gérée directement par l'État colonial, mais devient du ressort de l'État national. D'un outil d'exploitation coloniale au profit du capital français, elle se transforme en outil présumé du financement du développement. Cette légitimation a été assurée, en grande partie, par « l'économie du développement », qui a souvent servi de couverture idéologique au néocolonialisme.

Selon cette théorie, la Tunisie souffre d'un mal chronique dû à une carence en

épargne locale. De ce fait, elle est incapable de financer elle-même son propre développement. La dette est présentée comme étant le remède idéal au mal du « sous-développement » !

Entre 1956 et 1987, le coût de la dette demeure supportable : les transferts nets financiers<sup>1</sup> au titre de la dette ont été positifs pour la Tunisie d'environ 5 milliards de dinars<sup>2</sup>. Enfin, tout au long de cette période-ci, elle a gardé un rôle économique relativement limité et, par conséquent, n'a pas beaucoup pesé sur la nature du financement global de l'économie locale. Mais, son rôle politique consistait surtout à garder l'économie tunisienne dans l'orbite de celle de la France.

Au cours des années 1960, et surtout les années 1970, le processus de 'transition nationale démocratique' a commencé à montrer des signes évidents d'essoufflements. Cette tendance s'est confirmée par la suite, suscitant du même coup les tensions sociales et accélérant les dérives dictatoriales et la dégénérescence bureaucratique de l'État bourguibien : répression violente de la première tentative de grève générale nationale en 1978, de la 'révolte du pain' en 1984, suite à la première tentative de mise en place d'une politique d'austérité néolibérale et mise sous scellés de la centrale syndicale ouvrière en 1985, etc.

La crise s'est transformée, au cours de la deuxième moitié des années 1980, en faillite du système, sous l'effet combiné de ses propres contradictions, inhérentes à sa nature de classe petite bourgeoise d'un pays sous domination impérialiste, et des pressions qu'exerce la mondialisation capitaliste néolibérale.

Face à cet échec, la bourgeoisie locale jette l'éponge et passe les commandes aux Institutions financières inter (IFI) et à la Commission européenne (CE). Dans le nouveau contexte de la mondialisation capitaliste néolibérale, le capital global use, de plus en plus, d'armes économiques dans sa guerre contre les peuples du Sud mais aussi, de plus en plus, contre ceux du Nord. La dette devient un outil économique et politique majeur de domination, de pillage et d'exploitation à l'échelle planétaire.

La période qui s'étend de janvier 1984 (révolte du pain) jusqu'au 7 novembre 1987 (coup d'État de Ben Ali) a été déterminante pour l'évolution économique, sociale et politique de la Tunisie durant le quart de siècle suivant. La faillite du modèle capitaliste dépendant et planifié par un Etat-patron a été sans appel.

### **1987-2010 : La recolonisation de la Tunisie**

Profitant de la faillite de la transition nationaliste démocratique, les IFI et la CE ont imposé la dictature des marchés en Tunisie : austérité pour les classes populaires et profit maximum pour le capital mondial et son auxiliaire local. Concrètement cela signifie la capitulation politique de la bourgeoisie locale, la réappropriation coloniale d'un pan entier de l'économie tunisienne et la saignée du corps social. Au cours des 23 dernières années, Ben Ali a été le chien de garde de cette économie.

Sur le plan économique, la restructuration capitaliste néolibérale de l'économie locale a permis un élargissement sans précédent de la sphère de l'économie coloniale. Sur les 8 107 entreprises<sup>3</sup> actives dans les secteurs de l'industrie et des

services en 2011, 51 % sont plus ou moins sous le contrôle direct du capital mondial. 21,3 % d'entre-elles ont un capital à 100 % étranger et emploient 35 % de l'ensemble des actifs occupés dans les deux secteurs. Le capital français vient largement en tête avec 42,4 % des entreprises totalement étrangères opérant en Tunisie, ensuite le capital italien avec 26,4 %. Viennent après les capitaux allemands (6,4 %) et belges (5,9 %). Ils détiennent à eux quatre, 81,1 % du capital étranger opérant en Tunisie dans l'industrie et les services. Leur spécialisation est la sous-traitance, notamment, dans les activités du textile et du cuir et les activités mécaniques et électriques. Cette économie coloniale orientée presque exclusivement vers le marché extérieur, a réalisé 63,4 % de la valeur totale des exportations dites 'tunisiennes' au cours des sept premiers mois de 2012. La Tunisie est une affaire juteuse pour le capital étranger : coûts d'exploitation réduits au maximum et bénéfices exonérés à 100 % de l'impôt avec liberté de leur transfert total vers le pays d'origine.

Quand Ben Ali a pris le pouvoir en 1987, la Tunisie avait une dette d'environ 5 milliards de dinars (MD), quand il en a été chassé, elle devait plus de 30 MD. Les flux financiers totaux au titre de la dette, qui ont transité à travers une administration locale corrompue, ont atteint 150 MD<sup>4</sup>. À quoi a servi tout cet argent ? La dette sert exclusivement les intérêts de l'économie coloniale qui lui assure des flux suffisants de devises étrangères<sup>5</sup> pour garantir, notamment : le paiement du service de la dette, le financement du rapatriement des dividendes réalisés sur le marché local, le paiement des infrastructures et des importations d'équipements et de matières premières nécessaires au bon fonctionnement de cette économie et le financement du pouvoir despotique.

Entre 1987 et 2010, les transferts nets financiers, au titre de la seule dette à moyen et long terme ont été négatifs de plus de 7 milliards de dinars. Autrement dit, la Tunisie a remboursé plus qu'elle n'a reçu. Elle a été exportatrice nette de capitaux d'emprunts. En conséquence, l'État s'est vu contraint d'affecter une partie, sans cesse croissante, de ses recettes fiscales au paiement du service de la dette.

Cet endettement n'a pas amélioré les conditions de vie de la grande majorité des tunisiens, et la fortune colossale accumulée par le clan Ben Ali en 23 ans de pouvoir démontre que d'importants détournements ont été effectués avec la complicité de certains créanciers. À cela s'ajoute tous les remboursements effectués par la Tunisie sur sa dette extérieure publique.

La charge financière de cette dette est supportée par les seules classes laborieuses, sans pour autant qu'elles puissent en bénéficier. La régression de la Tunisie de la 78<sup>e</sup> place en 1993 à la 94<sup>e</sup> en 2011 dans le classement mondial selon l'IDH<sup>6</sup> le confirme. Mais, l'aspect le plus manifeste de cette régression sociale est sans conteste l'extension de la pauvreté<sup>7</sup>, du fait notamment, de l'aggravation de la crise de l'emploi<sup>8</sup> et de l'érosion du pouvoir d'achat des masses populaires.

Cette tendance à la précarisation contraste avec l'accroissement substantiel des revenus du capital, dopés par un système combinant libéralisme économique, dictature politique, et enrichissement rapide et illicite d'un certain nombre de familles liées au couple présidentiel.

La crise sociale s'aggrave à partir de 2008, du fait des retombées de la crise financière internationale. Les prix des produits de consommation courante connaissent alors une hausse significative, accentuant par là même les effets désastreux de la politique d'austérité et la soumission des services publics à la logique marchande.

Cette situation déclenche plusieurs mouvements sociaux, un peu partout dans le pays, notamment dans le bassin minier de Gafsa, où toutes les villes, plus particulièrement celle de Redeyef, s'insurgent durant plusieurs mois.

La révolution se nourrit aussi de la crise politique, résultat de 23 ans de dictature. À cela s'ajoute une dérive mafieuse du pouvoir sous l'impulsion des clans constitués autour des deux familles Ben Ali et Trabelsi. Pour les classes déshéritées et la jeunesse, la dégénérescence mafieuse des familles qui détiennent le pouvoir est autant exaspérante qu'humiliante. Mais, pour elles, l'heure de la délivrance a sonné !

## **17 DECEMBRE 2010-25 FEVRIER 2011 : LA PREMIERE REVOLUTION TUNISIENNE**

Le 17 décembre 2010, un drame personnel met le feu aux poudres. Les masses déshéritées font 'une irruption violente dans le domaine où se règlent leurs propres destinées'en prenant magistralement de court le pouvoir politique, ses commanditaires étrangers et l'élite locale. La première révolution tunisienne est en marche.

Ce n'est pas la première fois que les masses populaires se révoltent en Tunisie<sup>9</sup>, mais c'est la première de leur histoire qu'elles réclament et obtiennent, toutes et tous unis dans un mouvement révolutionnaire pour la chute du pouvoir<sup>10</sup>.

Cette révolution n'est pas la conséquence d'une quelconque crise économique. L'économie locale a même réalisé une croissance économique de 3,7 %, et ce malgré une conjoncture économique mondiale défavorable, notamment dans la zone euro, principal partenaire économique de la Tunisie. Elle est avant tout le retour de manivelle de l'économie coloniale qui surexploite la société, pille ses ressources naturelles et rapatrie la totalité des profits.

Seul un pouvoir despotique est capable d'imposer un tel régime à un peuple. L'idéologie, seule, ne suffit pas. Ici, comme disait Gramsci : 'Le pouvoir ne dirige pas, il domine, il règne en maître absolu'.

Avec la chute de Ben Ali, l'économie coloniale perd un allié stratégique. Mais, elle n'entend pas se laisser déposséder de ses intérêts, loin s'en faut ! Pour les forces impérialistes il faut d'urgence contenir le processus révolutionnaire grâce au maintien des structures et des mécanismes de la domination. Autrement dit, de la dictature !

Une nouvelle fois, la dette est l'outil idéal pour maintenir la Tunisie en laisse. Avec une corde au cou, il est plus facile d'étouffer toute velléité de rupture avec l'ordre dominant ! Pour brouiller les pistes, ils réussissent, non seulement à faire porter toute la responsabilité de la crise à Ben Ali et à son clan, mais, surtout, à se présenter comme le 'sauveur suprême'de la Tunisie.

Durant plus de deux décennies, le pouvoir despotique a servi d'écran de fumée,

derrière lequel opérait tranquillement l'économie coloniale. Après la révolution, ce pouvoir est devenu son bouc émissaire.

La première mesure politique de la contre-révolution fut le maintien en place du gouvernement du dictateur et le contrôle direct de la BCT par les IFI. Le soir même de la fuite de Ben Ali, un haut responsable de la Banque Mondiale, ancien ministre de celui-ci, est parachuté à la hâte à partir de Washington. Le décret de sa nomination est paru au journal officiel du lundi 17 janvier 2011 avec le décret qui a instauré le couvre-feu en Tunisie<sup>11</sup> ! Aussitôt, il affirme que : « *La Tunisie s'acquittera de ses dettes [...] dans les délais*<sup>12</sup>. » Pour l'impérialisme, il s'agit de manœuvre rapidement pour éviter que la chute de Ben Ali ne se transforme en renversement du régime. Après le rafistolage de l'outil politique, la contre-révolution use de l'arme financière pour étouffer la révolution ; la dette agit comme un couteau sous la gorge de celle-ci.

## **« TRANSITION DEMOCRATIQUE » ET MAINTIEN DE LA SOUMISSION À LA DETTE**

Au cours de 2012, année mise sous le signe de la 'transition démocratique' et de la 'réalisation des revendications de la révolution', le gouvernement a détourné 2,5 MD de l'argent public, via le budget de l'État, pour payer la dette de Ben Ali. Dans le même temps il n'a consacré que 0,7 MD au développement régional, 1,2 MD à la santé publique, 0,8 MD à l'emploi et la formation professionnelle et 0,6 MD pour les affaires sociales.

Tous les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir, depuis le 14 janvier, ceux qui se sont autoproclamés de même que celui qui est issu des élections du 23 octobre, ont fait du remboursement de la dette du dictateur leur priorité. L'ANC (Assemblée Nationale Constituante), issue elle aussi des mêmes élections, a, à son tour, validé le budget qui oriente l'équivalent du cinquième des recettes de l'État au paiement de la dette.

Reconnaître la dette du dictateur, en décidant de poursuivre son remboursement, constitue un acte antinational, antidémocratique et une complicité de fait avec sa dictature. La poursuite de son paiement maintient l'État dans la logique de l'ajustement structurel et de la mondialisation capitaliste néolibérale.

De plus, le fait de payer cette dette prive la Tunisie de moyens financiers très précieux, à un moment très critique de son histoire, et aggrave son endettement extérieur. En effet, la Tunisie n'a pas de quoi payer la dette. Donc, elle doit s'endetter davantage. Les emprunts nouveaux correspondent exactement au montant du service de la dette publique, et sont la cause d'un déficit budgétaire record ; soit 6,6 % du PIB.

En acceptant de payer la dette de Ben Ali, la bourgeoisie locale démontre qu'elle persiste dans sa capitulation face à la bourgeoisie mondiale. De manière générale, la politique économique et sociale du gouvernement actuel est dans le droit fil de celle du gouvernement Essebsi, lequel n'a fait que poursuivre dans le sillon de celle de Ben Ali ; pour preuve :

– D’une part, la poursuite des négociations avec la CE en vue d’aboutir rapidement à une « zone de libre-échange complète et approfondie ». Ces négociations s’inscrivent dans un nouveau projet impérialiste européen, qui poursuit et renforce celle commencée, avec Ben Ali, en 1995. Elle est une réponse directe à la révolution qu’elle vise à tuer dans l’œuf. Ces négociations se déroulent dans le dos du peuple tunisien ;

– D’autre part, faisant suite aux injonctions du FMI<sup>14</sup> concernant la mise en place de « réformes structurelles exhaustives »<sup>15</sup>, le gouvernement Ennahda se montre très coopératif. Là aussi, secret total. Mais, certains signes ne trompent pas : augmentation substantielle du prix des hydrocarbures, glissement du dinar qui perd plus de 10 % de sa valeur par rapport au dollar américain et à l’euro, vaste programme de privatisation autrement dit, un nouveau plan d’ajustement structurel et un nouveau plan d’austérité, qui sont voulus, là aussi, plus complets et plus approfondis.

Après 1956, la bourgeoisie locale, malgré sa faiblesse et l’état général de la Tunisie, avait tenté de mettre à profit le recul à l’échelle planétaire du colonialisme ainsi que l’émergence du ‘Bloc de l’Est’, pour essayer d’achever le processus de décolonisation. Depuis le 14 janvier 2011, elle refuse de s’appuyer sur la révolution, et le bilan catastrophique de Ben Ali, pour tenter de se libérer, un tant soit peu, de l’étreinte impérialiste.

Ce qui change par rapport à 1987, c’est le fait important que ce sont bien les classes laborieuses qui sont montées à l’assaut du régime. La bourgeoisie locale qui n’avait plus de projet pour la Tunisie, est en plus en panne d’idéologie, à l’heure actuelle. Le discours nationaliste et démocratique qui tenait lieu de feuille de vigne au pouvoir de Ben Ali pour dissimuler sa nature antidémocratique et antinationale, ne peut lui être d’aucun secours, tant elle est discréditée aux yeux des masses populaires. Alors, bon gré mal gré, c’est à l’idéologie religieuse que font appel actuellement les intérêts capitalistes afin de fournir la légitimation appropriée pour la sauvegarde du régime.

## **LA NECESSITE D'APPROFONDIR LE PROCESSUS REVOLUTIONNAIRE**

Face à l’échec du projet bourgeois de transition nationale démocratique, la capitulation définitive de la bourgeoisie locale et la nécessité d’ouvrir de perspectives viables, l’alliance politique des forces révolutionnaires et la poursuite et l’approfondissement du processus révolutionnaire sont indispensables pour débarrasser définitivement la Tunisie de ce régime. Les classes laborieuses et la jeunesse nous ont ouvert la voix par la révolution, c’est à nous maintenant de leur éclairer le chemin qui mène vers la liberté.

Les forces impérialistes n’ont de réponses à donner aux aspirations du peuple tunisien que l’austérité et le libre-échange, à la manière de la médecine populaire de jadis qui avait pour remède universel de saigner le patient, parfois jusqu’à la mort ! A l’instar de la médecine qui a bien progressé et a tourné le dos à la pratique destructrice de la saignée, la société tunisienne doit suivre une nouvelle voie en rupture avec l’ordre établi.

Dans l'immédiat, il est primordial, pour ouvrir des perspectives réelles devant le processus révolutionnaire, de lutter pour :

La suspension immédiate du remboursement de la dette extérieure publique accumulée sous le régime de la dictature (avec gel des intérêts) ;

La mise en place d'un audit de cette dette, qui devra associer des représentants de la société civile et des experts internationaux indépendants, pour permettre de faire la lumière sur la destination des fonds empruntés, les circonstances qui entourent la conclusion des contrats de prêts, la contrepartie de ces prêts (les conditionnalités) ainsi que leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.

L'annulation la dette odieuse que déterminera l'audit de la dette.

Tunis, le 10 septembre 2012

\* Universitaire à Tunis, Fathi Chamkhi est un des principaux animateurs de Raid (Attac-Tunisie) et du CADTM-Tunisie.

CADTM : Comité pour l'abolition de la dette du Tiers-monde <http://cadtm.org/Tunisie>

RAID : [www.tunisie.attac.org](http://www.tunisie.attac.org)

1. Le solde des entrées nettes de capitaux d'emprunts est le résultat des emprunts nouveaux ou bien tirages (côté entrée en +) moins le paiement du service de la dette (côté sortie en -).
2. 1 dinar vaut actuellement 0,5 euro.
3. 10 employé-e-s et plus
4. Environ 100 milliards de dollars américains
5. Le dinar tunisien est une monnaie locale, non échangeable à l'extérieur
6. Indice de développement humain élaboré par le PNUD
7. L'actuel gouvernement provisoire reconnaît un taux de 25 % de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, alors que la dictature prétendait que la pauvreté ne touchait que 3,8 % des tunisiens.
8. Un taux de chômage persistant élevé à environ 15 % couplé à une extension phénoménale du sous-emploi qui concerne environ 60 % des actifs occupés.
9. La dernière révolte remonte à 1984 ; plus connue sous le nom de « révolte du pain ».
10. En plus de la chute du dictateur, la révolution obtient l'interdiction du parti au pouvoir (RCD) et l'abrogation de la constitution
11. Il est toujours en vigueur !
12. Conférence de presse du 21 janvier 2011
13. Nom 'Stratégie en matière de commerce et d'investissements pour le sud de la Méditerranée après les révolutions du Printemps arabe'Lien sur internet : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2012-0201+0+DOC+XML+VO//FR>
14. Fonds monétaire international
15. <http://www.imf.org/external/french/np/sec/pn/2012/pn1296f.htm>

## DOCUMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE DE SOLIDAIRES

*Faute de place, un certain nombre de documents n'ont pas pu être imprimés dans cette revue. Ils sont disponibles dans la page « Tunisie » de la rubrique « international » de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)*

### Sur l'histoire du mouvement national et syndical tunisien

- Quelques figures historiques du mouvement syndical tunisien : Mohamed Ali, Tahar Haddad, Jean-Paul Finidori, Farhat Hached, Ahmed Tlili, Habib Achour.
- « *La Tunisie n'est devenue indépendante que sous la pression des fellaghas* ». Entretien avec l'historien Amira Aleya Sghaïer (2006)

### Sur la lutte du Bassin minier de Gafsa

- « *Le soulèvement des habitants du bassin minier, un premier bilan* » par Ammar Amroussia. Adaptation d'un texte initialement paru en mai 2008.
- Communiqué d'un groupe de syndicats et de fédérations de l'UGTT soutenant les militants de Redeyef (12 décembre 2008).
- A propos de la sortie de prison, le 4 novembre 2009, des prisonniers du procès du bassin minier de Gafsa. Interview de Mohieddine Cherbib (15 janvier 2010).
- « *Militer sous la dictature* », entretien avec Zakia Dhifaoui (mai 2010).

### Sur le processus révolutionnaire tunisien

- « *Déclaration constitutive d'un Conseil local et d'un Conseil régional pour protéger la révolution et gérer les affaires* » (Siliana, le 16 janvier 2011).
- « *Déclaration constitutive du conseil local provisoire pour gérer les affaires de la ville de Sidi Bou Ali* » (janvier 2011).
- Communiqué de fondation du Front du 14 janvier (20 janvier 2011).
- Trois questions à Mouhieddine Cherbib (21 janvier 2011).
- Entretien avec Nizar Amami (27 janvier 2011).
- Déclaration constitutive du Conseil National pour la Sauvegarde de la Révolution (11 février 2011).
- Entretien avec Sami Tahri (mai 2011).
- « *Après les élections, les mobilisations continuent* » par Abdesslem Hidouri (17 décembre 2011).
- « *Printemps arabe... construire demain* ». Entretien avec Olfa Lamloum (janvier 2012).

### Sur l'UGTT

- L'UGTT dans la révolution tunisienne.
- « *L'initiative de l'UGTT sur le lancement d'un Conseil de dialogue national* » (18 juin 2012)

Dossier

# IRAN

# INTRODUCTION DU DOSSIER IRAN

**A**u printemps 2009, des millions de manifestants ont déferlé dans les rues iraniennes. Ils mettaient d'un seul coup en pièces une vision largement répandue dans le monde : celle d'une population profondément soumise au régime en place depuis 1979.

Pendant toutes ces années, existait pourtant un autre Iran qui avait commencé à être porté à la connaissance du grand public international deux ans plus tôt avec le film *Persepolis*.

Le sort des femmes illustre bien ce profond décalage entre la réalité et la perception de celle-ci dans le monde. L'islamisation du droit familial et des droits des femmes « *était censé, en particulier, maintenir les femmes dans leur rôle traditionnel de mère de nombreux enfants et d'épouse soumise* ». Il n'en a rien été : le nombre d'enfants par femmes est, par exemple, passé en trente ans de sept à moins de deux.

Si cette opposition au pouvoir absolu des religieux est restée pendant si longtemps souterraine, c'est uniquement parce que la moindre protestation publique devait faire face à une répression implacable.

On surnommait le monarque au pouvoir avant 1979 « le boucher du Moyen-Orient » : il avait, pendant ses trente-sept années de règne, fait exécuter environ 500 prisonniers politiques. Des dizaines de milliers d'autres ont été massacrés par l'armée royale pendant les répressions des soulèvements des peuples kurde et azéri notamment dans les villes de Tabriz et Mahabad.

Le régime islamiste qui lui a succédé, uniquement dans ses 10 premières années et avec l'estimation la plus basse, a exécuté plus de 40 000 prisonniers politiques. Il y a aujourd'hui en Iran, beaucoup plus de prisonniers politiques, d'arrestations arbitraires et d'exécutions sommaires que sous l'ancien régime. La pratique de la torture physique et psychologique est beaucoup plus étendue, le respect des libertés politiques et des droits de l'Homme beaucoup moins grand, la censure et la répression des libertés artistiques et intellectuelles beaucoup plus flagrante que jamais auparavant.

La classe ouvrière est privée des droits les plus fondamentaux tels que le droit d'association, de négociation collective et de grève. Les femmes sont confrontées à une oppression sans précédent. L'homosexualité est punie de mort. Le régime mène une politique d'occupation militaire des régions peuplées par les minorités nationales, et utilise les méthodes de répression les plus brutales pour écraser leur résistance.

Une telle violence s'explique fondamentalement par sa volonté d'éradiquer toute trace des revendications populaires de la révolution de 1978-1979.

Celle-ci avait en effet été l'une des révolutions de masse les plus importantes du xx<sup>e</sup> siècle, avec un degré incroyable de participation des masses. Pendant les quatre mois menant à l'insurrection de février 1979 il y a eu une grève générale

impliquant plus de 4 millions d'ouvriers. Les comités de grève avaient pris naissance partout et les comités de voisinage contrôlaient la plupart des secteurs urbains. La nuit de l'insurrection contre le Chah, on a estimé que plus de 300 000 revolvers et mitrailleuses avaient été récupérés dans les casernes de l'armée et distribués à la population.

Le clergé chiite était la seule force d'opposition disposant de structures d'envergure que la dictature du Chah ne pouvait pas démanteler. Il les a utilisées pour s'emparer en quelques mois de la totalité du pouvoir et éliminer toute opposition. Dans les années qui suivirent, le régime islamiste a emprisonné, torturé, exécuté ou contraint à l'exil les principaux militants de la révolution de 1979.

Il n'a autorisé pour représenter les travailleurs que des associations islamiques contrôlées localement par les mosquées ou des groupes paramilitaires.

Loin d'être le porte-parole des déshérités, le pouvoir du clergé chiite a activement participé à un accroissement des inégalités sociales. Pendant la dernière décennie du règne du Chah environ 100 familles employaient la puissance d'État pour monopoliser l'économie iranienne tout entière. Elles sont aujourd'hui moins d'une soixantaine.

Aucune législation sociale ne s'applique dans les entreprises de moins de 20 personnes, qui emploient plus de 80 % de la force de travail, dont une majorité de femmes. Les patrons y sont, par exemple, exemptés de toute obligation de fournir une couverture sociale ou de justifier un licenciement. Des dizaines de milliers d'ouvriers attendent le paiement de leurs salaires pendant des mois.

Aujourd'hui en Iran la majorité de la population est officiellement sous le seuil de pauvreté. Selon Adel Azar, le responsable du centre des statistiques d'Iran, 40 millions d'Iraniens vivaient en 2010 sous le seuil officiel de pauvreté. C'est pourtant un pays riche en ressources naturelles, ayant presque quadruplé ses recettes de ventes de pétrole au cours des 10 dernières années et disposant d'un revenu inégalé dans l'histoire de l'Iran moderne. Jamais le fossé qui sépare les plus riches des plus pauvres n'a été si grand. Selon les calculs d'économistes indépendants, le nombre de chômeurs pourrait atteindre 10 millions pour une population d'environ 75 millions d'habitants. Plus de 4,5 millions d'Iraniens disposent de moins d'un dollar par jour. La vente de leurs reins ou d'autres organes est maintenant la plus grande source de revenu de certains pauvres urbains.

Même si le « printemps » de 2009 n'a pas abouti, les problèmes qui l'avaient suscité demeurent. La résistance quotidienne à la dictature n'a pas été éradiquée et débouchera tôt ou tard sur de nouvelles mobilisations d'ampleur.

1. Marie Ladier-Fouladi « Iran, un monde de paradoxe » (2009) p 13 et 57-58.

2. chiffre officiel est de 3 millions de chômeurs selon des règles de calcul ridicules comme le fait de ne plus considérer comme chômeur une personne ayant travaillé une heure dans la semaine !

## SOMMAIRE DU DOSSIER IRAN

Introduction	134
Sommaire	136
Quelques repères	137
Une brève histoire de l'Iran moderne (Houshang Sépéhr)	138
Le contexte économique	147
La peine de mort en Iran	150
Crise au sommet sur fond de crise sociale (Behrooz Farahany)	154

### LA SOCIÉTÉ IRANIENNE AUJOURD'HUI

Les différentes forces sociales	158
Un pays multi-ethnique	161
La situation des femmes	163

### UN MOUVEMENT OUVRIER EN RECONSTRUCTION

Les luttes et les droits des salariés	168
Entretien avec Mahmoud Saléhi	173
Le testament de Farzad Kamangar	178
L'exemple des syndicats de Vahéd et Haft-Tapeh	181
Lettre à l'ONU de trois syndicats iraniens	184

### LES ORGANISATIONS DE SOUTIEN DE LA DIASPORA IRANIENNE

SSTI	186
IASWI	188

### L'ACTION DE DIVERSES ASSOCIATIONS

Amnesty international	189
Le blog Soliran	193

### DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Intervention du représentant de SSTI au congrès de l'Union syndicale Solidaires	194
Affiches d'appel à la réunion publique du 16 mars	197

## Quelques repères

Trois fois plus vaste que la France, l'Iran est un pays montagneux et en partie désertique. La carte qui suit est également disponible en couleur à la fin de cette revue.

Sa population était estimée à 74 millions d'habitants en 2010, ce qui en fait un des pays les plus peuplés de la région derrière le Pakistan (177 millions), l'Égypte (81 millions) et la Turquie (75 millions).

La population de l'Iran est musulmane à 90 %. La langue officielle, le persan (ou farsi) s'écrit avec l'alphabet arabe. C'est la langue maternelle d'environ la moitié des iraniens. Un peu moins d'un tiers de la population est par contre turcophone, 9 % sont kurdes, etc.

L'Iran est le quatrième producteur de pétrole au monde et dispose de la deuxième plus grande réserve en gaz naturel.

**« Guide suprême » (chef de l'État, fonction à vie) :** Ali Khamenei

**« Président » (chef du gouvernement) :** Mahmoud Ahmadinejad

**Peine de mort :** maintenue

**Espérance de vie :** 73 ans

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 85 %

**Taux d'urbanisation :** 68 % (2007)

**Nombre d'enfants par femme :** 1,78 (2008)

**Pourcentage de femmes parmi les étudiants :** 52,4 % (2006-2007)

# Une brève histoire de l'Iran moderne

par HOUSHANG SEPEHR\*

*L'Iran, appelé la Perse avant 1934, joue depuis des siècles un rôle charnière entre le monde arabe, la Turquie, le sous-continent indien (colonisé jusqu'en 1946 par la Grande-Bretagne) et le Caucase (dominé par la Russie jusqu'en 1989).*

## LI'IRAN AVANT LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> le royaume perse, dont le monarque porte le titre de Chah, échappe à la colonisation directe du fait de l'équilibre des forces entre deux grandes puissances prédatrices :

- La Russie qui s'implante dans le Nord du pays ;
- La Grande-Bretagne, qui contrôle le Sud-Est, exporte ses produits manufacturés, aux dépens des marchands et artisans iraniens (bazaris) étroitement liés aux religieux musulmans chiites. À l'initiative de chefs religieux une révolte victorieuse a lieu en 1890 contre le monopole britannique sur le tabac.

En 1901, un britannique obtient une concession de recherche pétrolière qui débouche, en 1908, sur la découverte d'un gigantesque champ de pétrole. Des investisseurs de ce pays créent alors pour l'exploiter l'Anglo-Persian Oil Company (APOC), l'ancêtre de l'actuel BP (British Petroleum).

### La révolution constitutionnelle de 1906-1911

Elle se situe dans la foulée de la révolution russe de 1905. Le Chah doit accepter l'instauration d'une Constitution et d'un Parlement limitant étroitement les pouvoirs du monarque. Les premiers syndicats ouvriers voient le jour, notamment dans l'imprimerie et le textile.

En 1907, un accord russo-britannique est conclu sur le partage de la Perse en zones d'influence. S'appuyant sur celui-ci, l'armée russe bombarde le Parlement en 1908, puis en 1911 la ville de Tabriz qui s'était soulevée.

Le gouvernement perse s'incline : il renvoie le Parlement et le Chah rétablit son autorité.

### La première guerre mondiale

La Perse est un champ de bataille pour les belligérants. La marine de guerre britannique devient l'actionnaire majoritaire de la compagnie pétrolière APOC.

### Les mobilisations d'après-guerre

Suite à la révolution russe de février 1917, soldats russes et démocrates iraniens fraternisent. Des grèves ont lieu et une centrale syndicale est créée.

Le pouvoir soviétique issu de la révolution d'octobre renonce aux anciens traités, annule la dette et retire ses troupes (janvier 1918).

Les dissidences régionales se multiplient (Kurdistan, Azerbaïdjan, Guilan). En mai 1920, est fondée la République du Guilan aux mains de petits fermiers, de religieux et de communistes.

### **La mise en place de la dynastie Pahlavi**

Le colonel Rezâ Khân prend le pouvoir à l'instigation des britanniques qui veulent empêcher la contagion bolchévique (février 1921). Il abat la République du Guilan (septembre 1921), emprisonne ou contraint à l'exil les militants communistes et syndicaux.

En 1925, Rezâ Khân dépose la dynastie en place depuis 1779, et se proclame Chah.

Le nouveau Chah bâtit une armée moderne, développe des infrastructures, centralise l'État au détriment des chefs de tribus et du clergé chiite qui est brutalement réprimé. Il veut imposer le port de vêtements européens. Le port du voile est autoritairement interdit aux femmes (1936).

Malgré la répression, un mouvement ouvrier clandestin parvient à organiser des grèves, notamment dans l'industrie du pétrole.

## **LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE ET SES SUITES**

Face aux sympathies du Chah pour le régime nazi, les troupes britanniques et soviétiques occupent l'Iran à partir de juin 1941. Reza Chah est contraint d'abdiquer en faveur de son fils Mohammed Reza. Le gouvernement et l'armée iranienne passent progressivement sous l'hégémonie totale des USA.

Conformément aux accords de Yalta, l'URSS n'a pas pour projet la remise en cause du régime iranien et de la mainmise occidentale. Elle s'engage à retirer ses troupes contre la promesse d'une participation majoritaire dans le capital d'une compagnie pétrolière.

### **Les mobilisations d'après-guerre**

À Isphahan, des ouvriers s'emparent de réserves de grains et enclenchent une grève générale (janvier 1944). Une République autonome d'Azerbaïdjan est proclamée (22 novembre 1945), ainsi qu'une République kurde (22 janvier 1946).

En juillet 1946, dans le Khouzestan, 60 000 travailleurs font grève pendant 4 jours pour des revendications économiques, mais également contre le gouvernement militaire de la province et le contrôle britannique.

### **L'apogée du parti Toudéh**

Suite à l'abdication de Reza Chah, de nombreux militants sont sortis de prison. Des anciens du Parti communiste et des premiers syndicats, ainsi que des intellectuels emprisonnés par le Chah fondent en octobre 1941 le parti Toudéh. Celui-ci devient le seul parti sérieusement organisé à l'échelle du pays. Ses militants

dirigent une confédération syndicale regroupant jusqu'à 400 000 membres. Il bénéficie du mécontentement social et du prestige de l'Union soviétique.

Le parti prône une « voie parlementaire légale vers le changement social ». En août 1946, trois membres du Toudéh entrent au gouvernement.

### **La contre-offensive réactionnaire**

Les trois ministres communistes sont chassés du gouvernement dès octobre 1946. Une répression brutale a lieu contre les syndicalistes. Le Toudéh est interdit en 1949.

Une offensive militaire est lancée contre les républiques autonomes après le départ de l'armée soviétique.

### **La tentative nationaliste**

C'est désormais le mouvement nationaliste qui est sur le devant de la scène. Son leader, Mossadegh, a le soutien des marchands du Bazar, du clergé, de la petite bourgeoisie éduquée à l'occidentale et des masses urbaines pauvres.

Suite à la multiplication des grèves, le Chah appelle Mossadegh comme Premier ministre (29 avril 1951). Celui-ci fait voter la nationalisation du pétrole, déchaînant l'enthousiasme de la population.

Les compagnies britanniques et américaines organisent alors le blocus du pétrole iranien. En réaction, des manifestants s'en prennent aux symboles de la présence occidentale.

En juillet 1952, une crise éclate entre le Chah et Mossadegh pour le contrôle de l'armée. Ce dernier reçoit le soutien de la population de Téhéran qui affronte l'armée et ses tanks pendant cinq jours. Le clergé chiite retire alors son soutien à Mossadegh et se range aux côtés du monarque.

De son côté, la CIA organise un coup d'État (19 août 1953). Mossadegh est jeté en prison et une répression impitoyable s'abat notamment sur le Toudéh qui avait soutenu Mossadegh.

## **UN QUART DE SIÈCLE DE DICTATURE DU CHAH (1953-1979)**

### **La politique du Chah**

Les compagnies américaines se voient octroyer, en 1954, la mainmise sur 40 % de la production pétrolière. Elles réalisent par ailleurs de substantiels profits en équipant l'armée du Chah. Créée en 1957 avec l'aide de la CIA, la Savak (police politique) fait régner la terreur.

À partir de 1962, sous le nom de « révolution blanche », une réforme agraire d'ampleur met fin au mode de production traditionnel à la campagne. Une grande partie des produits alimentaires est désormais importée. Des millions de petits paysans sont expulsés de leurs terres et affluent vers les bidonvilles des villes.

Les inégalités sociales s'accroissent. On assiste à un enrichissement sans précédent des sommets de l'État, particulièrement après la hausse du prix du pétrole de 1973.



Manifestation contre le Chah, en 1952 à Téhéran, devant le Parlement.  
Sur la banderole on lit : « Pas touche à notre Nation ! ».

### L'opposition religieuse

Le clergé est la seule force indépendante du régime qui parvient à sauvegarder son implantation. Il réussit, tant bien que mal, à s'organiser grâce notamment au fait que les mosquées ne sont jamais investies par les forces de sécurité du régime monarchique. Au début des années 1960, l'ayatollah Khomeiny s'oppose ouvertement d'une part à la réforme agraire, d'autre part au projet de loi électorale. Cette dernière donnait aux femmes le droit de vote, et aux minorités non-musulmanes l'accès aux postes publics. L'arrestation de Khomeiny, le 3 juin 1963, déclenche des émeutes et des manifestations de masse que la Chah fait réprimer dans le sang. En 1964, Khomeiny est condamné à l'exil mais ses disciples continuent à agir clandestinement.

### L'opposition de gauche modérée

Démantelé par la répression, le Toudèh souffre de la nouvelle politique de l'URSS qui se rapproche du Chah et commence à signer avec lui des accords commerciaux et de vente d'armes. Le Toudèh réussit néanmoins à maintenir une implantation clandestine à l'Université de Téhéran et dans les grands centres industriels.

### L'opposition armée

Au début des années 1960, des intellectuels et des étudiants se réclamant en général du marxisme sont enthousiasmés par les luttes de libération en Algérie,

au Vietnam et à Cuba. Suite aux événements de 1963, ils ne voient pas d'autre issue que la lutte armée.

- Les Fédayines du peuple sont en partie animés par des militants originaires du Toudèh et de la gauche laïque du mouvement nationaliste de Mossadegh. Ils se réclament du mouvement communiste et ouvrier international ;
- Les Modjahédines du peuple se réclament à la fois de l'islam chiite et du socialisme.

À partir de 1971, les Fédayines du peuple et les Modjahédines du peuple se lancent dans la lutte armée et subissent des lourdes pertes. Ultérieurement, les Moujahédines du peuple se scindent en deux. La majorité se proclame « marxiste-léniniste », abandonne le nom des Modjahédines et, très peu de temps après, la lutte armée.

Aucunes de ces organisations n'a des relations organiques avec les travailleurs iraniens. Néanmoins, après la période révolutionnaire, les Fédayines et les Modjahédines du peuple forment, de loin, les principales forces organisées en dehors des pro-khomeynistes.

### **La montée des mécontentements**

La petite-bourgeoisie traditionnelle (le bazar) se sent marginalisée par la Chah qui, de plus, la désigne souvent comme bouc émissaire.

De nombreux intellectuels ne supportent plus les atteintes aux droits de l'Homme. Les universités sont en effervescence.

Les grèves se multiplient et la population des bidonvilles se mobilise contre les expulsions.

Les partisans de Khomeiny sont les seuls à être en capacité de donner un cadre crédible à ce refus du régime en place.

## **REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION (1979)**

### **Les signes avant-coureurs**

Les manifestations d'étudiants n'ont jamais cessé pendant la dictature du Chah. À l'été 1977, des mouvements de révolte se produisent dans les bidonvilles de la périphérie de Téhéran contre la démolition de leurs habitations par les autorités.

Le 7 janvier 1978, des étudiants en théologie sont mitraillés lors d'une manifestation protestant contre un article dans un journal pro-gouvernemental insultant Khomeiny. Il en ira de même 40 jours plus tard.

À partir de mars 1978, les populations pauvres des villes font grève et manifestent.

La loi martiale est décrétée suite au massacre du 8 septembre où les forces de sécurité tirent sur les manifestants faisant des centaines de morts.

En octobre, les grèves ouvrières se multiplient et prennent une tournure de plus en plus politique.

Dans le secteur du pétrole, se mettent en place des comités de grève qui organisent nationalement la baisse puis l'arrêt de la production ainsi que le blocage

des exportations. En janvier 1979 est fondé un syndicat national des travailleurs du pétrole regroupant 65 000 membres et qui entame une autogestion de cette branche d'industrie.

Début novembre, les étudiants et lycéens entrent massivement en lutte.

Toutes les forces politiques d'opposition se rangent derrière Khomeiny.

Finalement, le Chah part en exil le 16 janvier 1979, et le 1<sup>er</sup> février Khomeiny revient au pays triomphalement.

### **Le renversement du régime monarchique**

Alors que Khomeiny cherche à négocier une transition en douceur, une insurrection populaire a lieu à Téhéran du 9 au 13 février 1979. Elle débouche sur l'abolition de la monarchie.

On assiste dans les entreprises à une explosion de comités, de syndicats et de conseils ouvriers (Chora en persan). Ces derniers entendent exercer un contrôle sur la production ou encore enquêter sur les contrats conclus avec des sociétés étrangères.

C'est dans un tel contexte que le nouveau gouvernement décrète la nationalisation totale du pétrole (26 février), puis la nationalisation de l'industrie (16 juin).

### **La mise en place de la République islamique**

Le gouvernement khomeyniste mené par Barzagan commence par désarmer la population et procéder à une épuration minime de l'armée. La nouvelle police politique (Savama) comporte nombre de membres de celle du Chah (Savak). L'ancien appareil de répression ayant été formé par les USA, Khomeiny le contrebalance toutefois par des milices islamiques, dont les Gardiens de la révolution (Pasdaran).

Le référendum de mars 1979 instaure une République islamique, avec le soutien du Toudèh et des Modjahédines du peuple. Le pouvoir politique est désormais sous le contrôle étroit des autorités religieuses, qui dressent notamment la liste des candidats autorisés à se présenter aux élections, peuvent démettre le Président de ses fonctions et ont le pouvoir d'invalider les décisions du Parlement. Les religieux ont également la mainmise sur l'armée, la radio et la télévision d'État. Les femmes manifestant à l'occasion du 8 mars 1979 sont violemment agressées par des militants islamistes. Pendant l'été 1979, la liberté de la presse est attaquée par le pouvoir. L'intervention de l'armée et des Gardiens de la révolution contre les kurdes fait des centaines de morts. Les organisations de gauche sont interdites et leurs locaux attaqués.

Mais la crise avec les USA résultant de l'occupation, à partir du 4 novembre 1979, de leur ambassade par des étudiants khomeynistes jette à nouveau l'essentiel des organisations de gauche dans les bras du régime.

## **PLUS DE TRENTE ANS DE DICTATURE ISLAMISTE**

Son histoire est en partie rythmée par la succession des Présidents de la république agissant sous le contrôle étroit des autorités religieuses.

**Bani-Sadr (1980-1981)**

Elu en janvier 1980, Bani-Sadr procède à une réforme agraire (mars 80). Il poursuit la répression contre les kurdes. Les milices islamistes agressent les étudiants, et à partir d'avril, les universités resteront fermées pendant deux ans.

Le 22 septembre 1980, l'Irak de Saddam Hussein attaque militairement l'Iran. Saddam Hussein veut notamment se poser comme le nouveau relais des puissances occidentales dans la région. Bani Sadr est rapidement destitué par les autorités religieuses (21 juin 81).

**Khâmenei (1981-1988)**

La guerre avec l'Irak va durer 8 ans (de septembre 1980 à août 1988). Les estimations des pertes en vies humaines varient de 600 000 à 1 200 000 iraniens, et de 250 000 à 400 000 irakiens. Cette guerre facilite la stabilisation du régime iranien, mais le pays en sort exsangue économiquement.

Profitant de l'élan nationaliste provoqué par l'invasion Irakienne, le régime islamique établit un climat d'état de siège. Les travailleurs qui osent revendiquer sont mis au ban de la nation. À partir de juin 1981, les Modjahédines du peuple sont physiquement exterminés, les organisations d'opposition de gauche subissent de très lourdes pertes, puis le parti Toudeh et les « Fedayines- majoritaires », jusqu'ici alliés indéfectibles de l'État islamique, sont à leur tour démantelés (février 83).

À noter que Moussavi, qui se présentera en 2009 comme l'homme du changement, est Premier ministre de 1981 à 1989, période pendant laquelle plus de 30 000 opposants de gauche ou Modjahédines sont exécutés.

**Rafsanjâni (1988-1997)**

Aux élections présidentielles de 1988, deux candidats seulement ont eu le droit de se présenter, et Rafsanjâni recueille 96 % des suffrages exprimés !

En 1989, suite au décès de Khomeiny, l'ancien président Khâmenei devient le Guide suprême.

Le pouvoir renforce son appareil de répression sur le lieu de travail par le biais de « Conseils islamiques du travail » et en redonnant vie aux « Maisons des travailleurs » datant de la période du Chah.

La mise en place d'une politique néolibérale et son cortège de privatisations s'accompagne du développement de la corruption : d'après le magazine américain Forbes, le Président Rafsanjâni et la famille auraient mis la main sur des pans entiers de l'économie du pays.

Le mécontentement de la population est tel qu'aux élections de 1997, le candidat lié au clan au pouvoir ne recueille que 25 % des suffrages.

**Khâtami (1997-2005)**

En votant pour Khâtami à 69 %, les électeurs avaient montré leur volonté de changement. Cet ancien ministre recherche l'appui des couches moyennes urbaines et se heurte à l'opposition des courants religieux les plus conservateurs.



Manifestation à Téhéran en 2009

Lors de son premier mandat, une détente a lieu avec les puissances occidentales. Le président Bush y met un terme dans les mois qui suivent l'attentat du 11 septembre 2001. La tension s'amplifie à partir de 2003 autour de la question du nucléaire iranien.

Les élections présidentielles de 2005 voient la victoire imprévue d'Ahmadinejad.

### **Ahmadinejad (2005- )**

Le nouveau président s'appuie d'une part sur la partie la plus conservatrice du clergé chiite, d'autre part sur les Pasdarans dont il est lui-même issu. Ahmadinejad consolide considérablement le pouvoir politique et économique de ces derniers.

Utilisant un discours nationaliste et tiers-mondiste, Ahmadinejad se présente volontiers comme le président des pauvres et des laissés pour compte. Simultanément, il réprime violemment les travailleurs, les femmes et les minorités nationales.

Un mouvement ouvrier commence néanmoins à se reconstituer à partir de 2004 avec notamment le « Comité de coordination pour aider à la création d'organisations ouvrières » présidé par Mahmood Saheli, le syndicat des autobus de la région de Téhéran (Vahed) présidé par Mansour Ossaloo, ou le syndicat de la sucrerie Haft-Tappeh.

La condamnation par l'ONU de la politique nucléaire de l'Iran (décembre 2006) se traduit par un boycott économique qui aggrave considérablement la vie quotidienne de la grande majorité de la population.

En 2009, voter pour l'ancien Premier ministre Moussavi apparaît à beaucoup comme un moyen de s'opposer à Ahmadijad. Accusant le pouvoir d'avoir truqué les élections présidentielles, des millions d'iraniens et d'iraniennes déferlent dans les rues. Ils sont impitoyablement réprimés.

Mais contrairement à la propagande et aux attentes du cercle proche du Guide Suprême, cette répression ne permet pas le resserrement des liens entre les différentes factions conservatrices. Au contraire la défaite des « réformateurs pro-régime islamique » (c'est ainsi que les pro-Moussavi se nomment !) attise les rivalités entre différents centres du pouvoir islamique. Les pro-Ahmadijad profitent de l'occasion pour pousser leurs projets néo-libéraux de privatisation et d'élimination des prix subventionnés des denrées de première nécessité. Ils se heurtent, à l'Assemblée islamique et dans les médias, aux pro-Laridjani (les frères Laridjani occupent respectivement les postes de Président de l'Assemblée islamique et de chef du pouvoir judiciaire). Les escarmouches entre les partisans de ces principales forces conservatrices font la une des journaux. La crise au sommet se manifeste sous un autre angle.

\* Houshang Sépéhr est un des animateurs de l'association SSTI.

Les éléments de ce texte sont essentiellement tirés de l'article d'Houshang Sépéhr paru dans la brochure « *Cent ans de dictature : l'histoire contemporaine de l'Iran sous les deux régimes monarchique et islamique* » publiée par l'association « Solidarité socialiste avec les travailleurs iraniens ».

[http://www.iran-echo.com/echo\\_pdf/rapport\\_cent\\_ans.pdf](http://www.iran-echo.com/echo_pdf/rapport_cent_ans.pdf)

# Le contexte économique

L'économie iranienne souffre de tous les maux communs aux pays dits du « tiers-monde » ou du « sud ».

Le développement du capitalisme y a été difforme et inégal : certains secteurs sont très en avance, tandis que d'autres sont en retard ou pas du tout développés.

Au début des années 1960, la réforme agraire patronnée par les USA a vu le passage d'une économie agraire à une économie capitaliste. Le pays a ensuite connu une période de croissance économique aidée par le boom des prix du pétrole. La crise mondiale de 1974-1975 s'est ensuite propagée en Iran et a été suivie de la révolution de 1979. Celle-ci a bouleversé à son tour les rapports entre les différents secteurs d'économie.

Monarchique ou islamique, l'Iran est un État rentier dont la plus grande partie des recettes budgétaires provient des ressources pétrolières (70 % en 2007-2008).

Les réserves identifiées de l'Iran atteignent actuellement l'équivalent de 137,62 milliards de barils, correspondant à 84 ans d'extraction à volumes constants. L'Iran est le deuxième producteur mondial et le quatrième exportateur de pétrole.

En 2007-2008, le pétrole brut a représenté 85 % des recettes d'exportation. Et pourtant l'Iran importe annuellement 24 milliards de litres d'essence faute de capacité de raffinage suffisante à cause d'un manque chronique d'investissement dans cette activité.

Après la révolution de 1979, la part de l'État dans l'économie a augmenté suite à la nationalisation des biens détenus par la famille royale et la grande bourgeoisie bureaucratique liée à la cour royale.

La grande majorité de ceux-ci a été accaparée par la « Fondation des Dëshérités » qui est devenue un véritable « troisième secteur » de l'économie.

Le président de cette Fondation est nommé par le Guide Suprême et ses comptes ne sont pas accessibles aux contrôleurs d'État.

Au début, son patrimoine était de 20 milliards de dollars répartis en 140 usines, 470 sociétés agro-industrielles, 100 sociétés de BTP, 64 mines et 250 sociétés commerciales.<sup>1</sup> Peu à peu, au cours de la décennie suivante, certains de ces biens ont été transférés aux proches des grands ayatollahs, et ce, en toute opacité.

Pendant la guerre avec l'Irak (1980-1988) toute l'économie a été mise au service de l'importation de matériel militaire, au détriment de la satisfaction des besoins de la population. L'emploi a considérablement baissé pour une série de raisons : la politique de boycott sur les produits intermédiaires appliquée par les pays occidentaux, la progression faramineuse du prix des importations du fait de

l’embargo, la spéculation liée à l’explosion du marché noir, ainsi que l’impossibilité pour l’État iranien d’utiliser les circuits classiques de crédit. La classe ouvrière a été touchée de plein fouet et l’économie « parallèle » a prospéré.<sup>2</sup> La période des présidences de Rafsandjani 1989-1997 dite de « Reconstruction » est en fait celle où la politique économique du pays fut calquée sur les recettes néolibérales concoctées par le FMI et la Banque Mondiale. Cette politique continua sous Khatami (1997-2005). Au moment de l’élection d’Ahmadinéjad au printemps 2005, après des années de débats et de querelles internes au régime, sur ordre de du guide suprême Khaménei, le Principe 44 de la Constitution a été changé afin de faciliter le démembrement en profondeur du secteur public. Celui-ci stipulait en effet que : « *Le secteur public comprend toutes les grandes industries de base, le commerce extérieur, les grandes mines, la banque, les assurances, l’approvisionnement en énergie, les barrages et les grands réseaux d’aqueducs, la radio et la télévision, les « poste, télégraphe et téléphone », l’aviation, les lignes maritimes, les routes et les chemins de fer, etc., qui sont à la disposition de l’État sous forme de propriété publique* ».

Durant toute cette période 1989-1997, une vague de privatisation sans précédent est lancée, et jusqu’à 70 % des sociétés publiques sont privatisées « à la Eltsine » en dehors de tout contrôle officiel, donc sans aucune transparence.

Dans un processus parallèle, depuis la fin de la guerre Iran-Irak, les *Pasdarans*, c’est-à-dire l’armée idéologique du régime, sont autorisés à « faire des affaires ». Profitant de la vague néolibérale qui frappe le pays, ils prennent une place prépondérante dans la sphère économique. Pendant le passage d’Ahmadinéjad, ex-*Pasdar*, à la mairie de Téhéran (2003-2005) les sociétés liées aux *Pasdarans* ont obtenu la réalisation de plusieurs projets dont l’autoroute, le métro etc. (2,2 milliards de dollars). Avec l’élection d’Ahmadinéjad comme président en 2005 La suprématie des *Pasdarans* est à son comble : la moitié des ministres sont des militaires et 70% des sous-secrétaires des ministères sont composés des commandants du corps des *Pasdarans* ou de leurs proches.

Désormais, les *Pasdarans* occupent une place s’étendant à tous les domaines de l’appareil d’État. Ils sont présents de la tête des ministères aux postes à responsabilités économiques.

**Behrooz Farahany**

1. Behdad, Sohrab. « From Populism to Economic Liberalism : The Iranian Predicament ». *The Economy of Iran : The Dilemma of an Islamic State*. Ed. Parvin Alizadeh. New York : I.B. Tauris

2. Pour une présentation détaillée de cette crise voir Marie Ladier-Fouladi, « Population et politique en Iran – De la monarchie à la République islamique », Paris, INED, Cahiers n° 150, INED-PUF, 2003.

## L'empire économique des Pasdarans

Selon le blog de Moussavi (candidat malheureux aux élections présidentielles de 2009) le complexe Khatam ol-Anbiya possède plus de 800 sociétés enregistrées. Elles sont actives dans les domaines suivants :

– Industrie militaire : l'organisation des industries militaires créée par le régime du Chah en 1963, englobait plusieurs sociétés dont « l'Industrie Électronique d'Iran », l'« Industrie Avancée » etc. Après la chute du Chah, ce complexe fut unifié sous le nom « d'industrie de Défense », et le Guide Suprême a confié tous les droits aux *Pasdarans*. Actuellement, cette industrie fabrique des produits allant de biens d'usage domestique, aux fusées et missiles, et ce, toujours en toute opacité.

– Construction et Développement : Ghorb (nom abrégé du holding des Pasdarans) est actif dans les projets de construction des routes, barrages, mines, infrastructures d'irrigation, et off-shore. Le directeur de son Conseil d'administration n'est autre que le général *pasdar* Djafari. Sur son site, on peut lire qu'au 26 juin 2006, ce complexe a réalisé plus de 1 200 projets, et que 250 grands projets sont en cours pour un total de 12 milliards de dollars.

– Pétrole et Gaz : en juin 2005, le complexe Ghorb a signé le projet des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> phases du champ pétrolier « Pars-Jonubi » sans aucun appel d'offre. Le complexe vient également de signer récemment un projet de construction de 600 kilomètres de pipeline vers l'Inde pour 2,2 milliard de dollars. Sous le premier mandat d'Ahmadinéjad, les Pasdaran ont signé plusieurs projets pour une valeur de 7 milliards de dollars.

– Communications : pendant l'été 2009, le consortium « Tossée Etémad Mobin » a pris le contrôle de plus de 50 % de la société « Communication d'Iran » sans aucun appel d'offre et sans transparence. Coût des transactions : 8 milliard de dollars.

Les *Pasdarans* ont récemment lancé le projet de transformation en banque des deux caisses de crédit de « bienfaisance » des *Pasdarans* et des *Bassij*. Un autre projet a été signé début novembre 2009. Il s'agit de la construction du chemin de fer autour de Chah-Bahar (Sud-est) pour 2,5 milliards de dollars.<sup>3</sup>

Ces chiffres montrent que dans le secteur « privé », les Pasdarans sont devenus une force essentielle sur les plans politique, idéologique et économique. Cette situation n'est pas étrangère à la crise actuelle qui secoue le pays depuis l'élection truquée d'Ahmadinéjad en juin 2010.

3. Voir l'article de B. Aréfi et B. Farahany dans *le Monde Diplomatique* de février 2010.

# La peine de mort en Iran

*La prison, la torture (justifiée comme châtement ordonné par Dieu) et la peine de mort contre les « ennemis de Dieu », font partie des fondements de l'État islamique iranien.*

*Dès son avènement, le régime a été impitoyable envers ses opposants. Cette répression constante a toujours été accompagnée de phases sanglantes comportant l'utilisation massive de la peine capitale.*

*Deux chercheurs iraniens, Hassan Makarémi et Nader Vahabi ont publié des études sur ces sujets dont nous publions ci-dessous des extraits.*

## **SOUS LE RÉGIME ISLAMIQUE L'EXECUTION DE PRISONNIERS SE DECLINE EN SIX ETAPES**

### **Première étape : les responsables politiques et militaires du régime du Chah**

Ces exécutions ont commencé au milieu du mois de février 1979 et se sont poursuivies jusqu'en octobre. Leur nombre total s'élève à environ 500 personnes.

### **Deuxième étape : les militaires liés au coup d'État de Nojeh**

Le 7 juillet 79 un groupe d'officiers des trois armes avait préparé un coup d'État, depuis la base militaire de Nojeh à l'ouest de l'Iran. Leur réseau a été repéré et ses membres ont tous été jugés sur le champ par un tribunal militaire. Le nombre d'exécutés s'élevait à environ 200.

### **Troisième étape : les minorités religieuses**

Depuis l'avènement de la République islamique, les religions non chiites (zoroastriens, juifs, chrétiens, sunnites, bahaïs) ont été victimes de la répression. L'ensemble des croyants non chiites n'ont pas été libres de pratiquer leur culte et d'exprimer librement leurs croyances. Le régime a imposé le port du foulard aux femmes, musulmanes ou non.

L'archevêque Dibadj, âgé de 59 ans, a par exemple été emprisonné durant 9 ans, puis exécuté en 1993.

La même année, l'archevêque Houspian Mehr, âgé de 48 ans en 1993 a été enlevé et assassiné. Ces deux affaires ont fait l'objet de protestations internationales.

Il n'y a pas de chiffre exact concernant les opposants religieux exécutés par le régime.

### **Quatrième étape : exécutions de masse pendant la guerre avec l'Irak (1981-1988)**

Suite au limogeage du Premier ministre Bani Sadr en juin 1981 et à la répression de la manifestation pacifiste du 20 juin 1981, une forte terreur a régné dans tout le pays. Pendant les cinq mois qui ont suivi, on a compté chaque jour entre 100

et 150 exécutions. Sur l'ensemble de cette période, le nombre d'exécutés s'élève à 2 665. Il atteint 12 500 en 1984.

Ces exécutions ont notamment concerné divers militants de gauche et des personnalités indépendantes.

### Cinquième étape : massacre de prisonniers politiques pendant l'été 1988

Après acceptation de la résolution 598 de l'ONU mettant fin à la longue guerre contre l'Irak, les prisons du pays ont été « purgées » de leurs prisonniers politiques. À défaut de pouvoir s'appuyer sur un recensement officiel ou sur des investigations auprès des familles et dans les fosses présumées, il est difficile d'avoir une estimation exacte du nombre de prisonniers exécutés en quelques dizaines de jours et enterrés dans des fosses communes.

En 1990, *Amnesty International* a établi ce nombre à 2 500 victimes.

Depuis, la collecte d'informations auprès des familles par les partis politiques dont les membres étaient concernés ou par des militants des droits de l'Homme, a permis d'établir des listes nominatives de 4 000 à 5 000 victimes. Cette information a fait l'objet de dénégations des autorités iraniennes et d'un silence orchestré. La majorité de ces exécutés, a été éliminée en l'espace de quelques mois en 88 sur la base d'une fatwa de Khomeiny les accusant d'activités subversives pilotées depuis l'étranger.

Il est important de signaler que le caractère sommaire des ces exécutions était tellement visible que Montazari, considéré à l'époque comme le futur successeur de Khomeiny, avait vivement protesté.

### Sixième étape : les exécutions de 1988 à nos jours

Dans un rapport publié à Londres le 20 avril 2006, Amnesty International a révélé que plus de 20 000 condamnés à mort attendaient leur exécution dans le monde et que 94 % des 2 148 exécutions officielles perpétrées en 2005 ont eu lieu dans les quatre pays suivants : les États-Unis, l'Iran, la Chine et l'Arabie Saoudite.

Selon une estimation, environ 2 000 personnes auraient été exécutées dans les 15 ans ayant suivi la disparition de Khomeiny en 1989.

**Tableau 1 : les six étapes des exécutions de prisonniers**

Les cibles	Nombre approximatif d'exécutés	Dates
1 Des responsables du régime du Chah	500	De février 79 à l'automne 79
2 Tentative de coup d'État de Nojeh	200	Juillet 79
3 Les minorités religieuses	Inconnu	De 79 à nos jours
4 Premières exécutions massives	15 000	Du 20 juin 81 à juillet 88
5 Exécutions massives après la fin de la guerre	12 000	D'août 88 à novembre 88
6 Exécutions de 1988 à nos jours	2 000	De 88 à nos jours
<b>Total</b>	<b>29 700 à 30 000</b>	

## LES EXECUTIONS EN DEHORS DES PRISONS

### Première étape : l'élimination d'opposants dans les rues

Suite à la chute du Chah, pour la première fois depuis 1953, tous les partis politiques ont pu exister librement. Mais le régime islamiste a organisé des groupes islamistes ultra-violents, les Hezbollahis, pour attaquer les meetings, les librairies et les locaux des forces de gauche.

La plupart du temps ces groupes étaient composés de 50 à 200 personnes, toujours vêtus en civil. Ils ont assassiné environ 80 personnes dans les rues entre début 1979 et juin 1981. Aucune arrestation n'a été opérée parmi eux.

### Deuxième étape : la répression ethnique

De mars à octobre 79 des émeutes sociales et politiques ont éclaté dans les régions peuplées de minorités ethniques : Sanandadj, Mohabad, Torkman Sahra et le Khouzestan.

L'unique réponse du régime face à ces émeutes a été la répression. À titre d'exemple, au printemps 1979, un tribunal de fortune a été créé dans le désert afin d'exécuter immédiatement les émeutiers.

On ne dispose pas du nombre exact de personnes exécutées.

### Troisième étape : les assassinats en chaîne

Avant 1989, les condamnations à la peine capitale résultaient d'un décret religieux édicté par Khomeiny. Après sa mort, personne ne disposait de sa légitimité religieuse et politique. De ce fait, le nombre de condamnations commença à baisser. D'autres méthodes furent alors mises en place. À titre d'exemple, sous la présidence de Khatami (1997-2005), environ 10 assassinats ont été organisés par une bande de terroristes issus du service des renseignements. Parmi les premières victimes de ces assassinats figurent Dariuch Frouhar et sa femme Parvaneh, ainsi que quelques écrivains.

Ces bandes, baptisées « bandes cachées » du ministère des renseignements ont kidnappé des gens dans la rue, les ont assassinés et ont abandonné leur cadavre dans le désert.

Le nombre de ces assassinats s'élève à environ 80 personnes.

### Quatrième étape : l'assassinat d'opposants en exil

Depuis l'avènement de la République islamique, le pouvoir a essayé d'envoyer certains membres des services de renseignements à l'étranger pour chasser les opposants. Le but du régime était d'effrayer les opposants et de les empêcher d'agir politiquement contre le régime depuis l'étranger. Parmi les personnalités ayant été assassinées à l'étranger, on peut citer, Shah Pour Bakhtiar (le dernier Premier ministre du Chah) et Abderrahmane Ghassèmlou (le leader du parti démocrate du Kurdistan), les écrivains Mohamad Mokhtari et Mohamad Jafar Pouyandeh. Le nombre d'opposants assassinés à l'étranger s'élève à environ 200.

**Tableau 2 : les quatre étapes d'assassinats hors des prisons**

Les cibles	Nombre approximatif d'exécutés	Dates
1 Dans les rues	80	De mars 1979 à juin 1981
2 Minorités ethniques	Entre 5 000 et 6 000	De 1979 à nos jours
3 Assassinats en chaîne	80	Depuis 1989
4 Assassinats à l'étranger	200	De 1979 à nos jours
<b>Total</b>	<b>Entre 5 000 et 6 360</b>	

**Le total des personnes assassinées dans les prisons et en dehors des prisons serait donc situé entre 34 700 et 36 380.**

## **MONTEE SANS PRECEDENTE DU NOMBRE DE PENDAISONS**

L'Iran est au deuxième rang derrière la Chine pour le nombre d'exécutions dans le monde. Un nouveau record a été battu en 2011 avec 639 exécutions, contre 468 en 2007, 406 en 2008, 419 en 2009 et 345 en 2010.

Selon le régime iranien la plupart auraient été condamnés pour des trafics de drogue. Mais des associations de défense des libertés soulignent que plusieurs exécutions au moins ont concerné des militants des droits de l'Homme. En ce qui les concerne, les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort.

Source : *Echo d'Iran n°14 (mars 2012) [www.iran-echo.com/echo\\_pdf/echo14.pdf](http://www.iran-echo.com/echo_pdf/echo14.pdf)*

1. Contrairement à d'autres minorités comme les chrétiens, juifs et zoroastriens, reconnues comme communautés religieuses, les autorités religieuses chiites, sans exception, considèrent les bahais comme « hérétiques » et condamnés à disparaître. Sous le régime des ayatollahs la minorité bahaï est systématiquement pourchassée, harcelée, emprisonnée et éliminée. Les rapports d'Amnesty International parlent de plus de 200 exécutions de bahais.

# Crise au sommet sur fond de crise sociale

par BEHROOZ FARAHANY\*

## UNE SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE CATASTROPHIQUE

En décembre 2010, a été mis en place une réforme des subventions aux produits de première nécessité, dans la droite ligne des dogmes néolibéraux du FMI. Résultat, les prix ont explosé et le niveau de vie des salariés a un peu plus chuté.

Ce phénomène n'a pas été réellement atténué par les tentatives du gouvernement Ahmadinéjad d'amortir la chute en l'étalant sur 5 ans les suppressions des subventions sur l'essence, le gazole, le sucre, le blé, le riz, le lait, l'eau et électricité, ainsi qu'en distribuant des aides monétaires aux couches les plus défavorisées. Il voulait ainsi éviter des « émeutes de la faim » semblables à ce qui s'est passé partout dans les pays du Sud. Ces aides devaient couvrir 50 % à 70 % des augmentations des denrées et commodités de bases.

Mais comme prévu, l'inflation galopante n'a fait qu'une bouchée de ces aides, et des centaines des milliers de familles sont passées de la pauvreté à la misère. Le chômage a en effet continué à grimper, même d'après les chiffres officiels. Depuis 3 ans le gouvernement Ahmadinéjad a en effet changé les critères de comptabilisation des chômeurs : désormais quelqu'un qui n'a pas de travail fixe mais qui a travaillé une heure par semaine est considéré comme salarié et non pas comme chômeur.

Cependant, même avec cette nouvelle modalité d'évaluation, les chiffres officiels du chômage ont atteint les 14,5 % à l'été 2011. Ils se situent en réalité autour de 20-25 %, selon les calculs d'économistes indépendants. Il faut noter que Ahmadinéjad a pratiquement fermé l'office d'État des statistiques et interdit à quiconque de publier des chiffres macroéconomiques.

Il faut signaler que tous les économistes néolibéraux iraniens qu'ils soient résidents d'Iran ou à l'étranger, ont soutenu cette réforme. De plus, peu après le lancement du programme, le gouvernement iranien a reçu, en août 2011, les félicitations du FMI (à l'instar d'anciens dirigeants qui n'étaient autres que Moubarak et Ben Ali !).

Il faut ajouter à cela l'impact des sanctions unilatérales des États-Unis et de l'Europe qui coupe l'accès du pays au circuit de crédit, et empêche les grandes sociétés industrielles et agroalimentaires de s'approvisionner en produits semi-

finis, pièces détachées nécessaires au fonctionnement de l'outil industriel et autres fournitures industrielles indispensables. Il en résulte un délabrement du tissu économique-industriel, avec une exception pour l'industrie militaire qui, avec un budget dépassant le quart du budget national, ne subit pratiquement aucune restriction.

## **UNE MONTEE DES LUTES SOCIALES**

Comme l'on pouvait s'y attendre, les travailleurs iraniens sont entrés en résistance, et une vague ininterrompue de grèves et protestations secoue le pays. La grande grève des travailleurs de la pétrochimie du mois de mars 2012, ne constitue que la partie visible de l'iceberg, perçue à l'extérieur de l'Iran. Pendant cette grève contre les sociétés d'intérim et leurs salaires de misère, des milliers des travailleurs ont forcé le patronat à reconsidérer les conditions d'embauche dans ce secteur important de l'industrie iranienne.

Les syndicalistes iraniens ont jusqu'à présent payé, et paient toujours un lourd tribut dans ces batailles. Les arrestations de syndicalistes se multiplient et la tactique de harcèlement qui consiste à arrêter un militant et à ne le libérer que contre une caution démesurée, provoque des dommages financiers considérables et rend la vie impossible à leurs familles. Néanmoins, le nombre des grèves et manifestations de protestation n'a jamais été si élevé que ces derniers temps.

Plusieurs militants du mouvement ouvrier iranien sont en prison. Ils purgent des peines allant de 1 à 6 ans pour leurs activités militantes toujours considérées comme des « atteintes à la sécurité public » !

## **DES TENSIONS IMPORTANTES AU SOMMET DE L'ETAT**

L'épisode de l'occupation de l'ambassade britannique (29 novembre 2011) par « les étudiants » islamistes, en référence à l'occupation de l'ambassade américaine en 1979, est révélatrice de la profonde division qui, une fois de plus, existe au sommet de la République islamique d'Iran.

En réalité, les événements ont infirmé les prédictions de ceux qui clamaient haut et fort « le succès » remporté par le régime islamique dans sa politique d'étouffement du mouvement de protestation post-électoral, en 2009-2010, via une répression farouche et tous azimuts.

Une lutte de pouvoir sans merci est engagée entre différentes factions.

– Le cercle proche de l'ayatollah Ali Khamenei, qui était uni contre le mouvement des réformateurs mené par Moussavi et Karoubi (actuellement en résidence surveillée, et coupés du monde extérieur) a volé en éclats, suite à la politique menée par Ahmadinéjad et ses proches. Ce bloc, dit « des Principalistes », qui se veut garant des principes fondateurs de la république islamique et surtout du principe du règne absolu du Guide Suprême (Vélayat-é-Faghih)

s'est divisé d'abord en deux, puis peu après en plusieurs sous fractions incapables de former un bloc suffisamment uni en vue des élections législatives du printemps 2012. Des élections boycottées par la quasi totalité de l'opposition, et même des réformateurs proches de l'ex-président Khatami.

Khatami, lui-même, a envoyé des signaux contradictoires mais à la fin n'a pas boycotté les élections. Cette prise de position de Khatami a affaibli sa position, déjà précarisée, parmi les « réformateurs ».

– Les conflits se multiplient entre, d'une part le gouvernement d'Ahmadinéjad, et d'autre part le Majlès (parlement islamique contrôlé par la fraction dure des Principalistes d'Ali Larijani, président de l'Assemblée islamique, et son frère Sadegh Larijani, chef du pouvoir judiciaire). Et cela, qu'il s'agisse de délibérer sur les nominations des ministres ou de voter les propositions émanant du gouvernement. D'autre part, les arrestations des proches d'Ahmadinéjad sur base de diverses accusations de corruption, fraude fiscale et même d'abus du pouvoir ont fait la une des journaux à plusieurs reprises !

– Paradoxalement, Ahmadinéjad tente de jouer le rôle de « réformateur de l'intérieur » et, par ce biais, compte attirer une partie des protestataires légalistes et d'autres tendances proches des revendications du mouvement vert pro-Moussavi. Ses propos sur une « approche iranienne » de la lecture de l'Islam, ou ses diatribes contre ceux qui dérangent la vie privée des « gens ordinaires » vont tous dans ce sens.

Après avoir volé les élections de juin 2009 et écrasé le mouvement de masse avec une brutalité extrême, Ahmadinéjad tente maintenant d'usurper le mouvement de grogne des iraniens contre le système islamique, et compte pour cela sur une partie de l'appareil répressif, des technocrates et les déçus du Mouvement vert.

## **APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 2012**

L'attitude du pouvoir ne pouvait avoir pour conséquence que d'amplifier d'autant plus la crise déjà sérieuse au sommet du pouvoir. Les élections de l'Assemblée islamique (Majlès Islamique) du mois de mars 2012 ont, une fois de plus, confirmé une réalité que beaucoup d'hommes politiques iraniens ne veulent admettre : le pouvoir réel dans ce pays est détenu par le Guide Suprême. Un pouvoir stipulé, décrit avec détails, et consolidé par des institutions qui sont placées sous le contrôle direct du Guide, sans aucun contrôle extérieur possible. Ni le Président de la république, ni l'Assemblée islamique ni aucune autre institution ne peuvent s'aventurer dans les domaines ou institutions réservés et contrôlés par le Guide Suprême et en premier lieu le puissant corps des Gardiens de la révolution islamique, les infâmes Pasdarans et des organismes économiques contrôlés par ces derniers.

Avec les interventions plus au moins directes de l'ayatollah Khaménei visant à mettre un peu d'ordre dans les rangs, les conservateurs ont largement gagné

ces élections. La très grande majorité des 290 sièges du Majlès ont été « remportés » par des gens se réclamant directement du Guide et affirmant ne reconnaître comme seule « source d'inspiration et d'obéissance » le Guide. Drôle de « députés du peuple » ! Il n'y a que 21 députés qui se réclament timidement du « camp réformateur », tout en faisant allégeance au Guide bien entendu.

Il faut rappeler que le degré de la participation des électeurs reste inconnu. Les chiffres de participation, sujet très sensible, ne sont jamais fiables en Iran et, cette fois-ci, le Guide avait même déclaré qu'il fallait atteindre plus de 60 % de « participation ». Donc avis était donné aux sondeurs et responsables du ministère de l'Intérieur en charge des élections !

De toute évidence la crise au sommet continue mais cette fois-ci, en ce qui concerne les procédures électorales, les forces ultra-conservatrices n'ont laissé aucune chance au hasard, ni aux forces politiques du pays. De toute évidence ils ne voulaient prendre aucun risque de répétition des événements électoraux de 2009.

Le Président Ahmadinéjad paie les frais de cette entrée en lice du Guide Suprême et il sort très affaibli de cette élection. Il n'a pas pu s'imposer dans ces élections, les conflits avec le Majlès Islamique vont continuer de plus belle. Ahmadinéjad va continuer à utiliser le seul moyen qu'il a dans ses mains : les médias officiels sous contrôle de l'État. Il va vilipender ses adversaires sans pouvoir les déloger de leurs positions et sans pouvoir contester les décisions prises ailleurs qu'au gouvernement. Le plus probable est qu'il reste à son poste jusqu'à son terme mais il n'aura aucune possibilité d'influer sur quoi que soit au niveau des orientations politiques majeures.

*NB : une première version de ce texte était parue en décembre 2011, il a été complété en septembre 2012.*

\* Behrooz Farahany, est réfugié politique en France. Il est un des animateurs de SSTI (Solidarité socialiste avec les travailleurs iraniens) [www.iran-echo.com](http://www.iran-echo.com)

# LA SOCIÉTÉ IRANIENNE AUJOURD'HUI

## Les différentes forces sociales

### **La bourgeoisie**

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ses différentes composantes étaient étroitement liées au régime du Chah et aux intérêts occidentaux.

Au début des années 1950, une fraction d'entre elle, derrière Mossadegh, tente de relâcher la mainmise occidentale en nationalisant le pétrole. Cette expérience prend brutalement fin en 1953 par un coup d'État organisé par la CIA qui met en place une dictature implacable autour du Chah. Celle-ci permet un enrichissement conséquent des classes dominantes.

Lorsque la monarchie est à bout de souffle à la fin des années 1970, Shapour Bakhtiar, le dernier Premier ministre du Chah échoue à organiser une transition en douceur. En 1979, une grande partie de la bourgeoisie prend alors le chemin de l'exil avec ses capitaux.

Le discrédit des partis nationalistes et la grande faiblesse des partis de gauche facilitent la prise en main du pouvoir par le clergé.

Autour du régime religieux, une nouvelle couche de possédants se met en place :

- dans les années 1990, le président Rafsanjâni, devient un des hommes les plus riches du pays,
- le pouvoir économique des Pasdarans, très liés au Président Ahmanidejad au pouvoir depuis 2005, ne cesse de se renforcer.

### **Le Bazar**

Constitué autour du commerce traditionnel et de l'artisanat, le bazar a vu son importance économique décroître avec la mainmise de l'Occident, puis la politique du régime monarchique. Il souffre actuellement de l'invasion de produits venant de Chine, le principal partenaire commercial de l'Iran.

Le bazar est traditionnellement étroitement lié au clergé chiite qu'il finance généreusement.

### **Le rôle spécifique du clergé chiite**

Il est traditionnellement lié au bazar dont la situation a été attaquée par le Chah. Grâce à ses moyens financiers importants et à ses réseaux de mosquées, écoles et oeuvres charitables, le clergé a joué le rôle de contre-pouvoir au Chah. Il est simultanément apparu comme le symbole de la résistance à la mainmise occidentale.

En 1979, seule force organisée nationalement à un niveau de masse, le clergé s'est rapidement emparé de la totalité du pouvoir. Il a rapidement verrouillé un dispositif étatique lui permettant de conserver le pouvoir durablement : prééminence du Guide suprême, sélection préalable des candidats autorisés à se présenter aux élections, etc.

Tout en appliquant des programmes économiques ultra-libéraux, le pouvoir religieux n'est pas avare de postures anti-impérialistes : occupation de l'ambassade américaine en 1980 après l'échec de l'offensive contre les kurdes, revendication du droit à l'arme atomique, etc.. Il s'agit avant tout pour le régime de gagner un soutien populaire, isoler ses adversaires intérieurs et rechercher des soutiens internationaux. Suite à la non-stabilisation du clergé en parti politique, les divergences se traduisent depuis par des affrontements entre clans.

### **La paysannerie**

Elle a été remodelée dans les années 1960 par la « révolution blanche » du dernier Chah. Celle-ci a vu la mise en place d'une couche de propriétaires moyens, et un afflux massif des plus pauvres vers les villes. Durant le siècle passé, les paysans n'ont jamais joué un rôle politique considérable en Iran.

### **Les populations urbaines pauvres**

Provenant en grande partie des campagnes, elles s'amassent en ville dans les taudis et les bidonvilles. Elles constituent une main-d'œuvre bon marché pour l'industrie et un vivier potentiel pour le clergé chiite. Ce sont les mobilisations des populations pauvres vivant dans la banlieue de Téhéran contre les projets de démolition des constructions « illégales » qui ont déclenché les premiers mouvements de masse ayant abouti à la révolution de 1979. De nouvelles révoltes pourraient surgir parmi ces populations, vu la misère dans laquelle elles continuent à vivre et les émeutes sporadiques qui secouent ces zones.

### **La classe ouvrière**

Elle est historiquement faible numériquement et peu concentrée, sauf dans l'industrie pétrolière. Elle a connu une croissance importante à partir du milieu des années 1960 avec le développement d'une industrie de montage.

La classe ouvrière a connu plusieurs tentatives de s'organiser syndicalement pendant le xx<sup>e</sup> siècle. Elle a joué un rôle capital dans la chute du Chah, avec notamment le blocage de l'industrie pétrolière. Toutes ces tentatives de structuration ont été rapidement brisées par une répression féroce.

Les partis politiques se réclamant de la classe ouvrière ont connu un sort comparable avec notamment la répression contre le PC dans l'entre-deux-guerres puis du Toudèh dans les années 1950. La tradition communiste a été largement discréditée suite aux bonnes relations que l'URSS et de la Chine entretenaient avec le régime du Chah. L'échec des partisans de la lutte armée dans les années 1970 n'a pas permis la refondation de courants marxistes, mais a permis de donner une image positive à la gauche se réclamant de cette tradition.

Au début des années 1980, quand le régime a tenté, une première fois, de changer de fond en comble le Code du travail afin de le baser sur la Charia, la résistance des travailleurs à l'échelle nationale, a forcé le régime à reculer et à abandonner totalement cette idée. Mais peu après, profitant de la guerre avec l'Irak, l'État islamique a écrasé le mouvement ouvrier.

Depuis 2004, on assiste à un développement des luttes ouvrières et des tentatives

de constituer des organisations syndicales. Face à la répression, la solidarité envers elles est plus nécessaire que jamais. L'importance du rôle des travailleurs a pu se vérifier lors des mobilisations de 2009.

### **La jeunesse étudiante**

Elle a toujours été un foyer de la résistance au pouvoir depuis l'époque du Chah et en a payé lourdement le prix.

Dans les années 1960, la jeunesse estudiantine a été le berceau des organisations de la gauche radicale qui se sont lancées dans la lutte armée : Fedayines du peuple (1963), et Modjahédines du peuple (1965). Le régime islamique a tenté de briser le mouvement des étudiants par sa « Révolution culturelle » des années 80, mais l'université est restée un foyer de protestation.

De nos jours, une partie d'entre elle aspire à la démocratie, au mode de vie occidental... et à l'exil. Les jeunes ont eu une place importante dans les mobilisations de 2009. D'après le dernier recensement, 60 % des étudiants sont aujourd'hui des femmes.

### **L'intelligentsia**

Une grande partie des Iraniens ayant fait des études aspire à un changement de régime.

Plusieurs centaines de milliers ont dû s'exiler pour échapper à la répression du temps du Chah, puis celle des mollahs. La littérature politique, de gauche comme de droite, produite par ces exilés est impressionnante et parmi les plus prolifiques des pays de la région du proche et moyen Orient. Ceux qui sont restés au pays ont tenu une grande place dans les mobilisations de 2009.

### **Les femmes**

Souvent présentées comme la « source principale du mal » sur la terre, elles subissent les lois moyenâgeuses et réactionnaires du régime religieux les réduisant officiellement au rang de citoyens de seconde zone. Elles subissent de plus en plus d'actes de violence.

Malgré cela, les femmes symbolisent l'échec de la volonté du régime religieux d'imposer une islamisation de la société. En 30 ans de régime islamique, le nombre moyen d'enfants par femmes est par exemple passé de 7 à 2<sup>1</sup>. Elles sont plus nombreuses à faire des études supérieures que les hommes et ont pris une place importante dans les mobilisations de 2009.

### **Les minorités nationales**

Environ la moitié des Iraniens appartiendraient à des minorités nationales. Depuis des siècles celles-ci se heurtent à la volonté de domination du pouvoir central, ce qui crée périodiquement des situations explosives.

1. Le nombre d'enfants par femmes est passé de 7 en 1978, à 5,3 en 1989, et 1,9 en 2007. Marie Ladier-Fouladi « *Iran, un monde de paradoxes* » (Atalante 2009, pp 57-58 et 346).

# Un pays multi-ethnique

Comme on peut le constater sur la carte des ethnies en Iran, différents peuples vivent en Iran. Les Perses, les Turcs et les Kurdes sont les plus nombreux. Très centralisé et dominé par l'élite perséphone, l'État central iranien contemporain a toujours opprimé les peuples non persans. Les régimes monarchique et islamique n'ont pas reconnu le droit de ces peuples à parler leur langue maternelle à l'école, ou de disposer des média dans celle-ci. Ils ont toujours eu recours sur ce sujet à une extrême brutalité.

Les demandes d'autonomie des militants de ces peuples sont systématiquement étiquetées de « séparatisme » et étouffées dans le sang. Mais l'histoire de l'Iran est inséparable de l'histoire des luttes de ces peuples pour l'obtention de leurs droits. Parmi celles-ci, la lutte des Kurdes pour leur droit à l'autonomie ainsi que pour d'autres droits légitimes se distingue par sa continuité et ses épisodes de luttes sanglantes et armées. Le Kurdistan iranien a été un des principaux berceaux de la



résistance contre le régime monarchique. Il a été très actif pendant la période révolutionnaire permettant la chute du régime monarchique. Les Kurdes ont revendiqué leurs droits nationaux pendant et après la révolution de février 1979. C'est pour cela que le régime islamique, dès sa prise de pouvoir, sur l'ordre direct de Khomeiny a tenté d'écraser le mouvement kurde en envoyant l'armée dès le printemps 1979. C'est là aussi que le nouveau régime a subi sa première défaite contre les « peshmergas » kurdes soutenus activement par tout un peuple. Ce n'est qu'ensuite, et avec le commencement de la guerre Iran-Irak, que le régime réussira à imposer son autorité et défaire le mouvement national des Kurdes.

Le peuple Turkmène, au nord, a subi le même sort que les Kurdes après que, sur le plateau de Gorgan (au nord-est de l'Iran), des « conseils paysans » aient chassé les grands propriétaires terriens, et occupé les grandes terres agricoles de cette région. Le nouveau régime islamique n'a même pas voulu négocier. Il a profité du manque de liens entre ce mouvement et le reste du pays. Il s'est également servi des dissensions provoquées par la direction de l'Organisation de Fédayines du peuple, la force organisée dominante dans cette région : celle-ci était en train de changer de bord et se diriger vers une défense du régime dans lequel il voyait désormais un « pouvoir anti-impérialiste dirigé par l'Imam Khomeiny ». Le pouvoir a écrasé le mouvement en envoyant l'armée et les « Gardiens de la Révolution Islamique » qui venaient d'être mis sur pieds.

Le peuple arabe du sud d'Iran, la région stratégique et pétrolière d'Iran, n'a pas été épargné. Dès l'installation du pouvoir islamique, les forces armées du régime ont attaqué et détruit de nombreux centres culturels fondés par les militants de la cause arabo-iranienne. Des dizaines de militants ont été exécutés et des centaines d'autres ont été emprisonnés et torturés.

Ces exemples montrent que la question nationale en Iran est très importante et sensible. L'État central ne tolère aucune revendication nationale, ce qui confirme que les droits des minorités nationales ne peuvent pas être résolus dans le cadre des régimes de ce type.

# La situation des femmes

par **BEHROOZ FARAHANY\***

IRAN

Socialement et politiquement les femmes iraniennes ont été les premières victimes de l'installation d'un régime clérical islamique en Iran. Khomeiny, même en exil, avait exclu de déroger aux règles de la charia islamique concernant, entre autres, l'interdiction faite aux femmes d'occuper les postes de responsabilités juridiques.

La tendance à marginaliser socialement les femmes ne date pas de l'ère Khomeiny.

Le clergé en Iran a toujours joué un rôle de premier plan dans l'opposition à tout progrès de la condition des femmes.

Depuis la Révolution constitutionnelle de 1906 jusqu'à la prise du pouvoir par le clergé en 1979, celui-ci n'a pas cessé de combattre les avancées relatives aux droits des femmes.

En ce qui concerne Khomeiny, sa protestation contre le régime du Chah au moment de la réforme agraire (1963) était avant tout une opposition aux nouveaux droits accordés aux femmes par le régime monarchique.

Concernant les droits des femmes, on peut ainsi résumer les grandes lignes de l'idéologie des ayatollahs chiites iraniens. Dans leur vision du monde, les droits des femmes ne sont pas déterminés par les êtres humains et les conditions sociales d'une période déterminée, mais par leur « place naturelle et définie par Dieu ». Le rôle social de la femme est d'être avant tout une épouse soumise à l'homme qui garantit son pain quotidien. Le devoir sacré de la femme est la reproduction, et donc de mettre au monde des enfants. Le slogan favori des ayatollahs est « Le paradis est sous les pieds des mères ! ». Être femme et mère au foyer est le « travail divin » accordé aux femmes ! Dans cette vision du monde, les hommes ont le pouvoir de « mettre fin au contrat » de mariage quand ils le souhaitent. En bref pour eux, l'inégalité est dans l'ordre naturel et divin des rapports entre les humains et, selon la volonté divine, les femmes sont inférieures aux hommes en droit.

Cela dit, il faut noter que le regard paternaliste et misogyne de la société iranienne ne date pas du régime islamique. Le Chah lui-même était un exemple flagrant de misogynie en son temps. Il l'avait assumé ouvertement dans un célèbre entretien dévastateur avec Oriana Fallaci, en 1973, dans lequel il explique que les femmes sont à peine bonnes pour la cuisine et incapables de grandes prouesses. Une autre histoire montre la domination masculine à cette époque : au milieu des années 70, la sénatrice Mehranguiz Manouchehrian avait proposé d'éliminer l'obligation pour les femmes mariées d'obtenir l'autorisation de leur

mari pour sortir du territoire. Non seulement cette demande a été violemment rejeté, mais Mme Manouchehrian a été forcée de démissionner.

Les femmes, tout « naturellement », ont été les premières victimes de l'établissement du régime islamique en Iran, et cela s'est notamment traduit dans le monde du travail.

Pour mieux comprendre ce phénomène il faut comparer les statistiques du régime monarchique et ceux du régime islamique.

Nous disposons de trois statistiques concernant la période monarchique : les recensements des années 1956, 1966 et 1976 :

**En 1956**, 9,2 % des femmes travaillaient et la part du travail féminin était de 9,7 % de la population active.

**En 1966**, 12,6 % des femmes travaillaient et la part du travail féminin était de 14,5 % de la population active.

**En 1976**, 12,9 % des femmes travaillaient et la part du travail féminin était de 14,8 % de la population active. La population des femmes et des filles de plus de 10 ans s'élevait à 11,236 millions. Il faut souligner qu'en 1976 les femmes avaient une participation très active dans le monde du travail, et plus jamais ce pourcentage n'a été atteint contrairement à la propagande officielle du régime islamique.

Malheureusement, ces statistiques ne comportent pas de chiffres précis concernant la répartition de cette force de travail féminine entre les différents secteurs. Mais nous disposons des divers rapports qui donnent un aperçu assez clair : 50 % de ces travailleuses sont employées dans la production dont 2,59 % dans le secteur agricole, 7,40 % dans la grande industrie et 12,77 % dans les services.

Le reste d'entre elles sont actives dans le travail non couvert par le Code du travail, comme le travail domestique. Mohammad Sodagar, un des rares chercheurs qui s'est occupé de ce problème résume la situation comme suit :

*« Les femmes ont accès à des postes techniques, professionnels, commerciaux et bureaucratiques. Très peu obtiennent des postes de responsabilités commerciales et administratives.*

*En général les travailleuses subissent la double pression du système capitaliste et de l'ordre patriarcal. Elles forment la majorité des démunis de la société.*

*La plupart des emplois offerts aux travailleuses sont très peu payés et considérés comme très dévalorisants. La quasi-totalité des tisseurs de tapis et des travailleurs de services de nettoyages privés et publics sont des femmes.*

*Et même si, selon la loi, payer des salaires moindres pour les femmes est interdit, à travail égal il existe une énorme différence de salaire, de primes de d'augmentation de salaires entre les hommes et les femmes.<sup>1</sup> »*

En ce qui concerne le régime islamique, nous disposons de deux recensements datant de 1986 et 2000. D'après des études récentes, la situation des femmes ne s'est pas améliorée depuis.

Les femmes étaient 164,4 millions en 1976 et 24,1 millions en 1986. La part du travail féminin dans la population active était de 10,20 %. Selon ces statis-



**Manifestation pendant la révolution iranienne à l'occasion de la journée internationale des femmes du 8 mars.**

tiques, entre 1976 et 1986 la part des travailleuses dans le secteur public a baissé de 14,70 % à 11,8 % et dans le secteur privé de 13,50 % à 7 %. Dans la grande industrie, la part de travail des travailleuses est passé de 10,50 % avant 1979, à 3,9 % après 1979.

Pendant cette décennie, 428 000 travailleurs ont perdu leurs emplois dont 419 000 dans le textile, l'habillement et la corroierie. C'est-à-dire que sur les 428 000 travailleurs devenus chômeurs il y avait 240 000 travailleuses, ce qui est absolument disproportionné par rapport à la proportion du travail féminin dans l'ensemble du monde du travail. Cela ne peut être expliqué que par une politique volontairement hostile aux femmes.

La distribution dans différents secteurs est la suivante :

50 % des femmes travaillent dans les services, 16,60 % dans l'agriculture, 13,03 % dans l'industrie et 27 % dans le bâtiment.

Durant cette période, un changement significatif s'est opéré dans le secteur des services : la part des travailleuses est passée de 20 % en 1975 à 42 % en 1996. Cette augmentation de part du travail féminin dans un régime islamique qui tente de pousser les femmes « vers la cuisine », s'explique en partie par le résultat paradoxal d'une politique sexiste de séparation des hommes et des femmes dans les écoles et les hôpitaux : cette politique implique nécessairement l'embauche de femmes pour s'occuper des filles et des femmes dans ces domaines et ainsi empêcher les contacts avec les hommes.

Les raisons de cette baisse évidente de la force de travail féminin pendant la première décennie du règne de la république islamique peuvent être résumées comme suit :

- interdiction formelle d'embauche des femmes dans certains établissements comme l'Organisation des Industries nationales,
- incitation de départ à la retraite volontaire des femmes en offrant la possibilité d'acquisition d'années de cotisations,
- fermetures des crèches dans certains établissements publics,
- séparation des ateliers de travail féminin et masculin, et réduction du nombre d'ateliers féminins,
- propagande intense sur le « rôle sacré » des femmes en tant que mère et encouragement explicite au « retour des femmes au foyer »,
- proposition de postes à mi-temps aux travailleuses,
- licenciement pure et simple des femmes travailleuses,
- récession économique et conditions exceptionnelles provoquées par la guerre.

Des études très sérieuses menées par des spécialistes montrent que les femmes iraniennes ont résisté et n'ont pas cédé devant les tentatives de mise à l'écart et les intimidations directes et indirectes du régime<sup>2</sup>.

Mais l'islamisation de la société laisse ses empreintes sur le travail féminin. Ainsi ce travail est concentré dans les secteurs des services, de l'éducation et de la santé. De plus, comme on l'a déjà vu, le nombre de femmes fonctionnaires a augmenté afin de rendre possible la politique sexiste généralisée concernant la séparation des femmes et des hommes dans les établissements publics. Le corollaire de cette situation est la baisse du taux du travail féminin dans le secteur privé.

Le seul point dans lequel le régime islamique peut se vanter d'avoir dépassé le régime monarchique est le taux d'alphabétisation et le niveau des études des femmes.

La part des femmes ayant fait des études secondaires et supérieures qui était de 18,5 % à l'époque monarchiste (1977) est passée à 43 % en 1997. En 2006-2007, 52,4 % des étudiants étaient des femmes.<sup>3</sup> Le régime islamique leur barre néanmoins l'accès au marché du travail. Pas étonnant que dans ces conditions les femmes ayant fait des études constituent l'épine dorsale du mouvement féministe en Iran.

Ces mêmes études montrent que les travailleuses iraniennes tout en étant, comme les hommes, sous la coupe du régime islamo-capitaliste souffrent des inégalités suivantes :

- salaire inférieur à travail égal,
- concentration dans des cercles limités du monde du travail,
- participation inégale dans les processus décisionnels,
- des critères d'embauches inégaux,
- des possibilités inégales de formation et de spécialisation,

- accès inégal aux ressources de production,
- possibilité inégale de promotion professionnelle.

Un exemple montre le degré de la résistance du régime islamique concernant les parités hommes-femmes au travail. Après de longues campagnes, une loi est votée en 1993, c'est-à-dire 24 ans après la prise du pouvoir par les ayatollahs, concernant « les minima et maxima des salaires pour les hommes et les femmes mariés avec enfant » embauchés dans les établissements publics, sans distinction de sexe. Mais cela veut dire que c'est une parité seulement pour une partie des femmes travailleuses : celles qui sont dans le secteur public et uniquement celles qui ont des enfants ! Pour les autres qui sont sans enfant ou dans le secteur privé ? Désolé il n'y a rien prévu pour vous..

\* Article écrit avec la collaboration d'Annick Coupé (Union syndicale Solidaires). Behrooz Farahany est un des animateurs de l'association SSTI [www.iran-echo.com](http://www.iran-echo.com)

Bibliographie : Marie Ladier-Fouladi, « *Iran, un monde de paradoxes* » (Atalante, 2009).

1. Extrait de M. Sodagar « Développement du capitalisme en Iran », tome II, page 673 (en persan).
2. Voir l'excellent article de G. Sepidroudi et H. Mohseni dans « *Inégalités sexuelle dans la classe ouvrière iranienne* » (2004).
3. Marie Ladier-Fouladi : « *Iran, un monde de paradoxes* », p. 63 (Atalante, 2009).

# **UN MOUVEMENT OUVRIER EN RECONSTRUCTION**

## **Les luttes et les droits des salariés**

Entre 1953 et 1979, le Chah d'Iran avait mis sur pied un État policier tout puissant qui écrasa toute forme d'opposition, y compris, et surtout le mouvement ouvrier. Une répression sanglante s'abattit sur le pays. Pendant plus de 25 ans, les organisations de la classe ouvrière ont été interdites. Durant ces nombreuses années, l'influence des organisations ouvrières fut très réduite.

À partir de la fin des années 1960, l'importance numérique et économique de la classe ouvrière s'est accrue avec le développement spectaculaire de l'industrie de montage (automobile, électroménager, etc.). Vers le milieu des années 70, la classe ouvrière iranienne était environ trois fois plus nombreuse qu'à la fin des années 40. Elle comptait plus 3 millions de travailleurs dont un tiers était concentré dans de très grosses usines implantées dans la plupart des grandes villes du pays, et principalement à Téhéran.

La catégorie la plus nombreuse était constituée par les travailleurs du bâtiment sans emploi stable. Ils formaient une couche d'ouvriers actifs sur le plan politique, mais sans grand pouvoir économique. Ils étaient dépourvus de cohésion à l'échelle de cette industrie et se fondaient dans la masse pauvre des villes.

Ces points forts comme ces faiblesses allaient marquer la nouvelle montée du mouvement ouvrier. De nombreux secteurs de la classe ouvrière se sont alors facilement intégrés à de grandes luttes. Ils furent néanmoins aisément dispersés et démoralisés dans le contexte d'une crise économique et en l'absence d'organisations ouvrières fortes et unies.

La combinaison d'une croissance économique rapide et d'un régime autoritaire empêcha la renaissance d'organisations ouvrières indépendantes. Les soi-disant syndicats ouvriers autorisés n'étaient que des structures corporatistes entièrement contrôlées par le Ministère du travail. La vie quotidienne des travailleurs à l'usine était étroitement surveillée par des « Comités de protection des travailleurs », dirigés et contrôlés par la Savak, la police secrète du régime. Il y avait en conséquence, bien peu d'organisations ouvrières indépendantes. Le centre des activités dirigées contre le régime se situait en conséquence à l'extérieur de la classe ouvrière.

Les travailleurs avaient joué un grand rôle dans la révolution de 1979 avec leurs grèves, qui avaient notamment paralysé l'industrie pétrolière. Il était donc légi-

## Libérez les syndicalistes emprisonnés en Iran !



**Mohamad Jarahi**  
Transport

**Reza Shahabi**  
Transport

**Sheis Amani**  
Textile



**Ali Nejati**  
Sucrierie

**Ebrahim Madadi**  
Transport

**Ali Akhavan**  
Education

**Behnam Ebrahimpzadeh**  
Pétrochimie



**Rasoul Bodaghi**  
Education

**Sedigh Karimi**  
Textile

**Shahrokh Zamani**  
Bâtiment

Organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA



time qu'ils revendiquent ensuite l'amélioration de leur niveau de vie et de leurs conditions de travail.

Le nouveau pouvoir avait promis beaucoup de chose aux travailleurs. Mais un an après, des blocages ont rapidement surgi entre les rédacteurs de la nouvelle législation sociale (parlementaires, religieux, membres du Conseil des gardiens de la Constitution). Un certain nombre d'entre eux considérait en effet que la relation employeur/employé était une pure relation contractuelle entre individus, comme le prônaient les partisans du « laissez-faire » aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en Europe. Il en résultait des divergences très importantes entre les rédacteurs du texte : la préparation du projet de loi prit onze ans, avant qu'une version définitive soit adoptée par le « Conseil du discernement ».

Premier problème de taille, la loi de 1990 refuse de se conformer aux normes internationales relatives à la liberté syndicale.

– Seuls les auxiliaires du pouvoir comme les « Maisons des travailleurs », héritage du régime du Chah, et les « Conseils islamiques » sont reconnus et autorisés. Le Code du travail accorde par ailleurs une place centrale aux sociétés et associations islamiques. Les règles et statuts des Conseils islamiques sont élaborés par les ministères de l'Intérieur, du Travail et des Affaires sociales ainsi qu'avec l'Organisation d'information islamique. Une fois approuvés par le Conseil des ministres, les Conseils islamiques peuvent représenter les travailleurs au sein de réunions tripartites aux côtés des représentants de l'État et du patronat, une caricature du schéma proposé par les conventions internationales de l'OIT.

– Toute grève déclarée contraire aux politiques gouvernementales en matière d'économie et de travail est interdite. Les grèves sont par ailleurs interdites dans le secteur public.

– Il n'existe pas de négociation de conventions collectives.

– Aucun mécanisme ne protège les droits des travailleurs dans le secteur public.

– La législation sociale ne s'applique pas dans les zones franches d'exportation et dans les petites sociétés de 5 employés ou moins.

Le Code du travail stipule que le salaire minimum doit être suffisant pour permettre de faire face aux frais de subsistance d'une famille et qu'il doit tenir compte de l'inflation. Néanmoins, le salaire minimum a été fixé en janvier 2010 à 210 euros par mois, soit 50 % en dessous du seuil de pauvreté défini par le gouvernement. De nombreuses personnes issues, non seulement de la classe ouvrière mais aussi des classes moyennes exercent pour cette raison deux ou trois emplois pour subvenir aux besoins de leurs familles.

La durée légale du travail est de 6 jours et de 48 heures hebdomadaires maximum.

La loi interdit le travail forcé et l'esclavage des enfants. Mais, dans la réalité, ce genre de pratique existe. Le travail des enfants de moins de 15 ans est interdit et des restrictions sont imposées quant au type de travail autorisé pour les moins de 18 ans. Toutefois, les lois relatives au travail des enfants ne sont pas mises en application et le travail des enfants est fréquent. Des enfants travaillent notamment dans l'agriculture, le service domestiques et quelques petites entreprises. Le dernier

rapport de l'ONU sur le travail des enfants indique que plus d'un million d'enfants vivent au-dessous du seuil de pauvreté (1 à 2 dollars). Un rapport récent indique que « 25 % des enfants travaillent entre 6 et 10 heures, 35 % entre 6 et 10 heures et 24 % plus de 10 heures par jour ». Le rapport précise que la vente ambulante, la contrebande, l'échange de marchandises et la prostitution sont les champs prédominants de l'emploi des enfants en Iran.

La loi de 1990 comporte néanmoins certaines avancées comme, par exemple, une meilleure protection des salariés contre les licenciements. Pour cette raison, cette loi a été prise pour cible par les néo-libéraux. Elle a ensuite été modifiée par le pouvoir pour qu'elle ne soit pas applicable à près de 80 % des salariés.

Une première étape a été d'exclure les entreprises de moins de 5 employés de son champ d'application. Dans un deuxième temps, cela a été également le cas pour les entreprises de moins de 20 salariés. En outre, les salariés en CDD ont été déclarés non bénéficiaires du « Code du travail ». Résultat, environ 80 % des salariés n'ont plus de couverture sociale, d'indemnités chômage ou de pensions de retraites.

### **Les revendications immédiates des travailleurs (11 février 2010)**

... Née de la lutte pour la démocratie, des grèves, des protestations, et de la lutte acharnée pour établir des organisations indépendantes, la classe ouvrière aujourd'hui ne lutte que pour son droit à survivre. Bon nombre d'entre nous sont en prison et leur seul crime est d'avoir essayé d'organiser les travailleurs pour une vie meilleure.

Mais, pour nous, les cellules de prison ne sont pas la fin de la route. Nous sommes les producteurs de la richesse et c'est nous qui faisons tourner les roues de la production. Nous avons derrière nous l'expérience historique de la grande grève générale des ouvriers du pétrole pendant la révolution de février 1979. Ayant cette expérience et forts de notre nombre, nous reformulons les meilleures et les plus humanistes aspirations de la révolution 1979. Aujourd'hui, après trente et un ans, nous exposons nos revendications minimales et nous exigeons la réalisation immédiate et sans conditions de toutes :

1. Reconnaissance sans conditions des organisations indépendantes de travailleurs, du droit de grève, du droit d'organiser des protestations, de la liberté de rassemblement, de la liberté d'expression, et de la liberté de s'associer à tout parti politique.
2. Abolition immédiate de la peine de mort, et libération immédiate et sans conditions de tous les militants ouvriers emprisonnés ainsi que tous les autres activistes politiques.

3. Augmentation immédiate du salaire minimum selon l'avis des travailleurs eux-mêmes par l'intermédiaire de leurs représentants réels et de leurs institutions indépendantes.
4. Retrait du « Plan de Rationalisation de Subventions ». Les salaires impayés dus et en retard des salariés doivent être payés immédiatement sans aucune excuse ou exception
5. Garantie de la sécurité du travail pour tous les travailleurs, abolition des contrats précaires ou comportant des pages blanches. Transfert de tous les agents du pouvoir hors des lieux de travail, établissement d'un nouveau Code du travail avec la participation directe des représentants des ouvriers élus dans leurs assemblées générales.
6. Arrêt des licenciements et de la mise en chômage des travailleurs. Tous ceux qui ont perdu leur travail ou qui ont atteint l'âge légal de travailler doivent bénéficier d'une indemnité du chômage pouvant permettre une vie décente.
7. Nous réclamons l'égalité des droits des femmes et des hommes dans tous les aspects de la vie sociale et économique et demandons l'abolition de toutes les discriminatoires à l'égard des femmes.
8. Nous réclamons le droit à une vie aisée et sans souci économique pour tous les retraités. Nous condamnons fermement toutes formes de discriminations en ce concerne le paiement des retraites.
9. Octroi à tous les enfants, indépendamment du statut social et économique de leurs parents, de leur genre, de leur nationalité, race et religion, d'une éducation et d'une sécurité sociale gratuite et identique
10. Déclaration du 1<sup>er</sup> mai jour férié national et devant être inclus dans le calendrier officiel ; toutes les restrictions à l'égard de sa célébration doivent être levées.

Signés par :

Syndicat des travailleurs de la Régie du transport de Téhéran et de sa banlieue (Vahed)

Syndicat d'ouvriers de raffinerie de sucre de Haft Tapeh

Syndicat libre des ouvriers iraniens

Syndicat d'ouvriers de métallurgie et électrique de Kermanshah

Le 11 février 2010

## Entretien avec Mahmoud Saléhi\* (16 AVRIL 2012)



Mahmoud Saléhi, lors de sa visite au local national  
de l'Union syndicale Solidaires le 16 avril 2012. (Photo Solidaires).

Le syndicalisme, et toute action revendicative ouvrière sont interdits en Iran. Ces activités sont légalement considérées comme criminelles.

La « Charte du travail » édictée par le Ministère du travail prévoit trois formes de structures légalement habilitées à représenter les travailleurs :

- les Conseils islamiques du travail,
- les associations islamiques,
- les « délégués ouvriers ».

Il est illégal de constituer des organisations en dehors du cadre de cette Charte dont les dispositions doivent être respectées de A à Z.

Des syndicats ont néanmoins été constitués, comme à la compagnie des autobus de la région de Téhéran (Vahéd) et dans l'industrie du sucre. Mais leurs fondateurs se sont retrouvés en prison. Je suis moi-même allé en prison pour avoir voulu créer un syndicat d'ouvriers boulangers. Ce syndicat cherche à se constituer depuis une quarantaine d'années, mais il a été démantelé trois fois par le régime du Chah, puis par celui des islamistes.

Lorsque nous posons la question aux autorités pourquoi elles empêchent l'existence de syndicats, elles nous répondent que le mot syndicat existait du temps du Chah, mais que son usage est interdit sous le régime actuel.

Des mouvements revendicatifs existent dans toutes les régions, et particulièrement dans les régions les plus industrialisées. Aujourd'hui, le pouvoir refuse

même que des Conseils islamiques du travail s'organisent sur les lieux de travail, parce que les travailleurs cherchent à utiliser ces instances contre le régime.

Grâce aux luttes ouvrières lors de la révolution de 1979, une législation sociale avaient été obtenue. Mais aujourd'hui, le pouvoir applique à peine 1 % du Code du travail qu'il avait pourtant mis en place il y a une vingtaine d'années, et qu'il cherche aujourd'hui à remettre en cause.

J'étais membre d'un comité d'arbitrage dans deux villes, mais les textes en vigueur n'étaient pas appliqués et j'ai, pour cette raison, décidé d'en démissionner.

Il n'y a pas de syndicats reconnus par le pouvoir en Iran. L'organisation des travailleurs se fait sous la forme de comités cherchant à faire reconnaître le droit de constituer des syndicats. C'est par exemple le cas du « Comité de coordination pour la création de syndicats » dont je suis un des membres fondateurs. Beaucoup de luttes portent sur le règlement des salaires impayés. Les retards peuvent atteindre jusqu'à 16 mois ! Les employeurs invoquent des problèmes de trésorerie, la pénurie de pièces détachées ou les difficultés d'importation. Mais ce sont des excuses bidon. La réalité est qu'ils ne veulent pas payer les salaires. Ces salaires impayés sont à l'origine de beaucoup de grèves et de manifestations. Celles-ci servent ensuite de prétexte au gouvernement pour aggraver la répression. Le 26 octobre 2003, par exemple, dans la ville de Khatoon Abad, quatre manifestants ont été tués depuis des hélicoptères et plusieurs ont été blessés.

Des luttes existent dans le secteur privé comme dans le secteur public.

Pour le secteur public, citons par exemple les autobus de la région de Téhéran, ou encore l'enseignement. Les enseignants sont encore plus mal traités que les ouvriers : j'en connais ayant 14 années d'ancienneté dont le salaire est si faible qu'ils sont contraints de travailler simultanément comme chauffeur de taxi.

En ce qui concerne le niveau du chômage, on ne peut pas se fier aux statistiques officielles. On considère généralement que la moitié des femmes sont au chômage, mais cela n'est pas pris en compte dans les statistiques. Il en va de même pour les salariés de plus de 50 ans.

Il est fréquent que des salariés soient payés moins de la moitié de ce que prévoit leur contrat. Mais le chômage est tellement important qu'ils sont contraints de se contenter de cela.

Il existe souvent plusieurs versions du même contrat de travail. Les patrons s'arrangent pour que le contrat comporte plusieurs pages dont seule la dernière est signée. Cela leur permet ensuite de modifier à leur guise les pages précédentes ! En tant que délégué des salariés, j'ai saisi le tribunal pour prouver l'existence de telles pratiques.

Les différents comités existants ne comportent pas de travailleurs du rang. Ils ne sont composés que de militants dont certains travaillent eux-mêmes dans les entreprises concernées. Ces organisations agissent ensemble à diverses occasions, par exemple pour appeler à manifester le 1<sup>er</sup> mai.

Les comités ne sont pas tous sur la même orientation :

- certains privilégient la demande d'autorisation par le pouvoir,
- d'autres relativisent l'importance de cet aspect.

Toute organisation ayant plus de trois membres déclarés est interdite par la loi. Pour cette raison, nous avons décidé de créer un comité de coordination, et non pas un syndicat. Si nous parvenons à faire reconnaître notre comité par les autorités, des travailleurs du rang pourront alors y adhérer.

En ce qui concerne par exemple le comité dont je suis membre, 90 % de ses membres ont été licenciés en 2011, et le gouvernement a interdit qu'ils soient embauchés par une autre entreprise. C'est ce qui m'était arrivé : j'ai été licencié, et je n'ai pas pu retrouver de travail parce que j'étais étiqueté. Nous avons alors créé une société à statut commercial dont je suis devenu le salarié !

Parmi les étudiants, on trouve environ 60 % de femmes. Mais leur motivation est différente de celle des femmes occidentales : elles font des études supérieures avant tout pour ne pas rester enfermées à la maison ! Pendant trois ou quatre ans elles peuvent, en effet, être libres de sortir sans être sous la surveillance de leurs frères ou de leur père. Mais une fois les études terminées, elles sont le plus souvent obligées de rester à la maison car elles ne trouvent pas d'emploi. Ou si elles en trouvent, celui-ci ne correspond pas à leur qualification. Une ingénieure, par exemple, se verra proposer seulement un poste de secrétaire.

À poste égal, une femme gagne souvent 10 fois moins qu'un homme, soit à peine de quoi payer le transport pour aller au travail.

Une nouvelle forme d'emploi se développe pour les femmes iraniennes : il s'agit du travail à domicile pour lequel le salaire versé est encore moindre. Cela permet, de plus, au patronat de ne pas payer pour la location d'un lieu de travail, pour l'électricité ainsi que pour le transport de la main-d'œuvre. On trouve notamment cela dans des secteurs comme la fabrication des jouets, la tapisserie, le textile, différents travaux de service, etc. Un gros effort de propagande est également fait en direction des femmes pour leur expliquer qu'il est mieux pour la famille qu'elles travaillent à domicile plutôt qu'à l'extérieur.

Lorsqu'un homme travaille, toute sa famille bénéficie d'une couverture sociale. Mais si ce n'est pas l'homme mais la femme qui travaille, les enfants n'en bénéficient pas car la loi ne reconnaît pas les femmes comme chef de famille, même si elles sont veuves ou divorcées. Pour la même raison, les femmes ne peuvent pas percevoir les allocations familiales.

Par ailleurs, en cas de divorce, la garde des enfants de moins de 18 ans est toujours accordée à l'homme.

La classe ouvrière n'est pas une classe nationaliste, mais une classe internationaliste. Quel que soit le pays, les travailleurs appartiennent à la même classe. C'est comme lorsque tu as un enfant : qu'il habite en France ou en Iran, c'est

toujours ton enfant. La seule question qui se pose pour toi est de savoir comment tu peux l'aider.

Si on est internationaliste, il faut que cela se traduise dans les faits. Nous sommes au courant des actions de soutien de l'Union syndicale Solidaires concernant différents pays, comme par exemple la Tunisie, ou la Palestine avec le bateau pour Gaza. Mais dans un pays hors-la-loi comme l'Iran, envoyer un courrier ou une pétition aux autorités ne suffit pas.

Alors que des centaines de militants sont exécutées, les gouvernements de France et d'Iran continuent à avoir de bonnes relations. Si les salariés français et européens, par exemple, arrêtaient de charger et décharger les bateaux commerçant avec l'Iran, je suis sûr que le patronat iranien chercherait à négocier l'arrêt de ce mouvement contre la liberté pour les travailleurs iraniens de créer des organisations syndicales.

En 2010, lorsqu'il y avait eu des grèves et manifestations en France pour la défense des retraites, l'équivalent d'un Préfet dans la ville de 150 000 habitants où j'habite m'avait convoqué pour me dire qu'il aimait beaucoup Sarkozy parce celui-ci avait réussi à gagner. Alors, si même le patronat iranien est internationaliste, il serait paradoxal que les travailleurs ne le soient pas.

Entretien réalisé le 2 avril 2012

par Annick Coupé, Christian Mahieux et Alain Baron.

Interprète : Houshang Sépéhr.

**\* Mahmoud Saléhi par lui-même :**

J'ai aujourd'hui 50 ans. Mon père était ouvrier dans le bâtiment. Ma mère était artisan-boulangère, et j'ai commencé à travailler avec elle dès l'âge de 6 ans, en plus de l'école.

Depuis mon enfance, j'ai toujours eu le sentiment d'être exploité. Mais jusqu'à la veille de la révolution de 1979, je luttais à titre individuel contre les inégalités et le patronat. C'est seulement à ce moment-là (Mahmoud avait 17 ans) que j'ai compris la nécessité de créer une organisation militante afin de pouvoir mener une lutte collective. Dès le début de la révolution, nous avons créé un syndicat des boulangers dans ma ville. Mais tout de suite le gouvernement l'a combattu et interdit. Les militants ont été emprisonnés. En ce qui me concerne, depuis 1979, j'ai passé en tout 9 années en prison. Mon plus long séjour a duré 3 ans. Le 29 avril 2004, suite à une interview donnée à une délégation syndicale internationale, je me suis retrouvé emprisonné pendant un an.

Vers 1995, nous avons relancé le syndicat. En Iran, les boulangeries sont presque toujours des petites entreprises employant moins de 10 personnes embauchées à la journée. Dans la ville où j'habite, suite à la création d'un embryon de syndicat, la précarité des emplois a été réduite au travers de l'obtention de contrats à durée déterminée. Je suis aujourd'hui à la retraite pour invalidité et mes revenus sont de l'ordre du salaire minimum (390 000 tomans).

## Les contrats de travail

- Les emplois stables se trouvent plutôt dans les administrations.
- Dans les grandes entreprises, le CDD est en général la règle.
- Dans celles ayant moins de 5 salariés, les travailleurs sont en général embauchés à la journée. Les patrons de ces entreprises sont, par ailleurs, exonérés de payer les cotisations sociales, et pour cette raison, beaucoup de patrons limitent les effectifs de leur entreprise afin d'appartenir à cette catégorie. En 2005, les entreprises de moins de 10 salariés ont été placées en dehors du champ d'application de la législation sociale. Elles le sont à nouveau depuis 2011.

La plus grande partie des Iraniens vit dans une état de grande pauvreté : à Téhéran, il faut souvent payer un loyer mensuel (hors charges) de l'ordre de 350 000 tomans, alors que le salaire minimum est de 390 000 tomans. Il faut par ailleurs déposer 10 millions pour la caution. Résultat, nombreux sont ceux qui doivent exercer un second ou un troisième emploi.

## Extraits du testament de Farzad Kamangar\* (mai 2010)

Je m'appelle Farzad Kamangar, connu sous le nom de Syamand, instituteur depuis 12 ans. Pendant l'année précédant mon arrestation, j'enseignais au collège technique de Kamyaran, étais membre du conseil d'administration du syndicat des enseignants techniques du Kurdistan et également le porte-parole de ce syndicat, jusqu'à l'interdiction de ses activités par le gouvernement.

Je faisais aussi partie de l'équipe de rédaction de la revue pédagogique Rouyan (la revue de l'éducation nationale au Kurdistan) jusqu'à ce que cette revue soit également interdite. J'ai également été membre de l'Association de protection de l'environnement de Kamyaran (ASK). En 2005, lorsque la Ligue de défense des droits de l'Homme a commencé ses activités locales, j'y ai adhéré en tant que journaliste... En août 2006, je suis venu à Téhéran pour m'occuper de la santé de mon frère, un activiste kurde, et j'ai été aussitôt arrêté. J'ai été transféré dans un sous-sol sans ventilation et sombre dont j'ignore l'adresse. Les cellules étaient vides et dépourvues de tout objet, lit ou couverture [...].

Lors des interrogatoires, je recevais des coups de fouet sur tout le corps pour toute référence à mon identité kurde, ma religion (*sunnite*, *NDLR*) ou même à cause de la musique kurde que j'avais sur mon mobile. Ils me faisaient asseoir sur une chaise, déshabillé et les mains liées dans le dos. Ils me donnaient des coups aux endroits sensibles du corps ou me menaçaient de viol, et me harcelaient avec un bâton. Ma jambe gauche a été fortement endommagée pendant cette phase d'arrestation et j'ai même perdu connaissance à cause des coups reçus sur la tête et des électrochocs que j'avais subis et depuis mon réveil, j'ai des problèmes d'équilibre et des tremblements involontaires qui continuent jusqu'à ce jour...

Au bout de quelques jours et après de multiples sévices, j'ai été à nouveau transféré à la section 209 d'Evine, où j'ai été interrogé et battu dans une pièce au premier étage. Fin août, mon état de santé s'est aggravé à cause des tortures subies... J'ai passé les mois de septembre et octobre à l'isolement et j'ai tellement subi de torture que j'ai fait une grève de la faim pendant 33 jours. Lorsqu'ils ont convoqué ma famille pour les menacer en ma présence, je me suis jeté du haut des escaliers pour mourir. Ensuite, encore un mois d'isolement, sans visite ni de coup de fil. Et pas de droit de sortir de la cellule pendant ces trois mois d'isolement.



Farzad et ses élèves

Début décembre, j'ai été transféré à la maison d'arrêt des services de sécurité de Kermānchāh, alors que je ne savais toujours pas de quoi j'étais accusé ! Là, ils m'ont déshabillé et battu encore une fois, puis m'ont donné des vêtements souillés et m'ont conduit, toujours en me tapant dessus... Avec deux ampoules qui pendaient du plafond et sans ventilation, la cellule semblait être une ancienne toilette froide qui empestait. Il y avait juste une couverture très sale. L'espace était si exigu (environ 1m60 x 50 cm) que je me cognais la tête au mur en me réveillant. Pour pallier le manque d'air, je collais mon visage par terre, à la fente de la porte où un petit courant d'air pénétrait. Ils tapaient sur la porte plusieurs fois par heure, pour que je n'arrive pas à dormir. Parfois ils éteignaient la lumière et me laissaient dans le noir...

Dans les quinze derniers jours de ma détention, j'ai été transféré dans une cellule encore plus sale et très froide. J'étais insulté et battu tous les jours. Une fois, je me suis même évanoui après le coup que j'avais reçu aux parties génitales... Une nuit, ils m'ont déshabillé et m'ont menacé de viol. J'ai dû commencer à me taper la tête contre le mur pour les faire arrêter. Ils m'ont obligé à avouer avoir eu des relations sexuelles... J'entendais les plaintes et gémissements des autres prisonniers. Certains se suicidaient même. Mi-mars, j'ai été transféré à Téhéran, mais toujours sans droit de visite. Je subissais la pression psychologique, car ils menaçaient en permanence d'arrêter ma famille et continuaient à m'insulter...

Après une longue attente, mon dossier fut envoyé au tribunal, en juin 2007. Mes interrogateurs disaient qu'ils demanderaient la peine maximale pour moi... Ils me détestaient pour ce que j'étais : kurde, journaliste et militant pour les droits de l'Homme. Malgré toutes les pressions, ils n'arrêtaient pas...

Mes geôliers ayant décidé de m'enlever la vie, je décide de donner mes organes aux personnes qui en ont besoin pour leur donner la vie.

Qu'elles soient au flanc du mont Sabalan, sur les rives de Karoun, dans le désert ou regardant le lever du soleil en haut de Zagros.

Je veux donner mon cœur rebelle à un enfant, plus rebelle encore, qui confie ses rêves aux étoiles, les prenant à témoin pour ne pas trahir ses rêves d'enfance une fois grand.

Je voudrais que mon cœur batte dans la poitrine de celui qui pense aux enfants qui dorment le ventre vide, comme mon élève Hamed (16 ans) qui m'écrivait « Même mon souhait le plus petit ne se réalise pas dans la vie ! » avant de se pendre.

Laissez mon cœur battre dans un nouveau corps, peu importe la langue qu'il parle ou la couleur de sa peau, juste qu'il soit l'enfant d'un ouvrier, pour que la peau rêche des mains de son père me rappelle mes luttes contre les inégalités. Un enfant qui serait peut-être dans quelques années instituteur dans un village éloigné, pour que les enfants viennent l'accueillir sourire aux lèvres, pour partager avec lui leurs rêves et chagrins.

Peut-être qu'alors, ils connaîtront un monde sans faim et qu'ils n'auront plus entendu les mots prison, torture, cruauté et inégalité. »

\* Enseignant de 35 ans, Farzad Kamangar était membre du syndicat non reconnu des enseignants kurdes. Il a été arrêté en mai 2007, torturé et condamné à mort. Avec quatre autres prisonniers politiques kurdes, il a été exécuté en secret, le dimanche 9 mai 2010 à la prison d'Evin à Téhéran. Il avait été accusé de « mettre en danger la sécurité nationale » et d'être « un ennemi de Dieu ». Farzad vivait sous la menace de la peine de mort depuis février 2008 suite à un simulacre de procès qui a duré moins de cinq minutes.

# L'exemple des syndicats de Vahéd et Haft-Tapeh

*La principale revendication des militants du mouvement ouvrier en Iran est le droit à l'établissement d'organisations ouvrières indépendantes. Ce droit est nié dans la Constitution de la République islamique qui ne reconnaît que les Conseils islamiques des travailleurs.*

Depuis le renouveau du mouvement des années 2005-2006, plusieurs syndicats ont été refondés à l'initiative de milliers de travailleurs. Les plus importants ont été ceux de Vahéd (transports en commun de la région de Téhéran) et de Haft Tapéh (sucrierie située dans le sud de l'Iran).

La réaction du gouvernement a été la répression brutale et l'arrestation systématique des militants élus à des postes de responsabilité. De ce fait les structures de ces syndicats ont été rapidement anéanties par la police.

Mais les militants de ces syndicats continuent de se réclamer de ces organisations, publient des communiqués au nom de ces syndicats et, même emprisonnés, assument leurs responsabilités syndicales comme trésorier, président, etc.

Les travailleurs les considèrent comme leurs porte-parole. Ils font appel à eux pour les représenter dans des commissions d'arbitrages qui sont parfois formées pour statuer sur les licenciements abusifs. Cela permet une vraie forme de continuité et montre à quel point ce besoin d'avoir leurs propres organisations représentatives est ancré parmi les travailleurs iraniens.

La formation, ou comme ils le disent eux-mêmes, « la refondation » des syndicats des transports en commun de Téhéran et de la sucrierie Haft Tapéh, sont des réponses partielles au refus du pouvoir de reconnaître le droit à s'organiser indépendamment du pouvoir. Le point essentiel dans ces deux cas est le fait que les militants des deux syndicats ont lancé un défi ouvert au gouvernement en s'appuyant sur des milliers des travailleurs qui les ont élus en assemblées générales.

Les deux textes qui suivent relatent ces événements majeurs de l'histoire récente des travailleurs iraniens.

## **LE SYNDICAT DE LA REGIE DE TRANSPORTS EN COMMUN DE TEHERAN ET SA BANLIEUE (VAHED)**

Initialement constitué en 1968, son activité a été intermittente au fil des années. Le syndicat a gagné une grande notoriété après la révolution de 1979 en s'engageant ouvertement face à un régime hostile aux organisations ouvrières indépendantes.

Après avoir été muselé de force en 1983, le syndicat a été refondé en 2005, au cours d'une assemblée générale encerclée par les forces de sécurité. En 2006-2007, ce syndicat a lancé une grève pour les droits des travailleurs. Il a reçu l'adhésion de plus de 17 000 travailleurs, dont la plupart travaillent pour la Compagnie des bus de Téhéran (Sharekat-e Vahed).

L'action du syndicat a un coût : les responsables syndicaux et les membres risquent la prison.

**Mansour Ossaloo** a été incarcéré pour la première fois en 2006 au lendemain de la grande grève des conducteurs de Vahéd. Il a passé sept mois en prison. Il a été de nouveau arrêté en novembre 2006 et condamné à 5 ans d'emprisonnement, suite à sa participation au congrès d'ITF à Londres.<sup>1</sup> Sa santé s'est sérieusement dégradée en prison suite aux coups qu'il a reçus. Grâce à plusieurs campagnes internationales, Mansour Ossaloo a été autorisé à rentrer chez lui en juin 2010 pour raison de santé avec une interdiction totale de prise de parole.

D'autres membres de ce syndicat comme **Ebrahim Madadi, Saïid Torabian, Gholamreza Gholamhosseini, Morteza Komsari et Aliakbar Nazariis** ont également été emprisonnés et après des mois, voire des années de prison, ont été libérés contre des cautions très lourdes.

**Reza Shahabi**, le trésorier de Syndicat Vahéd, a été arrêté en juin 2010 puis placé en détention préventive. Malgré les nombreux vides juridiques contenus dans son dossier judiciaire, Reza Shahabi a toujours clamé que son seul « crime » était d'avoir agi pour défendre les droits des travailleurs de Vahéd. Il a plusieurs fois protesté dans des lettres publiques contre les montages juridiques fomentés contre lui par les juges du régime islamique.

Reza Shahabi a subi des tortures qui lui ont provoqué des séquelles irrémédiables aux vertèbres. Il a subi une lourde opération afin d'éviter la paralysie totale de ses membres inférieurs. Comme sa famille l'a souligné à plusieurs reprises, Reza ne souffrait d'aucun problème aux vertèbres avant son incarcération.

Le comité de soutien à Reza Shahabi a annoncé le 16 avril 2012 qu'il a finalement été condamné à un an de prison ferme pour « *activités de propagande contre le régime* », assorti d'une peine supplémentaire de cinq autres années de prison ferme pour « *collusion en vue d'agir contre la sécurité nationale* ». Reza Shahabi a également été condamné à restituer les sept millions de tomans (environ 3 200 euros) recueillis par de nombreux travailleurs de son syndicat, et qui avait été répartis équitablement entre les familles de travailleurs emprisonnés liés au syndicat Vahéd.

En France et dans d'autres pays, les syndicats ont organisé plusieurs campagnes en défense de Réza Shahabi, et continuent de demander sa libération immédiate.

1. ITF coordonne internationalement les fédérations syndicales nationales des transports. Ses affiliés français sont les fédérations concernées de la CGT, de la CFDT, de FO, de l'UNSA et de la CFTC. <http://www.itfglobal.org/etf/about-us.cfm>

## **SYNDICAT DE LA SUCRERIE « HAFT TAPEH SUGAR COMPANY »**

Entre 2006 et 2009, les travailleurs de la sucrerie « Haft Tapeh Sugar Company » ont protesté et organisé des manifestations. Par des moyens pacifiques, ils se sont plaints de leur situation auprès des autorités juridiques. Mais tout cela n'a abouti à aucun résultat, les salaires en retard n'ont pas été payés, et même certains travailleurs ont été persécutés. Le « Conseil islamique du travail », seul reconnu par la Constitution islamique comme « représentant des salariés », est en réalité un auxiliaire du gouvernement. Il a tout fait pour étouffer les protestations, mais n'y est pas parvenu.

En octobre 2008, des milliers des travailleurs de la sucrerie Haft Tapeh (on parle de 3 à 4 000) ont organisé leur Assemblée générale et ont élu leurs délégués syndicaux pour représenter leur syndicat nommé Syndicat des travailleurs de la sucrerie Haft Tapeh (Sandikaa-ye Kargaran Sherkat-e- Neyshekar Haft Tapeh). Cette procédure a eu lieu conformément aux Conventions 98 et 87 de l'OIT. Ils estimaient avoir parfaitement le droit de former leur organisation syndicale indépendante. Suite à cela, 9 personnes ont été élues comme représentants des travailleurs de Haft Tapeh au cours d'une élection organisée par les travailleurs eux-mêmes. C'était la première fois depuis plus de quatre décennies que des milliers de travailleurs participaient librement et avec enthousiasme à une élection pour choisir leurs propres représentants dans cette branche d'industrie.

Mais comme l'on pouvait s'y attendre, les représentants élus de quatre mille travailleurs ainsi que d'autres membres du conseil d'administration du syndicat, ont été arrêtés, emprisonnés et interrogés, avant et après cette élection. À maintes reprises, leurs familles ont été intimidées et persécutées par les forces de sécurité. Les élus des travailleurs ont été déférés devant les tribunaux en étant accusés, de façon récurrente, « d'actions contre la sécurité nationale ». Le président du conseil syndical, Ali Nejati, a été incarcéré dans une cellule d'isolement pendant 40 jours, soumis à des interrogatoires constants, ainsi qu'à de mauvais traitements. Il souffre de graves problèmes cardiaques.

Enfin, en Mars 2009, Ali Nejati a fait l'objet d'un licenciement, et celui-ci a été confirmé définitivement par la commission d'arbitrage.

Le tribunal a condamné les cinq membres du Conseil du syndicat : Ali Nejati, Jalil Ahmadi, Fereydoun Nikoufard, Ghorban Alipour et Mohammad Heydari-Mehr, à un an de prison (dont six mois avec sursis), des amendes et trois ans de privation des droits civils. Par la suite, ils ont également été interdits de travailler dans l'entreprise.

La raison suivante a été évoquée comme motif dans l'énonciation des dites peines : « Agissement contre la sécurité nationale à travers la formation d'un syndicat hors la loi » !

Ali Néjati est, au moment que nous écrivons ce récit, emprisonné et son successeur Reza Rakhshan est poursuivi pour des mêmes motifs. Lui aussi a déjà été emprisonné et libéré sous caution.

# Lettre au Conseil des droits humains des Nations Unies (10 février 2010)

Lors de la septième session de l'examen du rapport des droits humains qui aura lieu du 15 au 17 février 2010 au siège de l'ONU à Genève, la situation des droits humains en Iran sera examinée.

Le début de cette session coïncidera avec le quatrième anniversaire de la journée de solidarité internationale avec les travailleurs emprisonnés de la compagnie iranienne des transports. Le 15 février 2006, de nombreuses organisations ouvrières internationale et des syndicalistes ont manifesté leur soutien à ces travailleurs emprisonnés et ont fait entendre leurs voix pour protester contre l'activité anti-syndicale en Iran face aux autorités de la République Islamique d'Iran.

Pendant toutes ces années qui ont suivies l'arrestation de militants ouvriers et syndicaux, les autorités de la république Islamique ont dit que les travailleurs emprisonnés seraient libérés s'ils signaient une déclaration de ne plus participer à aucune activité syndicale. Les forces de sécurité ont déclaré, malgré le fait que la République Islamique soit signataire de traités internationaux, que ce n'est pas dans leur intérêt national de permettre la formation d'organisations ouvrières et de syndicats, et que quiconque tenterait de le faire serait considéré comme un ennemi de la République Islamique et condamné comme tel.

Ces trente dernières années, malgré les principales revendications de la révolution de 1979, non seulement la condition économique de la classe ouvrière en Iran ne s'est pas améliorée, mais la pauvreté, la misère et l'absence de revenu sont devenus endémiques chez les travailleurs. La situation est si mauvaise que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a classé l'Iran parmi les trois pires pays en ce qui concerne les conditions de travail et les droits fondamentaux des travailleurs. La situation des jeunes ouvriers et des travailleuses a atteint des proportions catastrophiques. Le manque de sécurité au travail, les contrats de travail temporaires d'un mois et les contrats blancs sont devenus des pratiques courantes pour licencier les travailleurs. Le salaire minimum en Iran est quatre fois en dessous du seuil de pauvreté. Les familles de millions de travailleurs sont dans une situation désespérée pour satisfaire leurs besoins quotidiens à cause des retards de paiement de salaires et l'immense nombre de chômeurs et de ceux qui sont menacés de devenir des travailleurs sans emploi a créé un enfer sur terre pour les ouvriers, leurs familles et ceux qu'ils font vivre. Pour les travailleurs, le seul moyen de sortir de telles conditions inhumaines est de parvenir à des transformations radicales au niveau économique et social.

Ces conditions inhumaines sont imposées aux travailleurs alors qu'on leur a refusé ces trente dernières années tous leurs droits reconnus au niveau international. La moindre grève, protestation ou tentative d'organisation doit faire face à la représ-

sion, aux menaces, aux licenciements et à des accusations d'atteintes à la sécurité nationale.

Malgré le danger évident et immédiat de la répression et du chômage, les travailleurs iraniens entrent en scène avec leurs protestations contre ces conditions insupportables. Dans des centaines de centres industriels et de production, ils ont organisé plusieurs rassemblements pour montrer qu'ils ne veulent plus continuer à subir de telles conditions de vie et de travail inhumaines. Nous avons vu quelques aspects de leurs protestations ces derniers mois où de nombreux participants aux protestations de rue sont des femmes, des jeunes et leurs familles.

La septième session de l'ONU pour l'examen du rapport des droits humains se tient alors qu'Ossalou et Madadi, le président et le vice président du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus Vahed de Téhéran et Banlieue, Ali Nejati et Alizera Saghafy, du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Sucre de Canne d'Haft Tapeh ainsi que de nombreux autres militants ouvriers sont en prison et qu'un enseignant comme Farzad Kamangar est condamné à la pendaison. De nombreux participants aux célébrations du 1<sup>er</sup> Mai attendent toujours d'être jugés et de nombreux autres membres de syndicats sont dans l'obscurité de la suspension de leurs contrats de travail.

Nous espérons que les revendications des travailleurs iraniens pour des conditions de vie décentes, loin de la peur d'un environnement de menaces et de répression, seront prises en compte par votre session et que cette question sera mise à l'ordre du jour de la septième session de l'examen du rapport des droits humains des Nations Unies.

Les revendications les plus urgentes et les plus fondamentales sont à l'heure actuelle :

- Abolition des exécutions, libération immédiate et inconditionnelle des militants ouvriers et des militants des autres mouvements sociaux ;
- Annulation de toutes les accusations contre les militants arrêtés du mouvement ouvrier ;
- Liberté immédiate et inconditionnelle de formation de syndicats ouvriers, sans que la permission des directions d'entreprise soit nécessaire, et ce en accord avec toutes les conventions internationales du travail sur le sujet, expulsion des institutions non-ouvrières des lieux de travail, et jugement de ceux qui ont réprimé et refusé les droits humains des travailleurs ;
- Droit inconditionnel de grève, de protestation et liberté d'expression ;
- Égalité complète entre les femmes et les hommes au travail et dans tous les autres aspects de la vie sociale, économique et familiale ;
- Suppression totale du travail des enfants et garantie d'éducation et de soins médicaux pour tous les enfants.

**Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus Vahed  
de Téhéran et Banlieue**

**Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Sucre de Canne Haft  
Tapeh**

**Syndicat Libre des Ouvriers d'Iran**

# LES ORGANISATIONS DE SOUTIEN DE LA DIASPORA IRANIENNE

## **Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI)**

*Fondée le 11 février 2005, SSTI est la première organisation de soutien aux travailleurs en Iran à avoir été formée en Europe, par des militants iraniens en exil provenant de diverses tendances politiques et idéologiques.*

*Depuis, de nombreuses autres ont été créées. Il existe actuellement un réseau des « Associations de solidarité avec le mouvement ouvrier en Iran – à l'étranger » qui regroupe 14 associations réparties dans plusieurs pays d'Europe, aux États-Unis, au Canada et en Australie.*

### **TEXTE DE PRESENTATION DE SSTI\***

L'actuel régime Islamique en Iran est une des dictatures les plus répressives et brutales du monde. Suite à son accession au pouvoir après la révolution de 1979, le régime théocratique a immédiatement entrepris d'étouffer les justes aspirations démocratiques des peuples iraniens.

Dans la République Islamique d'Iran il y a aujourd'hui, beaucoup plus que par le passé, de prisonniers politiques, d'arrestations arbitraires et d'exécutions sommaires, de tortures physiques et psychologiques, de non-respect des libertés politiques et des droits de l'Homme, de censure, de répression des libertés artistiques et intellectuelles.

La classe ouvrière est privée des droits les plus fondamentaux tel que le droit d'association, de négociation collective et de grève.

Les femmes sont confrontées à une oppression sans précédent avec les lois moyenâgeuses et réactionnaires du régime religieux qui les réduisent officiellement au rang de citoyens de seconde zone et leur interdisent de mener une vie humaine normale.

Tous les droits des minorités nationales et religieuses sont supprimés. Le régime mène une politique d'occupation militaire de leurs régions et utilise les méthodes de répression les plus brutales pour écraser leur résistance.

Néanmoins, l'opposition populaire aux atrocités du régime islamique grandit.

Les ouvriers, les femmes, les étudiants, les intellectuels, les minorités nationales et toutes les couches de la population opprimée ont résisté contre ces attaques et ont continué à lutter pour leurs revendications malgré la riposte extrêmement dure et violente de l'État.

Pour l'actuel régime, le seul moyen de maintenir sa mainmise sur le pouvoir réside dans sa capacité d'imposer les formes de répression politique les plus brutales à l'immense majorité de la population.

Voilà pourquoi il est nécessaire de lancer une campagne contre la répression en Iran. Cette campagne se fait sur une base large et se donne comme but d'organiser des actions de solidarité avec tous ceux qui luttent contre le régime répressif islamique, ainsi que de porter à l'attention de l'opinion publique la situation terriblement dramatique du peuple iranien et les efforts de l'opposition progressiste au régime.

Une telle campagne sera d'autant plus efficace qu'elle sera capable de représenter un large éventail de l'opposition iranienne et qu'elle s'évertuera à défendre toutes les revendications justes et progressistes de tous ceux qui luttent contre la répression en Iran, et qu'elle ne se limitera pas à un certain nombre de points choisis à l'avance.

■ *\* [www.iran-echo.com/qui\\_sommes\\_nous.html](http://www.iran-echo.com/qui_sommes_nous.html)*  
SSTI, 266, avenue Daumesnil- 75012 Paris

## Alliance internationale pour le soutien des travailleurs en Iran (IASWI)

*L'Alliance internationale pour le soutien des travailleurs en Iran (IASWI) a été créée en janvier 2000, avec le soutien d'organisations du monde du travail, en particulier du mouvement syndical canadien, pour lancer et organiser, avec d'autres forces, des campagnes de solidarité internationale de soutien aux droits des travailleurs d'Iran ainsi qu'à leurs luttes.*

### TEXTE DE PRESENTATION\*

L'absence d'organisations ouvrières libres et indépendantes en Iran, ainsi que du droit de grève, ont créé de grands obstacles pour les travailleurs dans leurs luttes pour l'obtention de leurs droits et revendications. Dans son combat, la classe ouvrière d'Iran a besoin de l'appui international des travailleurs et de leurs organisations dans d'autres parties du monde.

L'Alliance internationale pour le soutien des travailleurs en Iran (IASWI) poursuit les objectifs suivants :

- Soutenir la lutte des travailleurs en Iran pour de meilleures conditions de travail et de vie ;
- Plaider en faveur des revendications du mouvement ouvrier en Iran, dont le droit pour les travailleurs de mettre en place des organisations libres et indépendantes, ainsi que de faire grève ;
- Obtenir l'arrêt définitif de la répression systématique, de la persécution, de l'emprisonnement, de la torture, de l'assassinat et de l'exécution des militants ouvriers et opposants politiques en Iran ;
- Promouvoir, pour l'ensemble de la population d'Iran, la mise en place et le respect des droits humains et des libertés reconnus internationalement, dont ceux concernant les travailleurs.

\* [www.workers-iran.org](http://www.workers-iran.org)

(Traduit de l'anglais par Alain Baron)

# L'ACTION DE DIVERSES ASSOCIATIONS

## **Extraits du rapport 2012 d'Amnesty international (2 octobre 2012)**

*Des restrictions sévères pesaient en 2012 sur la liberté d'expression, d'association et de réunion. Des dissidents politiques, des personnes militant pour les droits des femmes et des minorités ainsi que d'autres défenseurs des droits humains ont été arrêtés de manière arbitraire, détenus au secret, emprisonnés à l'issue de procès inéquitables et empêchés de se rendre à l'étranger. Des actes de torture et d'autres mauvais traitements étaient régulièrement infligés aux détenus, en toute impunité. Les femmes, ainsi que les membres des minorités religieuses et ethniques, souffraient de discrimination, dans la loi et dans la pratique. Trois cent soixante exécutions ont été signalées ; le chiffre réel était probablement beaucoup plus élevé. Trois au moins des suppliciés étaient mineurs au moment des faits pour lesquels ils avaient été condamnés. Des peines de flagellation et d'amputation ont été appliquées à titre de châtement judiciaire.*

### **CONTEXTE**

Les forces de sécurité, et notamment les membres de la milice paramilitaire du Bassidj, continuaient d'agir quasiment en toute impunité. Les auteurs des homicides illégaux, entre autres violations graves des droits humains commises lors des manifestations massives et largement pacifiques organisées à la suite de l'élection présidentielle de 2009 et au cours des années précédentes, n'avaient pratiquement pas eu à rendre compte de leurs actes.

Les tensions internationales à propos du programme iranien d'enrichissement de l'uranium se sont renforcées en novembre après que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) eut affirmé que l'Iran était peut-être en train de développer des armes nucléaires en secret, ce que le gouvernement a démenti. Les autorités ont accusé Israël et les États-Unis d'être les instigateurs du meurtre de plusieurs scientifiques iraniens probablement liés au programme nucléaire du pays, dont le physicien Dariush Rezaeinejad, abattu en juillet à Téhéran par un homme armé non identifié. Le gouvernement a réfuté les allégations des autorités américaines impliquant des responsables des pasdaran (gardiens de la révolution) dans un complot visant à assassiner l'ambassadeur d'Arabie saoudite aux États-Unis.

En mars, le Conseil des droits de l'homme (ONU) a nommé un rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran. Le gouvernement lui a refusé l'autorisation de se rendre dans le pays. La situation des droits civils et politiques en Iran a été examinée en octobre par le Comité des droits de l'homme (ONU). En décembre, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution condamnant la situation des droits humains dans le pays. Des troupes iraniennes ont attaqué des bases du Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK), un groupe armé basé au Kurdistan d'Irak et qui prône l'autonomie pour les Kurdes d'Iran.

### **LIBERTÉ D'EXPRESSION, D'ASSOCIATION ET DE RÉUNION**

Le gouvernement a maintenu les restrictions renforcées à la liberté d'expression, d'association et de réunion imposées avant, pendant et après les manifestations de masse de 2009. Il a cherché à imposer de nouvelles mesures de contrôle. Le Parlement a examiné des projets de loi renforçant les restrictions à la liberté d'expression, d'association et de réunion, notamment les activités des ONG et des partis politiques.

Les autorités ont refusé d'autoriser la tenue, le 14 février 2012, de manifestations en solidarité avec les soulèvements en Tunisie et en Égypte. Elles ont procédé à des interpellations préventives. Des manifestations ont toutefois eu lieu à Téhéran, à Ispahan, à Kermanshah, à Chiraz et ailleurs. Les forces de sécurité ont dispersés les manifestants avec violence. De très nombreux participants ont été arrêtés et deux personnes au moins ont été tuées. Des manifestations organisées par la suite ont également été dispersées par la force.

### **DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES**

Les femmes étaient confrontées à la discrimination, dans la loi et dans la pratique, notamment par un code vestimentaire imposé par l'État. Des militantes des droits des femmes, y compris celles qui participaient à la campagne « Un million de



Lapidation d'une femme en 2006.

signatures », également appelée « Campagne pour l'égalité », ont été persécutées et harcelées.

Le projet de loi sur la protection de la famille, dont les dispositions renforceraient la discrimination dans la loi dont souffrent les femmes, était en instance d'approbation définitive par le Parlement à la fin de l'année.

Des universités ont commencé à séparer les étudiants en fonction de leur sexe.

## **DROITS DES LESBIENNES, DES GAYS, DES PERSONNES BISEXUELLES ET DES TRANSGENRES (LGBT)**

Les personnes accusées de relations homosexuelles étaient toujours en butte au harcèlement et à la persécution. Elles risquaient d'être condamnées à mort ou à des peines de flagellation.

## **DISCRIMINATION ENVERS LES MINORITES ETHNIQUES**

Les minorités ethniques – Arabes ahwazis, Azéris, Baloutches, Kurdes et Turkmènes – ont cette année encore souffert de discrimination dans la loi et la pratique. L'usage des langues minoritaires était toujours interdit dans les écoles et l'administration. Ceux qui faisaient campagne pour les droits des minorités pouvaient être menacés, arrêtés et emprisonnés.

## **ARRESTATIONS ET DETENTIONS ARBITRAIRES**

Cette année encore, des membres des forces de sécurité ont arrêtés et placés en détention de manière arbitraire des détracteurs du gouvernement et des opposants. Les personnes arrêtées étaient souvent maintenues au secret pendant de longues périodes et privées de soins médicaux et de contacts avec leur famille ou un avocat. Nombre d'entre elles ont été torturées ou maltraitées. Plusieurs dizaines ont été condamnées à des peines d'emprisonnement à l'issue de procès non conformes aux normes d'équité. Des centaines d'autres, condamnées les années précédentes dans les mêmes conditions, ont été maintenues en détention.

## **TORTURE ET AUTRES MAUVAIS TRAITEMENTS**

Cette année encore, des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements ont été fréquemment infligés durant la détention provisoire, en toute impunité. Parmi les méthodes signalées figuraient les coups assenés sur la plante des pieds et tout le corps, dans certains cas alors que la victime était suspendue la tête en bas, les brûlures avec des cigarettes ou des objets métalliques chauds, les simulacres d'exécution, le viol, y compris le viol perpétré par d'autres détenus, les menaces de viol, l'enfermement dans des cellules minuscules et surpeuplées, la privation de lumière, de nourriture et d'eau, et l'absence de soins médicaux. Une douzaine de personnes sont mortes en détention dans des circonstances peu claires qui n'ont pas fait l'objet d'enquêtes indépendantes. Dans certains cas, les victimes n'auraient pas bénéficié, en tout cas pas immédiatement, des soins nécessaires. Dix autres au moins sont mortes en mars lors de troubles à la prison de Ghezl Hesar, à Karaj, près de Téhéran.



Exécution sommaire de Kurdes en 1980.

### PEINE DE MORT

Plusieurs centaines de condamnations à la peine capitale ont été prononcées. Les autorités ont signalé au moins 360 exécutions. D'après des informations dignes de foi, plus de 274 autres personnes auraient été exécutées, dans bien des cas en secret.

Environ 80 % des suppliciés avaient été condamnés pour des infractions présumées en lien avec les stupéfiants. La peine capitale est souvent prononcée pour ce motif contre des personnes vivant dans la pauvreté ou appartenant à des groupes marginalisés, en particulier les réfugiés afghans. Une loi modifiée sur les stupéfiants est entrée en vigueur en janvier, les personnes condamnées à mort aux termes de ce texte n'ont semble-t-il pas la possibilité d'interjeter appel.

\* Le texte intégral est disponible sur  
[www.amnesty.org/fr/region/iran/report-2012](http://www.amnesty.org/fr/region/iran/report-2012)

# Le blog Soliran

## EXTRAITS DU TEXTE DE PRÉSENTATION\*

Depuis le 12 juin 2009, date des élections où Ahmadinejad est repassé au pouvoir, nous sommes une petite poignée d'internautes français et iraniens à suivre le soulèvement populaire qui a suivi ces élections contestées. [...]

Pourtant, malgré la répression, les meurtres, les viols, les tortures dans les prisons, les exécutions sommaires de prisonniers politiques, les milliers d'arrestations et d'emprisonnements arbitraires, le peuple iranien continue de résister à ses oppresseurs

Le but de ce blog est donc de relayer le plus d'informations possibles sur la lutte du peuple iranien contre son régime et sa dictature infâme.

\* <http://soliranparis.wordpress.com/>

IRAN

# DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## **Intervention du représentant de SSTI au congrès de l'Union syndicale Solidaires (8 juin 2011)**

Au nom de l'association Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran, je vous remercie pour votre invitation.

Je vous transmets les remerciements des militants syndicalistes en Iran qui vous connaissent grâce aux luttes auxquelles vous participez, et particulièrement celle contre la réforme des retraites. Ils savent maintenant qu'il n'existe pas en France un seul syndicat très connu en Iran comme la CGT, mais qu'il en existe également d'autres.

Et surtout, ils connaissent votre activité, votre combativité, et ils sont très contents d'être soutenus par vous. Je le dis en toute sincérité, nous sommes vraiment très reconnaissants envers les militant-e-s de votre syndicat, qui grâce à leur persévérance ont contribué à former un collectif intersyndical de soutien aux travailleurs du Moyen-Orient et du Maghreb. L'existence de cette intersyndicale constitue un grand pas en avant, et sans l'implication de vos militant-es cette intersyndicale n'aurait pas été possible.



Le rassemblement intersyndical du 9 juin 2011 devant l'OIT à Genève.



**Réunion publique intersyndicale à la Bourse du travail de Paris  
en présence de Mahmoud Saléhi, le 16 mars 2012.**

C'est ce collectif qui a appelé à une manifestation demain à Genève devant le bureau de l'OIT pour protester contre la présence des représentants de la République islamique d'Iran à l'Assemblée annuelle de cette institution. Ensemble, nous dirons que les envoyés du régime en place ne sont pas les représentants des travailleurs d'Iran, pour la simple raison que les droits des travailleurs dans l'Iran islamique n'existent pas.

L'Iran est en effet un pays capitaliste, néo-libéral et islamique. On a droit à tout en même temps !

Le droit de grève, par exemple, n'existe pratiquement pas en Iran pour la simple raison qu'il est conditionné au respect des principes islamiques. Par ailleurs, dans la Constitution de la République islamique, il est stipulé noir sur blanc que les seules formes d'organisation de travailleurs tolérées sont les conseils islamiques. Le mot syndicat n'a pas même le droit d'être prononcé en Iran.

Et malgré cela, il y a un renouveau du mouvement ouvrier en Iran depuis 5 ans en réponse à des politiques néo-libérales barbares, au démantèlement des services publics, et aux privatisations en masse. Nous avons une attaque sous tous azimuts contre le pouvoir d'achat des travailleurs en Iran, des licenciements, des fermetures d'usines.

Malgré tout cela, il y a une résistance de plus en plus forte, une refondation des syndicats qui existaient auparavant et des petits syndicats qui se mettent en route. Des vagues de militants surgissent, fort heureusement, ce qui apporte du sang neuf à ce mouvement.

# IRAN

Vous êtes sans doute au courant de l'échec du grand mouvement populaire qui avait eu lieu après la fraude électorale en 2009. Suite à cela, le régime s'est senti en situation de force pour mettre en route une nouvelle vague de politique néo-libérale qui est le démantèlement du système de subventions aux denrées de première nécessité. En prévision de cela, le pouvoir a organisé une répression sans précédent. D'après Amnesty International, on n'avait pas vu une telle vague de répression en Iran depuis 20 ans,

Beaucoup de militants ouvriers, de syndicalistes, sont en prison. L'Iran détient le record du nombre de syndicalistes emprisonnés dans la région. Avec les États-Unis d'Amérique et la Chine, l'Iran est aussi sur le podium du nombre d'exécutions dans le monde. Lors de la dernière vague d'exécutions qui s'est produite en Iran, un enseignant du nom de Farzad Kamangar a par exemple été exécuté pour ses activités syndicales et politiques. Cela en dit long sur le type de régime auquel nous devons faire face.

Mais malgré cela, d'après les statistiques du gouvernement, toutes les 5 heures, une grève est organisée en Iran.

Au nom de tous ces militants – nous sommes leur porte-voix, pas leur porte-parole – je vous dis encore un grand merci. Cela fait maintenant plus de 4 ans qu'on travaille ensemble, ça a été très bénéfique pour eux et nous estimons que vous êtes vraiment les représentants d'un mouvement des ouvriers internationaliste. Et que vive la solidarité internationale !



## **Pour la défense des droits des travailleurs et des libertés syndicales en Iran**

En Iran, les travailleurs sont privés de libertés essentielles :

- le droit de faire grève,
- le droit de manifester,
- le droit de constituer des organisations syndicales.

Accusés d'avoir enfreint ces interdictions, des milliers de salariés sont arrêtés, et nombre d'entre eux sont jetés en prison.

La Cfdt, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA organisent une réunion publique,

### **Vendredi 16 mars 2012, de 18h à 21h**

**Bourse de travail, salle Croizat**

**3, rue du château d'eau - 75010 Paris (métro République)**

Le but de cette soirée est de mieux connaître la situation sur place, à partir de témoignages provenant d'Iran, ainsi qu'en donnant la parole à des militants du monde du travail iranien.

Elle permettra également d'exprimer la solidarité des syndicalistes français.

CFDT : Philippe Réau [preau@cfdt.fr](mailto:preau@cfdt.fr) + 33 1 42 03 81 74

CGT : Jean-François Courbe [jf.courbe@cgt.fr](mailto:jf.courbe@cgt.fr) + 33 6 76 49 00 17

FSU : Dominique Gianotti [dominique.gianotti@fsu.fr](mailto:dominique.gianotti@fsu.fr) + 33 6 84 23 25 68

Solidaires : Alain Baron [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) + 33 1 58 39 30 20

UNSA : Saïd Darwane [darwane@unsa.org](mailto:darwane@unsa.org) + 33 6 71 85 16 65

# IRAN



## برای دفاع از حقوق کارگران و آزادی های سندیکائی در ایران

در ایران کارگران از حقوق اساسی محرومند:

- ◀ حق اعتصاب
- ◀ حق نظارات
- ◀ حق ایجاد تشکلات سندیکائی

هزاران حقوق بگیر به اتهام نقض این موارد ممنوع، دستگیر شده و شماری از آن ها در زندان به سر می برند. سندیکاهای فرانسوی س اف د ت، س ژ ت، اف اس او، سولیدر- سود و او ان آ اس، در حمایت از آن ها در پاریس یک نشست همگانی برگزار می کنند:

جمعه ۱۶ مارس ۲۰۱۲، بورس دو تراوای، پاریس

از ساعت ۱۸ تا ۲۱

Bourse de Travail, Salle Croizat  
3, Rue du Château d'eau - 75010 Paris (métro République)

هدف از برگزاری این نشست، شناخت بهتر از شرایط ایران از طریق شرکت مستقیم فعالان کارگری ایران است و فرصتی است برای اعلام همبستگی سندیکالیست های فرانسه با کارگران در ایران

La CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA

CFDT : Philippe Réau, preau@cfdt.fr

CGT : Jean-François Courbe, jf.courbe@cgt.fr

FSU : Dominique Gianotti, dominique.gianotti@fsu.fr

Solidaires : Alain Baron, contact@solidaires.

UNSA : Saïd Darwane, darwane@unsa.

**QUÉBEC**

# ÉTÉ 2012, LE TOURNANT DU MOUVEMENT ÉTUDIANT AU QUÉBEC

Par STÉPHANE ENJALRAN\*

## BREF RAPPEL DES FAITS

Au printemps 2011, le gouvernement néo-libéral de Jean Charest, chef de file du PLQ (Parti Libéral du Québec), annonce une hausse significative des frais d'inscription et de scolarité dans les universités : de 75 % en 5 ans puis de 82 % en 7 ans.<sup>1</sup>

Les étudiant-e-s québécois-e-s, réunis au sein d'associations comme l'ASSÉ<sup>2</sup>, qui deviendra la CLASSE<sup>3</sup>, et la FEUQ<sup>4</sup> pour l'université, la FECQ<sup>5</sup> pour les Cégeps<sup>6</sup>, organisent rapidement des assemblées générales pour demander le retrait du projet. Face à la surdité du pouvoir, des universités et Cégep organisent démocratiquement la mobilisation dès l'automne, avec des premiers votes de grève générale illimitée à partir de février et une première grande manifestation nationale le 22 mars 2012. D'autres établissements et départements d'universités vont alors voter la grève complète et organiser des piquets devant les établissements concernés ainsi que des manifestations de plus en plus régulières. La seule réponse du pouvoir<sup>7</sup> sera la répression policière dans la rue. Le SPVM (Service de police de la ville de Montréal) s'illustre alors par sa violence, n'entamant cependant en rien la détermination des étudiant-e-s. À Montréal et plus modestement à Québec, les 22 avril et 22 mai, des manifestations fleuves compteront plus de 200 000 personnes.

En mai, dans une escalade de violence et de répression, le pouvoir édicte un projet de loi, le projet de loi 78, qui deviendra la loi 12<sup>8</sup>. Cette loi vise d'abord les manifestant-e-s, avec des sanctions financières et pénales très lourdes pour tous les rassemblements jugés illégaux ainsi que pour les blocages d'établissements. Elle vise également les syndicats : ceux-ci sont susceptibles d'être sanctionnés par des amendes extrêmement importantes s'ils soutiennent ouvertement des grèves d'enseignants, notamment, en soutien au mouvement étudiant.

Au Québec, le droit de grève dans le secteur de l'enseignement est extrêmement encadré et codifié de telle sorte qu'en principe les enseignants ne peuvent organiser des grèves que sur des questions professionnelles bien définies, notamment lors des négociations sur les conventions collectives. Une partie de la population soutient le mouvement des « carrés rouges », symbole de la protestation étudiante, et crée des collectifs informels, tel le désormais célèbre

collectif des casseroles qui manifeste bruyamment son refus de sacrifier l'accès à l'éducation et à la culture de la jeunesse québécoise. Ces initiatives sont aussi des réactions au scandale du projet de loi 78 et expriment le refus de la violence policière.

À la fin de l'année scolaire, de nombreuses universités ainsi que la plupart des Cégep de Montréal sont encore en grève (c'est aussi le cas dans d'autres villes comme à Rimouski).

## **DURANT L'ÉTÉ**

On aurait pu penser que la fin des cours éteindrait de fait la mobilisation durant un mois de juillet caniculaire. Il n'en fut rien. Dans la population, dès le mois de mai à Montréal et dans de nombreux quartiers de la ville, se sont créées des APAQs, Assemblées populaires autonomes de quartier<sup>9</sup>. Il s'agit notamment de discuter des moyens de soutenir le mouvement étudiant à la rentrée et de le poursuivre en appelant à une solidarité plus large dans la population. Ces assemblées mixtes dans tous les sens du terme sont des lieux de réappropriation de l'espace public, de débat, de solidarité et d'entre-aide. Ainsi, la démocratie directe s'installe et s'expérimente dans les parcs de Montréal sous le regard incrédule des îlotiers qui surveillent ces rencontres de loin !

Les manifestations de nuit continuent, la 100<sup>e</sup> regroupera début août des milliers de manifestant-e-s. La rentrée scolaire est avancée au 13 août, sous le prétexte de permettre aux étudiants de rattraper le retard... Les discussions au sein des associations étudiantes s'engagent sur les stratégies à suivre à la rentrée « forcée » (qui aura lieu fin août dans certaines universités).

Le 1<sup>er</sup> août, sans surprise, le pouvoir décide de déclencher des élections anticipées, élections qui se dérouleront le 4 septembre. Le but est évidemment de diviser le mouvement. La FECQ et la FEUQ, deux organisations assez proches du Parti Québécois (PQ), appellent à aller voter pour chasser les libéraux. En faisant de la question du vote le point d'orgue de leur stratégie à la rentrée, ils laissent ouverte la possibilité d'une trêve : suspension de la grève pour passer les examens de la session d'hiver. La CLASSE, en complet désaccord sur ce point, appelle les AG d'étudiant-e-s à voter la poursuite de la grève et à ne pas tomber dans le piège des élections.

## **ET LES ENSEIGNANTS ET LEURS SYNDICATS DANS TOUT ÇA ?**

Ce qui revient dans les témoignages des étudiant-e-s, c'est l'incompréhension et la déception devant l'attitude d'une partie de leurs enseignants et surtout de leurs syndicats aussi bien à l'université que dans les Cégeps (bien qu'on note des différences significatives et signifiantes dans les attitudes des différents syndicats). On leur reproche d'abord de ne pas avoir appelé à des grèves plus larges des travailleurs en soutien aux étudiant-e-s. Paralysés en partie par la loi 12/78 à partir du mois de mai, ceux-ci craignaient à juste titre une répression finan-



cière violente et la casse de leurs structures. D'autre part, affaiblis par des lois très restrictives issues de l'état d'urgence mises en place en 72 et 73 mais aussi par leur tournant co-gestionnaire dans les années 80, les syndicats ont en général mis beaucoup de temps à se reconstruire en tant qu'outils de lutte<sup>10</sup>. En 2005, une loi concernant les conditions de travail dans le secteur public, la loi 43, limitait déjà de façon drastique le droit de grève dans ce secteur, notamment dans l'éducation, et prévoyait des sanctions financières très lourdes pour les grévistes et les syndicats<sup>11</sup>. On pourrait aussi évoquer d'autres lois, de 82 à nos jours, qui n'ont cessé de renforcer un arsenal juridique répressif dans différents secteurs de la fonction publique québécoise et qui visaient à briser des mouvements sociaux en cours (les lois 43, 70, 72, 111)<sup>12</sup>.

### **LE COLLECTIF DES PROFS CONTRE LA HAUSSE (PCLH)<sup>13</sup>**

Néanmoins, des enseignants de Cégep et d'université s'organisent de façon informelle en collectif composé d'adhérents de différents syndicats. Dès mars, ils lancent un premier manifeste pour dénoncer la hausse scandaleuse des frais de scolarité. Ils discutent des moyens de soutenir les étudiants et rédigent, après son édicition, un manifeste contre la loi 12/78 qui appelle les enseignants à réfléchir aux moyens de désobéir à une loi liberticide qui va à l'encontre de la mission d'éducation<sup>14</sup>. Ils interpellent leurs syndicats. À Montréal, c'est la Fneeq, affiliée à la CSN<sup>15</sup> qui est majoritaire dans les Cégep (voir note 6) et aussi

présente dans certains départements universitaires. Celle-ci commencera par apporter un soutien financier aux étudiants mais n'appellera pas ouvertement les enseignants à participer aux manifestations étudiantes et à se mettre en grève, notamment pour les raisons relatives au droit de grève évoquées plus haut. À la veille de la rentrée forcée, la Fneeq appellera néanmoins les enseignants à respecter les votes étudiants et éventuellement les piquets de grève qui pourraient être organisés. À l'UQAM, le SPUQ<sup>16</sup> affirme également son soutien aux étudiants qui décideraient de voter la poursuite de la grève à la rentrée. Il dénonce également les interventions policières.

Le manifeste des PCLH aura un certain retentissement, et ce d'abord au niveau national, dans la mesure où ses signataires, en dévoilant leur identité lors d'une conférence de presse le 6 août<sup>17</sup>, se sont exposés à des sanctions. Il faut préciser que des personnels de l'éducation portant le carré rouge ont pu être menacés de sanctions par leur hiérarchie<sup>18</sup>. D'autre part, le manifeste a également recueilli des signatures du monde entier, d'individus, d'associations et de syndicats, parmi lesquels la Fédération des syndicats SUD-Education qui a été l'une des premières signataires et a contribué à sa diffusion internationale. Le manifeste a également été reçu comme un soutien effectif par les étudiants.

## LA RENTRÉE ET LA FIN DU MOUVEMENT (?)

Les choix stratégiques de la FEUQ et de la FECQ, les élections et, entretenue par le pouvoir, la peur de certains étudiants de perdre leur année scolaire a entraîné des votes de retour en classe dans la majorité des Cégep en grève jusque-là. Le leurre de la trêve et d'une éventuelle reprise du mouvement a également fonctionné. Pour autant, certains Cégep et certaines universités maintiennent les appels à la grève les 22 de chaque mois jusqu'à l'abolition du projet de hausse des frais de scolarité.

À Montréal et notamment à l'UdeM (Université de Montréal) et à l'UQAM (Université du Québec à Montréal), des départements votent la poursuite de la grève à la rentrée. La réaction de la direction de l'UdeM est sans équivoque : elle demande au SPVM de rentrer sur le campus pour évacuer sans ménagement les grévistes. Les menaces sur les professeurs et les étudiant-e-s en grève à l'UQAM se multiplient également. Des professeur-e-s d'université et de Cégep, considéré-e-s comme des « meneurs », reçoivent des amendes de plusieurs centaines d'euros pour avoir parfois participé à des manifestations au mois d'avril... Des contractuel-le-s sont menacé-e-s de licenciement pour avoir porté le carré rouge... Le pouvoir a donc décidé d'appliquer la loi 12 pour mater définitivement la contestation. Les cours sont néanmoins levés à l'UdeM<sup>19</sup> et à l'UQAM la semaine de rentrée qui précède les élections, ainsi qu'à l'UQO (Université du Québec en Outaouais)<sup>20</sup>. La direction de l'UQAM usera de tous les procédés pour ramener les étudiant-e-s en cours. Elle menace notamment de ne distribuer les aides d'un fonds de solidarité destiné au étudiant-e-s en difficulté qu'à celles et ceux qui auront abandonné la grève...

## EPILOGUE

Le 4 septembre, le PQ gagne les élections mais d'une courte avance sur le PLQ. Cela ne lui permettra pas de dégager une majorité au parlement. Québec Solidaires, le parti qui a le plus clairement défendu les « carrés rouges » tout au long du mouvement, obtient deux sièges, soit un de plus que précédemment, ce qui ne lui permettra pas de peser dans les débats. Si le PQ s'est clairement prononcé en faveur de l'abrogation de la loi 12/78, ses positions sont cependant moins claires en ce qui concerne la hausse des frais de scolarité. La hausse prévue par le gouvernement Charest n'aura pas lieu, mais on ne sait s'il n'y aura pas de hausse du tout comme le laisse entendre l'un des nouveaux élus du PQ, Léo Bureau-Blain, qui, il y a encore peu, était président de la FECQ. Plutôt que du gel de la hausse, ce que revendique la CLASSE, ce dernier parlait d'augmentations possibles de 2 ou 3 % par an <sup>21</sup>...

Si les départements encore en grève dans les universités ont progressivement repris les cours, différentes associations étudiantes regroupées au sein de la CLASSE n'ont pas, pour autant, baissé les bras. Le 22 de chaque mois reste un rendez-vous pris pour poursuivre la lutte jusqu'à l'abrogation définitive de la réforme qui prévoyait une hausse des droits, quel que soit son montant. Mais il s'agit de la revendication minimale, dans la mesure où ce qui est véritablement visé est à terme la gratuité scolaire (la coût des études reste en moyenne de 1 200 dollars soit environ 960 euros par semestre...). La CLASSE attend également que l'ensemble des poursuites entamées contre les grévistes et celles et ceux qui les ont soutenus soient abandonnées sans condition.

Le 20 septembre, le nouveau gouvernement annonce enfin l'annulation de la hausse et l'abrogation de la loi scélérate 12/78 ! C'est incontestablement une victoire et cela démontre encore une fois que la lutte paye ! Mais les militant-e-s de la CLASSE restent prudent-e-s et mobilisé-e-s, notamment afin d'obtenir la gratuité scolaire.

En réalité, c'est une génération de militant-e-s qui s'est levée et formée durant ces mois de lutte. C'est avec elle que devront compter ce gouvernement et ses successeurs quand ils reviendront à l'attaque de tel ou tel service public et qui tenteront de porter atteinte à la solidarité collective et au bien public. Le Québec des solidarités et de la justice social s'est bel et bien éveillé durant ce mouvement et la façon dont le pouvoir, la police et les médias ont traité les étudiant-e-s laissera des traces durables.

\* Stéphane Enjalran est professeur de philosophie et militant de SUD-Education. Il participe aux commissions internationales de SUD-Education et de l'Union syndicale Solidaires.

Note du rédacteur de ces lignes :

Cette article est le résultat, notamment, de la collecte des témoignages des acteurs et des actrices du mouvement durant l'été au Québec. Je remercie les collègues du



Collectif des profs contre la hausse de m'avoir permis de les rencontrer et de participer à leurs réunions et à leurs actions. Je les remercie pour la chaleur de leur accueil et pour les débats passionnants auquel j'ai pu assister lors de leurs assemblées. Merci également aux étudiant-e-s de la CLASSE pour leur accueil et leurs témoignages et patientes explications. Merci aux camarades de l'APAQ de Rosemont Petite-Patrie pour leur accueil ainsi qu'au camarade d'un « gros » syndicat interprofessionnel qui m'a exposé sans fard la réalité du syndicalisme au Québec, son histoire, mais aussi ce qui est en train de changer... Merci enfin à « Anarchopanda pour la gratuité scolaire », fausse peluche mais vraie mascotte du mouvement, surtout vrai militant, qui sur sa page Facebook notamment fournit des informations, témoignages et documents précieux.

1. Pour plus d'informations, l'article de Wikipédia assez bien fait : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gr % C3 % A8ve\\_ % C3 % A9tudiante\\_qu % C3 % A9b % C3 % A9coise\\_de\\_2012](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gr%C3%A8ve_%C3%A9tudiante_qu%C3%A9coise_de_2012)
2. [http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?page=accueil & lang = fr](http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?page=accueil&lang=fr)
3. <http://www.bloquonslahausse.com/>
4. <http://www.feuq.qc.ca/>
5. <http://www.fecq.org/>
6. Les Cégeps, Collèges d'enseignement général et professionnel correspondent à l'année de Terminale au lycée et une année de préparation au supérieur ou deux années de formation technique et professionnelle post-bac en France.

7. Si l'on excepte des parodies de négociation...
8. <http://profscontrelahausse.org/documentation/loi-78-texte-officiel/>
9. Site de l'APAQ du quartier de Rosemont-Petite Patrie à Montréal : <http://apaqrpp.wordpress.com/>
10. Lire aussi : « Les syndicats ressentent durement la récession de 1981-1982 et le taux de chômage élevé qui perdure durant les années 80 et 90. Les centrales modifient alors leur discours, abandonnant leur condamnation globale du système capitaliste et faisant la promotion de la concertation avec le patronat pour créer de l'emploi. Le niveau de grève chute fortement au cours de cette période et le militantisme des syndicats du secteur public et parapublic s'effrite sous le coup de lois répressives » <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/histoire-des-travailleurs>
11. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_43\\_%28Qu%C3%A9bec%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_43_%28Qu%C3%A9bec%29)
12. Lire à ce sujet le mémoire de Guillaume Trambly-Boily : [https://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:i3r3pjgKGtkj:www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/essais/2011Tremblay-Boily.pdf+lois+r%C3%A9pressives+qu%C3%A9bec+1982&hl=fr&gl=ca&pid=bl&srcid=ADGEEsg11DuKzr5Ekhrwel93YzOVZfxvMPJDJovYH4Vd0\\_3LgkOpzdHroVcAcBOFizuiGo9sfl5nzZBjt7HYKVf3jL3sPJoYnn73OQ\\_4Z7z1FzloPa-dDSwyWTG0j1-j1FBXJEX5DXu0&sig=AHIEtbSpqJpbSCPxBglbflG-Zoc1\\_qa9mA](https://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:i3r3pjgKGtkj:www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/essais/2011Tremblay-Boily.pdf+lois+r%C3%A9pressives+qu%C3%A9bec+1982&hl=fr&gl=ca&pid=bl&srcid=ADGEEsg11DuKzr5Ekhrwel93YzOVZfxvMPJDJovYH4Vd0_3LgkOpzdHroVcAcBOFizuiGo9sfl5nzZBjt7HYKVf3jL3sPJoYnn73OQ_4Z7z1FzloPa-dDSwyWTG0j1-j1FBXJEX5DXu0&sig=AHIEtbSpqJpbSCPxBglbflG-Zoc1_qa9mA)
13. <http://profscontrelahausse.org/>
14. <http://profscontrelahausse.org/tag/manifeste/>
15. [http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/communiqués/communiqués\\_2012/Comm-015.html](http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/communiqués/communiqués_2012/Comm-015.html)
16. <http://www.spuq.uqam.ca/>
17. <http://profscontrelahausse.org/medias/video/conference-de-presse-des-profs-contre-la-loi-12-projet-de-loi-78/>
18. <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/356314/des-enseignants-sanctionnes-pour-une-lettre-publiee-dans-le-devoir>
19. La levée des cours à l'UQAM s'est faite par les votes des étudiant-e-s (pour chacun des cours concernés) tandis qu'à l'UDM c'est la direction qui a pris cette décision (pour l'ensemble des cours concernés) devant les tensions qu'elle a elle-même créées en faisant intervenir le SPVM.
20. <http://profscontrelahausse.org/communiqués/université-du-quebec-en-outaouais-ou-une-rentree-marquee-par-la-surveillance-et-la-loi-12/>
21. Léo Bureau-Blain, interviewé sur 98,5 FM Montréal, a notamment déclaré : « *Les Libéraux voulaient augmenter les frais d'à peu près 15 % par année. Ce que propose Madame Marois, c'est une augmentation de 2 ou 3 % par année. Sur le plan personnel, je vais travailler au sein de ma formation politique pour m'assurer qu'il y ait le moins d'augmentation possible et même idéalement le gel, mais je ne suis pas quelqu'un de dogmatique. L'objectif, c'est de rallier un consensus.* » <http://www.985fm.ca/national/nouvelles/leo-bureau-blouin-previent-les-associations-etudia-169760.html>

# Publications internationales de l'Union syndicale Solidaires

Ces textes sont tous disponibles en ligne dans la rubrique «international» de [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) ou directement à <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/index.htm>

## **BULLETINS MENSUELS**

Ces bulletins d'informations sont disponibles en ligne depuis juin 2008. Ils sont le reflet de l'activité internationale de l'Union syndicale Solidaires, ainsi qu'une source d'informations pour toutes et tous.

## **REVUE**

Cette revue paraît sous forme imprimée et en ligne environ une fois par an. Elle vise à donner des informations de fond sur les pays avec qui l'Union syndicale Solidaires entretient une activité militante. Chaque numéro inclut en général un dossier sur un pays donné.

N°1 - été 2006. Minis dossiers sur divers pays européens.

N°2 - hiver/printemps 2007. Dossiers USA et Algérie.

N°3 - avril 2008. Dossier Chine.

N°4 - janvier 2009. Dossier Burkina Faso.

N°5 - juillet 2009. Dossier Palestine.

N°6 - mai/juin 2010. Dossier Sénégal.

N°7 - novembre 2011. Dossier Egypte.

N°8 - automne 2012. Dossiers Tunisie et Iran.

N°9 - Dossier Chiapas en préparation

## Récapitulatif des pays et thèmes abordés dans la revue

Algérie (dossier hiver 2007 et avril 2008).  
Allemagne (été 2006).  
Argentine (mai-juin 2010).  
Belgique (été 2006).  
Burkina Faso (été 2006 et dossier janvier 2009).  
Chemins de fer (été 2006).  
Chine (dossier avril 2008 et janvier 2009).  
Chômage et précarité en Europe (hiver 2007).  
Corée du sud (hiver 2007).  
Corse (été 2006).  
Égypte (dossier novembre 2011).  
Education en Europe (hiver 2007).  
Europe (été 2006 et hiver 2007).  
Forum social européen (hiver 2007).  
Forum social maghrébin (janvier 2009).  
Forum social mondial (juillet 2009).  
Forum social mondial de Dakar (février 2011)  
*dossier disponible uniquement en ligne.*  
Grèce (été 2006).  
Iran (automne 2012).  
Italie (été 2006 et janvier 2009).  
Japon (hiver 2007).  
Mali (été 2006).  
Maroc (été 2006).  
Mexique (hiver 2007, janvier 2009 et mai-juin 2010).  
Multinationales (été 2006).  
Palestine (été 2006, hiver 2007 et dossier juillet 2009).  
Pays-Bas (été 2006).  
Pologne (été 2006, hiver 2007 et janvier 2009).  
Québec (automne 2012).  
Royaume-Uni (été 2006).  
Russie (hiver 2007 et avril 2008).  
Sénégal (été 2006 et dossier mai 2010).  
Tunisie (dossier octobre 2012).  
USA (dossier hiver 2007).